LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LVI — NO 88

MONTRÉAL, JEUDI 15 AVRIL 1965

MÉTÉOROLOGIE
Ensoleillé ce matin, nuageux cet après-midi, averses en soirée.
Maximum : 55
Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTRÉAL

10¢

FÊTE DU JOUR
JEUDI SAINT

Les librairies
F. PILON INC.
Papeteries - Dactylographes
Accessoires de bureau



M. Eric Kierans



Le Dr Couturier

Rumeurs de remaniement dans le cabinet Lesage

Kierans dit ne pas avoir été invité à remplacer Couturier

M. Eric Kierans n'a pas été pressenti pour remplacer le Dr Couturier à la direction du ministère de la santé. Sans écarter la possibilité d'un remaniement au sein du cabinet provincial, le ministre du revenu a dit qu'il appartient à M. Lesage de décider de tels changements et que, pour sa part, il était satisfait du poste qu'il occupe présentement dans le gouvernement.

Une rumeur — publiée par le MONTREAL STAR et reprise par la PRESSE CANADIENNE — voulait que M. Kierans succède à M. Couturier d'ici juillet, à la faveur d'un remaniement prévu pour avant la fin de la présente session.

"J'ai lu la nouvelle dans le Star, a dit M. Kierans. Elle m'a surpris. Aucun autre ministère ne m'a été offert et je suis satisfait de celui que je dirige".

Les problèmes du ministère de la santé

par Rémy D'ANJOU
de la Presse canadienne

QUEBEC — M. Eric Kierans, ministre du revenu dans le cabinet Lesage, changera tout vraisemblablement de portefeuille lors d'un remaniement ministériel qui se produira probablement à la fin de la présente session, soit au mois de juillet.

De hautes personnalités politiques sont d'avis que le premier ministre songe sérieusement à confier à M. Kierans le portefeuille du ministère de la santé, ministère dont le budget dépasse les $400 millions, soit de beaucoup le plus élevé au Québec.

M. Kierans a été nommé ministre du revenu en août 1963, avant même qu'il ne soit élu à l'Assemblée législative comme député de Notre-Dame-de-Grâce, en septembre de la même année.

Les observateurs sont d'avis qu'après avoir réorganisé le ministère du revenu et après avoir trouvé les moyens de récupérer des sommes assez fantastiques en arrérage de taxes,

Voir page 14 : Remaniement

Les conservateurs et la question nationale—IV

Le pari des 'modérés' a-t-il quelque chance de réussir?

par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA — Les positions défendues par M. Erik Nielsen ne sont pas encore celles des conservateurs et peut-être ne le seront-elles jamais officiellement. S'il a gagné l'adhésion enthousiaste de M. John Diefenbaker, le député du Yukon a échoué dans sa première tentative d'imposer au parti sa conception rigide du fédéralisme canadien grâce à la résistance tenace de 21 membres de la députation qui se tiennent pour des "modérés".

M. Nielsen avait espéré convaincre la députation d'épouser ses idées et de les mettre à l'épreuve lors du débat sur la formule d'option (autorisant les provinces à se retirer des programmes mixtes moyennant compensation fiscale) à la fin mars. "Ceux qui ne sont pas prêts à défendre activement cette cause, avait-il dit, devraient au moins se taire ou quitter le parti".

Son plan eût sans doute réussi sans l'astuce des modérés. Ils se sont gardés d'engager la discussion sur les objectifs globaux qui leur étaient proposés — pouvoir central fort et bilinguisme rigoureusement limité à la reconnaissance officielle de l'anglais et du français comme langues d'enseignement — sachant pertinemment qu'ils n'étaient pas de taille à triompher sur ce terrain. Ils ont objecté simplement que la loi d'option était en soi inoffensive et ont persuadé la députation de repousser l'échéance jusqu'au jour du débat sur la formule Fulton-Favreau.

Il leur sera aisé de suivre là-dessus MM. Diefenbaker et Nielsen puisqu'ils s'opposent aussi irréductiblement qu'eux à la procédure d'amendement de la constitution sanctionnée par la conférence fédérale-provinciale d'octobre. Leurs motifs, cependant, sont différents.

Les modérés jugent qu'il faut rejeter la formule Fulton-Favreau non pas parce qu'elle est susceptible de "traduire dans la réalité politique la thèse des deux nations" comme le prétend M. Nielsen, mais parce qu'elle est inopportune et risque d'entraver le règlement de la crise canadienne.

"Nous sommes déjà engagés dans des négociations qui sont susceptibles de bouleverser le régime fédéral que nous connaissons, dit M. Gordon Fairweather, député de Royal, ex-procureur général du Nouveau-Brunswick et l'un des membres les plus influents du groupe des modérés.

"Des études sont en cours, notamment la commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, le comité constitutionnel de la législature du Québec et le comité fédéral-provincial sur les structures fiscales, qui sont susceptibles de reviser en profondeur l'ordre constitutionnel et politique actuel. Ce n'est pas le moment d'approuver une procédure qui restreindra singulièrement notre pouvoir de modifier la constitution".

Il n'est pas facile de pénétrer la pensée profonde des hommes qui forment le groupe des modérés sur l'ensemble des problèmes qui touchent le

Voir page 14 : Les conservateurs

Un tribunal étudiera le différend entre Mtl et ses policiers

La Fraternité des policiers de Montréal a tenu hier soir une assemblée d'information syndicale au cours de laquelle les dirigeants du syndicat ont fait connaître les noms des membres du tribunal d'arbitrage qui étudiera le différend entre les policiers et la Ville. Le président sera le juge Albert Mayrand, Me Paul-Etienne Bernier représentera la Fraternité et Me Jean Beaupré, la Ville. Le tribunal commencera vraisemblablement à siéger d'ici une quinzaine.

D'autre part, les dirigeants de la Fraternité ont communiqué aux membres que les autorités municipales se sont engagées à respecter dans les meilleurs délais la sentence arbitrale qui résultera. C'est dire, d'après la Fraternité, que les policiers ne seront pas obligés d'attendre le budget municipal de 1966 pour obtenir les éventuels versements de rétroactivité.

Par la voix d'un porte-parole officieux, Edgar Faure

La France invite les Etats-Unis à négocier avec les Viets au besoin

TOKYO — M. Edgar Faure, ancien président du conseil français, a invité les Etats-Unis à "tenter l'escalade diplomatique" dans le conflit vietnamien en offrant de négocier non seulement avec la Chine et le Nord-Vietnam mais aussi avec le Vietcong.

M. Faure, qui s'adressait au 'groupe d'étude des questions asiatiques" organisé par le quotidien "Mainichi", a souligné qu'il critiquait la méthode et non pas l'intention de la politique américaine. "Nous ne songeons pas à lui imputer la responsabilité d'avoir créé à l'origine une situation de violence, a-t-il déclaré. Nul d'entre nous ne peut demander et désirer que les Etats-Unis perdent la face. Mais ce risque existe-t-il vraiment? Nous ne le pensons pas.

"Leurs dernières initiatives militaires, que nous n'avons pas pu approuver, peuvent avoir en définitive un avantage, si après avoir rejeté le mythe du tigre de papier, ils osent aller jusqu'au bout de leur résolution pacifique. C'est une situation insolite qu'ils trouvent en face d'eux trois partenaires possibles, le Vietcong, le Nord-Vietnam et la Chine, et qu'ils n'aient avec aucun d'entre eux le moindre lien de droit international. Mais... pourquoi faire des distinctions? Pourquoi établir une hiérarchie dans le préjugé? Pourquoi ne pas tenter l'escalade diplomatique?"

NDLR: (Le point de vue exprimé à Tokyo par l'ancien président du Conseil français, s'il l'a été à titre purement privé dans le cadre d'une réunion qui l'était autant, apparaît à bien des observateurs comme une officieuse mais réelle intervention française dans le but d'amener Washington à "assouplir" sa position. On rappelle que M. Faure, bien au fait des affaires extrême-orientales, a lui-même contribué à renouer les liens diplomatiques entre Paris et Pékin. Le fait des nombreuses missions qu'on lui a confiées incline à penser que s'il ne parlait pas à Tokyo au nom du gouvernement français, il exposait pourtant un point de vue qui est, c'est bien connu, celui de Matignon, et surtout, bien sûr, celui de l'Elysée.)

L'EPOUVANTAIL COMMUNISTE

M. Faure, qui visite actuellement le Japon à titre privé, a déclaré qu'il n'était pas assuré que le Vietcong instaure un régime communiste s'il arrive au pouvoir. "Il ne s'agit pas d'un mouvement doctrinaire communiste affublé d'un masque nationaliste, a-t-il dit. Il s'agit d'un mouvement national et populaire qui a choisi l'idéologie socialiste... De même le Vietcong n'est pas un commando ou une organisation importée de l'étranger et camouflée sous une apparence autochtone. C'est une formation populaire du Sud, appuyée sur la solidité nordique et sur les sympathies plus ou moins agissantes de l'ensemble du monde communiste".

"L'évidence logique conduit à la nécessité d'un contact direct entre les deux véritables partenaires, les Etats-Unis et le Vietcong", a poursuivi l'ancien premier ministre. Il a dit qu'il y avait "beaucoup de chances" pour que la négociation avec le Vietcong aboutisse, non pas à la communisation

Voir page 14: Des négociations au Vietnam

On trouvera d'autres nouvelles sur le Vietnam, ainsi que l'ensemble de nos informations étrangères aux pages 8 et 9.

Une grande confusion entoure le différend entre l'Union des artistes et l'Equity

Une source de confusion additionnelle s'est glissée hier dans le conflit, déjà complexe, qui oppose l'Actors' Equity à l'Union des artistes au sujet de la Place des Arts.

La médiation du juge Chevalier est-elle terminée, comme semble l'indiquer le représentant canadien de l'Actors' Equity, ou doit-elle se poursuivre comme le laisse entendre un télégramme du siège américain de ce même syndicat à New-York?

Telle est la question que soulevait hier soir un communiqué de l'Union des artistes. Le président de l'UDA, M. Pierre Boucher, ajoutait qu'il devait communiquer avec New-York dans le but de clarifier ce qui lui paraissait être une "contradiction flagrante".

L'Union des artistes s'est dite heureuse d'apprendre que l'Actors' Equity s'était désisté de son injonction intérimaire. "Ce désistement était la seule chose logique dans les circonstances puisque cette mesure ne tenait pas debout", affirme le communiqué de l'UDA.

Il poursuit en disant que "les habitués de la Place des Arts ne seront pas privés de l'apport des artistes canadiens de langue anglaise puisque, explique-t-on, d'après une entente récente les membres de l'Association of Canadian Television and Radio Artists pourront utiliser leurs cartes de membres à la Place des Arts".

Il y aura demain réunion extraordinaire à Montréal entre les représentants de l'ACTRA et de l'UDA. La réunion sera suivie d'une conférence de presse.

C'est hier qu'expirait l'injonction obtenue en janvier dernier par l'Actors' Equity pour empêcher l'Union montréalaise de jouir en exclusivité de la juridiction syndicale à la Place des Arts.

Le représentant canadien de l'Equity, M. McCance, a annoncé le même jour que son groupe ne comptait pas recourir à d'autres procédures devant les tribunaux.

On s'interrogeait hier sur le sens à donner à la nouvelle attitude du syndicat américain.

D'une part en effet l'Actors' Equity, en annonçant la fin de sa bataille judiciaire, ordonne à ses membres de respecter leurs contrats avec la Place des Arts.

Mais par la même occasion, il leur rappelle qu'il est interdit de "payer des cotisations ou de se soumettre à tout règlement, caprice ou n'importe quoi imposé par l'Union des artistes ou n'importe quelle autre union."

Voir page 14: Les artistes

Me M. Marquis n'a pas dérogé aux règlements dans l'affaire Jacques Hébert

Le Barreau de Montréal a fait savoir hier que l'invitation qu'avait faite Me Maurice Marquis à son client Jacques Hébert de ne pas se présenter en cour du fait qu'il n'avait pas reçu sommation en bonne et due forme à cet effet, ne déroge en rien aux règlements du Barreau.

On se souvient que Me Marquis avait affirmé devant le juge Challies, en l'absence de son client qui devait répondre ce jour-là en cour à une accusation d'outrage au tribunal, avoir conseillé à Hébert de ne pas se présenter devant le juge.

Ce dernier a alors dénoncé la façon d'agir de Me Marquis qui a par la suite fait appel au Barreau pour qu'il étudie le point de droit soulevé, à savoir, l'obligation pour le procureur général de faire parvenir une sommation à quiconque doit répondre à une accusation devant les tribunaux.

Le communiqué publié hier par le Barreau de Montréal se lit comme suit :

"Les comptes rendus publiés dans les journaux relativement à la poursuite du procureur général c. Jacques Hébert pour outrage au tribunal devant la Cour du Banc de la Reine faisaient allusion à un acte illégal qu'auraient pu commettre les avocats de M. Hébert.

"Me Maurice Marquis, l'un de ces avocats, a demandé au Conseil du Barreau de Montréal d'examiner sa conduite professionnelle dans cette affaire.

"Le Conseil a pris connaissance de la transcription sténographique de la séance du tribunal tenue le 23 février 1965 à Québec et n'a rien trouvé de répréhensible ni de dérogatoire aux règlements du Barreau dans la façon dont Me Marquis a représenté son client à cette occasion".



Le président du Comité exécutif a fait connaître ses prévisions budgétaires hier après-midi.
(Photo Le Devoir, par Denis St-Jean)

Montréal : le budget prévu pour 65-66 atteindra $267 millions

Le président du Comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, a annoncé hier que les prévisions budgétaires pour l'année 1965-1966 s'établissent à $267,069,743. Ces chiffres traduisent une augmentation des dépenses de quelque $25 millions par rapport à l'exercice financier qui prendra fin le 30 courant.

Aucune majoration de taxes, aucune taxe nouvelle, a dit M. Saulnier qui a précisé qu'il s'agit "du premier budget qu'il est possible d'équilibrer sans puiser aussi largement à des sources de revenus inconstantes".

La part des revenus provenant de la taxe foncière qui sera versée aux commissions scolaires est de $72,846,775, comparativement à $67,441,714 en 1964-1965, laissant un revenu de $194,222,968 pour fins municipales.

En dix ans, a noté M. Saulnier, le budget de la ville est passé de $112,874,129 à $267 millions. On peut juger, dit-il du rythme accéléré du phénomène moderne de l'urbanisation."

A la rubrique "rénovation urbaine", une somme de $350,000 est prévue pour l'application du code du logement et pour l'octroi de subventions. Le budget déposé hier chez les greffiers et qui sera soumis à l'approbation du conseil mercredi prochain permettra aussi de consacrer une somme de $1,708,521 à l'achat d'outillage à même le revenu courant, soit $358,521 de plus qu'en 1964-1965. Il sera possible ainsi, a dit M. Saulnier, d'accélérer le programme de rajeunissement de l'outillage municipal par l'achat de véhicules-moteurs, de machinerie, de pièces de mobilier, etc.

Au chapitre des traitements et gages — dont le détail ne sera rendu public que plus tard — une somme de $6,904,500 est prévue "pour se conformer aux ententes collectives intervenues ou celles à intervenir ,avec les divers syndicats qui représentent les employés municipaux".

Ensuite, le budget de la police de Montréal passe de $22,756,672 à $24,769,891 afin d'ac-

Voir page 14 : Montréal

Interpol croit que Rivard s'est réfugié au Mexique

TORONTO. — Deux officiers supérieurs de police, interrogés par le TORONTO TELEGRAM, ont émis l'hypothèse que Lucien Rivard s'est réfugié au Mexique depuis son évasion de la prison de Bordeaux.

Ils fondent leur hypothèse sur le fait qu'il serait très difficile de faire extrader Rivard du Mexique. Ils refusent d'autre part de tenir compte du fait que la femme du fugitif prétend avoir reçu une lettre de son mari estampillée à Barcelone, en Espagne.

Le chef des bureaux de l'Interpol à Paris, Jean-Jacques Marcs, dit qu'il lui semble vraisemblable que Rivard se soit réfugié au Mexique. Avec les relations dont dispose le fugitif, a ajouté l'officier de police au cours d'une entrevue téléphonique, il pourrait s'écouler plusieurs années avant que la police retrouve Rivard.

De son côté M. C.W. Harvison, ancien commissaire général de la gendarmerie royale, croit aussi que Rivard est au Mexique d'autant plus, comme il l'a noté, que ni le Canada ni les Etats-Unis n'ont de traité d'extradition avec ce pays.

La lettre provenant d'Espagne que Mme Rivard prétend avoir reçue de son mari est la deuxième qu'elle a reçue depuis que son mari s'est évadé de Bordeaux le 2 mars. La première avait été estampillée à Vancouver et portait la date du 6 mars.

Un bimoteur s'écrase et fait 22 morts, à Jersey

LONDRES. — Un bimoteur de type DC-3 de la British United Airways transportant 23 passagers et quatre membres d'équipage s'est écrasé hier soir près de l'aéroport de Jersey et seule l'hôtesse de l'aérobus a survécu à l'accident.

Un communiqué émis par la British United précise que l'appareil s'est écrasé avant l'atterrissage, à quelque 3,000 pieds de l'aéroport de Jersey, au moment où la visibilité était très mauvaise. Une enquête est en cours pour déterminer les circonstances de la catastrophe.

Le pilote et le co-pilote ont été éjectés de l'avion, mais sont morts presque aussitôt.

Toute la soirée, les sauveteurs ont travaillé pour dégager les corps des débris de l'appareil éparpillés sur tout l'aérodrome.

Selon les dernières informations, les passagers de l'avion seraient surtout des travailleurs hôteliers saisonniers de nationalités française, italienne et portugaise venus commencer leur saison à Jersey.

C'est la première fois, depuis novembre 1938, qu'un accident mortel d'aviation civile se produit à Jersey. Ce dernier accident avait fait quatorze morts.

C'est également le premier accident survenu à un appareil de la "British United Airways".



"Tout de même, M. le député..."

Gérard Pelletier, qui signe ce matin l'éditorial du DEVOIR écrit une lettre ouverte à "M. le député" à propos du sondage de la Commission Laurendeau-Dunton auprès des parlementaires.

(A la page 4)

Yvon Dupuis ne m'a jamais remis une somme de $1,000 affirme le secrétaire de l'ancien ministre Paul Earl

par Gilles LESAGE

SAINT-JEAN — M. Jacques Roy qui, de septembre 1960 à mai 1963, fut secrétaire exécutif de l'ancien ministre Paul Earl, a affirmé catégoriquement hier, au terme de la huitième journée de l'instruction préparatoire du député de St-Jean, que M. Yvon Dupuis ne lui a jamais remis, ni directement ni indirectement, sous quelque forme que ce soit, une somme de $1,000.

Huit personnes ont témoigné devant le magistrat André Régnier, à la demande de la Couronne, principalement pour corroborer les dires du chiropraticien Roch Deslauriers, qui soutient avoir remis une somme de $10,000 à M. Dupuis, à Ottawa, le 9 mai 1961. L'ex-ministre d'Etat subit son enquête sous trois accusations de trafic d'influence en rapport avec un projet d'hippodrome à Saint-Luc.

L'enquête a été ajournée à mercredi matin le 28 avril. La Couronne a plusieurs autres témoins à faire entendre.

M. Deslauriers a affirmé sous serment que M. Dupuis lui a dit que la somme de $10,000 devait être partagée de la façon suivante: $3,000 chacun à trois fonctionnaires (dont le promoteur n'a jamais su le nom) et $1,000 à M. Roy, secrétaire du ministre Earl, décédé au printemps de 1963.

M. Roy a dit que dans le cours normal de ses activités, il a vu quelques lettres se rapportant au projet de la piste de courses, des lettres de MM. Yvon Dupuis, Roch Deslauriers, Philidor Ouimet et François Boulais. Ces deux derniers sont députés de Saint-Jean et de Rouville à Québec.

M. Roy a ajouté qu'il avait eu une rencontre avec le député fédéral de St-Jean, à ce sujet, au printemps ou à l'été 1961. Il avait été invité par M. Dupuis à prendre le lunch au restaurant Carillon de Québec.

"De quoi a-t-il été question en général au cours de ce lunch?", lui a demandé Me Bienvenue.

"Nous avons discuté brièvement du projet, a répondu le fonctionnaire au représentant du ministère public, chose qui se fait couramment de par nos fonctions. M. Dupuis a évoqué les motifs qu'il jugeait favorables à l'entreprise; "briser le cartel de M. Jean-Louis Lévesque dans le domaine des courses au Québec et apporter un actif pour la région de Saint-Jean."

(M. Lévesque est le principal actionnaire des pistes Richelieu et Blue Bonnets, à Montréal).

"Il ne fut aucunement question d'argent. La seule faveur que M. Dupuis m'a faite, de dire le témoin, ce fut d'acquitter la note du repas, et je lui souhaite bonne chance".

Au cours de l'après-midi, M. Dupuis rencontra le ministre Earl.

C'est à la suite de ce repas que, selon M. Deslauriers (qui avait accompagné le député), M. Dupuis aurait dit avoir remis $1,000 à M. Roy, en vue d'accélérer l'émission du permis d'hippodrome, qui relevait précisément du ministère de M. Earl.

Un peu plus tard, M. Roy a reçu un appel téléphonique de M. Dupuis, qui manifesta son "mécontentement" à l'égard de MM. Jean Lesage et Earl de ce que l'émission du permis retardait. Le témoi ne se rappelle pas des propos exacts du député, mais il lui a dit quelque chose de semblable à ceci: on ne s'est pas occupé de mon affaire.

D'autre part, M. Roy n'a pas vu de lettre adressée à son ministre et dans laquelle M. Deslauriers aurait traité d'une somme de $10,000 exigée en "garantie de solvabilité" par le ministère. Si j'avais vu quelque chose du genre, dit-il, ça au-

Voir page 14 : Yvon Dupuis

Le professeur Sibley invite l'étudiant à la non-violence

OTTAWA — Cinq cents étudiants de l'Université Carleton se sont entassés dans une salle de conférence en vue d'entendre le professeur Mulford Q. Sibley. Le professeur de sciences politiques de l'Université du Minnesota a suscité une vive controverse le mois dernier aux Communes après avoir été empêché d'entrer au pays par les autorités de l'immigration. Il devait alors prononcer une allocution à Winnipeg.

Le ministre de la citoyenneté et de l'immigration, M. Jack Nicholson par la suite a renversé la décision des représentants de son ministère et le professeur Sibley a pu adresser la parole devant la Voix des femmes à Winnipeg samedi.

Le professeur américain a adressé la parole à l'université de Carleton après avoir surveillé du haut de la galerie réservée au public les débats aux Communes.

Il a notamment déclaré à son auditoire que l'action non violente des étudiants en vue de faire reconnaître la liberté d'expression et les droits civiques ne constitue qu'une des nombreuses facettes de la prise de conscience par les populations du monde libre des impératifs d'ordre social.

Vietnam

Il a été longuement applaudi à la fin de son entretien de 55 minutes lorsqu'il a fait part de son espoir que tous les étudiants sans exception apprennent à utiliser les moyens de protestation non violente qui ont été mis à l'épreuve par les intégrationnistes "en sorte de faire savoir aux dirigeants de l'humanité que la présente génération d'étudiants ne permettra pas le déclenchement d'une nouvelle guerre".

Parlant de la politique américaine à l'égard du Sud-Vietnam, il l'a qualifiée de "stupide et immorale".

"Nous devrions nous retirer du Vietnam, a-t-il dit, montrant à son auditoire un petit bouton vert et blanc qu'il portait au revers de son veston et sur lequel on pouvait lire "Mettez fin à la guerre au Vietnam".

C'est là le slogan utilisé par un groupe d'étudiants qui projettent de marcher sur Washington au cours du prochain week-end en vue de protester contre la politique américaine à l'égard du Vietnam.

"Nous espérons que quelque 6,000 étudiants seront là afin de montrer au président Johnson qu'ils sont contre les raids aériens et contre la guerre".

Hués

Toutes les remarques du professeur Sibley n'ont cependant pas reçu un accueil aussi favorable de la part de ses auditeurs.

En effet lorsque, voulant expliquer ses vues pacifistes il a déclaré que l'Occident n'aurait pas dû s'opposer par la force à Hitler lors du second conflit mondial, des huées se sont fait entendre.

"Hitler aurait pu être arrêté plus tôt par une action non violente", a-t-il déclaré.

Plus tôt, lors d'une conférence de presse il avait émis l'opinion que les Naitons unies devraient tenir un plébiscite au Vietnam afin de déterminer quel gouvernement veut la population.

Aux reporters, il s'est décrit comme "démocrate, socialiste, pacifiste et décentralisateur".

Invité à dire s'il était communiste — une question à laquelle il avait refusé de répondre à la frontière canadienne— il a déclaré:

"Tout dépend de ce que vous entendez par là. Si vous signifiez que je crois en la coexistence avec les communistes, alors j'en suis un.

"Certains de mes compatriotes vous diront que je suis tendre pour les communistes".

Refus catégorique

Rejetant sur la bureaucratie canadienne le blâme de la décision des dirigeants de l'immigration de lui refuser l'entrée au pays, il a déclaré qu'il se posait toujours des questions quant à savoir pourquoi on lui avait tout d'abord refusé l'entrée du pays.

"On m'a dit que le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration a déclaré aux Communes que si j'avais donné une réponse au représentant officiel qui m'a demandé si j'étais communiste on m'aurait admis immédiatement. Je n'en crois rien. J'ai su d'autre part qu'on m'aurait interdit l'entrée au pays de toute façon".

Le professeur, qui est quaker a noté qu'il refusait toujours de répondre aux questions qui lui étaient posées sur ses croyances politiques et religieuses.

"Aucun gouvernement n'a le droit de poser de telles questions", a-t-il déclaré.

En dernier lieu, il a fait savoir qu'il retournerait à Minneapolis cet après-midi en dépit des invitations qui lui ont été faites d'adresser la parole dans d'autres parties du pays.

Caouette quittera l'hôpital vendredi

OTTAWA. — Réal Caouette se porte bien. Son médecin s'attend que le chef du ralliement du crédit social quitte l'hôpital vendredi, informe-t-on au bureau de M. Caouette.

Le chef créditiste, âgé de 47 ans, est à l'hôpital du Sacré-Coeur, de Hull, depuis qu'il s'affaissa lundi dans son bureau à la Chambre des communes.

On appréhenda une affection cardiaque mais les examens qu'on lui a fait subir ont démontré qu'il n'en était rien. On lui a recommandé un peu de repos. On s'attend qu'il soit de nouveau sur pied lors de la rentrée des Communes le 26 avril, après le congé de Pâques.

M. Caouette souffre de diabète depuis quelques années.

McCutcheon, devant les comptables agréés de la C.-B.:

Le rachat des industries canadiennes aux mains des étrangers ne consolidera pas notre économie

VANCOUVER. — Pour le sénateur Wallace McCutcheon les possibilités d'essor du Canada sont handicapées par de trop vieux épouvantails.

Dans un discours devant l'Institut des comptables agréés de la Colombie-Britannique, il a réprouvé l'idée de ceux qui prétendent que notre économie serait consolidée par le rachat des industries canadiennes aux mains d'étrangers.

"Agir de la sorte, dit-il, ne créerait pas un seul emploi nouveau."

Le sénateur conservateur de Toronto, qui fut ministre du Commerce dans le gouvernement Diefenbaker avant la défaite de ce dernier en 1963, a aussi critiqué le régime de retraite adopté par le parlement il y a quelques jours et le projet d'assurance médicale recommandé par une commission royale.

"Le transfert de l'argent du secteur privé au secteur public diminuerait dans une proportion significative les ressources financières disponibles pour l'investissement privé et augmenterait notre dépendance envers les sources étrangères de capitaux," dit-il.

De l'emploi

Ce qu'il faut le plus au Canada c'est trouver des emplois pour les 1,500,000 nouveaux arrivants sur le marché du travail d'ici 1970. Il faut aussi porter une plus grande attention à l'accès à l'éducation.

Certaines de nos idéologies, publiques et privées, ne paraissent pas tenir compte de ces considérations.

Ce qui le préoccupe le plus c'est la somme des capitaux qui resteront dans les mains des particuliers pour investissements dans l'expansion économique. Aussi de savoir si le gouvernement va employer l'argent qu'il perçoit à l'usage le plus productif.

C'est pour ces motifs qu'il s'oppose à la création de la Société canadienne de développement, proposition avancée par le ministre des Finances, M. Gordon, dans son premier budget et renouvelée dans le dernier discours du trône. Cette société aura pour fonction de canaliser les investissements dans de nouveaux développements industriels et assurer que les Canadiens seront propriétaires de leurs entreprises.

"Encourager les grands développements industriels nouveaux voilà un objectif que tout le monde appuie. Racheter les industries aux mains d'étrangers, c'est peut-être une chose recommandable mais... elle ne créera aucun nouvel emploi.

"Cette société d'Etat drainera les fonds publics qui pourraient créer de nouvelles industries canadiennes et développer celles qui existent déjà. Qu'il s'agisse ou non d'un certain groupe, voilà une mesure qui milite en définitive contre ses propres fins et l'on devrait lui accorder de décentes funérailles une fois pour toutes."



Le major Comtois s'en va en Tanzanie

Le quartier général de la région militaire du Québec annonce le départ du major Réal Comtois, pour la Tanzanie, où il servira dans le cadre de l'aide militaire offerte par le gouvernement canadien à l'armée de Tanzanie. Le mojor Comtois occupera un poste d'officier d'entrainement militaire auprès des forces armées de ce nouveau pays. Natif de Joliette, le major Comtois fit ses études au Séminaire du même endroit. Il s'enrôla dans le Régiment de Joliette en 1938 et obtint sa commission d'officier en 1942. L'année suivante, il fut permuté outre-mer, où il servit successivement avec les régiments: Cape Breton Highlanders, Royal Winnipeg Rifles et les Fusiliers Mont-Royal. Le major Comtois a participé au débarquement de Normandie, où il fut blessé et fait prisonnier. Libéré en septembre 1944, on le retrouve avec le Royal 22e Régiment en 1946 et depuis lors.

AGENTS ET GÉRANTS EXPÉRIMENTÉS POUR FONDS MUTUEL

Une chance unique d'être à votre compte en devenant actionnaire d'un courtier et en doublant votre commission annuelle.

Pour qualifications et informations confidentielles.

748-6771

TOUR DE FRANCE

de **21 jours, incluant 1 semaine à PARIS.** Un confortable autocar de luxe vous conduira à travers **14 provinces** ayant chacune un cachet particulier qui vous enchantera.

Aller-retour par Boeing d'Air France Can. **$773.00**
Prix par personne (séjour compris)
4 départs: 17 mai, 12 juillet, 29 juillet, 16 septembre

★ ★ ★

Nous vous suggérons également les **TOURS D'EUROPE suivants,** avec séjour en Hôtels de 1ère classe (les repas sont inclus durant le tour)

ESPAGNE (3 semaines) ..... Par DC-8 de CPA Can. **$670.00**

FRANCE - ITALIE - SUISSE (3 sem.) Can. **$769.00**
Aller-retour par Boeing d'air France

GRAND CIRCUIT EUROPEEN (9 pays)
(4 sem. Jusqu'au 19 mai Par DC-8 d'Air Canada **$1120.00**
(Départ tous les vendredis jusqu'au 8 octobre)

Demandez le programme complet de nos voyages par avion, circuits terrestres et croisières maritimes. Nous vous l'enverrons promptement.

Inscrivez-vous dès maintenant auprès de

VOYAGES MONTAMBAULT GABANNA
303 BOUL. DES LAURENTIDES, PONT-VIAU, QUÉ. TÉL.: 669-1738
DIRECTION: E. OLIVIER

Ouvert du lun. au ven. de 9h. à 5h. jeu. soir jusqu'à 9 h.

"AIR FRANCE annonce le départ du vol 030 à destination de PARIS"

LE MERVEILLEUX VOYAGE

Choisissez le jour qui vous convient. Tous les soirs, à 8h.45, un Boeing 707 d'Air France décolle de Montréal à destination de Paris sans escale. Une importante recommandation cependant: Pour vous éviter des déceptions, RÉSERVEZ TÔT!

En effet, le service, le confort, le sourire, la cuisine Air France sont si attrayants . . . le tarif excursion de 21 jours en classe économique ($347.00 Montréal-Paris aller-retour) si tentant, qu'il nous faut parfois répondre "complet" aux clients de la dernière heure. Et puis, il y a les **magnifiques vacances d'été 1965 d'Air France qui vous offrent d'intéressants tours en France et en Europe à partir de $714.00, tous frais compris.** Demandez donc la brochure illustrée "VACANCES AIR FRANCE ÉTÉ 1965" à votre agent de voyage ou à Air France, 1265, rue Peel, Montréal - tél. 861-9001.

Et n'oubliez pas . . . à bord d'AIR FRANCE, vous êtes déjà en FRANCE!

Tous les jours aussi—Air France relie Montréal et Chicago sans escale.
Départ de Montréal à 1h.50 p.m.



AIR FRANCE
LE PLUS GRAND RÉSEAU DU MONDE
à Votre Service

CARRIÈRES et PROFESSIONS

PROFESSEURS DEMANDES

On demande un professeur de 6ème année et un de 7ème année avec au moins deux ans d'expérience et aussi une institutrice pour maternelle.
Salaires selon convention. Offres de services à être adressées à:

C.P. 489
Bourlamaque,
Cté Abitibi-Est

SURINTENDANT DE PERSONNEL
demandé
par DAVIE SHIPBUILDING LIMITED
LAUZON, QUEBEC

Les candidats doivent être bilingues et avoir plusieurs années d'expérience dans les Relations Ouvrières et le domaine du Personnel.

Vous pouvez inclure votre Curriculum Vitae avec la présente demande d'emploi. Il est entendu que les renseignements reçus seront traités de façon strictement confidentielle.

OCCASION EXCEPTIONNELLE DANS LA VENTE

Pour un homme consciencieux ayant fait ses preuves dans la vente.
Age : de 24 à 40 ans. Le candidat doit être bilingue et posséder une auto.
Ce poste est offert à un homme travaillant actuellement dans l'équipement de bureau, les appareils pour reproduction de copies, ou tout autre domaine similaire.
Rémunération : Salaire de base et commission. Les vendeurs expérimentés sont rémunérés dans les cinq chiffres.
Les demandes d'emploi sont acceptées jusqu'au 30 avril. Discrétion assurée à toute réponse.

Tél. : M. Bell 631-2041

DITTO QUEBEC LTD.
Subsidiaires de Bell et Howell
170 Montée de Liesse sud, Montréal 9, Québec

RÉDACTEUR

Une revue spécialisée française du commerce de l'automobile requiert les services d'un rédacteur et pour travail de traduction.

Téléphoner ou écrire à:

PUBLICATIONS COMMERCIALES FRANÇAISES LTÉE,
141 ch. Bates, Montréal 26 — Tél.: 739-2231

CORRECTION

Les limites d'âge mentionnées dans l'annonce au sujet d'une CARRIERE DANS LA GARDE COTIERE CANADIENNE, en navigation ou génie marin, auraient dû se lire comme suit:

COURS DE QUATRE ANS — le 16e anniversaire de naissance mais non le 20e, le 1er septembre 1965.

COURS DE TROIS ANS — le 16e anniversaire de naissance mais non le 21e, le 1er septembre 1965.

RESPONSABLE
de
PROMOTION ET EDUCATION COOPERATIVES

FONCTIONS

Sous la responsabilité immédiate du directeur général :
— Assurer la promotion du coopératisme par les média d'information.
— Favoriser la coordination de l'enseignement de l'économie coopérative parmi les organismes coopératifs.
— Préparer des programmes de cours et établir des contacts avec les institutions qui se préoccupent de diffuser le coopératisme.

QUALIFICATIONS

Le candidat possède les qualifications suivantes:
— Formation universitaire (ou l'équivalent sur le plan des expériences) en sciences humaines ou administratives.
— Expérience du système coopératif et familiarité avec les techniques d'éducation des adultes.
— Facilité d'expression écrite et verbale (langues française et anglaise).
— Dynamisme, entregent.

Bénéfices marginaux courants. Salaire initial à $8,000.00. Discrétion absolue assurée à ceux qui écriront à :

Le Directeur Général
Le Conseil de la Coopération du Québec
2030, boul. Père-Lelièvre
Québec 8

COURTIER EN VALEURS

Maison canadienne-française recherche les services de représentants sérieux dans différentes régions de la province pour desservir clientèle établie. Expérience dans la finance serait un atout.

Rémunération intéressante et excellentes conditions de travail.

Case 807, Le Devoir

La Comm. des Ecoles catholiques d'Arvida

requiert, pour le mois de septembre prochain, les services d'un **professeur de culture physique féminin,** pour le cours primaire.

S'il vous plait produire le curriculum vitae ainsi que le salaire demandé à:

la Direction générale de l'Enseignement,
Case postale 430,
Arvida, Qué.

LES PLUS BEAUX VOYAGES À MEILLEURS PRIX

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS
VOYAGES DE NOCES VACANCES
SERVICE GRATUIT 9 A.M. A 9 P.M.

VOYAGES **TRAVELAIDE**
1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER
B. A. TURCOTTE, PRESIDENT
JULES DESMARAIS, SEC.-GEN.
UN. 1-7272

LE DEVOIR
MONTRÉAL, JEUDI 15 AVRIL 1965 PAGE 3

Gattuso TOMATES POUR TOUS USAGES



Les policiers sont intervenus à quelques reprises aux abords de l'usine de Canadair. (Photo UPI)

Un employé de Canadair est blessé en voulant pénétrer dans l'usine

Un employé de la Canadair a été légèrement blessé hier alors qu'il tentait de se frayer un chemin à travers une foule de grévistes pour se rendre à l'usine de Saint-Laurent qui est paralysée par un arrêt de travail depuis dimanche soir dernier.

Le blessé est M. Douglas S. Wheaton, qui est à l'emploi de la compagnie depuis 17 ans. Un communiqué de Canadair soutient que M. Wheaton a été frappé avec un instrument pointu. La police croit cependant que l'accident serait survenu au moment où l'employé a été repoussé par une automobile.

M. Wheaton n'a pu fournir aucune identification de son agresseur. Une enquête a été immédiatement déclenchée et les policiers ont effectué par la suite l'arrestation de six grévistes parmi les groupes qui s'étaient rassemblés dans les terrains de stationnement, près des arrêts d'autobus ou devant le restaurant en face de l'usine.

Ils seront accusés d'avoir entravé la circulation.

Les grévistes avaient provoqué un embouteillage sur le boulevard Laurentien en formant une longue ligne qui zigzaguait en plein boulevard.

Une injonction émise mardi par la cour limite à deux le nombre des piqueteurs à chaque entrée de l'usine.

Quelque 40 policiers de St-Laurent, quelques uns en autos-patrouilles, surveillent les environs et maintiennent la circulation sur le boulevard achalandé.

Avant l'injonction de mardi, les grévistes par centaines fourmillaient à l'entrée principale de l'usine.

C'est à la suite d'une mêlée entre les grévistes et les policiers que la cour a émis l'injonction de mardi.

Selon un porte-parole de la compagnie, la production à l'usine a ralenti mais n'a pas cessé.

Canadair a fait savoir dans un communiqué à la presse qu'elle entend prendre, par l'intermédiaire de ses procureurs, toutes les mesures prévues par la loi pour assurer la protection de ses employés et de sa propriété.

Un directoire établit les normes liturgiques de la construction des églises

Un directoire nouveau établit des normes liturgiques pour la construction et le réaménagement des églises et des chapelles, dans l'archidiocèse de Montréal. Il est le fruit de cinq années d'études et de consultation avec des architectes et des artistes. Ce directoire pastoral a été commenté hier, au bénéfice des journalistes et de quelques prêtres et architectes par Mgr Henri Gagnon, président de la Commission de liturgie du diocèse de Montréal et les représentants des diocèses suffragants de St-Jean, St-Jérôme, Valleyfield et Joliette.

Le directoire sur la messe avait déjà indiqué quelques-unes des particularités d'aménagement des églises et chapelles que réclame la liturgie nouvelle. Le concile devait préciser ces normes ; il semble cependant que l'archidiocèse de Montréal soit le premier à rassembler ces indications sous forme de directoire pastoral.

Cet ouvrage de 120 pages avec texte français et texte anglais a été imprimé par Fides et il est distribué par cette maison d'édition.

La célébration de la messe face au peuple, l'aménagement de "l'autel de la réserve et de l'ambon (lieu de la parole), la localisation du baptistère en un endroit visible de tous et diverses autres mesures reçoivent l'approbation officielle des autorités ecclésiastiques de l'archidiocèse de Montréal.

Ce directoire servira désormais de grandes lignes directrices aux architectes, artistes, constructeurs, curés et fidèles qui se soucient des directives conciliaires sur le renouveau liturgique.

Le directoire établit que l'église n'est pas "d'abord un monument", mais un lieu de rassemblement dont la forme, l'agencement, la décoration même sont en fonction de la liturgie qui se célèbre en ses murs.

Comme le sacré "doit se mettre au régime de la charité," le directoire conseille de s'éloigner du faste et de la somptuosité et de se rapprocher de la pauvreté évangélique dans l'aménagement des églises.

Ainsi, le choeur mettra en évidence trois éléments essentiels de la nouvelle liturgie: la place du prêtre célébrant qui préside l'assemblée des chrétiens au nom de l'évêque, soit un siège présidentiel visible de toute l'assemblée; l'autel majeur, centre sacré de l'église, devient le foyer de convergence de toute l'assemblée; l'ambon d'où l'on proclame la Sainte Ecriture et où l'on fait homélie.

L'aménagement de l'autel face au peuple fait prévoir un autel latéral sur lequel on placera le tabernacle.

La chorale est désormais intégrée à la nef; il est préférable qu'elle ne comporte pas de jubé. Elle s'installera près du sanctuaire et l'orgue "à tuyaux" sera également dans la nef, près de l'espace réservé à la chorale.

Le baptistère sera largement ouvert sur la nef et visible à la majorité des fidèles, donc dans un côté, plutôt à l'avant de l'église.

L'emploi du luminaire doit également se plier aux normes liturgiques, de même que l'agencement et la valeur artistique des statues et de la représentation des stations du chemin de la croix.

Le directoire ne néglige pas certains aspects qui reflètent une note avant-gardiste, telle la question d'une chapelle funéraire paroissiale adjacente à l'église.

Les finalités liturgiques de l'église et des divers éléments qu'on doit y aménager, les fonctions qui s'y exercent, le souci à la fois de la participation active de l'assemblée et de l'atmosphère sacrée ont inspiré les auteurs du directoire. Il est une invitation aux artistes à mettre leurs talents au service de la liturgie et de la piété des fidèles.



L'affaire Lahaie : M. Angers fustige l'irresponsabilité des journalistes et invite M. Jarry à revoir sa décision

M. François-Albert Angers, directeur de l'institut d'économie appliquée des HEC et de la revue "L'Action nationale", demande au président de l'Union canadienne des journalistes de langue française d'instituer un tribunal d'honneur pour juger la manière dont les journalistes ont traité l'affaire du frère Lahaie, et pour imposer des sanctions aux journalistes en cause s'il y a lieu.

En même temps, M. Angers s'adresse au président de la Commission des écoles catholiques de Montréal, M. Marc Jarry, lui demandant de réinstaller immédiatement le frère Lahaie dans sa classe et ses deux supérieurs, le frère Asselin et M. Gérard, dans leurs fonctions. M. Angers estime que le président de la CECM doit à sa propre réputation et à la justice en général de rectifier au plus vite la décision erronée dans laquelle il s'est engagé "par une sorte de crainte de l'opinion publique".

Car, comme il le précise dans sa lettre au président de l'UCPLF, M. Angers estime que l'affaire Lahaie est "une immense, la plus immense fraude journalistique qui révèle au mieux l'inconscience, l'incompétence, l'irresponsabilité la plus notoire du journaliste qui a lancé l'affaire".

Le directeur de "L'Action nationale" note d'autre part que les conséquences de cette "fraude journalistique" sont extrêmement graves :

Trois éducateurs, dit-il, un jeune professeur dont tout indique qu'il est efficace et dévoué, un directeur dont la situation met en cause la réputation de toute sa communauté religieuse et un inspecteur d'expérience, subissent une injustice dont l'énormité est flagrante au point de prendre l'allure d'une véritable commotion. Des enfants ont été bouleversés dans leur conscience et dérangés dans leur travail de formation intellectuelle et morale. Et tout cela parce qu'un journaliste s'introduisant à la sauvette dans une classe à la suite d'une "dénonciation", monte à partir de photographies qu'il interprète à sa façon une histoire de chasse aux sorcières appuyée sur de pures invraisemblances de son imagination, sans correspondance avec les faits."

L'HONNEUR DES JOURNALISTES

De l'avis de M. Angers, ce n'est pas seulement la réputation du frère Lahaie et de ses supérieurs qui est en jeu, mais aussi l'honneur de la profession journalistique.

C'est pour cela qu'il demande à l'UCJLF d'instituer "un tribunal d'honneur pour conduire une enquête sérieuse et approfondie sur toute cette affaire, faire comparaître les journalistes impliqués et exercer les sanctions dont elle est mal-les selon la gravité respective de la conduite des divers journalistes impliqués".

M. Angers suggère que ce tribunal tire profit de l'occasion pour instituer une enquête plus vaste sur les méthodes journalistiques actuellement en vigueur dans les salles de rédaction, afin de "restaurer dans la profession les voies de la vérité et de l'objectivité, dont le défaut constitue actuellement la pire menace à la liberté de presse".

A ce propos, M. Angers définit sa conception de la liberté de presse: "Il n'y a pas de liberté possible, en effet, que dans l'exercice par les intéressés du sens de leur responsabilité, et liberté aussi totale que celle que réclame à bon droit la presse, que dans un souci scrupuleux, méticuleux d'objectivité et de vérité dans l'audace même. La réponse que l'on rencontre trop fréquemment à l'heure actuelle dans les milieux journalistiques, sur l'impossibilité de la vérité et de l'objectivité n'en est pas une, car si tel devait être le cas il ne resterait plus que l'autorité pour établir l'ordre, et par suite l'assujettissement éventuel de la presse au contrôle des pouvoirs publics."

Et plus loin il poursuit: "Je tiens que les journalistes ne doivent pas se faire faute de révéler au public, à l'opinion publique, les problèmes qui exigent la vigilance de l'opinion publique. En raison de ce devoir, les journalistes sont appelés plus que d'autres à prendre certains risques d'erreur. Mais je tiens que ce devoir, ils se doivent de l'exercer avec politesse, avec discrétion, dans le respect de la loyauté et de l'honnêteté des procédés, avec un sens plus aigu que tout autre de leur responsabilité, et non avec la légèreté d'enfants s'amusant à se faire distinguer par leurs excentricités. Les journalistes sont très exigeants envers la morale publique et le sens des responsabilités des politiciens, des dirigeants d'association, etc.; et ils ont raison. Mais en raison de leur puissance et de leur privilège ils ont encore plus que ceux-là contre qui ils l'invoquent l'obligation de se tenir, comme la femme de César, au-dessus de tout soupçon."

Assurance-santé

Les médecins syndiqués se disent inquiets

La Fédération des omnipraticiens du Québec s'inquiète de l'esprit que révèlent les premiers gestes du gouvernement québécois en vue d'établir l'assurance-santé. Elle reproche au premier ministre d'avoir totalement ignoré la profession médicale lorsqu'il a créé le Comité de l'assurance-santé la semaine dernière, en choisissant de ne pas faire appel aux représentants officiels de cette profession pour coopérer à une étape préliminaire mais essentielle.

"Le premier ministre, affirme le vice-président de la Fédération le docteur Jean Guertin, pose un premier geste de nature à faire revivre au Québec les événements disgracieux provoqués en certains pays par des conflits opposants la profession médicale à l'Etat. En Belgique et en Saskatchewan, on remarque également l'absence de représentants autorisés de la profession médicale aux étapes préliminaires de l'établissement d'un régime universel d'assurance-santé."

Le docteur Guertin rappelle que tout récemment, le 27 mars, la Fédération des omnipraticiens du Québec déclarait que "le médecin, lorsqu'il s'agit de la distribution des services médicaux, demeure le grand responsable du diagnostic et du traitement. Il doit jouer un rôle primordial dans le choix des modes d'application de tout régime éventuel".

La Fédération avait aussi rappelé, d'accord en cela avec les recommandations de la Commission Hall, que l'administration des futurs services de santé devrait être confiée à des représentants de la profession médicale choisis par elle, "si l'on veut atténuer les dangers du totalitarisme étatique".

Le porte-parole de la Fédération conclut donc: "Nous sommes d'avis que la création par le gouvernement de tout comité chargé, à quelque étape que ce soit, d'étudier ou de recommander des mesures concernant l'assurance-santé doit prévoir des représentants de la profession médicale choisis par elle si l'on veut éviter des conflits inutiles et établir dans l'harmonie des organismes responsables de la distribution des services de santé."

Les obligations municipales et scolaires en 64 dans le Québec

QUEBEC. — Le volume des obligations municipales et scolaires vendues dans le Québec au cours de l'année 1964 a atteint le chiffre de $360,427,300. Il s'agit du palier le plus élevé qui ait jamais été atteint au Québec. La nouvelle a été annoncée par le ministre des affaires municipales du Québec, M. Pierre Laporte. En tout, 496 émissions, 278 municipales et 218 scolaires ont été vendues comparativement à 488 représentant 274 millions 636 mille 700 dollars en 1963. Le total des obligations vendues par les corporations municipales a été de 284 millions 661 mille 300 dollars, une augmentation de 91 millions de dollars sur l'année précédente tandis que le total des obligations vendues par les commissions scolaires a été de $75,766,000.

L'Expo acquiert deux systèmes de transport

M. Robert Shaw, sous-commissaire général de l'Expo 67, a annoncé l'approbation par le gouvernement fédéral de l'achat d'un réseau de transport minirail et d'un télé-canapé, qui seront installés sur l'emplacement de l'Expo-67.

C'est la compagnie Habegger, dont le siège est à Tun (Suisse) qui sera chargée de l'installation, à Montréal, des deux réseaux de transport. La même compagnie a installé le minirail et le télé-canapé à l'exposition de Lausanne en 1964.

Le minirail est un monorail en miniature dont les wagons sont à ciel ouvert. La voie serpentera à travers les différents secteurs de l'Expo, ce qui permettra aux visiteurs de circuler dans les secteurs des pavillons. Quant au télé-canapé, il s'agit d'une série de wagons qui roulent sur deux rails, à l'instar des wagons ordinaires, mais dans lesquels les passagers sont assis de côté. Ceux-ci montent et descendent des voitures par l'intermédiaire d'une énorme plateforme circulaire, dont la vitesse de rotation est égale à celle des voitures.

Le minirail roulera sur six milles de longueur, d'un bout à l'autre de l'île Sainte-Hélène. Il pourra transporter 15,000 personnes à l'heure.

Cependant, un autre minirail, beaucoup plus important, sera installé sur l'île Notre-Dame et relié au métro.

Le télé-canapé fera la navette entre la Ronde et le monument Paris-Montréal.

Le coût global de ces réseaux est de neuf millions de dollars, dont la compagnie Habegger paiera la moitié. Le solde, c'est-à-dire l'entretien et l'exploitation, seront défrayés par l'Expo 67.

Plus tôt, la compagnie de l'Exposition universelle de 1967 avait lancé des appels d'offres pour un réseau auxiliaire de transport en commun. On avait reçu une seule soumission, d'ailleurs inacceptable.

M. Shaw a déclaré: "Nous prévoyons que les revenus d'exploitation dépasseront de beaucoup le coût de ces réseaux de transport."

Mgr Cimichella : la liberté d'expression doit refléter la réalité d'un milieu

Assurément faut-il assurer la liberté d'expression, mais une liberté d'expression "qui reflète le plus près possible la réalité de la vie dans un milieu donné", a déclaré hier midi Mgr André-Marie Cimichella, évêque auxiliaire de Montréal, devant le cercle St-Laurent-Kiwanis.

Et qu'est-ce que "refléter le plus près possible la réalité de la vie"? L'évêque répond: c'est "regarder, étudier, approfondir une situation puis exprimer librement le résultat de sa recherche".

Mais cette "réalité de vie" comprend des "hommes de coeur" qui ne sont pas rares même s'ils n'ont pas toujours la manchette des journaux.

Dans le "milieu donné" du Québec, cette "race d'hommes de coeur" existe-t-elle? Le critère de "l'homme de coeur" choisi par Mgr Cimichella, c'est l'homme de tous les jours qui a vu le Christ lors de son ascension du calvaire. Pour les besoins de la cause, Mgr Cimichella a "interviewé" ces hommes : Simon de Cyrène, le bon Larron, le centurion, le soldat à la lance, puis, après la mort, Joseph d'Arimathie et Nicodème, etc.

Chacun de ces hommes, à sa manière, a connu le Christ. Chacun, à sa manière, a exprimé une valeur chrétienne. Chacun de ces types d'hommes se retrouve dans notre milieu, estime Mgr Cimichella, nombreux, faisant partie de notre "réalité de la vie".

Les phoques ont été épargnés cette année

La chasse aux phoques nouveau-nés et aux phoques adultes, en mars et avril, dans le golfe Saint-Laurent, n'a pas donné lieu à des désastreuses tueries du genre de celles qui avaient été signalées l'an dernier. Des inspecteurs du ministère fédéral des pêcheries en ont surveillé les diverses phases que les conditions de la glace cette année ont modifiées quelque peu.

M. Alex MacLaurin, président de la Société protectrice des animaux, à Montréal, et M. Jacques Vallée, gérant général de la même société, ont expliqué hier au Cercle des journalistes les conditions dans lesquelles s'est déroulée la chasse aux phoques.

Le président de la Société protectrice des animaux a rendu hommage au ministre des pêcheries, à Ottawa, M. Hédard Robichaud.

A la suite des représentations qui ont été faites l'an dernier, il a fait promulguer des ordonnances qui ont permis d'atténuer en grande partie les abus qui avaient cours lors de la chasse aux phoques. Le ministre a refusé d'augmenter le nombre limite des captures, 50,000 ,après qu'il eut été atteint en deux jours et demi de chasse.

La chasse printanière aux phoques, les premiers jours de mars, alors que l'on recherche particulièrement les nouveaunés au pelage blanc, rapporte $650,000 aux Madelinots. Cette industrie est donc pour eux une importante source de revenus. Elle connaît cependant un déclin, sauf en ce qui a trait à la peau blanche du jeune phoque; elle rapporte $8, plus six cents la livre de gras. Le reste de la carcasse est laissé sur la glace. En avril, la chasse au phoque adulte, à coup de fusil, est également une source de revenu.

La peau grise vaut environ $15, plus six cents la livre de gras. La chasse à la carabine de calibre 22 était peu efficace, puisque plusieurs phoques blessés ne pouvaient être rattrapés. Le règlement nouveau permet seulement l'usage de la carabine 303 ou 30-30, avec une perte de valeur de 25 p.c. de chaque peau, mais peu de phoques échappent aux chasseurs.

Les banquises ont rapidement dérivé cette année et les chasseurs sur les battures n'ont pas été favorisés. Seuls les équipages de navires ont fait bonne chasse. Elle a été d'autant plus facile que jamais on n'avait vu une telle concentration, quelque 300,000 phoques. Les bébés-phoques sont assommés et écorchés sur la banquise. La pesanteur des gourdins a été vérifiée cette année et l'examen a permis de constater que le crâne des phoques était fracturé et que l'on a pu éviter que certains soient écorchés vivants, comme c'était plutôt la règle dans le passé.

Ainsi, la chasse aux phoques dans le golfe est devenue plus efficace et moins cruelle. Il serait souhaitable qu'elle fût aussi bien organisée sur les navires de chasse canadiens qu'elle l'est à bord des navires norvégiens et russes. Ces derniers ne perdent rien de la carcasse et même les os sont transformés en engrais.

M. Vallée a donné quelques indications du cycle biologique des phoques de la famille "harpe", les seuls que l'on puisse chasser dans le golfe Saint-Laurent. Les femelles viennent mettre bas dans les mêmes parages chaque année et sont rejointes plus tard par les mâles; c'est après l'accouchement et avant la période de la mue que la chasse aux phoques adultes a lieu en avril. Les phoques remontent ensuite vers le nord.

10,000 chômeurs de moins, de la mi-février à la mi-mars

OTTAWA — Le nombre des chômeurs a baissé de 10,000 à 387,000 de la mi-février à la mi-mars. Durant cette période, la population active a augmenté; mais cette hausse a été absorbée par une augmentation de l'embauche plus considérable que d'ordinaire à ce temps-ci de l'année.

Dans leur rapport mensuel, le Bureau fédéral de la statistique et le ministère fédéral du travail signalent que le nombre des chômeurs représentait 5.6 pour cent de la population active comparativement à 5.8 pour cent en février et 6.8 pour cent en mars l'an dernier.

D'après une enquête menée auprès de 35,000 foyers durant la semaine qui s'est terminée le 20 mars dernier, le ministère du travail et le BFS en déduisent qu'environ 6,521,000 personnes avaient un emploi, soit 61,000 emplois de plus qu'à la mi-février et 235,000 de plus que durant le mois de mars 1964.

La plus grande partie de l'augmentation de l'embauche a été absorbée par 51,000 travailleurs de plus que le mois précédent et 166,000 de plus que l'an passé à pareille date.

Voici un petit aperçu de la situation de l'embauche pour l'ensemble du pays les chiffres représentent des milliers :

Effectif ouvrier 6,908

	Mars 1965	Fév. 1965	Mars 1964
Ellectif ouvrier	6,908	6,857	6,742
Ayant un emploi	6,521	6,460	6,286
San semploi	387	397	456

L'embauche a été plus considérable que l'an passé dans toutes les régions, tout particulièrement en raison de l'activité dans les travaux extérieurs, dans l'industrie du bâtiment notamment. Dans les provinces maritimes et la Colombie britannique, l'augmentation de l'embauche a été de plus de cinq pour cent.

Les Maritimes ont encore cependant le plus haut pourcentage de chômage, soit 12.5 pour cent. Le pourcentage au Québec est de 7.8 pour cent, 5.1 pour cent en Colombie britannique, 4.2 pour 100 dans les Prairies et 3.1 pour cent en Ontario.

Si l'on tient compte des variations saisonnières, le taux national du chômage en mars était de 3.9 pour cent, la même chose qu'en février. Durant la période correspondant l'an dernier, le taux du chômage dans l'ensemble du pays était de 4.7 pour cent.

Les hôpitaux privés vont répondre au gouvernement

Lors de leur congrès d'urgence spécial qui sera tenu à Montréal au Restaurant Sambo, les samedi et dimanche 24 et 25 avril prochain, les membres de l'Association des hôpitaux privés du Québec se proposent de répondre à chacune des affirmations que contient le communiqué de presse venant du ministère de la santé et paru dans les journaux de samedi le 10 courant.

Approbation de 4 projets de travaux d'hiver

OTTAWA — L'approbation de quatre importants projets de travaux d'hiver pour la province de Québec a été annoncée par le ministère du Travail, ce qui signifie que le gouvernement fédéral contribuera à une certaine partie du coût de la main d'oeuvre.

Voici quelles sont ces municipalités, les projets et leur coût ainsi que la participation fédérale entre parenthèses:

Saint-Ubald, égout central et station de pompage, $55,000 ($7,000); Dollard-des-Ormeaux, canaux, $122,200 ($15,275); Montréal, installation de signaux de circulation, $57,560 ($3,390); Saint-Bruno de Montarville, installation d'égouts, $68,000 ($7,500).

L'EAU DÉGOUTTE ?
Faites installer les
GOUTTIERES
GALVANISE • ALUMINIUM
CUIVRE
Estimation gratuite
• MONTREAL — 322-4160
• QUEBEC — 872-9244
PRIMEAU METAL INC.

QUALITY MOTEL
la Barre 500
Fins gourmets, venez apprécier notre cuisine et nos vins dans une atmosphère de détente. Salle à dîner, bar-salon motel à l'épreuve du feu. Piscine.
Prix spéciaux pour les voyageurs
2019 Boul. Taschereau, Route 9 à 1 mille du Pont Jacques Cartier

NOUVELLE ADRESSE
Noël Beauchamp
TAILLEUR
1961, 16e avenue
Pointe-aux-Trembles
Tél. 645-0701

ASSURANCE AUTOMOBILE
L. M. DESILETS
Montréal 861-5395
Québec 872-7186
St-Hilaire 467-5636

POUR UNE
cuisine JAPONAISE
DINER AU
RESTAURANT
Les 4 Saisons
DANS
LE MARTINIQUE MOTOR INN
1005 GUY — AU SUD DE DORCHESTER

Marche à l'occasion de la fête de Pâques
VIGILE en FAVEUR de la PAIX
Vendredi le 16 avril toute la journée au Carré Phillips
MARCHE en FAVEUR de la PAIX
Samedi le 17 avril à 1h.30 p.m. au Parc Lafontaine
coin Amherst et Sherbrooke
VOTRE PARTICIPATION EXPRIMERA VOTRE VOLONTÉ DE MAINTENIR LA PAIX
COMITÉ POUR LA PAIX DANS LE MONDE

EDITORIAL

Tout de même, M. le Député...

Vous êtes député fédéral. Vous savez (qui donc pourrait encore l'ignorer ?) qu'il existe au Canada une commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Comme vous n'avez pas fouillé la question, vous vous faites une idée assez vague de cet organisme et du travail qu'il accomplit. En gros, vous connaissez les objectifs : analyser les rapports entre Canadiens de langue anglaise et Canadiens français, formuler des recommandations à ce sujet. Mais si les électeurs de votre comté vous demandaient à brûle-pourpoint de leur expliquer cette initiative fédérale, vous seriez bien embarrassé...

●

Puis, un beau jour, des recherchistes de la commission se présentent à votre bureau et vous prient de collaborer à leur travail en répondant à quelques questions. Du coup, vous voilà rehaussé dans votre propre estime. (On néglige tellement, de nos jours, le député modèle courant, celui qui fait nombre et qui n'est même pas ministrable !) Voici enfin l'occasion de vous faire valoir, de vous prononcer sur les "grands problèmes" du pays.

Vous vous mettez donc à l'oeuvre et l'on vous demande d'exprimer votre accord ou votre désaccord touchant certaines affirmations. Bon. Ça va toujours. Sans doute s'agit-il de propositions très générales, relatives à la dualité culturelle ? Mais... pas du tout ! Dès la première ligne, vous vous butez à la phrase suivante : "La plupart du temps, lisez-vous, la politique ministérielle est définitivement arrêtée avant même que le simple député n'ait eu la moindre occasion d'exercer une influence quelconque sur son orientation".

Diable ! pensez-vous, on s'est trompé de questionnaire. Qu'est-ce que cela vient faire dans le biculturalisme ? Et vous passez au deuxième paragraphe : "Le député peut presque toujours prédire avant même de les consulter l'attitude que prendront ses électeurs sur un problème donné". Quoi ? La moutarde commence de vous monter au nez. Elle y monte même tout à fait lorsque, à la sixième question, vous relevez la proposition suivante : "La politique est une sale affaire".

Alors, vous devenez furieux. Vous croyez qu'on se moque de vous. Pis encore : vous flairez quelque complot. La politique fédérale, ces années-ci, fourmille de pièges, de manoeuvres. Et puis, va pour les commissions d'enquête. Mais sous couvert de bilinguisme et de biculturalisme, si l'on vient maintenant flairer les pensées secrètes du député silencieux, où allons-nous, grands dieux !

C'en est fait, l'incident est amorcé.

Le député de Machintruc frappe en même temps que vous à la porte du premier ministre. Quand on vous y fait entrer, vous trouvez là l'honorable représentant de Whatnot-Trincket, un comté de l'Ouest. Et votre triple indignation s'exprime en termes violents. Bientôt, M. Pearson répondra devant la Chambre que ces questions sont en effet sans rapport avec le mandat de la commission. Il laissera entendre, sans le dire clairement, que les commissaires ont commis une gaffe et il suggérera à la commission, sans toutefois le lui ordonner clairement, de mettre fin à cette partie de son enquête.

●

Savez-vous, M. le Député, ce que votre aventure me rappelle ? La réponse d'une fillette de ma connaissance à l'interne de l'hôpital où elle se préparait à l'ablation de ses amygdales. Pour compléter le dossier médical, le jeune médecin s'était enquis si l'enfant était nubile. Mais celle-ci répliqua avec indignation : "C'est à la gorge, docteur, que j'ai mal !"

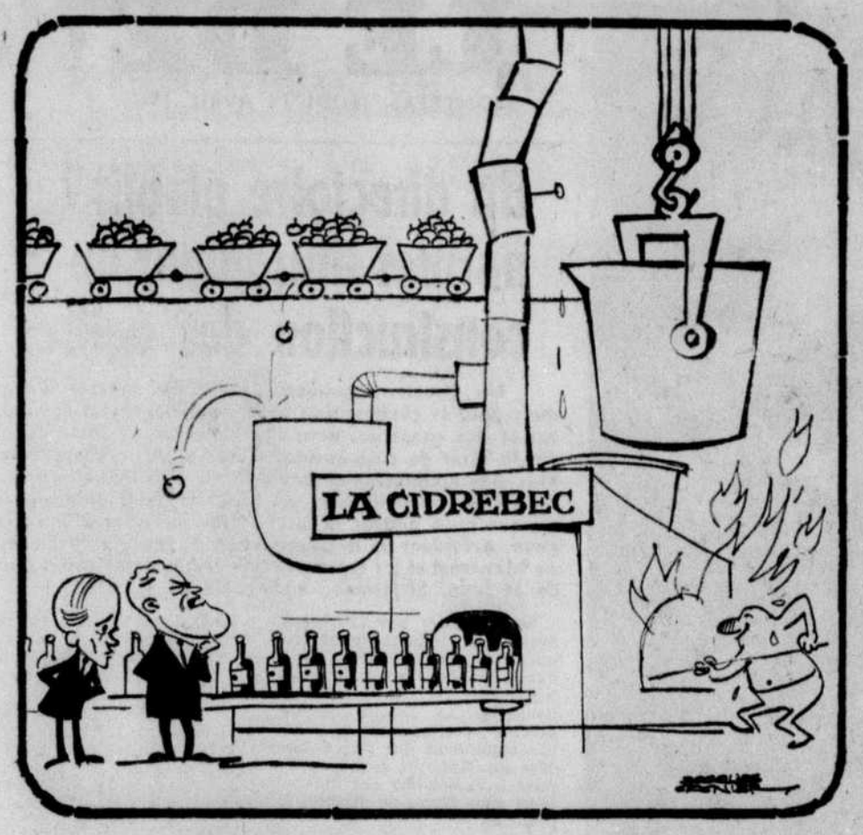
Elle non plus ne voyait pas le rapport. Mais vous, M. le Député, vous ne connaissez donc rien aux enquêtes ? A votre âge, vous n'avez encore jamais passé le moindre test ? Vous ne savez pas que les spécialistes ont une façon à eux d'établir les rapports que le profane saisit mal, de les établir tout exprès de façon telle que l'interrogé ne les aperçoive pas du premier coup ? Vraiment, vous me décevez. Avant de vous indigner, la prochaine fois, consultez donc votre fils; s'il lui est arrivé de visiter un orienteur, il vous expliquera tout de suite que les réponses aux questions les plus farfelues en apparence sont souvent les plus révélatrices.

Et surtout, si vous ne voulez pas vous couvrir de ridicule, n'allez pas vous indigner, avec ce bon M. Herridge, de la réponse des présidents conjoints, MM. Laurendeau et Dunton ont tranquillement annoncé qu'ils poursuivraient leur travail; c'est ce qu'ils avaient à faire. Eux se sont souvenus que la Société de l'Expo, énervée par les commentaires de certains députés sur le symbole qu'elle s'était choisi, s'est d'abord abaissée jusqu'à le renier... pour le reprendre ensuite à l'exhortation des artistes du pays tout entier. Or les députés ne sont pas plus compétents, que je sache, en recherche scientifique qu'ils ne le sont en art.

A l'avenir, taisez-vous donc quand la question vous dépasse. Et si vous avez peur vraiment que votre exemple ne soit trop unanimement suivi, si vous craignez un silence général de la Chambre qui risquerait de devenir ennuyeux, rappelez-vous que vous aurez toujours M. Mandziuk.

Pour parler à contre-temps, pour raconter des bêtises, vous ne pourrez jamais rivaliser avec lui.

Gérard PELLETIER



Quelqu'un a encore confondu les plans

LES HOMMES DE L'AN 2000 : SIX MILLIARDS D'INSECTES ?

— II —

Surpopulation et collectivisme

par Alfred FABRE-LUCE

Le considérable accroissement de la population des Etats-Unis depuis la seconde guerre mondiale s'est pratiquement localisé dans les grandes villes, qui tendent elles-mêmes à s'agglomérer et à se fondre. Jean GOTTMANN, dans une intéressante étude, a appelé *Mégalopolis* l'ensemble urbain presque ininterrompu qui s'étend de Boston à Washington, groupant 37 millions d'habitants. En Californie, de San Diego à Santa Barbara, une Megalopolis de l'Ouest va bientôt lui répondre.

Ces formidables agglomérations, si attirantes à tant d'égards, ont aussi quelque chose d'infernal. Les moteurs y répandent des fumées délétères. Au moment même où le bain de soleil devenait à la mode chez leurs habitants, un brouillard industriel les en a séparés, que parfois des gratte-ciels percent comme des cris vers l'oxygène et la lumière. Chaque jour, les usines semblent mises en marche juste à temps pour intercepter les rayons ultraviolets. Les plantes étouffent, les hommes et les maisons doivent se défendre sans cesse contre la maculation par le blanchissage et par le ravalement. Autour de ces monstres urbains, les accidents d'autos font des ravages comparables à ceux des guerres. (J'ai lu cette statistique : de janvier 1940 à juin 1941, en Grande-Bretagne, 41,000 tués de la route; aux Etats-Unis, 51,000).

Pour loger leurs familles croissantes ,les citadins se répandent dans les faubourgs, espérant y trouver le grand air et une vie bon marché. Mais ce mouvement provoque bientôt l'urbanisation de la campagne environnante. La plupart du *dur* (constructions, routes, parking, etc.) s'accroit toujours davantage aux dépens du terreau qu'on était venu chercher. C'est que l'homme de la ville apporte avec lui l'encombrement dont il voudrait se débarrasser. Il n'arrive pas seulement avec ses enfants, mais avec ses autos, qui elles aussi réclament leurs dortoirs.

A mesure que les autos se multiplient, les services qu'elles procurent diminuent. A certaines heures, elles traversent les grandes villes moins vite que ne le faisait le cheval en 1900. Même au dehors elles sont rejointes, ralenties, domestiquées par l'énorme circulation des week-ends. Des processions se forment, qui font ensemble, de temps à autre, un saut de puce. Les roues tournent sur des bandes blanches ou jaunes, comme si elles étaient prises par des rails. L'automobiliste qui avait voulu foncer dans la nature revient encadré, pareil au taureau que des boeufs ramènent au toril à la fin des courses portugaises.

Les fuyards ont-ils au moins trouvé le bonheur dans leur "suburbia"? Non. Jane Jacobs a décrit de façon saisissante la neurasthénie qui s'empare d'eux dans ces fausses campagnes où les "espaces verts" ne sont faits que de gazons rares et pauvres. La sociabilité variée, nourrissante, la chaude conscience d'exister ensemble que les Anglo-Saxons appellent *thogetherness*, a disparu. On évoque avec nostalgie les villes resserrées d'autrefois, où les maisons parlaient de plusieurs époques, où les enfants étaient en sécurité dans les rues parce qu'ils restaient sous l'oeil des voisins.

Tandis que les cités s'affadissent ainsi par leur extension, les villages meurent de leur ratatinement. Beaucoup d'entre eux ne sont plus qu'une rangée de maisons le long de la grande route. Nul ne peut y habiter s'il ne dispose d'une auto. Georges Kennan termine la description qu'il donne de l'un d'eux par ce constat de faillite : "Nous avons laissé sans y penser le moteur à combustion interne bouleverser notre vie".

A la limite de l'éclatement

Les grandes villes d'Europe connaissent, elles aussi, les difficultés de la circulation, l'augmentation des infarctus, la multiplication des névroses, le règne des blousons noirs, et elles attireront demain le chantage atomique. Toutes approchent d'une limite d'éclatement. On cherchera à l'écarter en diversifiant les horaires de travail (au risque de troubler des unions et des amitiés), en interdisant l'habitat et le transport individuels, en expulsant les cimetières, en limitant les stades, en refoulant les nouveaux venus, en peuplant les villes satellites, sorties tout armées des cerveaux des planificateurs, qui auront à peine le temps de s'humaniser avant d'être débordées à leur tour.

Paris absorbe toute l'augmentation de la population française. Pour le désembouteiller, on a proposé d'expulser le gouvernement et le parlement, de séparer les journaux de leurs imprimeries, d'envoyer les grandes écoles en province. La capitale perdrait ainsi ce qui lui donne son animation intellectuelle, son rayonnement, son *tempo*. On lui demande en somme : "Que préférez-vous? L'encombrement ou la dispersion? Etouffer ou perdre votre âme?" Pour éviter le choix, on s'accumule aux portes de la ville. Dans leurs maisons aux murs perméables, les habitants des grands ensembles vivent malgré eux la vie de leurs voisins, sans plus connaître ni sociabilité amicale, ni véritable solitude.

On a constaté récemment dans certaines grandes villes d'Europe et d'Amérique un arrêt de l'abaissement de la mortalité. On l'a expliqué par la pollution de l'air, la multiplication des accidents circulatoires ou nerveux dus aux tensions de la vie urbaine. Il est trop tôt pour en juger. Une surmortalité n'apporterait d'ailleurs pas de remèdes à la congestion des grandes villes, car l'immigration leur fournit constamment beaucoup plus d'habitants que ne peuvent en éliminer leurs poisons. Même si demain l'on y meurt davantage, cet afflux n'en sera pas ralenti. Il rappellera peut-être bientôt une ruée de phalènes venant se brûler à la lumière d'un flambeau.

Compte tenu de l'exode rural, la France devra créer avant 1975 trois millions d'emplois. Ce ne sera pas possible sans un resserrement de la planification et une accentuation de la mobilité sociale. Autour de nous, des pays auxquels nous sommes alliés ou associés sont plus sérieusement menacés. La Grande-Bretagne ne peut plus continuer à nourrir à bon marché sa population croissante, comme elle l'a fait jusqu'ici. Dans un temps mesurable, la Hollande va connaître le manque d'espace.

Les effets d'un rapide accroissement de population sont comparables à ceux d'un brusque flux de réfugiés provoqué par une invasion ou une calamité naturelle. Impossible d'assurer la survivance de tous en respectant la liberté de chacun. La famille recule et l'individu apparaît comme une sorte de malade qu'il faut socialiser pour le guérir. Dans une société en voie d'organisation, la surpopulation fait surgir presque automatiquement le collectivisme. Voilà qui explique peut-être le retour au natalisme de MAO en 1957. La Chine communiste se contraint à appliquer sa doctrine en s'envahissant elle-même ? Une armée de bébés est l'instrument de sa révolution. Un enfant qui naît, c'est un être unique, une combinaison jamais encore essayée : voilà l'inconnu qui attire les parents. Or ces différences, en se multipliant, mènent paradoxalement à l'uniformité.

(à suivre)

Droits réservés A.P.P. et Alfred Fabre-Luce).

Prochain et dernier article : "Les chenilles processionnaires".

BLOCS NOTES

L'avenir de l'O.E.A. et la place des Etats-Unis

La conférence ministérielle de l'Organisation des Etats américains (OEA) à Rio-de-Janeiro, le mois prochain, marquera-t-elle le point de départ d'une profonde réforme de l'institution ou sera-t-elle, au contraire, l'occasion d'une crise grave? Peut-être les deux à la fois. Il parait certain, en tout cas, que des propositions ambitieuses y seront présentées et que les discussions y seront passionnées.

On savait déjà que le gouvernement américain avait l'intention de proposer un certain nombre d'aménagements de la charte de l'OEA ainsi que la révision de quelques éléments de la charte de Punta del Este d'où est sortie l'Alliance pour le progrès. Voici que, coup sur coup, le gouvernement brésilien et un groupe d'experts travaillant pour le compte du gouvernement chilien viennent de soumettre aux pays membres de l'Organisation, des projets visant à l'intégration économique et aboutissant à terme à la création d'un marché commun latino-américain.

Ces projets déjà lourds de conséquences économiques ne sont pas moins importants dans l'ordre politique notamment par la transformation de l'OEA que leur réalisation éventuelle supposerait et par la remise en question de la place même des Etats-Unis dans l'OEA à quoi ils aboutiraient tôt ou tard.

C'est, pour l'heure, le projet présenté avec la caution du gouvernement chilien qui retient le plus l'attention en raison notamment de la qualité des experts qui l'ont préparé, du dynamisme du nouveau président du Chili et des circonstances dans lesquelles le projet, le "plan", a été communiqué aux gouvernements membres de l'Organisation. Que le gouvernement de Cuba en ait également été saisi n'est pas sans inquiéter certains milieux dirigeants américains, à un moment où Washington vient de réaffirmer son opposition à tout relâchement des restrictions imposées dans les relations avec Cuba.

L'OEA, efficace mais insuffisante

De toutes les organisations régionales ou continentales existant à travers le monde, l'OEA a été incontestablement l'une des plus efficaces, largement à cause de la participation et des contributions massives des USA. Mais d'autre part, il en résultait une sorte de tutelle de Washington sur l'Organisation, tutelle que les pays latino-américains ont de plus en plus de mal à supporter et cela même parmi les gouvernements les moins suspects d'antiaméricanisme. Depuis quelques années et notamment au cours de la présidence Kennedy, les Etats-Unis l'ont compris et ont fait de loyaux efforts pour que leur énorme présence ne paraisse plus transformer l'OEA en une sorte d'instrument de la politique étrangère américaine. Cela suffira-t-il ?

Brillante équipe, plan ambitieux

Mais il y a un autre problème, plus pressant encore. Si l'OEA a été efficace de façon générale pour apaiser les crises, régler les conflits entre Etats américains, pour assurer la protection militaire du continent, pour faciliter sur certains plans la coopération technique, elle n'a guère fait avancer la solution des graves questions économiques et sociales, les plus importantes de l'Amérique latine. C'est à ce souci que répond le plan préparé par quatre experts à la demande du président Frei : Felipe Herrera, président de la Banque interaméricaine de développement, Antonio Mayobré, secrétaire général de la commission économique pour l'Amérique latine, Raul Prebisch, secrétaire général de la conférence de l'ONU sur le commerce et le développement, Carlos de Santamaria, président du comité interaméricain de l'Alliance pour le progrès. On ne pouvait réunir dans une équipe spécialistes plus brillants ni plus représentatifs.

Partant des institutions existantes, l'Association latino-américaine de libre échange et le Marché commun centro-américain, les experts recommandent une série de mesures destinées à la création progressive d'un véritable marché commun latino-américain et à l'intégration économique des pays d'Amérique latine.

Pour le groupe d'experts, il s'agit là à long terme de deux impératifs si les pays d'Amérique latine entendent occuper une place de premier plan dans le commerce international, assurer de façon harmonieuse leur développement industriel et amorcer le processus de relèvement régulier et constant du niveau de vie. Entreprise gigantesque assurément mais la signature des quatre experts précités porte à croire qu'elle est réalisable. Or, une question se pose aussitôt : les Etats-Unis peuvent-ils participer à un tel marché commun de l'Amérique latine ? Il ne le semble pas, tant la structure et le degré de développement des économies américaine et latino-américaine sont différents. Si ce marché commun se constitue sous l'égide de l'OEA, quel y sera le statut des USA; s'il se donne ses propres organes, distincts de ceux de l'OEA, celle-ci risquerait au bout de quelques années d'être reléguée au second plan, le Marché commun ayant forcément à la longue des incidences politiques considérables, comme on le voit en Europe aujourd'hui.

Incident révélateur

D'ailleurs, si l'OEA doit subsister pour l'essentiel dans sa forme présente, elle subira de profonds changements : on voit mal les Etats-Unis continuer à y occuper la place dominante qu'ils ont tenue jusqu'à présent et y exercer la même influence. Un incident révélateur s'est produit lors de la communication aux gouvernements intéressés du document des quatre experts : d'abord, cette communication a été faite à Mexico, seule capitale où il existe encore une représentation diplomatique de Cuba ; ensuite, elle a été faite à l'occasion d'un déjeuner auxquels étaient conviés tous les ambassadeurs des pays de l'OEA, y compris Cuba, mais non celui des Etats-Unis, qui en a reçu communication d'une autre façon. Il ne faut pas en tirer de conclusions excessives et prématurées mais l'affaire paraît symbolique.

En tout cas, que ce soit lors de la conférence de Rio ou plus tard, il semble certain que les pays d'Amérique latine vont être amenés à rechercher l'intégration économique et à prendre — en toute amitié — certaines distances vis-à-vis les Etats-Unis.

J. - M. L.

La langue française au Canada

Il y a je ne sais quoi de familier dans les propos que tint M. Adamkiewicz dans sa lettre qui a paru le 5 courant.

Peut-être est-ce le fait d'envelopper la thèse que nous ne sommes qu'une autre minorité non-assimilée, et, par conséquent, assimilables aux "groupes ethniques", comme se désignent les Canadiens qui ne sont ni d'ascendance française, ni d'ascendance britannique.

Tous les **hommes** sont égaux devant la loi. D'où il ne découle nullement que toutes les **cultures** doivent l'être. Le fond de la question est d'établir si le français est une langue canadienne, ou tout simplement une langue parlée par quelques Canadiens.

J'offre l'apologue suivant pour l'instruction des groupes ethniques. Que ceux qui veulent entendre, entendent.

Il était une fois un Canadien français qui émigra en Pologne (disons). Il y apporta sa Grammaire Larousse, et, une fois rendu, il s'abonna au Devoir. Le 24 juin, il célébra la Saint-Jean-Baptiste, avec d'autres Canadiens établis là-bas. Un jour il s'avisa de réclamer la création d'écoles publiques de langue française, s'autorisant de l'existence d'écoles de langue polonaise. Il ne serait pas démocratique, de dire notre Canadien, d'accorder à une langue des privilèges dont les autres ne jouissent pas.

Il se ferait dire, plus ou moins poliment, que la seule façon de maintenir sa culture intégralement, c'est de rester dans son pays d'origine. Mais, qu'à cette exception près, il est traité exactement comme les autochtones.

Evidemment, si le français n'est pas une langue canadienne, mon petit apologue ne s'applique pas à la situation actuelle.

Les Anglais ont de tout temps soutenu que nous étions une minorité "comme les autres"; ils ont garde de démordre. Et les groupes ethniques se faisaient leur écho. Mais il semble que les Anglais commencent à désespérer de nous convaincre que nous différons des Ukrainiens seulement dans la date de nos fêtes nationales. Heureusement que les groupes ethniques viennent assurer la relève. Car nous avons besoin d'un taon pour nous aiguillonner.

Jean Turgeon

lettres au DEVOIR

La liberté des uns fait le malheur des autres

Liberté, liberté, que de fautes on commet en ton nom! Radio-Canada nous aura permis, grâce au programme toujours aussi fascinant qu'est "Aujourd'hui", de réaliser une fois de plus jusqu'où l'intransigeance et l'aveuglement peuvent conduire. Autant M. Jean-Louis Roux est estimable comme comédien, autant peut-il être sujet à caution lorsqu'il s'affiche en défenseur de la liberté, de "sa" liberté, puisqu'il refuse à ceux dont la bure lui fait horreur de revendiquer les mêmes droits.

Bravo à M. François-Albert Angers pour avoir, d'une part, réussi à placer un mot et, d'autre part, rivé son clou à ce matamore qui accuse le frère Lahaie de manquer de jugement. M. Angers a eu la réplique qu'il fallait en laissant poliment entendre à son interlocuteur que cette accusation pouvait faire boomerang, puisque quantité de gens pensaient exactement le contraire de ce que M. Roux affirmait.

Je n'en veux donner pour exemple que le témoignage du **principal d'une école secondaire de Montréal — non la moindre — qui a mené une rapide enquête auprès de ses 45 professeurs, laïcs par surcroît, à la suite de ce désormais fameux incident de l'école de la Mennais. Tous ont été dégoûtés, non pas du système d'émulation utilisé par le jeune frère, mais de la façon dont l'événement a été rapporté, commenté et réglé. N'est-ce pas que cela fait beaucoup de personnes à manquer de jugement?**

Si la méthode employée par le frère Lahaie est tellement condamnable, qu'attend-on pour clouer St-Ignace de Loyola au pilori avec sa prédication sur les deux étendards?

Un bon point pour M. Roux: il a admis s'être emporté. Puisse-t-il se rappeler toujours que la passion est mauvaise conseillère et qu'elle peut détraquer la machine à penser. C.Q.F.D.

Georges-Henri Gingras

Les statues dans nos églises

M. le Rédacteur,

Plusieurs personnes se plaignent que leur église a été vidée de toutes les statues. Ces plaintes sont justifiées, car il s'agit d'une extravagance qu'il faut corriger, en réagissant avec le calme et le respect convenables.

En effet, le IIe Concile du Vatican, qui a retenu la doctrine traditionnelle de l'Eglise, a déterminé ce qui suit, dans sa Constitution sur la liturgie: "On maintiendra **fermement** la pratique de proposer **dans les églises** des images sacrées à la vénération des fidèles; mais elles seront exposées en nombre restreint et dans une juste disposition, pour ne pas éveiller l'étonnement du peuple chrétien et ne pas favoriser une dévotion mal réglée" (n. 125).

Sans doute, il est nécessaire de réprimer les abus, de quelque nature qu'ils soient, qui peuvent se glisser dans les meilleures pratiques de dévotion; et c'est ce qu'a fait le IIe Concile du Vatican. En effet, dans certaines églises, il y a, ou du moins il y avait, beaucoup trop de statues, et il fallait revenir à plus de modération en ce domaine. Toutefois, la répression des abus dans l'usage des statues ne doit pas conduire à leur réprobation ou à leur disparition complète.

Le texte de la Constitution conciliaire est par lui-même très clair, mais il ne fait que traduire la doctrine que l'on découvre dans toutes les interventions formelles de l'Eglise à ce sujet, au cours des siècles. En effet, se sont prononcés en ce sens le Concile de Nicée en 787, le IVe Concile de Constantinople en 869, la XXVe session du Concile de Trente en 1563, etc.

Cette doctrine de l'Eglise ne présente donc aucune équivoque, et il est certain que ceux qui ont agi avec une bonne intention en faisant disparaître toutes les statues de certaines églises, en remettront en place quelques-unes, selon le juste milieu exigé par le IIe Concile du Vatican.

Ovila Melançon, c.s.c.
Ste-Adèle-en-Haut, Qué.

Les provinces et les banques

L'honorable Eric Kierans
Ministre du Revenu
Hôtel du Gouvernement
Québec, Qué.

Cher monsieur Kierans,

Je viens de prendre connaissance des déclarations que vous venez de faire au Club Rotary de Montréal. Quoique je ne sois pas d'accord avec vous sur plusieurs points, je dois vous dire que j'admire votre loyauté envers votre chef, monsieur Lesage.

D'autant plus que, selon les journaux, le premier ministre du Québec semble venir de découvrir le mécanisme bancaire au Canada. On dirait que quelqu'un lui a dit que, après tout, c'était vrai que la loi des Banques permettait à celles-ci de créer du crédit et qu'elles pouvaient en émettre pour environ 12½ fois la valeur de leurs réserves liquides.

Comme l'honorable W.A.C. Bennett, premier ministre de la Colombie Britannique, province créditiste qui a récemment prêté $100,000,000 à la province de Québec, monsieur Lesage s'est rendu compte que le grand argentier du gouvernement fédéral voulait utiliser un pouvoir dictatorial pour empêcher les provinces de devenir, enfin, maîtresses de leur propre destin économique en prenant des actions dans les banques.

J'espère que vous continuerez toujours à posséder une grande influence sur l'honorable Walter Gordon et que vous réussirez à le convaincre d'acquiescer aux demandes de monsieur Lesage. Comme vous l'avez déjà laissé entendre, il n'y a aucune objection à faire bénéficier les corps gouvernementaux de l'émission de nouveaux crédits dans le but d'assurer une progression économique constante.

Quant à moi, je puis vous assurer de l'entier concours de mes collègues puisque la formule que tentent d'appliquer messieurs Bennett et Lesage est exactement celle que mon parti préconise depuis plus de trente ans.

Avec l'assurance de mes sentiments distingués.

Dr Guy Marcoux, député,
QUEBEC-MONTMORENCY

Les "gros" édifices des communautés religieuses

M. le Rédacteur,

Il est une question qui *intéresse* vivement bien des gens : c'est celle des "gros" édifices que possèdent les communautés religieuses. Plusieurs les considèrent comme un luxe et une surabondance de richesses. Cependant ceux qui connaissent bien la situation évitent ces jugements injustes et dénués de fondement.

La plupart des "gros" édifices appartenant à des communautés religieuses sont destinés à des oeuvres d'éducation, à des services hospitaliers, etc. Ainsi, la plus grande partie de ces édifices est occupée par des élèves, des malades, des vieillards. Quant aux membres des communautés religieuses, ils occupent habituellement les parties des édifices qui sont les plus vieilles et les moins pourvues de commodités.

Par exemple, on ignore généralement qu'il y a encore beaucoup de Religieuses qui n'ont pas de chambre personnelle, et qui doivent coucher dans de grands dortoirs, comme des petites filles de couvent. Et il n'y a pas longtemps que l'on a commencé à aménager des chambrettes individuelles. Qu'on songe, par exemple, à des Religieuses infirmières qui passent plusieurs heures épuisantes par jour auprès des malades, ou à des éducatrices qui font de même auprès des enfants, et qui n'ont que de grandes salles communes en partage, le soir, la nuit, les jours de congés : jamais un endroit retiré où elles peuvent prendre un peu de détente.

On semble s'imaginer parfois, plus ou moins consciemment, que les religieuses ne peuvent pas être fatiguées, malades ou épuisées. Etant aumônier de religieuses depuis de très nombreuses années, combien de fois j'ai rencontré par exemple, des soeurs infirmières ou affectées à d'autres tâches, prendre leurs premières vacances réelles, après vingt ou trente ans de vie religieuse, et cela parce que leur santé est démolie et qu'elles ne peuvent plus "tenir le coup"...

On peut considérer aussi le cas des Maisons-Mères, qui sont aussi de "gros" édifices. Mais il faut savoir que dans ces maisons vivent ensemble, et souvent à l'étroit, des centaines de religieuses : ce qui exige nécessairement de l'espace. Il y a notamment dans ces maisons des centaines de religieuses malades, qui se sont ruinées à la tâche, et aussi les anciennes : et toutes méritent bien qu'on en prenne soin avec charité.

Quand donc on comprend le but et l'utilité des "gros" édifices que possèdent les communautés religieuses, on n'a plus d'idées malveillantes à l'égard de ces dernières; et l'on reconnaît qu'elles font leur *possible* pour être au service de tous... et finalement de Dieu !..

Ovila Melançon, c.s.c.
Ste-Adèle-en-Haut, Qué.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN, Directeur — André LAURENDEAU, Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint : Paul SAURIOL
Directeur de l'information : Michel ROY
Trésorier : Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS : édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieue: $20. Ailleurs au Canada: $16 A l'étranger : $30. Edition du samedi : $5. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 1e classe de la présente publication.

TELEPHONE : 844-3361

LA PERSONNALITE INTERNATIONALE DU QUEBEC

— II —

Il nous faut une plus large autonomie et le droit de négocier avec l'étranger

par Paul GERIN-LAJOIE,
vice-président du conseil des ministres
et ministre de l'éducation du Québec (1)

Il ne faut cependant pas croire que toute évolution soit impossible d'ici à ce que la nature des changements constitutionnels nécessaires ait été précisée. Il faut bien noter que la Constitution dont le Canada a été doté en 1867 et qui a subi depuis lors maintes épreuves devant les tribunaux reconnait aux provinces canadiennes le statut d'Etats pleinement et absolument souverains dans des domaines déterminés.

A l'appui de ma thèse, je citerai l'extrait suivant d'un jugement du Conseil privé, porté en 1883 :

"Celles-ci (les provinces) ne sont d'aucune façon les délégués du Parlement impérial, ni n'agissent en vertu d'aucun mandat reçu de ce dernier. En décrétant que l'Ontario avait droit à une législature et qu'il appartenait à son Assemblée législative d'adopter des lois pour la province et pour des fins provinciales relativement aux sujets mentionnés à l'article 92, l'Acte de l'Amérique britannique du Nord lui conféra, non pas des pouvoirs qu'elle était censée exercer par délégation ou en sa qualité d'agent du parlement impérial, mais une autorité aussi complète et aussi vaste, dans les bornes prescrites par l'article 92, que le parlement impérial, dans la plénitude de ses attributions, possédait et pouvait conférer. Dans les limites des sujets précités, la législature locale exerce un pouvoir souverain, et possède la même autorité que le parlement impérial ou le Parlement du Dominion aurait, dans les circonstances analogues..." (i)

C'est dire que l'activité débordante que manifeste l'Etat du Québec depuis cinq ans dans des domaines qu'il n'avait pas jusqu'alors abordés ne doit apparaître en aucune façon comme révolutionnaire sur le plan constitutionnel.

DANS L'ORDRE CONSTITUTIONNEL

En fait, le Québec ne fait qu'utiliser des pouvoirs qu'il détient. J'irai jusqu'à dire que le Québec commence seulement à utiliser pleinement les pouvoirs qu'il détient. Ce n'est pas parce qu'il a négligé dans le passé d'utiliser ces pouvoirs, qu'ils ont cessé d'exister. Dans tous les domaines qui sont complètement ou partiellement de sa compétence, le Québec entend désormais jouer un rôle direct, conforme à sa personnalité et à la mesure de ses droits.

L'action gouvernementale actuelle déroge peut-être à l'habitude, mais elle ne déroge pas à l'ordre constitutionnel. Elle représente plutôt l'émergence d'un état d'esprit nouveau — je devrais dire l'expression nouvelle d'un état d'esprit et d'un désir de liberté qui n'ont pas cesse d'exister, à l'état latent, depuis 200 ans.

J'ai mentionné, précédemment, la surprise qu'a causée la signature, par la France et le Québec, d'une entente sur l'éducation. Cette entente est tout à fait conforme à l'ordre constitutionnel établi. Face au droit international, en effet, le gouvernement fédéral canadien se trouve dans une position unique. S'il possède le droit incontestable de traiter avec les puissances étrangères, la mise en oeuvre des accords qu'il pourrait conclure sur des matières de juridiction provinciale échappe à sa compétence législative. Ainsi en a décidé, il y a près de trente ans, un jugement du comité judiciaire du Conseil privé, jugement qui n'a jamais été infirmé.

ILLOGISME A CORRIGER

Au moment où le gouvernement du Québec prend conscience de sa responsabilité dans la réalisation du destin particulier de la société québécoise, il n'a nulle envie d'abandonner au gouvernement fédéral le pouvoir d'appliquer les conventions dont les objets sont de compétence provinciale. De plus, il se rend bien compte que la situation constitutionnelle actuelle comporte quelque chose d'absurde.

Pourquoi l'Etat qui met un accord à exécution serait-il incapable de le négocier et de le signer lui-même ? Une entente n'est-elle pas conclue dans le but essentiel d'être appliquée, et n'est-ce pas à ceux qui la doivent mettre en oeuvre qu'il revient d'abord d'en préciser les termes ?

En ce qui concerne les compétences internationales, la constitution canadienne est muette. Si l'on excepte l'article 132, devenu caduc depuis le statut de Westminster, de 1931, il n'est dit nulle part que les relations internationales ressortissent uniquement à l'Etat fédéral. Ce n'est donc pas en vertu du droit écrit, mais plutôt de pratiques répétées depuis 40 ans, que le gouvernement central a assumé l'exclusivité des rapports avec les pays étrangers.

Il fut un temps où l'exercice exclusif par Ottawa des compétences internationales n'était guère préjudiciable aux intérêts des Etats fédérés, puisque le domaine des relations internationales était assez bien délimité.

TUTELLE D'OTTAWA INADMISSIBLE

Mais de nos jours, il n'en est plus ainsi. Les rapports interétatiques concernent tous les aspects de la vie sociale. C'est pourquoi, dans une fédération comme le Canada, il est maintenant nécessaire que les collectivités membres, qui le désirent, participent activement et personnellement à l'élaboration des conventions internationales qui les intéressent directement.

Il n'y a, je le répète aucune raison que le droit d'appliquer une convention internationale soit dissocié du droit de conclure cette convention. Il s'agit des deux étapes essentielles d'une opération unique. Il n'est plus admissible, non plus que l'Etat fédéral puisse exercer une sorte de surveillance et de contrôle d'opportunité sur les relations internationales du Québec.

A côté du plein exercice d'un **jus tractatum** limité que réclame le Québec, il y a également le droit de participer à l'activité de certaines organisations internationales de caractère non politique. Un grand nombre d'organisations interétatiques n'ont été fondées que pour permettre la solution, au moyen de l'entraide internationale, de problèmes jugés jusqu'ici de nature purement locale.

De plus, la multiplication des échanges de toutes sortes entre les pays a rendu nécessaire l'intervention directe ou indirecte de l'Etat moderne afin de faire de ces échanges l'un des éléments essentiels du progrès, de la compréhension et de la paix entre les peuples. Dans plusieurs domaines, qui ont maintenant acquis une importance internationale, le Québec veut jouer un rôle direct, conforme à son vrai visage.

REVISION COMPLETE DE LA CONSTITUTION

Comme celui de toutes les sociétés contemporaines, ce visage du Québec se transforme à un rythme accéléré. Non seulement est-il impensable, mais il est impossible d'arrêter ou de retarder cette transformation. Ce sont donc les institutions qui devront évoluer pour correspondre au visage nouveau de notre société.

Certains réaménagements de nos institutions sont possibles, certes, à l'intérieur des cadres constitutionnels actuels, qui nous ont convenablement servis dans la mesure où nous avons su les utiliser convenablement. En revanche, d'autres nécessiteront des changements importants pour ne pas dire une révision générale de la Constitution elle-même.

On parle actuellement du rapatriement de cette Constitution. Il est évident que ce rapatriement ne saurait en aucune façon être un point d'arrivée, un aboutissement recherché pour lui-même.

Ce rapatriement, dans la perspective d'une politique à long terme, constitue un point de départ, la première étape d'un processus de modernisation dont le besoin se fait de plus en plus sentir — d'une modernisation qui devra s'opérer au Canada, par des instruments entièrements canadiens.

Le Comité parlementaire québécois de la Constitution a été saisi, depuis sa création, de la nécessité de reviser la Constitution dans des domaines comme celui du statut du lieutenant-gouverneur et de la Cour suprême en matière de droit civil et de droit constitutionnel, comme le domaine des droits linguistiques, celui des banques et des affaires économiques, de la radio et de la télévision, de la compétence internationale et de combien d'autres matières. La liste des domaines où des transformations s'imposent est loin d'être arrêtée. Au surplus, ce n'est pas seulement dans le partage des compétences qu'une revision s'impose, c'est tout autant dans l'esprit et dans la structure de nos institutions.

D'autre part, pendant que se poursuit le travail de recherche des formes constitutionnelles rénovées, le peuple du Québec et son gouvernement, je le réaffirme, sont bien déterminés à utiliser au maximum et sans arrêt les rouages constitutionnels existants pour assurer le développement du Québec selon les objectifs culturels et sociaux qu'il s'est fixés.

Je vous ai entretenus, messieurs, de ces problèmes, non pas, vous le devinez, pour vous inviter à participer à leur règlement. Je vous en ai parlé pour vous montrer toute l'importance qu'ils ont et qu'ils auront de plus en plus dans l'évolution du pays et de l'Etat fédéré où vous êtes en poste. Je vous en ai parlé surtout pour vous faire voir dans quel esprit le Québec aborde l'avenir et comment il entend représenter et servir pleinement un peuple qui acquiert une conscience grandissante de son identité culturelle et sociale, et qui manifeste une volonté toujours plus ferme de poursuivre son destin particulier au sein du monde contemporain.

(1) Hodge V. La Reine (1883) 9 A.C. 117 Cité en français dans O'Connor, Rapport du Sénat — 1939.

(1) Allocution prononcée devant le corps consulaire de Montréal, le lundi 12 avril 1965. — suite et fin. — Voir Le Devoir du 14 avril.

Lettre de New York

Medicare : un pas important dans la voie de la sécurité sociale

de notre correspondant
Louis WIZNITZER

Le vote de la Chambre des représentants, qui vient d'approuver à une majorité écrasante le projet "Medicare" (assistance médicale gratuite pour les personnes âgées) constitue, à n'en pas douter, une importante victoire du président Johnson. Quand on connait la "philosophie" qui imprègne une partie importante du peuple américain, selon laquelle "pauvreté est vice", quand on se souvient de l'acharnement avec lequel l'American Medical Association combattit un projet qu'elle qualifia de "socialiste", quand on se rappelle enfin quels bâtons M. Wilbur Mills, préposé au puissant comité parlementaire des finances, mit dans les roues de tous les projets de "Medicare" que Kennedy puis Johnson lui soumirent, on ne peut que se réjouir de voir le gouvernement américain se résoudre enfin à esquisser un pas — à vrai dire bien modeste — dans la direction de la médecine socialisée déjà pleinement en vigueur dans des pays comme la France, la Grande-Bretagne, les pays scandinaves, sans que pour autant ils aient succombé au communisme et sans que la précieuse "libre entreprise" s'y soit éteinte. C'est le président Truman qui le premier, en 1949, élabora un progamme national d'assurance médicale. Il ne réussit qu'à jeter l'alarme dans le secteur privé et à provoquer l'entrée de compagnies d'assurances privées dans ce domaine. Toutefois, Blue Cross et Blue Shield négligèrent les personnes âgées : en effet, celles-ci ont moins d'argent à dépenser que les jeunes et leur assurance est plus onéreuse. Le président Kennedy tenta de pénétrer par cette brèche et introduisit à son tour un programme d'assurance médicale gratuite sous la forme d'assistance aux personnes âgées, payée par la sécurité sociale.

Hier, un faux départ

Les adversaires de la "médecine socialisée" n'eurent aucune peine à faire échouer le projet kennedien. Ils firent adopter, par le Congrès, la loi Kerr-Mills de 1960 qui prévoyait que pour le cas où certains Etats choisiraient volontairement de pourvoir aux frais médicaux des personnes âgées, le gouvernement fédéral paierait la moitié de la note. En fait, cette loi sur l'assistance médicale gratuite fonctionna comme une loi contre elle. Non seulement, la plupart des Etats n'élaborèrent point de programme de secours aux personnes âgées, mais certains n'en élaborèrent que pour se décharger sur Washington de leurs propres responsabilités. Parmi les multiples clauses de la loi, une en particulier aboutissait à réduire à l'indigence les vieilles personnes qui n'y étaient pas complètement réduites encore, comme condition préalable du bénéfice de la mesure. Au lieu d'empêcher que les malades âgés ne tombent dans la misère, la loi Kerr-Mills exigeait de les y précipiter.

Une journée d'hôpital, soins et nourriture compris, coûte environ 50 dollars. Les assurances privées n'en payent, au maximum, que 10 dollars. Il y a aux Etats-Unis des millions de personnes — jeunes et âgées — incapables de payer les 40 dollars par jour de différence.

Mesure partielle mais utile

De même que les excès de M. Wallace, gouverneur de l'Alabama ont peu à peu miné la cause des racistes, les excessives campagnes publicitaires de l'AMA ont fini par faire boomerang et à desservir la cause même qu'elles défendaient à coups de millions de dollars. Voulant faire feu de tout bois, l'AMA critiqua non seulement les principes qui étaient à la base du projet d'assistance médicale de Johnson mais encore en soulignèrent les failles: par exemple, l'AMA signala que le projet en question ne prévoyait pas le remboursement des visites médicales et des médicaments. Les défenseurs du projet eurent beau jeu de le compléter par un système d'assurances volontaires payées, elles aussi, en partie, par le fonds du gouvernement fédéral.

Sans doute le projet "Medicare" tel qu'il vient d'être approuvé à la Chambre — et le sera sans doute aucun dans les mois qui viennent au Sénat — est loin d'être idéal ou complet. Le président Johnson a dû mettre de l'eau dans son vin, pour le faire approuver. Le terrain perdu par les assureurs privés est celui-là même qu'ils refusaient d'exploiter parce qu'ils l'estimaient trop peu "rentable".

Le terrain qu'ils occupent, c'est-à-dire celui de l'assurance médicale de la population du pays âgée de moins de 65 ans, continue de leur appartenir. Cependant, désormais, hommes et femmes de plus de 65 ans auront droit à 60 jours d'hôpital gratuits (sauf une somme de 40 dollars qu'ils devront verser comme "ticket modérateur"), pour chaque maladie ou accident, aux soins d'une infirmière à domicile et, le cas échéant à une certaine assistance pour défrayer le coût du séjour dans un hospice de vieillards.

Ce projet, le plus avancé qui ait été approuvé depuis Roosevelt, coûtera au gouvernement 6 milliards par an. C'est, pour le pays le plus riche du monde, payer bien peu le droit de se ranger aussi parmi les pays le plus civilisés.

De l'Acadie
près Boul. Métropolitain
Ville Mont-Royal

ouvert
Semaine de Pâques
(lundi à vendredi incl.)
jusqu'à 9h. 30 P.M.

CENTRE D'ACHATS
ROCKLAND
Carrefour du bon goût

SCÈNES EN COULEUR
the GEORGE STEVENS production
THE GREATEST STORY EVER TOLD
présentées en CINÉRAMA
distribuée par United Artist

MONTROSE

Le Centre du Disque MONTROSE sera ouvert vendredi toute la journée afin de mieux servir nos nombreux clients de l'extérieur de Montréal.

MONTROSE

3168, EST BELANGER — RA. 9-2833

MONTROSE

40% D'ESCOMPTE
STEREO DISQUES

RCA VICTOR
DYNAGROOVE
STEREOPHONIQUE
PLUS DE 300 AUTRES TITRES AU MEME BAS PRIX

40% D'ESCOMPTE
NOUVEAUTES DYNAGROOVE

REGULIER $3.50 SPECIAL $2.25

PCS-1000 LE BATEAU S'EN VA — Paolo Noel
PCS-1001 AVEC AMOUR — Ginette Ravel
PCS-1002 POT-POURRI CONTINENTAL — Sacha (violon)
PCS-1006 JE ME SOUVIENS (22e Regiment)
PCS-1012 JOIE DE VIVRE — Raymond Berthiaume
PCS-1028 PAUL DAVIS
PCS-1029 CABARET HONGROIS
PCS-1030 40 ANS DE CASINO DE PARIS
PCS-1042 JAZZ SCENIC (Montréal)

REGULIER $4.98 SPECIAL $2.99

LCPS-1081 LE ROI DE LA TROMPETTE — Al Hirt
LSP-2866 THE MELACHRINO STRINGS AND ORCHESTRA
LSP-2965 SUGAR LIPS (Al "He's the King" Hirt)
LSP-2979 MUSIC FOR ROMANCE (The Melachrino Strings)
LSP-2980 RITA PAVONE
LSP-2912 ALWAYS IN MY HEART — Los Indios Tabajaras
LSP-2917 COTTON CANDY — Al Hirt
LSP-2953 BALLADS, BLUES AND BOASTER — Belafonte
LSP-3337 THAT HONEY HORN SOUNDS — Al Hirt
LSP-2995 JAMES MICHENER'S FAVORITE MUSIC OF THE SOUTH SEA ISLAND — Leo Addeo
LSP-2584 30 HITS OF THE FLAMING 40's — Frenchie Carle
LSP-2846 CARLOS MONTOYA FLAMENCO CONCERT
LSP-2339 APRIL IN PARIS — The Malachrino Strings
LSP-3300 SHORT AND SWEET (Carlo, piano et orchestre)
LSP-3316 MY FAVORITE GUITARS (Chet Atkins)
LSP-3320 BOSSA ANTIGUA (Paul Desmond)
LSP-3323 NEW SOUND OF BROADWAY — Melachrino Strings
LSP-3322 CANDY'S — Orch. Monterengo
LSP-3340 NORTH OF THE BORDER — Mariachi Los Camperos
LSP-3353 THE TWO PIANOS SOUND OF DERRK AND RAY

REGULIER $17.98 Album de 3 disques SPECIAL $10.48
LSC-6160 PUCCINI : MADAME BUTTERFLY
Tucker, Price, Elias

REGULIER $11.98 Album de 2 disques SPECIAL $6.99
LSC-6009 BELAFONTE AT THE CREEK THEATRE

REGULIER $25.98 Album de 4 disques SPECIAL $13.96
LSC-6413 VERDI : LA FORZIO DEL DESTINO

REGULIER $5.98 SPECIAL $3.49

LSC-2681 JALOUSIE AND OTHERS FAVORITES IN THE LAPIN FLAVOR — Fiedler, Boston Pops Orch. Le Cid, etc.
LSC-2668 FINLANDIA — MUSIC OF SIBELIUS — Morton Gould and his orchestra. Valse Triste.
LSC-2648 TCHAIKOVSKY SWAN LAKE — Arthur Fiedler, Boston Pops Orchestra
LSC-2610 START DUST — Arthur Fiedler, Boston Pops Orch. — Clair de Lune; Blue Moon; Reverie; Deep Purple, etc
LSC-2681 TCHAIKOVSKY CONCERTO No. 1 — Arthur Rubinstein, pianist, Leinsdorf, Boston Symphony Orch.
LSC-2680 BEETHOVEN CONCERTO No. 4 — Van Cliburn, pianist — Reiner, Chicago Symphony Orch.
LSC-2732 PROKOFIEFF PIANO CONCERTO No. 5 — VIOLIN CONCERTO No. 1 — Hollander, Freidman, Leinsdorf
LSC-2724 BRAHMS CONCERTO No. 1, OP. 15 — Van Cliburn — Erich Leinsdorf Borton Sym. Orch.
LSC-2690 LISZT CONCERTOS No. 1 and 2 — Leonard Pennario, Pianist — Leibowitz, London Sym. Orch.
LSC-2733 BEETHOVEN "EMPEROR" CONCERTO (No. 5 in E-Flat — Rubinstein, Leinsdorf, Boston Symph. Orch.
LSC-2642 MAHLER SYMPHONY No. 1 in D — Leinsdorf, Boston Symphony Orchestra
LSC-2614 BEETHOVEN SYMPHONY No. 6 in F, Op. 68 (Pastoral) — Reiner, Chicago Symphony Orch.
LSC-2683 TCHAIKOVSKY SYMPHONY No. 6 in B Minor (Pathétique) — Munch, Boston Symphony Orch.
LSC-2770 HEIFETZ - PIATIGORCKY CONCERTS — With guests — Beethoven Piano Trio, Op. 1, No. 1, etc.
LSC-2731 A FRENCH PROGRAM — Arthur Rubinstein — Valses nobles et sentimentales 1-8; Sherzo, valse; etc.
LSC-2726 CHOPIN WALTZES — Arthur Rubinstein — No. 1 in E-Flat; Op. 18; No. 2 In A-Flat, Op. 34, etc.
LSC-2714 VIRTUOSO FAVORITES — Leonard Pennario — Emperor Waltz; Danse Macabre; La Valse; Waltz from "Faust", etc.
LSC-2698 ROMANTIC ORGAN MUSIC — Carl Weinrich — Sonata in F Minor (Mendelssohn); Fugue In A-Flat Minor (Brahms)
LSC-2689 ERICK FRIEDMAN with SARGENT — London SYM. ORCH. Poeme; Légende; Tzigane; etc.
LSC-2671 VIRTUOSO FAVORIES — Erick Friedman, Brooke Smith — Sea Murmurs; The Bumble Bee; Rondo in C, K. 373, etc.
LSC-2678 RHAPSODY ON A THEME OF PAGANINI, OP. 43 (Rachmaninoff — SYM. VARIATIONS, (Franck) — Pennario, Pianist — Fiedler.
LSC-2694 MOZART SYM. No. 41, IN C, K. 551 (Jupiter) — EINE KLEINE NACHTMUSIK, Leinsdorf.
LSC-2644 BEETHOVEN SYMPHONY No. 3, in E-Flat, Op. 55 (Eroica) — Leinsdorf, Boston Symphony Orch.
LSC-2742 HAYDN "CLOCK" SYM. No. 101, IN D — SYMPHONY No. 95, In C Minor — Shapiro, Cello; Fritz Reiner
LSC-7031 MAHLER : SYMPHONY No. 5 — BERG : WOZZECK (Excerpts) — Phyllis Curtin, Leinsdorf, etc.
LSC-2707 PROKOFIEF SYMPHONY No. 5, Op. 100 — Leinsdorf, Boston Symphony Orchestra
LSC-2711 BRAHMS SYMPHONY No. 1 in C Minor, Op. 68 — Leindorf, Boston Symphony Orchestra

REGULIER $11.98 Album de 2 disques SPECIAL $6.99
LSC-2021 VERDI — RIGOLETTO
LSC-2025 PORTRAIT OF MANON (Massenet-Puccini)
LSC-2029 DIE FEDERMAUS (Johann Strauss Jr)
LSC-2033 J. S. BACH — Six sonates pour violon et clavecin.

VALABLE JUSQU'AU 30 AVRIL

GARANTIE 1ère QUALITE • SCELLE

COMMANDES POSTALES
80¢ par 3 disques pour frais de poste et d'emballage — Taxe en plus
Suggérez un 2ème choix

CENTRE DU DISQUE
MONTROSE
3168 est, Bélanger — RA. 9-2833
OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9.30 P.M.

LETTRE OUVERTE AU PREMIER MINISTRE PEARSON

Monsieur le Premier Ministre,

Les Canadiens désirent n'avoir rien de commun avec le refus du droit à l'autodétermination au Vietnam, l'usage de ce pays comme terrain d'essai pour les armes américaines, l'emploi du napalm, les bombardements masifs et la torture.

Le soulèvement populaire au Sud-Vietnam, manifestement supporté par la grande majorité du peuple, est une révolution pour l'independance nationale. Cette révolution continuerait même si le Nord-Vietnam était complètement detruit. Tandis que quelques armes atteignaient le Front National de Libération par le Nord-Vietnam, ce sont les Etats-Unis eux-mêmes qui sont leur principale source d'approvisionnement en armes. Le Livre Blanc du Département de la Défense des Etats-Unis admettait récemment que durant une période de dix-huit mois, 97½% de toutes les armes saisies au Vietcong étaient américaines. L'intervention militaire des Etats-Unis au Vietnam a violé la loi internationale, la Charte des Nations Unies et les Accords de Genève de 1954. La politique des Etats-Unis envers le Nord-Vietnam et le Sud-Vietnam est cruelle et immorale parce qu'elle signifie la continuation du massacre de milliers de paysans vietnamiens et d'autres qui aspirent à la paix après plus de vingt années d'invasions et de révolutions violentes dans leur pays.

Le discours du Président Jonhson est propre à induire en erreur parce que dans son appel pour des "pourparlers sans conditions" est exclu le Front National de Libération (Vietcong) le groupe même avec qui la paix peut être faite. L'activité militaire américaine continue. Le plus gros bombardement aérien contre le Nord-Vietnam eut lieu le lendemain de son discours.

NOUS DEMANDONS AU GOUVERNEMENT CANADIEN D'INCITER FORTEMENT ET PUBLIQUEMENT LE GOUVERNEMENT AMERICAIN A CESSER SON INTERVENTION MILITAIRE.

TOUS LES CITOYENS,

S'IL VOUS PLAIT ECRIVEZ OU TELEGRAPHIEZ AU PREMIER MINISTRE PEARSON, OTTAWA, ET EXPRIMEZ VOS SENTIMENTS.

Nous lançons une souscription afin que nous puissions continuer et étendre notre effort en vue d'aider à terminer une guerre horrible, non justifiée et non déclarée. Envoyez vos contributions au :

COMITE POUR LA PAIX AU VIETNAM,
6501, AVENUE BAILY,
MONTREAL 29

Mme V. Khaner, secrétaire — Bruce Robinson, trésorier

Lettre au "Devoir"

M. Forsey est favorable à la F.F.F.

M. le Directeur,

M. Réal Pelletier (Le Devoir, le 12 avril) dit que je me suis "prononcé contre" la formule Fulton-Favreau, à la clinique d'information des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec, le 10 avril. J'étais, paraît-il, encore plus obscur que je ne le craignais. On m'a invité expressément à défendre la formule; le président de la réunion l'a dit devant l'assistance; Me Morin l'a répété; et j'ai fait mon possible en ce sens. Dès le commencement de la discussion publique de la formule, je me suis prononcé en sa faveur et d'une façon catégorique, et à plusieurs reprises, et dans les deux langues; et je suis toujours du même avis.

M. Pelletier s'est trompé peut-être à cause de mon français défectueux, peut-être parce que j'étais d'accord avec Me Morin sur un seul point de l'argument de M. Lesage. Mais me prononcer contre M. Lesage sur un seul point d'interprétation de la formule n'est pas me prononcer contre la formule, ce que je n'ai jamais fait.

Votre tout dévoué,

Eugène Forsey

horaires des spectacles

THÉÂTRE

PLACE DES ARTS — Aucun spectacle
BOULANGERIE — "Amédée" : 8.30; Dim.: 7.30
COMÉDIE CANADIENNE — "Les Beaux Dimanches" : 8.30 — Dim.: 7.30. Relâche lundi.
LE LOCAL (Café St-Jacques): "Mais ne t'promène donc pas toute nue": Tous les soirs minuit. Relâche dim. et lundi.
ORPHEUM — "L'Ecole des femmes" — 8.30 — Dim., 7.30 — Relâche lundi.
THEATRE DE LA PLACE — "Les Portes" : 9.00 — Sam.: 8.00 - 10.30 - Relâche lundi.
THEATRE DU RIDEAU-VERT — "Les oeufs de l'autruche" 8.30 — Dim. 2.30 - 7.30.
THEATRE DE L'ECHANGE — Vendredi : "Le neveu de Rameau" : 8.30 — Dimanche : "La cruche" : 7.30
THEATRE DE L'EGREGORE : "L'Ile des chèvres": 8.30. Dim.: Relâche.

CINÉMA

CINEMATHEQUE — "La comédie du bonheur", de Marcel Lherbier (1939) : 6.30 — "L'Enclos", d'Armand Gatti (1961) : 8.30
ALOUETTE — "My Fair Lady" - 8.00 merc. sam. dim. 2.00
AVENUE — "Rattle of a Simple Man" : 1.28 - 3.23 - 5.25 - 7.27 - 9.29
BIJOU — "Les motorisés" : 12.35 - 4.05 - 9.55 — "Cain" : 2.04 - 5.34 - 8.39
CANADIEN — "Un gynécologue accuse" — 12.00 - 3.15 - 6.20 - 9.50 — "La chaste Suzanne" — 1.35 - 4.50 - 8.10.
CAPITOL — Reveen, hypnotiseur — 8.00 — Sam. et dim., 2.00.
CHAMPLAIN — "Cette nuit ou jamais:: : 12.32 - 4.19 - 8.06 — "La lumière sur la Piazza" : 2.26 - 6.13
CHATEAU — "The Avenger" : 4.09 - 7.50; Ven., sam. et dim.: 12.45 - 4.19 - 7.53 — "The T.A.M.I. Shows": 2.17 - 5.58 - 9.39; Ven., sam. et dim.: 2.27 - 6.01 - 9.35 — Enfants: "7 Dwarfs to the Rescue": 10.00
CINEMA FESTIVAL — "La femme des dunes" (sur semaine) 7.30 - 9.30 (dimanche seul.) 1.30 - 3.30 - 5.30 7.30 - 9.30
CINERAMA THEATRE IMPERIAL — "Circus World" — 8h.30 tous les soirs. 2h. merc. et sam. — Dim. 1.00 - 4.45 - 8.30 — Enfants 10 ans et plus admis mercredi et samedi 2 h. dim. 1 h.
DAUPHIN — "Le journal d'une femme de chambre" : 7.30 - 9.30 - Sam. et dim.: 1.00 - 3.10 - 5.20 - 7.30 - 9.40
ELYSEE — Resnais — "Une femme mariée": du lun. au ven. 7.30 - 9.30 Samedi : 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 10.00. Dimanche : 1.30 - 3.30 - 5.30 7.30 - 9.30; Eisenstein : Festival Eisenstein : même horaire.
EMPIRE — "The Umbellas of Cherbourg" : 6.30 - 9.40 — "Only One New Yeork" : 8.10 — Dim. à partir de 1.00.
FRANÇAIS — "Coplan prend des risques" : 9.50 - 12.40 - 4.08 - 7.50 "Le gendarme de Saint-Tropez" : 11.02 - 2.30 - 6.05
GRANADA — "Coplan prend des risques" : 2.23 - 5.56 - 9.36 — "Le gendarme de St-Tropez" : 4.13 - 7.53; Sam. et dim.: 12.40 - 4.13 - 7.53 — Enfants : "Seven Dwarfs to the Rescue" : 10.00
JEAN-TALON — "Un gynécologue accuse" : 8.30 - Dim.: 1.40 - 5.00 - 8.30 — "La chaste Suzanne" : 6.40 - 10.20 - Dim.: 12.00 - 3.25 - 6.40 - 10.20
KENT — "Becket" : 12.45 - 3.25 - 6.05 - 8.45
LAVAL — "Le dingue du palace" : 2.50 - 6.15 - 9.40 — "L'amour à l'italienne" : 12.45 - 4.10 - 7.40
LOEW'S — "How to Murder Your Wife" — 10.20 - 12.30 - 2.45 - 5.00 - 7.10 - 9.25.
LA SCALA — "Les Baisers" : 12.40 - 5.20 - 10.00 — "L'assassin connait la musique" : 4.00 - 8.40 — "La soif de la jeunesse" : 1.55 - 6.45
MERCIER — "Le train de Berlin est arrêté" : 1.43 - 5.05 - 8.27 — "La blonde et les nus de Soho" : 12.00 - 3.22 - 6.44 - 10.06
MONKLAND — "A House is not a Home" : 3.28 - 7.33 — "Yesterday, Today and Tomorrow" : 1.30 - 5.18 - 9.17
OUTREMONT — "The Pumpkin Eater" : 3.12 - 7.15 — "Tom Jones" 1.04 - 5.07 - 9.10
PAPINEAU — "Le gendarme de St-Tropez" : 12.45 - 4.20 - 7.48 — "Coplan prend des risques" : 2.31 - 5.59 - 9.34
PALACE — "The Train" : 9.55 - 12.40 - 3.30 - 6.20 - 9.10
PARISIEN — "Goldfinger" — 10.05 12.20 - 2.35 - 4.50 - 7.05 - 9.30.
PLACE VILLE-MARIE — "Zorba the Greek" : 1.05 - 3.45 - 6.25 - 9.05 "Marriage Italian Style" : 12.45 - 2.45 - 4.45 - 6.45 - 8.55
PLAZA — "Un gynécologue accuse" — 12.00 - 3.15 - 6.20 - 9.50 — La chaste Suzanne" — 1.35 - 4.50 - 8.10.
RIALTO — "The Avenger" : 4.19 - 8.00. Ven., sam., dim.: 12.45 - 4.26 - 8.07 — "The T.A.M.I. Shows": 2.20 - 6.01 - 9.42; Ven., sam., dim.: 2.27 - 6.08 - 9.49 — Enfants: "7 Dwarfs to the Rescue" : 10.00
RIVOLI — "Le gendarme de St-Tropez": 2.45 - 6.05 - 9.30 — "Coplan prend des risques" : 12.45 - 4.20 - 7.48
SAVOY — "A House Is not A Home" 4.04 - 7.45; ven., sam., dim.: 3.36 - 7.33 — "Yesterday, Today and Tomorrow" : 2.04 - 5.45 - 9.26; ven., sam., dim.: 1.20 - 5.17 - 9.14
ST-DENIS — "Cain" : 1.00 - 4.05 - 6.50 - 9.55 — "Les motorisés : 2.16 - 5.21 - 8.26
SEVILLE — "The Sound of Music" : 8.15 — Merc., sam., dim.: 2.15
SNOWDON — "John Goldjarb Please Come Home" : 1.00 - 3.05 - 5.10 - 7.20 - 9.30
STRAND — "The Avenger" : 12.26 - 4.14 - 8.06 — "The T.A.M.I. Shows": 10.10 - 2.08 - 5.59 - 9.48.
ORPHEUM — "La corruption" — 12.10 - 2.05 - 4.00 - 5.35 - 7.55 - 9.55
VERDI — "Jules et Jim" — 6.00 - 10.00 — Sam., dim. et fêtes 2.00 - 6.00 - 10.00 — "La peau douce" — 8.00 - Sam., dim. et fêtes — 12.00 - 4.00 - 8.00
WESTMOUNT — "Mary Poppins" : 1.00 - 3.3 0- 6.00 - 8.30

RADIO-SELECTION

JEUDI 15 AVRIL

● A CBF-FM, à 1h.10, Matinée symphonique. Au programme, des extraits de La Passion selon saint Matthieu, de Bach, avec choeur et orchestre Bach de Munich, dir. Karl Richter; la Messe de Gran, de Liszt, avec Choeur et Orchestre de Budapest, dir. Janos Ferencsik.
● A 2 heures, La Passion, de Charles Péguy, narrateur : Pierre Hiégel.
● A 2h.30 et à 10h.30, Est-ce ainsi que les hommes vivent ? portera sur la souffrance et la mort.
● A 3 heures, Festivals, présenté par François Morel. Au programme, la cantate Misericordium, de Britten ; Le Roi des étoiles, de Stravinsky; Trois petites liturgies de la Présence divine, de Messiaen; Symphonie pour instruments à vent et A Sermon, a Narration and a Prayer, de Stravinsky.
● A 5 heures, le Stabat Mater, de Pergolèse, avec Gloria Richard, Fernande Chiocchio, le Choeur de l'Institut pédagogique et l'Orchestre de Radio-Canada, dir. Alexander Brott.
● A 8h.45, Parlons musique, un entretien de Maryvonne Kendergi sur Claudel.
● A 9h.30, Artistes de renom. Ce soir : les guitaristes Presti et Lagoya jouent Beethoven, Bach et Albéniz.

VENDREDI 16 AVRIL

● Aux Chefs-d'oeuvre de la musique, à 3 heures, la Rédemption, de César Franck; le Stabat Mater, de Pergolèse, Prélude et Enchantement du Vendredi saint, extr. de Parsifal, de Wagner.
● A 5 heures, Liturgie du Vendredi saint, en l'église oNtre-Dame.
● A CBF-FM, à 7 heures, la cantate Christ lag in Todesbanden, de Bach, dir. Kurt Thomas; Kyrie et Salve Regina, de Schubert, dir. Theobald Schrems.
● A CBF-FM, à 7h.30, à l'émission En blanc et noir, extraits des préludes pour piano et de Visions de l'Amen pour 2 pianos, de Messiaen, interprétés par Yvonne Loriod et le compositeur.
● A CBF-FM, à 8 heures, Concert de la BBC. Au programme, des motets, de Roland de Lassus, dir. Imogen Holst; quatre Nocturnes, de Fauré, interprétés par Samson François; Nonet en fa majeur, de Spohn, avec l'Ensemble Prometheus.

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

JEUDI 15 AVRIL

CBFT 2

9.00 Mire
10.00 Musique
11.00 CINEMA "Douze hommes en colère" - drame psychologique - américain
12.55 Téléjournal
1.00 CINEMA "La ballade du soldat" - drame - russe
3.00 La bonne fourchette
3.30 Le quotidien magique
4.00 Bobino
4.30 La Boîte à surprise
5.00 Cadets de la forêt
5.30 Les Croquignoles
6.00 Jeunesse oblige
6.30 Téléjournal
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui
7.30 Bonne Année
8.30 Les éliminatoires du hockey Chicago vs Détroit (7e partie)
10.15 Septième Nord
10.45 Téléjournal
11.00 Supplément régional
11.10 Nouvelles du sport
11.15 Cinéma Le concile oecuménique Vatican II - documentaire - italien

CFTM 10

9.00 Miro-Musique
9.30 Bien l'Bonjour
10.30 Ciné-matin "San Antonio" western
12.15 En matinée "Le signe de la croix" - drame - américain
2.00 Super Bingo
3.30 Bon après-midi

VENDREDI 16 AVRIL

CBFT 2

10.00 Musique
11.00 CINEMA "Tu es Pierre" documentaire - français
1.00 Long métrage "Le grand jour" — drame - espagnol
3.00 ... Et Dieu s'est fait homme
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprise
5.0 Office du Vendredi Saint
7.00 Téléjournal
7.20 Nouvelles du sport
7.30 "Car j'ai eu faim"
8.00 Crucifixus
8.30 Dieu a besoin des hommes
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 Les Couche-tard
11.30 CINEMA "Le procès de Sainte-Thérèse

CFTM 10

9.30 Bien l'Bonjour
10.30 Ciné-matin "La fidèle Lassie" comédie dramatique - américain
12.00 Manchettes - horaire
12.15 En matinée "Notre-Dame de la Mouise" film d'atmosphère - français
2.00 Bon après-midi
4.00 Défi au danger
4.30 Zoo du Capitaine Bonhomme
5.30 Les mots croisés
6.00 Remous
6.30 Zoo du capitaine Bonhomme.
6.30 Sur demande
6.00 Télé-métro
6.50 Sport-images
7.00 Dernière heure
7.15 Ciné-roman
7.30 Mot de passe
8.00 A la Catalogue
8.30 Cinéma Kraft "L'appel du silence" biographie - français
10.00 Adam ou Eve
10.30 Mon coeur est un violon
10.45 Dernière heure
10.55 La couleur du temps
11.00 La ronde des sports
11.15 Cinéma "C'est arrivé à 36 chandelles" - comédie - français
12.40 Fermeture

CBMT 6

9.57 Today on CBMT
10.00 Canadian Schools
10.30 Across Canada
11.00 Friendly Giant
11.15 Chez Hélène
11.30 Butternut Square
11.50 News
12.00 Studio 41
12.30 Calendar
1.30 Movie Matinée "Five Fingers"
3.00 Moment of Truth
3.30 Take Tthirty
4.00 As The World Turn
4.30 Razzle Dazzle
5.00 Magilla Gorilla
5.30 Music Hop
6.00 Reach For The Top
6.30 Across Canada
7.00 Evening News
7.25 Sports with Doug Smith
7.30 Candid Camera
8.00 Gomer Pyle, USMC
8.30 Les éliminatoires du hockey
10.15 Juliette
10.45 Time out for sports
11.00 CBC TV News
11.14 Viewpoint
11.23 Final Edition
11.29 Sports Final "Death of a Salesman"

CFCF 12

9.30 Méditation
9.35 Coffee Break
10.00 The Liberal Arts
10.30 Romper Room
11.00 Ed Allen Time
11.30 Abracadabra
12.00 Lunchtime Little Theatre
1.00 Channel 12 Theatre "One Hour with You" - comédie musicale - américain
2.30 The James Beard Shoe"
3.00 People in Conflict
3.30 It's Youre Move
4.00 Four of a kind
4.30 Surprise Party
5.00 Family Theatre "The Beast from 20.000 Fathoms" - science-fiction - américain
6.30 Pulse
7.00 The Munsters
7.30 My Favorite Martian
8.00 Sunset Theatre "An Alligator Named Daisy" - comédie - américain
9.30 Branded
10.00 The Jack Parr Program
11.00 National News
11.15 Pulse
11.35 Pajama Playhouse "Sign of the Cross" - drame - américain
1.00 Newsroom 12 - Méditation

VENDREDI 16 AVRIL

CBFT 2

10.00 Musique
11.00 CINEMA "Tu es Pierre" documentaire - français
1.00 Long métrage "Le grand jour" — drame - espagnol
3.00 ... Et Dieu s'est fait homme
4.00 Bobino
4.30 La boîte à surprise
5.0 Office du Vendredi Saint
7.00 Téléjournal
7.20 Nouvelles du sport
7.30 "Car j'ai eu faim"
8.00 Crucifixus
8.30 Dieu a besoin des hommes
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 Les Couche-tard
11.30 CINEMA "Le procès de Sainte-Thérèse

CFTM 10

9.30 Bien l'Bonjour
10.30 Ciné-matin "La fidèle Lassie" comédie dramatique - américain
12.00 Manchettes - horaire
12.15 En matinée "Notre-Dame de la Mouise" film d'atmosphère - français
2.00 Bon après-midi
4.00 Défi au danger
4.30 Zoo du Capitaine Bonhomme
5.30 Au nom de la loi
6.00 Télé-Métro
6.50 Sport-images
7.00 Dernière heure
7.15 Ciné-roman
7.30 En première "Le miracle de Fatima" - film religieux - américain
9.30 Le coeur sur la main
10.00 La Famille Stone
10.30 Toute la ville en parle
10.45 Dernière heure
10.55 La couleur du temps
11.00 La ronde des sports
11.15 Cinéma "Auberge fleurie" - comédie - français
12.40 Permature

CBMT 6

9.56 Today on CBMT
10.00 Longing for Companions
10.30 Across Canada
11.00 Friendly Giant
11.15 Chez Hélène
11.30 Butternut Square
11.50 News
12.00 Reach for the Top
12.30 Calendar
1.30 Movie matinée "Miracle of the White Suit"
3.00 Behold the Lamp
3.30 Take Thirty
4.00 The Exhalation of Matter
4.31 Razzle Dazzle
5.00 The King's Outlaw
5.30 This Friday
6.00 Art in the Western World
6.30 A Secret Joy
7.01 CBC Evening News
7.25 Sports with Doug Smith
7.30 Leonardo da Vinci
8.01 The Man Born To Be King
8.30 The Fugitive
9.30 Telescope
10.00 The Journey
11.00 CBC TV News
11.15 Viewpoint
11.21 Final Edition
11.29 Sports Final
11.41 Friday Premiere "Constantine and the Cross"

CFCF 12

9.30 Meditation
9.35 Coffee Break
10.00 The Liberal Arts . .
10.30 Romper Room
11.00 Ed Allen Time
11.30 Abracadabra
12.00 Lunchtime Little Theatre
12.45 Dear Charlotte
1.00 Channel 12 Theatre "Starliff" - musical américain
2.30 The James Beard Show
3.00 People in conflict
3.30 It's Youre Move
4.00 Four a kind
4.30 Surprise party
5.00 Family Theater — "Miracle of Our Lady of Fatima" drame - américain
6.30 Pulse - News
7.00 Country Music Hall
7.30 Who Has Seen the Wind
9.00 The Dick Van Dyke Show
9.30 Peyt on Place
10.00 Combat
11.15 Pulse
11.35 Pajama Playhouse
11.00 National News
11.38 Pajama Playhouse "The Silver Chalice" drame -américain
1.00 Méditation

Du 6 au 12 août au Loew's: 3e Festival du cinéma Canadien

Pour la troisième année consécutive le Festival international du film de Montréal accueillera dans ses cadres le Festival du cinéma canadien. Créé en 1963 pour souligner la vitalité et l'importance du cinéma canadien, ce Festival est compétitif et permet aux cinéastes d'ici de soumettre leurs oeuvres récentes au jugement d'un jury international. Ce jury, formé de cinéastes, de critiques et de cinéphiles a couronné par le passé des oeuvres aussi marquantes que A TOUT PRENDRE, BUCHERONS DE LA MANOUANE, LE CHAT DANS LE SAC et THE HUTTERITES.

..Si l'on en juge par l'activité qui existe actuellement dans les milieux de production au Canada, on peut prévoir que le troisième Festival du cinéma canadien sera bien servi. Une douzaine de longs métrages seront vraisemblablement terminés au moment du Festival et par conséquent susceptibles de participer à la compétition.

Comme par le passé, deux comités de présélection (un pour les longs métrages et un pour les courts métrages) seront chargés par le Festival international du film de Montréal de décider des films à retenir pour la compétition. Les noms des personnes siégeant sur ces comités seront annoncés au moment du Festival.

Les auteurs des films primés au Festival du cinéma canadien reçoivent des prix en argent. Lors du premier festival $1,000.00 furent remis aux vainqueurs; l'an dernier $3,500. Et l'on peut espérer que cette somme s'augmentera de quelques centaines de dollars cette année encore.

Les cinéastes désireux de soumettre des films au Festival du cinéma doivent en aviser le Festival international du film de Montréal avant le 15 mai prochain.

Le troisième Festival du cinéma canadien aura lieu dans le cadre et sous les auspices du Festival international du film de Montréal, au cinéma Loew's, du 6 au 12 août.

2ème SEMAINE
Le Mouvement Contemporain
présente
MESSE NOIRE
mise-en-scène: André Brassard
les 15, 16, 17, 18, 22, 23, 24, 25 avril à 8 h. 45 p.m. et minuit
au Théâtre des Saltimbanques angle Bonsecours et St-Paul
Réservations: 525-2732

le bruit de la ville

MEHTA

Lundi 26 avril, à la Place des Arts, Zubin Mehta, directeur artistique de l'Orchestre Symphonique de Montréal, tiendra une importante conférence de presse.

BALLET

La ville d'Ottawa sera le siège, au cours de la semaine de Pâques, d'un événement artistique sans précédent dans les annales canadiennes de la danse. En effet, du 21 au 25 avril, la capitale accueillera, dans le cadre du VIe Festival régional de ballet du nord-est des Etats-Unis, dix compagnies américaines réunies dans notre pays sous l'égide du Classical Ballet Concert Group d'Ottawa et sous la présidence de sa directrice-Nesta Toumine.

ITALIE

Le Service culturel ftalien et la revue "Vie des Arts" organisent mercredi prochain une réception pour souligner la parution d'un numéro spécial de "Vie des Arts" sur le "Rayonnement de l'Italie".

CE SOIR

Concert Sacré au "Patriote"

La Boite à Chansons de Montréal "Le Patriote" donnera ce soir, Jeudi saint à 20h.30, un Concert sacré pour commémorer la mort du Christ.

Les invités : Hélène Pépin, soprano) — Chorale de Bach. Alleluia de Mozart. Extraits des Sept Paroles du Christ, de Théodore Dubois. Nocturne, de César Frank.

Denise Bellerose (pianiste) : Pot-pourri d'airs populaires et quelques compositions. Sérénade de Shubert. Attende de D. Bellerose.

Chorale Bélisle : La mort a fermé ses mains tendues, de Bach. Il fait danser les mondes. La nuit s'efface. Harmonisation de César Geoffray.

DERNIERE SEMAINE
Proposé comme meilleur film de l'année 1965
Un film prestigieux et provocant
LA FEMME DES DUNES
"UN VRAI CHEF-D'OEUVRE" Time Magazine
"UN FILM BEAU ET ÉMOUVANT" (Le Devoir)
35e SEM.
Prix spécial du jury FESTIVAL DE CANNES 1964
1206 EST, RUE STE-CATHERINE 525-8600
CINEMA Festival
Sur semaine : 7.30, 9.30 Dimanche : 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

THEATRE LA BOULANGERIE
5140 DE LANAUDIERE
CE SOIR ET DEMAIN
AMÉDÉE
EUGENE IONESCO
RESERVATIONS : LA. 3-2454 Les Apprentis-Sorciers

Commençant demain
La TRILOGIE BERGMAN
"A TRAVERS LE MIROIR"
V. O. s.t. anglais — à 6h.30
"LES COMMUNIANTS"
V. O. s.t. anglais — à 8h.15
LE SILENCE
V. O. s.t. anglais — à 9h.50
★ EMPIRE Cinéma de répertoire
451 OGILVY — 274-4521

THEATRE DU RIDEAU VERT
CE SOIR, 8 h. 30
DIM. 2 h. 30 - 7 h. 30
Jusqu'au 28 avril
LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ
Shakespeare — Georges Neveux
mise en scène : Georges Groulx
décors et costumes Robert Prévost
avec
Yvette Brind'Amour
Geneviève Bujold
Marthe Choquette
Diane Pinard
Andrée St-Laurent
Denyse St-Pierre
Louis Aubert
André Cailloux
Ronald France
Edgar Fruitier
Benoit Girard
Georges Groulx
Gaëtan Labrèche
Benoit Marleau
André Montmorency
Gérard Poirier
Francois Tassé
Yanick Woolley
Claudine Noury
Guylaine Frigon
AU STELLA, 844-1793
4664 rue ST-DENIS

Gagnant de 8 PRIX D'ACADEMIE. MEILLEUR FILM DE L'ANNEE. Meilleur acteur : Rex Harrison
AUJOURD'HUI à 8.00 p.m.
My Fair Lady
AUDREY HEPBURN - REX HARRISON
Mat. 2 p.m. Merc. $2., Sam., Dim., Fêtes $2.50
Soir à 8h. Lun. à Jeudi $3./ Vend. Sam. Dim. et Fêtes $3.50
Matinées spéciales 16 - 19 - 20 - 21 - 22 - 23 avril
ALOUETTE
Enfants de 10 ans et plus admis aux matinées seulement

RAYMOND DAVELUY
organiste
Oeuvres de J.S. Bach
Les Petits Chanteurs du Mont-Royal
Oeuvres de la Renaissance
ORATOIRE SAINT-JOSEPH DU MONT-ROYAL
Vendredi Saint, 16 avril, à 8 h. 30
BILLETS : $1.00 (étudiants, 0.50)
Tél. 733-8211


Blue Bonnets
CE SOIR, A 8H.15
PAS DE COURSES DEMAIN
(VENDREDI SAINT)

JOSE MOLINA
BAILES ESPANOLES

Les Productions Samuel Gesser Inc.
DU 18 AU 21 AVRIL
Billets : $4.00, $3.50, $3.00, $2.50 $2.00, taxe incl.
RESERVEZ DES MAINTENANT
COMÉDIE CANADIENNE

CINERAMA Jeu., Ven. 2., 8h.30 CINERAMA
D'ICI AU LUNDI DE PAQUES incl.
2 tous les jours 8.30 tous les soirs DIM 1 h. 4.45 8.30
ENFANTS, 10 ANS, ADMIS (en semaine 2 h. — Dim., 1 h.)
Imaginez... le cirque... à quelques pieds de votre siège... avec
● John WAYNE
● Claudia CARDINALE
● Rita HAYWORTH
CIRCUS WORLD en CINERAMA
4 ième MOIS
● SIEGES RESERVES EN VENTE... poste ou téléphone... au théâtre — Faucher Electrique — Morgan (magasins Boulevard, Rockland, Dorval).
NULLE PART AILLEURS — à Montréal ou dans la province, ni actuellement ni plus tard — EN CINERAMA
CINERAMA IMPERIAL
AV. 8-7102 ou 5403
1430, Bleury, Montréal
CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA

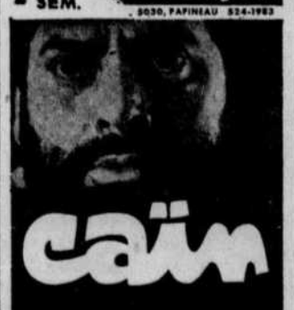
dès CE SOIR
LES DEUX DERNIERS ET MEILLEURS FILMS REALISES PAR: FRANÇOIS TRUFFAUT
au même programme :
Jules et Jim
avec JEANNE MOREAU
CE SOIR À 6.00 - 10.00
— ET —
"LA PEAU DOUCE"
avec Françoise DORLEAC
CE SOIR À 8 heures
Les meilleurs films aux plus bas prix !
• VERDI
CINEMA D'ART et D'ESSAI
5380 boul. ST-LAURENT
TEL. : 277 - 4800

LES PRODUCTIONS SAMUEL GESSER PRESENTENT
van cliburn
"Un pianiste dans la grande tradition"

SAMEDI SOIR
1er MAI à 8hres 30
BILLETS : $6.50 - $5.50 - $4.50 - $3.50 - $2.50 Taxe incl.
Maintenant en vente au guichet
PLACE DES ARTS
MONTRÉAL 18 (QUÉBEC), TÉL. : 842-2112

SALLE RESNAIS
JEAN-LUC GODARD

une femme mariée
3e SEMAINE
"...D'UNE AUDACE PLEINE DE DIGNITÉ" — CINÉMA '65
"...D'UNE SAVOUREUSE INSOLENCE" — ARTS
MACHA MERIL
PHILIPPE LEROY le mari
BERNARD NOEL l'amant
DEMAIN elysée 85 MILTON / 842-6053
the doll
ARNE MATTSSON
sous-titres anglais
maintenant SALLE EISENSTEIN
DERNIER JOUR — FESTIVAL EISENSTEIN : IVAN LE TERRIBLE II — ALEXANDRE NEVSKY

SAINT-DENIS et Bijou
1994, ST-DENIS VI. 3-3171
5030, PAPINEAU 524-1983
2e SEM.

Caïn
réal giguère
ginette letondal
yves letourneau
dans un film de
pierre patry
musique de
jean cousineau

Dangereusement drôles et follement gaies
SOPHIE DESMARETS
FRANCE ANGLADE
WALTER CHIARI et TOTO
Les motorisées

YOLANDA LISI
Ses chansons — Son trio
ANDRE PERRY
Son Trio dansant
BASIL CODOLBAN
Virtuose au Piano
LEURS NOMS VOUS SONT FAMILIERS
VOUS LES AVEZ VUS A LA TELEVISION
OU SONT-ILS MAINTENANT !
AU 400
Pas de minimum — Pas de frais de couvert
PRIX MODERES
630 ouest, Boulevard Dorchester
Stationnement gratuit à l'intérieur
Téléphone 866-9506 Montréal

"La rencontre de BUNUEL, MIRBEAU et JEANNE MOREAU promettait d'être explosive. Elle l'est . . ." France-soir
2e SEMAINE

"IL N'Y A PAS D'ACTRICE QUI PUISSE EGALER LA PROFONDEUR ET L'AMPLEUR DE SON ART" —Time magazine
JEANNE MOREAU
DANS
un film de
LUIS BUÑUEL
le Journal d'une Femme de Chambre
d'après OCTAVE MIRBEAU
Le Dauphin
TEL. 721-8000 BEAUBIEN PRES IBERVILLE
Sam. et dim. 1.00 - 3.10 - 5.20 7.30 - 9.40
Sur semaine 7.30 - 9.30

L'univers féminin

UNE ENQUETE SOCIOLOGIQUE REVELE QUE:

85% des mariages d'adolescents (19 ans et moins), sont des insuccès

par Solange CHALVIN

Le mariage d'adolescents — lorsque les deux partenaires ont 19 ans ou moins, est fortement à déconseiller puisque seulement 15% d'entre eux réussissent à ne pas briser leur union ou tout au moins à une certaine entente maritale dans les dix ou quinze années qui suivent leur engagement. Voilà l'une des principales conclusions à laquelle sont arrivés 2 étudiants en sociologie de l'université de Montréal, Mlle Madeleine Trottier et M. André Normandeau, chargés par le Service de Préparation au Mariage de Montréal d'effectuer une enquête sur les chances de succès des mariages des adolescents.

Etant donné les conséquences désastreuses de ces mariages sur la famille et la société en général, le SPM entreprend une campagne d'éducation auprès des familles puis du clergé afin de les inciter à être plus prudents dans les autorisations qu'ils accordent pour ces mariages précoces. En plus, le SPM a déjà présenté à la Commission Nadeau, chargée de la revision du Code civil de la province de Québec, un mémoire demandant de hausser l'âge minimum du mariage pour la jeune fille et pour le garçon de 12 et 14 ans à 16 et 18 ans. En plus, le Service met à la disposition de ces couples d'adolescents des couples-parrains leur permettant tout au moins de discuter ensemble les difficultés d'un tel projet de mariage entre adolescents.

LES RESPONSABLES

Parmi les principales causes de ces mariages précoces qui ne semblent toutefois pas plus nombreux qu'il y a vingt ans, nous ont signalé les auteurs de l'enquête, signalons les fréquentations assidues à un âge beaucoup trop jeune, le milieu familial qui au lieu d'être un lieu de rencontre agréable pour les jeunes est souvent un foyer dans lequel s'est déjà établie entre les parents, une séparation sinon de corps tout au moins d'esprit en plus d'un désir très net de rechercher le plus tôt possible un statut d'adulte. On serait souvent porté à croire que la venue d'un enfant hors-mariage incite beaucoup d'adolescents à conclure rapidement un mariage. Toutefois sur les 4,562 couples étudiés, provenant tous d'un milieu catholique, canadien-français de la région métropolitaine, 58% seulement des cas avaient eu un enfant dans la première année de leur union, — ce qui ne prouve nullement d'ailleurs que cet enfant ait été conçu hors mariage — mais qui laisse entendre que cette perspective est loin d'être la seule qui prévale au moment du mariage de ces adolescents.

Il semble d'une part que le milieu familial défavorable soit la principale cause des mariages précoces: on fuit par quelque moyen que ce soit un lieu où règne la mésentente; en second lieu, le SPM considère que des autorisations moins fréquentes ne devraient être accordées tout autant par le clergé que par les parents pour autoriser ces mariages.

LE SUCCES MARITAL

Il est sans doute très difficile d'évaluer le succès marital. Aussi les enquêteurs se sont-ils surtout attachés dans leur questionnaire, à faire dépeindre par les jeunes couples le conjoint en termes de valeurs affectives. Le divorce et la séparation étant deux mesures peu pratiquées chez les catholiques, il n'est pas possible de baser le succès marital sur ces facteurs. Aussi les enquêteurs essayèrent-ils de déterminer le mieux possible la satisfaction ou l'insatisfaction des conjoints vis-à-vis leur vie présente, après cinq, dix et quinze ans de mariage.

Pour les personnes auxquelles l'enquête s'adressait, le succès marital s'évalue en termes d'accord sur les définitions de rôles. Selon la définition des épouses, un mari idéal est un pourvoyeur économique, un homme sobre, un homme compréhensif et un bon père de famille. L'épouse idéale s'occupera avant tout de ses enfants, aura le souci de la propreté dans sa tâche de ménagère, sans trop négliger son mari. On accorde comme on le voit bien peu d'attention à la vie affective du couple.

C'EST SURTOUT L'AGE DE LA FEMME QUI DETERMINE LE SUCCES MARITAL

La première constatation que l'enquête révèle est que le succès marital est proportionnel à l'âge de la femme au moment du mariage. Parmi celles qui se sont mariées à 22 ans, 79% sont heureuses alors que seulement 40% des femmes mariées à 17 ans et moins le sont. C'est aussi dans cette dernière catégorie qu'on retrouve le plus de femmes séparées, soit 7 sur un total de 11. Celles qui se marient à 18 ans réussissent leur mariage dans une proportion de 57% tandis que celles qui se marient à 17 ans et moins ne réussissent que dans une proportion de 40%.

Lorsque le mari a 19 ans ou moins au moment du mariage, 15% seulement des couples parviennent à un ajustement marital convenable. A compter de 20 ans, il y a une nette augmentation du succès marital avec l'augmentation de l'âge du mari: c'est ainsi qu'il y a 72% de chances de succès à 22 ans et 77% si le mari est âgé de plus de 23 ans.

Plusieurs autres phénomènes viennent se greffer à l'âge, comme le bas degré d'éducation, le chômage, les dettes, etc., pour établir un climat très difficile pour un couple d'adolescents. Toutefois, l'expérience d'un milieu familial heureux et le choix d'un conjoint d'âge adulte semble augmenter la capacité de s'adapter à des nouveaux rôles conjugaux et familiaux même chez la femme qui se marie à 18 ans et moins.

Ce résumé ne donne évidemment que les facteurs principaux qui jouent contre les mariages d'adolescents. L'enquête du SPM a plus de 150 pages et peut difficilement être résumée en quelques lignes. Les personnes intéressées peuvent se procurer le document en s'adressant au Service de préparation au Mariage de Montréal.

Dans votre panier à provisions

Les oeufs font partie des coutumes du temps pascal partout à travers le monde. Ici, c'est le traditionnel oeuf en chocolat que l'on offre aux petits et aux grands le matin de Pâques; en France, c'est la recherche des oeufs cachés dans tous les coins du jardin; ailleurs, c'est une rivalité à qui décorera le plus joliment les oeufs cuits durs qui orneront la table en ce jour de fête.

Voici pour amuser vos jeunes un divertissement populaire en Hollande à l'occasion de Pâques: deux enfants tiennent chacun un oeuf cuit dur dans le creux de la main, pointe à l'avant. Ils chantonnent simultanément "un, deux, trois" et ensuite frappent les pointes l'une contre l'autre. Le vainqueur, celui dont l'oeuf est demeuré intact, gagne l'oeuf de l'autre. On prétend que c'est un vestige de la vieille coutume du printemps: on cassait les oeufs pour que leur vertu de fertilité en soit accrue.

Bientôt du bon pain chaud

La clientèle des supermarchés pourra bientôt emporter chez elle du pain tout chaud grâce à des fours libre-service, tout comme elle achète actuellement ses poulets rôtis.

Ce nouveau perfectionnement dans la mise en vente sera une des attractions lors de l'Exposition de l'Epicerie et des Supermarchés qui aura lieu du 25 au 28 avril, au Palais du Commerce.

Ce nouveau four est semblable aux rôtissoires actuellement utilisées pour les poulets, petites côtes ou grillades, mais au lieu d'être muni de broches, il comporte des plateaux ou cuvettes destinés à contenir la pâte à pain et à tartes congelée.

Après cuisson, les produits sont entreposés dans une armoire libre-service chauffante, où la température et le degré d'humidité sont automatiquement contrôlés, et où le bon pain reste tout chaud jusqu'au moment de leur achat.

Facile à ouvrir, facile à refermer

Finis les tâtonnements avec les bouts de fil métallique, les bandes élastiques et les rubans adhésifs impossibles à décoller: la ménagère pourra dorénavant ouvrir et refermer les sacs de polythène sans s'impatienter.

Une nouvelle méthode de fermeture pour les sacs de fruits, légumes et pâtisserie fera très bientôt son apparition dans les épiceries et supermarchés. Vous n'aurez qu'à séparer le ruban adhésif, sortir les tomates ou les carottes dont vous aurez besoin, puis à presser simplement les extrémités ensemble avant de remettre le sac au réfrigérateur. Les aliments ne sècheront pas car le sac sera aussi hermétique que s'il était neuf.

Les aubaines cette semaine

On ne pouvait y échapper, bien sûr, dindes et jambons sont en "spécial" partout, autant dans les supermarchés que chez le boucher du coin. Si vous allez selon la tradition, tant mieux: moi, je préfère l'agneau pascal. Pour celles qui voudraient vraiment sortir des sentiers battus, un grand magasin d'alimentation nous offre à prix d'économie du canard du Lac Brome.

Il y a partout, cette semaine, un grand choix de fruits et légumes de fantaisie: raisin noir Barlinka, "ugly fruit" de Californie, melon miel du Chili, poire d'Anjou; asperges fraiches, choux de Bruxelles, broccoli, etc.

Pour garnir votre table ou offrir à des amis ou vous serez invités, il y a partout abondance de fleurs coupées ou en pots: tulipes, jacinthes, quatre-saisons, etc. Les jonquilles fraîches coupées de la Colombie-Britannique nous sont offertes pour une chanson: trois douzaines pour un dollard.

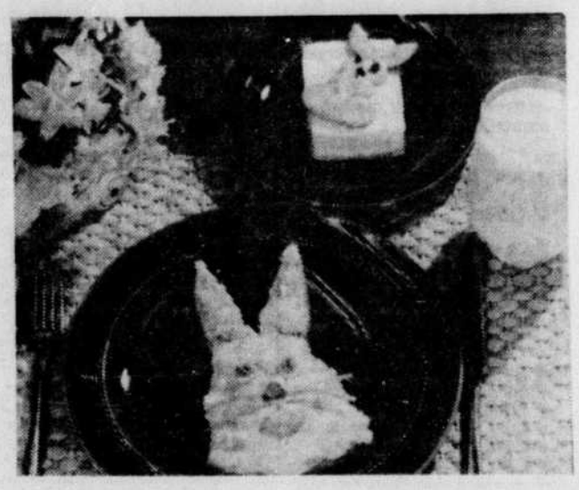
Un brin de fantaisie

Pâques comme la Noël est la fête des enfants: voici pour les amuser une suggestion qui nous vient du Bureau canadien des Produits du Lait.

CANAPES-LAPINS

3 oeufs cuits dur, hachés
1 tasse de fromage transformé canadien râpé
1 ½ tasse de jambon cuit coupé en dés
2 c. à soupe de cornichon sucré haché fin
1 boite (10 on.) de crème de céleri
8 tranches de pain rôti

Réchauffer le four à 400°F. Amalgamer oeufs, fromage, jambon cuit et cornichon.



Dans une casserole, chauffer la soupe au point d'ébullition. Ajouter le mélange oeufs-jambon-cornichon et remuer jusqu'à ce que bien mêlé.

Etendre cette garniture généreusement sur les tranches de pain rôti. Disposer sur une tôle à biscuits et mettre au four préchauffé 5 à 8 minutes. Pour simuler la tête du lapin, tailler les oreilles de chaque côté du pain. Faire les yeux, le nez et la bouche à l'aide de morceaux de carotte, d'olive et de céleri!

25e anniversaire du droit de vote des femmes du Québec

Vingt-cinq ans ont passé depuis l'obtention du droit de vote féminin dans le Québec. Pour souligner cet événement, le Colloque féminin du Québec organise un déjeuner-anniversaire le 25 avril prochain à la salle Champlain de l'hôtel Mont-Royal, à 1h. p.m.

Trois des parrains du bill 18, qui accordait, en 1940, ce droit aux femmes du Québec, et plusieurs des figures dominantes de cette époque de lutte ont été invités à prendre place à la table d'honneur. Madame Claire Kirkland-Casgrain représentera le premier ministre du Québec à ce déjeuner anniversaire et sera le conférencier invité.

Le menu de ce déjeuner rappellera le menu du dîner offert le 4 mai 1949 à M. Adélard Godbout par la Ligue des Droits de la Femme. Toutes les femmes de la province accompagnées de leurs maris sont cordialement invitées à assister à ce déjeuner-anniversaire.

Pour souligner cet anniversaire de façon constructive plusieurs associations de la province organisent un colloque. Ont déjà accepté de participer à cette manifestation: l'Association des femmes diplômées des universités, l'Association des techniciennes en sciences familiales, la Confédération des syndicats nationaux, la Fédération des travailleurs du Québec, la Fédération des unions des familles, la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, la Voix des femmes, le Cercle des femmes journalistes, les Anciennes de l'institut de pédagogie familiale, les Filles d'Eve, les Jeunesses rurales catholiques et plusieurs autres associations aussi bien de langue française que de langue anglaise.

Cette réunion permettra au monde féminin de faire le point: présenter une rétrospective du travail accompli depuis cette date et surtout envisager l'avenir, c'est-à-dire la possibilité d'une meilleure prise de conscience par la femme de ses droits et de ses responsabilités.

Le colloque aura lieu les 24 et 25 avril prochain, sous la présidence d'honneur de Madame la sénatrice Mariana Jodoin.

Pour tous renseignements communiquer avec Mme Madeleine Favreau, HU 6-1235.

Gabrielle Roy et Germaine Guèvremont à l'honneur chez les Femmes journalistes

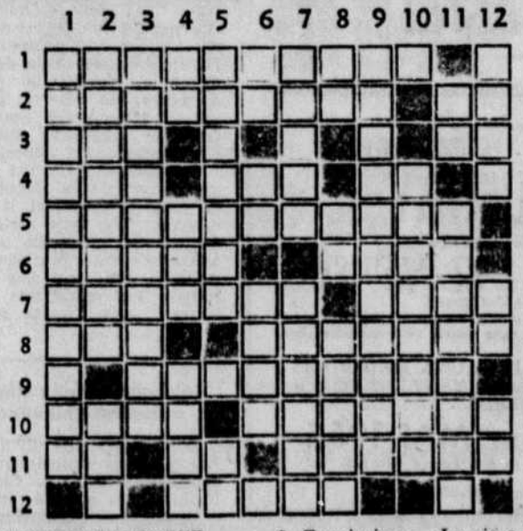
Le Cercle des Femmes Journalistes fait coïncider cette année son traditionnel Shower du Livre avec une fête en l'honneur des 20 ans du **Survenant** et de **Bonheur d'Occasion.**

Les éditeurs de madame Gabrielle Roy présenteront, tout frais sortis des presses, les exemplaires d'une nouvelle édition de **Bonheur d'Occasion.**

Le public sera invité en même temps à rendre hommage à deux grands écrivains de notre époque, et à contribuer à l'oeuvre du Shower du Livre. Cette contribution se fera par le don de livres destinés aux minorités françaises de l'Ouest. En payant son billet d'entrée ($3.), on fera don de quelques livres, ou bien on laissera son adresse pour que le Cercle se charge de cueillir les colis plus volumineux.

La cueillette des livres se poursuivra jusqu'au 1er mai. Au secrétariat du Shower du Livre (téléphone UN 6-8807), on prendra les adresses de tout donateur qui ne peut se rendre avec ses livres. On pourra aussi laisser ses colis au secrétariat, à 1396 ouest Ste-Catherine au bureau de Mlle Pauline Houle), ou chez Mme Cécile Lebel, 454, avenue Willowdale, app. 8.

Les mots croisés du "DEVOIR"



HORIZONTALEMENT

1—Elles ont souvent les Laurentides pour origine
2—Se fixent en général aux oreilles — Poussé
3—Préfixe — De Gaulle veut en faire un étalon
4—Vont de boîte en boîte — Continent
5—Prénom arabe inversé — Mauvaise humeur — Adverbe
6—Pourvue de graines — Pied mal fixé
7—Enjolive un parterre — — Conduit organique
8—En vertu — A l'intérieur
9—Vieux moyen d'éclairage
10—Employer — A la parole facile
11—Note — Note — Maintenue solidement
12—Vente aux enchères

VERTICALEMENT

1—Travaille dans un canal
2—Appuie sur une pédale — Fourni par l'océan
3—Se déplace la nuit
4—Echu — Obtenu — Moyen de défense
5—Mammifères marins — Début d'incendie
6—Négation — Infinitif — Maréchal rouge
7—Fasse du tort — Mit en colère
8—Terminaison — La vie a le sien
9—Intervalles
10—Abasourdies
11—Personnel — Ventrues
12—Qualifie certaines sources — Pronom — Note

Solution d'hier

Horizontalement

1—PERSPECTIVES
2—EGOISTE — NOM
3—RAB — IHS — DIEU
4—IRES — YSEULT
5—PESTILENCE
6—ERP — NI — ITEM
7—TEINTS — GISE
8—INE — MEMO — VA
9—ETRE — EVENTES
10—ROS — ES — ON
11—CELERI — JUTE
12—NI — ECOLIERES

Verticalement

1—PERIPETIES
2—EGARERENT — CI
3—ROBESPIERRE
4—SI — ST — EOLE
5—PSI — INT — SEC
6—ETHYLISME — RO
7—CESSE — EVEIL
8—ENIGMES
9—INDUCTION — JE
10—VOILEES — TOUR
11—EMET — MEVENTE
12—AS — ES



L'Hôtel Queen's
Réservez maintenant votre table pour le
DINER de PAQUES
Cuisine délicieuse, service courtois.
Musique appropriée sous la direction de LIONEL RENAUD
Pour réservations téléphonez au Maître d'Hôtel 866-2531
700, rue WINDSOR
MONTRÉAL

LE PLUS POPULAIRE
des vins pétillants importés de France
ROYAL DE NEUVILLE



ANJOU SAUMUR blanc
Code 542-F - bout. 26 oz. $2.80
ANJOU SAUMUR rosé
Code 542-G - bout. 26 oz. $ 2.80
Code 542-H - bout. 13 oz. $ 1.60
Taxe non comprise
LE VIN DE TOUTES LES FETES

CROISIERE DE 4½ JOURS
MONTREAL - NEW-YORK
PAR TRANSATLANTIQUE "RYDAM"
DEPART MONTREAL SAMEDI, LE 8 MAI
ARRIVEE NEW YORK JEUDI, LE 13 MAI
TARIFS A PARTIR DE $95.
Vous pouvez naviguer et être de retour si vous le désirez en dedans d'une semaine. Consultez votre agent de voyages!
Holland-America Line
1245 rue Peel, Montréal — Tél.: 866-1731

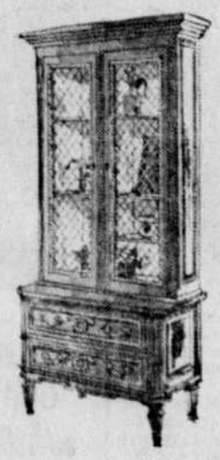
TOUS LES SOIRS SAUF LE DIMANCHE
Ritz Café at Night...
DINER et SOUPER
Danse au son de l'Orchestre de Max Chamitov
alternant avec notre DISCOTHÈQUE
Réservations: 842-4212
AU PETIT CAFE
Dîner d'hommes d'affaires
souper - de 6 à 8 h. p.m.
DU LUNDI JUSQU'AU SAMEDI
préposé aux automobiles à l'entrée



PREMIERE SAMEDI-SAINT LE 17 AVRIL
★ TONI CAROLL
2 SPECTACLES CHAQUE SOIR

Le Pigeonnier
BOUTIQUE D'ANTIQUITES
Une collection magnifique de Canadiana — armoires — cabinets en coins — commodes — buffets — tables de bouts.
2371, ruelle Blanchard
(à l'arrière de 2370 Saint-Antoine)
935-1720

Pour l'amateur
LA GALERIE DES Beaux Meubles EATON



Un intéressant exemple illustrant une sélection choisie de reproductions d'époque, portant la griffe "Guildhall" et exclusive à EATON.

Commode-dressoir Louis XVI

La commode possède un panneau escamotable. Ebénisterie soignée, rainurée aux coins et enluminée de poignées et moulures de ton or antique. Le dressoir superposé présente deux battants ajourés, dorés à l'ancienne, l'intérieur est d'un blanc patiné, offrant un élégant contraste avec la nuance dominante du meuble vert émeraude. 84" de hauteur.

1,995.

Un meuble de qualité que l'on ne peut choisir qu'à la GALERIE DES BEAUX MEUBLES au septième étage, chez Eaton, le rendez-vous des gens de goût.

CANADA
PROVINCE de QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE
No 678 568

KENWOOD'S MOVING & STORAGE LIMITED, corps politique et incorporé, dûment incorporé, ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal,
demanderesse,
vs
H. C. HUEPER, anciennement de la Ville de Pincourt, dans le District de Montréal, mais maintenant de lieux inconnus,
défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné au défendeur H. C. HUEPER de comparaître d'ici un mois.
Montréal, 13 avril 1965.
Claude PAQUETTE,
député-protonotaire.
Howard, Cate, Ogilvy, Bishop, Cope, Porteous & Hansard, Avocats,
700 Place Ville-Marie,
Montréal 2, P.Q.
Proc. de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE de QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE
No 676784

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA, corps politique et incorporé ayant son bureau-chef et principale place d'affaires dans les cité et district de Montréal,
demanderesse,
vs
JEAN FREGAULT, de Pincourt Vaudreuil, district de Montréal,
défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné au défendeur JEAN FREGAULT de comparaître d'ici un mois.
Montréal, le 12 avril 1965.
André NOEL,
député-protonotaire.
Mes O'Connor, McDougall, Hemens, Campbell, Harris & Thomas, avocats,
505 ouest, boulevard Dorchester
Montréal, P.Q.
Proc. de la demanderese.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE
No. 678-362

DAME MARIE DESMARAIS, épouse commune en biens de Claude Girard, résidant et domiciliée au no. 161, 3e avenue, Ville St-Pierre, district de Montréal,
demanderesse
- vs -
CLAUDE GIRARD, gentilhomme, résidant et domicilié au no. 161, 3e avenue, Ville St-Pierre, district de Montréal,
défendeur

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, le 6ème jour d'avril, 1965.
Montréal, le 7 avril 1965.
RAYMOND PILON
Député-Protonotaire
FRANCOIS PAYETTE,
Avocat,
10 ouest, rue St-Jacques,
Suite 906,
Montréal.
Procureur de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE de QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE
No 677 657

JOHN LUSSIER, vendeur, de la Cité de Verdun, district de Montréal,
demandeur,
vs
SUTHERNAIRE LIMITED, corps politique et incorporé, ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans la Cité de London, Province d'Ontario, et ayant une place d'affaires dans la Province de Québec à 4550, rue Hochelaga, dans la Cité de Montréal,
défenderesse,

PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné à la défenderesse SUTHERNAIRE LIMITED de comparaître d'ici un mois.
Montréal, 12 avril 1965.
Claude PAQUETTE,
député-protonotaire.
Martineau, Walker, Allison, Beaulieu, Tetley & Phelan, Avocats,
500 ouest, rue St-Jacques,
Montréal, P.Q.
Proc. du demandeur.

AVIS

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571d du Code civil, qu'un acte de transfert et cession de toutes les créances présentes et futures de Mill Cloak Mfg. Inc., ayant sa principale place d'affaires en la cité de Montréal, au numéro 6825 boulevard St-Laurent, en faveur de LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE, en date du 7 avril 1965, a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 12 avril 1965, sous le numéro 1821283.
BANQUE CANADIENNE NATIONALE
Montréal, le 13 avril 1965.

HYDRO-QUÉBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES NOS A-592 - A-593

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué., à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h. 30 a.m., heure avancée de l'est, comme suit :

Appel public d'offres No A-592

Le lundi 3 mai 1965, la fourniture de un (1) bâtiment préfabriqué en acier;

Appel public d'offres No A-593

Le lundi, 3 mai 1965, la fourniture de câble de téléphone.

(Des soumissions peuvent être offertes pour un ou tous les articles susmentionnés.)

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé, payable à l'Hydro-Québec, équivalant à au moins dix pour cent (10%) du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

Directeur des Achats
10e étage
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, Qué.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent des matériaux canadiens et qui sont en mesure de manufacturer complètement au Canada le matériel décrit au document de soumission. Pour être acceptés, les soumissionnaires doivent avoir obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention : **"Appel public d'offres No A-592 - A-593,"** selon le cas.

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. Lacasse — W. E. Johnson
Montréal, le 12 avril 1965.

HYDRO-QUEBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES NO E-12

REGION METROPOLITAINE

Elagage, émondage - abattage des arbres

Des soumissions cachetées, adressées, en cinq exemplaires, aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué., seront reçues jusqu'à 10h. 30 a.m., heure avancée de l'est, le jeudi 29 avril 1965, relativement à

l'élagage, l'émondage et l'abattage d'arbres nuisant ou susceptibles de nuire à l'exploitation des lignes électriques de l'Hydro-Québec et aussi le déchiquetage des souches lorsque requis dans la région métropolitaine, le tout en conformité du document d'appel d'offres no E-12.

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie, sous forme de chèque visé payable à l'Hydro-Québec, d'un montant de SEPT MILLE DOLLARS ($7,000). Ce dépôt sera confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat ou ne fournit pas les documents contractuels requis.

Les intéressés à soumissionner peuvent examiner le document complet d'appel d'offres du lundi au vendredi inclusivement entre 8h. 30 a.m. et 5h. 00 p.m. au:

Bureau des appels d'offres et contrats,
Bureau 809
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, Qué.

et en obtenir copie contre un paiement de $25 l'exemplaire complet, sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec.

LE MONTANT VERSE POUR L'OBTENTION DU DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES N'EST PAS REMBOURSABLE.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec, Canada, sont invitées à soumissionner.

Seuls sont admis à soumissionner, ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

Ni la plus basse soumission ni aucune des autres ne sera nécessairement acceptée.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE — W. E. JOHNSON
Montréal, le 12 avril 1965.

CANADA
PROVINCE de QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE
No 678 598

ANDRE BLAIS, de la Cité de Jacques-Cartier, dans le District de Montréal,
demandeur,
vs
JULES GALIPEAULT, commis, de la Cité de Jacques-Cartier, dans le district de Montréal,
défendeur,

PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné au défendeur JULES GALIPEAULT de comparaître d'ici un mois.
Montréal, 13 avril 1965.
Claude PAQUETTE,
député-protonotaire.
John P. Hume, C.R., avocat,
Chambre 501,
215 ouest, rue St-Jacques,
Montréal.
Procureur du demandeur.

HYDRO-QUÉBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES NO A-590

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué., à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h. 30 a.m., heure avancée de l'est, le lundi, 3 mai 1965, relativement à la fourniture de

une (1) glissière à billes en acier de construction

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé, payable à l'Hydro-Québec, équivalant à au moins dix pour cent (10%) du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission du bureau du

Directeur des Achats
10e étage
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, Qué.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec, de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention : **"Appel public d'offres No A-590."**

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 12 avril 1965.

HYDRO-QUÉBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES NO B-400

POSTE CHOMEDEY

Transformateurs de puissance

Des soumissions cachetées adressées, en cinq exemplaires, aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué., seront reçues avant 10h.30 a.m. heure avancée de l'est le jeudi 13 mai 1965, pour fournir et livrer dans la région de Montréal:

a) **Neuf (9) transformateurs de puissance monophasés, 60/80 MVA, 301.4 V3 - 120.65 V3 - 12.2 kV;**
b) **Trois (3) transformateurs de services auxiliaires, 300 kVA, 12,200-208 V;**
c) **Trois (3) jeux de barres blindées;**

pour le poste Chomedey, le tout en conformité du document d'appel d'offres no B-400.

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie sous forme de chèque visé payable à l'Hydro-Québec, d'un montant de CENT CINQUANTE MILLE DOLLARS ($150,000).

Ce dépôt sera confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat ou ne fournit pas les documents contractuels requis.

Les intéressés à soumissionner peuvent examiner le document complet d'appel d'offres du lundi au vendredi inclusivement entre 8h.30 a.m. et 5h.00 p.m .au:

Bureau des appels d'offres et contrats,
Bureau 809,
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, Qué.

et en obtenir copie contre un paiement de $25 l'exemplaire complet, sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec.

LE MONTANT VERSE POUR L'OBTENTION DU DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES NE SERA PAS REMBOURSE.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec, sont invitées à soumissionner.

Seuls sont admis à soumissionner, ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

Ni la plus basse soumission ni aucune des autres ne sera nécessairement acceptée.

Les co-secrétaires
B. Lacasse — W.E. Johnson
Montréal, le 12 avril 1965.

AVIS

Avis est par les présentes donné que le 13e jour d'Avril, 1965, sous le No. 1821459, il a été enregistré au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal un contrat de vente, cession et transport par Charell Ltd, à LA BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE, une banque canadienne à charte, de l'universalité des créances et comptes de livres, actuels ou futurs de la dite compagnie, Charell Ltd. Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code civil de la province de Québec.
Ce 13e jour d'avril, 1965.
LA BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE

Gouvernement du Québec

MINISTERE DE LA VOIRIE

APPEL D'OFFRES

ROUTE TRANSCANADIENNE :
Section Q.H.
Projet Q.H.-6

Le ministère de la Voirie demande des soumissions pour la construction d'un tronçon de la route Transcanadienne situé sur l'Ile Charron, entre le portique sud du tunnel et l'extrémité nord du pont et incluant l'approche sud en structure et le carrefour au viaduc de l'Ile Charron, dans la ville de Boucherville, comté de Chambly.

Les soumissions devront être déposées dans une enveloppe spéciale que les soumissionnaires pourront se procurer au

Ministère de la Voirie
Bureau de la route Transcanadienne
8440, boul. Saint-Laurent
Montréal

ou

Ministère de la Voirie
Bureau E-5
Hôtel du Gouvernement
Québec.

On peut obtenir les plans, devis et formule de soumission en faisant parvenir un chèque visé ou un mandat-poste de $150, non remboursable.

Seuls ont droit de soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Canada.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond), au montant de $264,000.

Les soumissions devront être adressées au ministère de la Voirie, Service des contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 15 heures (heure avancée de l'Est) le 12 mai 1965, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure. Elles devront porter sur l'enveloppe les mots "Route Transcanadienne, Section Q.H., Projet Q.H.-6."

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Roger LaBrèque,
Sous-ministre de la Voirie.

HYDRO-QUEBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES NO T-12

CENTRALE THERMIQUE DE TRACY GROUPES 3 ET 4

Travaux de génie civil

Des soumissions cachetées, adressées en cinq exemplaires, aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué., seront reçues jusqu'à 10 h. 30 a.m., heure avancée de l'est, le jeudi 13 mai 1965, relativement à

l'exécution des travaux de génie civil (y compris quelques travaux de mécanique et d'électricité) pour l'agrandissement de la centrale thermique de Tracy (groupe 3 et 4) et des bâtiments annexes à Tracy, comté de Richelieu, P.Q., le tout en conformité du document d'appel d'offres No T-12.

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie sous forme de chèque visé payable à l'Hydro-Québec, d'un montant de DEUX CENT MILLE DOLLARS ($200,000). Ce dépôt sera confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat ou ne fournit pas les documents contractuels requis.

Les intéressés à soumissionner peuvent examiner le document complet d'appel d'offres du lundi au vendredi inclusivement entre 8h.30 a.m. et 5h. p.m., au :

Bureau des appels d'offres et contrats,
Bureau 809,
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, Qué.

et en obtenir copie contre un paiement de $25 l'exemplaire complet, sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec.

LE MONTANT VERSE POUR L'OBTENTION DU DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES NE SERA PAS REMBOURSE.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec, sont invitées à soumissionner.

Seuls sont admis à soumissionner, ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

Ni la plus basse soumission ni aucune des autres ne sera nécessairement acceptée.

Les co-secrétaires
B. Lacasse — W. E. Johnson
Montréal, le 12 avril 1965.

AVIS

Avis est par les présentes donné que le 8ième jour d'avril, sous le No. 1820345, il a été enregistré, au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal un contrat de vente, cession et transport par Reese Power Products Limited, à la Banque de Nova Scotia, une banque canadienne à chartre, de l'universalité des créances et comptes de livres, actuels ou futurs de la dite Reese Power Products Limited.
Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'Article 1571 (d) du Code Civil de la Province de Québec.
Ce 8ième jour d'avril 1965.
LA BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE

CANADA
PROVINCE de QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE
No 677 543

RAOUL SURPRENANT, directeur de personnel, domicilié dans la cité d'Outremont, district de Montréal,
demandeur,
vs
ANDRE COTE de la Ville de Laval des Rapides, et PHILIPPE GRONDIN, de la Ville de Montréal, tous deux résidant et domiciliés dans le District de Montréal,
défendeurs.

PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné au défendeur PHILIPPE GRONDIN de comparaître d'ici un mois.
Montréal, 14 avril 1965.
André NOEL,
député-protonotaire.
Mes Monette, Filion, Labelle et Clerk, avocats,
159 ouest, rue Craig,
Montréal, P.Q.
Proc. du demandeur.

CN

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

Mise en adjudication :
Fourniture et installation d'un dispositif de climatisation destiné au Centre de Recherches Techniques Saint-Laurent, Québec.

Les soumissions sous enveloppes scellées et adressées à M. F. MacDowell, architecte en cher, Chemins de fer Nationaux du Canada, C.P. 8100 (13e étage, 935 ouest, rue Lagauchetière) Montréal, Québec, et portant la mention "Soumission pour la fourniture et l'installation d'un dispositif de climatisation destiné au Centre de Recherches Techniques, Saint-Laurent, Québec", seront reçues jusqu'à midi, heure avancée, le jeudi 29 avril 1965.
Les plans, devis et instructions aux soumissionnaires, ainsi que la formule de contrat et la formule de soumission seront prêtés aux entrepreneurs sur dépôt d'un chèque visé, à l'ordre des Chemins de fer Nationaux du Canada, au montant de vingt-cinq dollars ($25.00). Ce dépôt sera rendu lorque les plans et devis auront été envoyés, en bon état, au Chemin de fer.
On peut obtenir les plans, devis, instructions aux soumissionnaires, formule de contrat et formule de soumisison à partir du 13 avril 1965, aux bureaux de l'architecte en chef des Chemins de fer Nationaux du Canada, 13e étage, 935 ouest, rue Lagauchetière, Montréal, Québec.
Le plus offrant ne sera pas nécessairement l'adjudicataire.

F. MacDOWELL,
architecte en chef.
Montréal, Québec.

CITÉ DE LONGUEUIL

APPEL DE SOUMISSIONS

POUR CAMION A INCENDIE & ACCESSOIRES

Des soumissions cachetées et endossées "SOUMISSION POUR CAMION A INCENDIE & ACCESSOIRES" seront reçues en double exemplaire, au bureau du greffier de la Cité, à l'Hôtel de Ville, 100 ouest, rue St-Charles, Longueuil, jusqu'à 5h. de l'après-midi, MERCREDI, le 5 MAI 1965.

Les soumissions seront ouvertes lors de la séance générale du conseil municipal, le même jour, vers 8 heures du soir.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies à cet effet par l'acheteur de la Cité, M. Yvon Saurette, 100 ouest, St-Charles, Longueuil.

La Cité de Longueuil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Donné à l'Hôtel de Ville de Longueuil, P.Q., ce 12 avril 1965.
Le greffier,
Réal BELANGER

AU RENDEZ-VOUS DE L'AUTOMNE 65

Un général s'opposera au général De Gaulle



PARIS — Avec la candidature possible, sinon probable, du général Pierre Boyer de Latour du Moulin à la présidence de la République, la liste des candidats à la magistrature suprême en France s'allonge. Elle n'est probablement pas close. Et à la fin du mois, les Français pourraient considérer qu'ils auront au moins le choix entre sept candidats d'ores et déjà déclarés, ou en passe de l'être.

Les candidats

Il y aura d'abord la candidature du général De Gaulle ou, s'il décidait de ne pas se représenter, celle d'un candidat gaulliste. Puis celle du candidat socialiste M. Gaston Defferre, maire de Marseille, désireux de réunir les voix d'un centre gauche français. Il y a celle du sénateur André Cornu, celle de M. Jean-Louis Tixier-Vignancour, candidat généralement considéré comme celui de l'extrême droite. Il y aura la candidature d'un communiste, ou d'un homme assuré de leur soutien. Il y aura le 25 avril, très probablement la candidature d'un homme désigné par la convention libérale de M. Jean-Paul David. Il y aura enfin et bien qu'il n'ait pas définitivement arrêté sa position celle du général Pierre Boyer de Latour du Moulin.

Les règles du jeu

N'importe quel citoyen n'a pas le droit de poser sa candidature. Un système de présentation a été établi par la loi organique d'octobre 1962. Chaque candidat doit être patronné par cent personnes au moins lesquelles doivent être membres du parlement ou du conseil économique et social, ou conseillers généraux ou maires élus.

De plus, parmi les cent signataires de la présentation doivent figurer des élus représentant au moins dix départements. Les présentations sont adressées au conseil constitutionnel 18 jours au moins avant le premier tour de scrutin. Le conseil constitutionnel établit alors la liste de candidats, qui est publiée par le gouvernement quinze jours au moins avant le premier tour.

Ce système a évidemment pour but d'éviter les candidatures fantaisistes et de s'assurer que les candidats bénéficient d'une certaine notoriété. Mais la barrière n'est en fait pas très difficile à franchir. Il ne paraît pas très malaisé d'obtenir la réunion des signatures de cent conseillers généraux ou de maires élus dans un pays qui compte 3,000 conseillers généraux et 38,000 maires.

Qui est cet autre général?

Un certain nombre de commentateurs situent la candidature possible du général Boyer de Latour sur la droite de l'échiquier français et estiment que s'il décidait finalement de se présenter c'est à Jean-Louis Tixier-Vignancour qu'il pourrait enlever un certain nombre de suffrages. Le général Boyer de Latour se défend d'appartenir exclusivement à ce secteur de l'opinion française. On sait de lui que sa carrière est celle d'un soldat, et essentiellement d'un soldat d'Afrique. Il est connu pour avoir pris position avec vigueur contre la politique de décolonisation du général de Gaulle et avoir critiqué vivement la politique du gouvernement actuel tant dans le domaine extérieur qu'intérieur. Au cours d'une de ses dernières interventions publiques, au centre d'études de la défense nationale, devant un public d'officiers de réserve, il s'était en outre élevé contre la politique nucléaire militaire du gouvernement français.

Concernant l'élection à la présidence de la République au suffrage universel, il avait déclaré : "En cette sorte d'élection, les Français auront tendance à voter plus pour une "image" que pour une idée. Il faut leur offrir une autre "image" que l'image actuelle..."

Relations diplomatiques roumano-chiliennes

SANTIAGO DU CHILI — Les relations diplomatiques et consulaires entre le Chili et la Roumanie ont été rétablies mercredi. Les documents officiels ont été signés par M. Gabriel Valdes, ministre chilien des affaires étrangères, et par l'ambassadeur Dmitri Fara.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"
844-3361
— Téléphonez deux jours à l'avance —

A VENDRE

VIEILLE MAISON CANADIENNE. Située sur un front riverain de 250 pieds sur la rivière Richelieu, à trois milles de l'autoroute Trans-Canada. Maison contient : entrée, salle à manger, vivoir avec foyer, cuisine avec galerie du côté de la rivière, salle de bain avec douche. Deuxième étage : trois chambres à coucher et chambre de bain. Chauffage à l'air chaud. Garage. Taxes très raisonnables. 78,800 pi. carrés. Prix : $14,000. Pour informations téléphoner : LU. 4-2698. 20-4-65

STUDEBAKER 64, 15 milles milles, parfaite condition $1900. CL. 6-0992. 19-4-65

RAPIDE BLANC — Choisissez votre terrain, maison ou chalet construit sur demande, pour aussi peu que votre budget n'exige. Comptant 10% dix ans pour payer. Nous avons terrains au lac des Pins, au bord du lac à St-Hyppolythe, lac l'Achigan, le tout entre 25 et 30 milles de Montréal. Informations M. Locas: NO. 1-3935 - Les Industries Lauzon Enrg. 224-2054. 23-4-65

Volkswagen 57, appartenant à jeune fille, en vente pour cause de voyage. Tél. : MI. 5-9309. 16-4-65

CAUSE DEPART, TABLEAUX ORIGINAUX CANADIENS ET EUROPEENS. Prix sacrifiés. Tél.: 655-1221 19-4-65

A LOUER

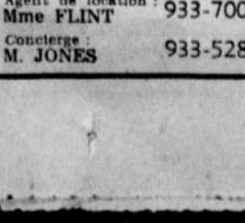
Chapleau 3445, nord Sherbrooke. 7 pièces chauffées, 2e, 220, face au parc. 19-4-65

BUREAUX A LOUER

3 de différentes grandeurs, chauffés, tuiles : plancher et plafond, murs bois acajou et pin. $75, $100. et $165. Centre affaires coin Laurier St-Hubert. Vermette 273-3762 et 626-3605. 16-4-65

BUREAU DE LUXE comprenant divisions et chambre de toilette, avec entrée pour air climatisé, etc. Superficie d'environ 400 pi. car. dans un édifice neuf, en face de l'hôpital Hotel-Dieu. Garage et piscine chauffés, au sous-sol. S'adresser à 3777 St-Urbain. Tél.: 842-9955. 26-4-65

LOGEMENTS ET APPARTEMENTS A LOUER



A Chelsea House, vous ne connaîtrez pas . . .

L'exaspération que peuvent vous faire connaître les portiers paresseux et les concierges grognons. En effet, notre personnel compétent met son honneur à vous rendre la vie plus facile.
Mais, à Chelsea House, vous connaîtrez des loyers abordables. (A partir de $115 par mois). Tapis mur-à-mur, draperies, cuisines G.E. modernes, toute l'électricité à nos frais, intercom dans tous les appartements.
Si vraiment vous faites fi de tous ces avantages, vous feriez mieux de regarder ailleurs . . . et de laisser à d'autres la chance de venir habiter à

Chelsea HOUSE
1808 ouest, Sherbrooke
(à l'ouest de Guy)
Agent de location : Mme FLINT 933-7007
Concierge : M. JONES 933-5283

DEMANDE D'EMPLOI

Chef cuisinier recherche emploi dans cafétéria collège ou communauté. Bonne expérience dans ce domaine. Téléphone 272-4794. J.N.O.

FEMMES DEMANDEES

Jeune fille demandée pour travailler et demeurer à la maison. Devra coucher. Doit aimer enfants. Tél.: VI. 4-1134. 16-4-65

HOMMES DEMANDES

Opérateur de linotype et compositeur avec expérience demandés par atelier progressif du nord de la ville. $3.00 de l'heure. 38¾ heures par semaine. Excellent plan de pension, assurance-vie, assurance-maladie. — RE. 9-1554, 9h. a.m. à 6h. p.m. seulement. JNO

LOGEMENTS ET APPARTEMENTS A LOUER

RIDGEWOOD, 3625, 3½, 4½, grandes pièces. Immeubles luxueux au haut de la colline. Piscine. Garages. Loyer $123 à $165. Un appartement meublé disponible — Surintendant appartement 109 ou tél. 342-1653 16-4-65

SOUS-LOCATION mai-septembre 4½ pièces $110. face Université de Montréal. Tél.: 731-8303 19-4-65

COTE-DES-NEIGES, 7 PIECES, REFRIGERATEUR, POELE, EAU CHAUDE, GARAGE, 2ième ETAGE, $175. PAR MOIS. TEL.: RE. 8-1955 17-4-65

Beaubien, coin 2e ave. 3½, fermé, eau chaude, poêle, réfrigérateur, linoléum, vénitiens fournis, taxes d'au payés, incinérateur, $75. S'adresser à F. St-Louis, 6440, 9e ave. Rosemon. Tél.: RA. 2-6434. 1er-5-65

St-Denis, coin Guizot, construction neuve, 4½ pièces fermées, eau chaude, poêle, réfrigérateur, casier, lessiveuse et sécheuse dans bâtisse. Cuisine séparée et dinette. 524-2448 jour ; 279-4212 soir. 17-4-65

ON DEMANDE

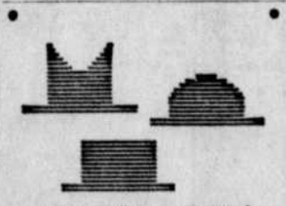
CLUB FRANÇAIS DES ARTS ET LETTRES. URGENT. Avons besoin deux délégués(ées) pour présenter exclusivités. Possibilité gros revenu. Tél.: 731-1050. 9 a.m. - 5 p.m. 16-4-65

DUPLEX dans COTE-DES-NEIGES ou SNOWDON avec garage et jardin. Désire 6 pièces au premier plancher et entrée séparée pour sous-sol. Tél.: 731-5797 — 849-1997. 16-4-65

PERSONNEL

JEUNES FILLES, célibataires, veuves, veufs, désirant rencontres sociales, courrier amical, agence matrimonale, peuvent se joindre à Du Bonheur Enrg., Tél. RA. 9-0680 Pour inscription, envoyer $2.00 à casier postal 101, Station Rosemont, Montréal, P.Q. 16-4-65

PRETS



CHAPEAU BAS!

LA CAISSE DE PRÊTS BNE OFFRE LE MOYEN ÉCONOMIQUE D'OBTENIR UN PRÊT AVEC ASSURANCE-VIE

CAISSE DE PRÊTS BNE

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

PRETS HYPOTHECAIRES

Actions — 6% — sur propriété — RA. 9-4332. JNO

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à devant croisé en un joli complet à devant simple, dans le dernier style.
— SPECIALITE —
Habits et costumes réajustés
DROLET TAILLEUR
351 est, rue GUIZOT DU. 8-2532 JNO

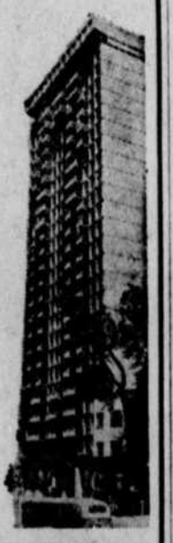
TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 8-2421. JNO

OUVERT POUR INSPECTION
LE SAGUENAY
135 est, rue Sherbrooke
TOUT NOUVEAU • TOUT ÉLECTRIQUE
1½ — 2½ — 3½ — 4½ — 5½
ET STUDIO AVEC ALCOVE
Maison d'appartements de 21 étages avec chauffage électrique par câble radiant, assurant un confort sans pareil avec contrôle thermostatique dans chaque pièce.
PISCINE CHAUFFEE ET BAIN SAUNA FINLANDAIS
VENEZ VISITER NOS APPARTEMENTS MODELES AUJOURD'HUI
OCCUPATION 1er MAI 1965
Ouvert samedi et dimanche de 9 h. a.m. à 6 h. p.m.
Tous les jours de 10 h. a.m. à 10 h. p.m.
Tél. : 482-2309 ou 482-2300

immeubles

Garçonnières de luxe
Maintenant les loyers modiques comprennent:
1. AIR CLIMATISE CENTRAL
2. TAPIS MUR A MUR
3. ELECTRICITE GRATUITE
4. GRANDES DRAPERIES A TOUTES LES FENETRES
5. PISCINE CHAUFFEE SUR LE TOIT
6. ANTENNES POUR LES CANAUX DE TELEVISION
7. CUISINES AVEC COMMODITES G.E.
8. THERMOSTAT DANS CHAQUE CHAMBRE
9. INTERCOM PARTICULIER A PLUSIEURS LIGNES
10. SALLE DE JEU MODERNE
11. PORTIER ET PREPOSE AU STATIONNEMENT
12. VOITURES DE LOCATION A PRIX SPECIAUX



Cantlie House
1110 ouest, rue Sherbrooke à Peel
Ouvert tous les jours de 9 h. a.m. à 8 h. p.m.
Samedi et dimanche jusqu'à 6 h. p.m.
Location et direction
WALDORF CORPORATION 845-3241

★ Le Cardinal ★
NOUVELLE CONCIERGERIE 6 ETAGES
LOGEMENTS LUXUEUX
3½ — 4— 4½ — 5
Piscines intérieure et extérieure patio sur le toit
★ Bain de vapeur "Sauna"
★ A l'épreuve du son et du feu
★ Contrôle individuel de chauffage
★ Buanderette sur chaque étage
★ Câble de télévision
DISTRICT COTE-DES-NEIGES
3270 ave Ellendale
coin Decelles
733-6618
Agent de location: J. & M. ENRG.
C. MESSIER — 733-6618
SUR SEMAINE 10 A.M. A 10 P.M.
FIN SEMAINE 10 A.M. A 6 P.M.

Dans un discours où il visait De Gaulle

M. Wilson réaffirme qu'il ne dévaluera pas la livre

NEW YORK. — Parlant hier soir devant l'"Economic Club" de New York, M. Harold Wilson, premier ministre britannique, a réaffirmé la "détermination inaltérable" du gouvernement britannique de ne pas dévaluer la livre sterling. En même temps, il a réclamé d'urgence une révision du système monétaire international pour pallier la pénurie de liquidités qui constitue, selon lui, un "danger pour la liberté et la démocratie".

A ce propos, le premier ministre a pris catégoriquement position contre le rétablissement de l'étalon-or et il a ajouté : "L'enjeu est trop important pour qu'on puisse régler ce problème en fonction d'un orgueil national ou de l'attachement à un plan particulier ou pour s'en servir dans un conflit non déclaré de leadership ou d'influence au sein de l'Alliance occidentale".

"Ce ne sont pas seulement les institutions monétaires qui sont intéressées, ni encore notre liberté d'accroître les échanges de produits entre nations. Ce qui est en jeu, c'est la prospérité de tous les hommes dans le monde entier. Et ce n'est pas tout. L'histoire a démontré qu'un danger pour le système économique mondial est aussi un danger pour la liberté et la démocratie. Quelles que soient les origines de l'hitlérisme, celui-ci n'aurait jamais reçu l'appui qu'il eut sans le chômage et la misère qui suivirent l'effondrement du système économique mondial en 1931".

"Je ne suis pas alarmiste a ajouté M. Wilson. Je ne pense pas que le monde doive faire face, dans l'immédiat, à une crise comparable à celle de 1931. Mais j'estime qu'il n'existe pas de problème plus important que celui-là dans le domaine de la coopération économique internationale".

En ce qui concerne la crise économique en Grande-Bretagne, M. Wilson a révélé qu'au lendemain de son arrivée au pouvoir, en octobre dernier, la possibilité d'une dévaluation de la livre avait été envisagée car, s'il devait y avoir dévaluation, elle devait être effectuée sur-le-champ, pour que la responsabilité puisse en être rejetée sur l'administration sortante.

Or, a-t-il dit, "la dévaluation a été rejetée parce qu'elle ne résolvait pas les problèmes auxquels la Grande-Bretagne faisait face".

Après avoir brossé un tableau des mesures prises pour remédier à court terme aux difficultés économiques du pays, M. Wilson a précisé que le gouvernement britannique comptait réduire cette année le déficit de la balance des comptes à un niveau compatible avec les ressources financières du pays et l'éliminer complètement l'an prochain.



La livre a baissé

LONDRES — Le redressement du Sterling s'est interrompu hier sur le marché des changes, et la livre s'est affaiblie par rapport à la plupart des devises étrangères. Elle a clôturé hier soir à 2.79 1-2 dollars américains pour une livre et a également cédé du terrain vis-à-vis du dollar canadien, du florin néerlandais, du franc français et du mark allemand. Elle s'est toutefois redressée par rapport au franc Suisse.

Les milieux spécialisés indiquent que la pression contre la devise britannique a été surtout sensible en fin d'après-midi et qu'elle résultait principalement de ventes émanant de New-York. Elle pourrait être due à quelques opérations de couverture contre la possibilité d'un abaissement du taux d'escompte de la banque d'Angleterre.

Bonn refuse que l'on consacre la ligne Oder-Neisse comme l'a fait le nouveau traité soviéto-polonais

BONN — "Le gouvernement fédéral allemand élève une protestation énergique contre la proclamation de la ligne Oder-Neisse en tant que frontière d'Etat polonais" incluse dans le traité d'assistance polono-soviétique du 8 avril dernier, indique un commentaire officiel du gouvernement fédéral allemand publié par ses services de presse.

La frontière germano-polonaise doit, selon l'accord de Potsdam du 2 août 1945, être fixée au moment de la signature d'un traité de paix, rappelle le document du gouvernement fédéral qui précise: "Seul un gouvernement de l'ensemble de l'Allemagne librement élu est en droit de prendre, au nom de l'Allemagne une décision au sujet d'un tel règlement de paix".

Le gouvernement fédéral a montré à maintes reprises qu'il aspirait à une solution du problème des frontières germano-polonaises par des moyens pacifiques, sans menaces ou recours à la violence, indique encore le commentaire.

Dans le document, le gouvernement fédéral s'élève en outre contre l'"affirmation de l'existence de deux Etats allemands contenue dans le traité polono-soviétique, et constate avec l'écrasante majorité de tous les Etats que la zone d'occupation soviétique d'Allemagne n'est pas un Etat".

Appel d'Erhard

Un nouvel appel en faveur du droit à l'auto-détermination du peuple allemand est précisément lancé par le chancelier Ludwig Erhard dans la préface du rapport d'activité de son gouvernement pour l'année 1964, qui vient d'être publié à Bonn.

"Il n'est rien que nous ne souhaitions plus ardemment, écrit notamment le professeur Erhard, que d'accroître la stabilité, la sécurité et le bien-être dans le monde grâce à la solution du problème allemand, car un des nombreux foyers de tension dans le monde serait ainsi éliminé. Notre revendication constante et sans cesse renouvelée en faveur de l'autodétermination nous rendra de temps à autre gênants et elle ne sera pas toujours volontiers entendue, mais nous ne devons cependant jamais nous lasser de lancer nos avertissements, même en étant convaincus que les gouvernements à Paris, Londres et Washington s'en tiendront à leur engagement de rétablir l'unité de l'Allemagne.

"Nous tendons la main de la réconciliation à tous nos voisins, pour le bien des peuples de l'Europe et pour la sauvegarde du monde. La seule chose que nous revendiquons et que nous avons le droit de revendiquer est le respect de notre droit à l'autodétermination que Moscou accorde à d'autres peuples. Lorsque les Allemands parlent de leur liberté et de leur défense, ils le font sans les "sous-entendus" sournois que Moscou et les pays du bloc oriental continuent malheureusement à leur prêter et dont ils tentent de convaincre le monde". Le chancelier Erhard se prononce à nouveau en faveur de conversations avec l'Union soviétique à "l'échelon des chefs de gouvernement".

Faisant allusion à la politique de son gouvernement en ce qui concerne Berlin, le chancelier Erhard déclare : "Le gouvernement fédéral a fait tout son possible en 1964 pour venir en aide à Berlin et aux hommes en-deça et au-delà de la frontière zonale, sans toutefois mettre en question notre revendication justifiée d'être responsables pour l'ensemble de l'Allemagne de part et d'autre du mur et des barbelés".

Brandt aux E.-U.

WASHINGTON. — Le maire de Berlin-Ouest, Willy Brandt, s'est prononcé mercredi en faveur d'une initiative significative des trois alliés occidentaux à propos de la réunification de l'Allemagne. Il a exprimé très nettement aussi sa préférence pour une telle démarche plutôt qu'une "déclaration de principe" à ce sujet.

M. Brandt, qui venait de s'entretenir avec le secrétaire d'Etat Dean Rusk, a ajouté qu'une très large mesure d'accord existait entre lui et le chef du département d'Etat en ce qui concerne la question allemande.

La presse lui a demandé alors s'il était possible que cette initiative soit réalisée avant le 8 mai, vingtième anniversaire de la capitulation allemande. "C'est là une question qu'il faudrait poser au gouvernement américain," s'est borné à répondre le maire de Berlin-Ouest.

Humphrey applaudit au projet d'intégration économique des nations d'Amérique latine

WASHINGTON — M. Hubert Humphrey, vice-président des Etats-Unis, a donné hier son appui enthousiaste aux efforts des nations d'Amérique latine en vue de l'intégration économique de ces pays.

M. Humphrey a pris la parole à la réunion extraordinaire de l'Organisation des Etats américains qui a marqué le 75ème anniversaire du système interaméricain.

"Nous sommes réunis aujourd'hui en tant que membres d'un système interaméricain florissant", a dit le vice-président des Etats-Unis. Il a évoqué ensuite les réalisations de ce système régional, au cours de ces 75 années, dont l'Alliance pour le progrès représente la pure essence.

"Quatre années d'expérience nous ont donné une compréhension approfondie de ce nouveau développement... Nous nous rendons compte aujourd'hui que l'Alliance ne dépend pas uniquement du développement économique.

Afin qu'elle réussisse, l'Alliance doit avoir un contenu politique et une substance idéologique, ainsi bien qu'un programme efficace de développement économique", a-t-il dit.

M. Humphrey a cité alors le "CIAP" (comité interaméricain de l'Alliance pour le progrès) et la banque interaméricaine de développement (B.I.D.) comme exemples de la possibilité d'incorporer de nouveaux instruments dans le système interaméricain existant. Il a affirmé alors qu'une procédure analogue pouvait être appliquée pour réaliser l'intégration économique latino-américaine.

"Nous accueillons favorablement les récents efforts faits pour encourager une action audacieuse pour atteindre l'intégration économique", a dit alors M. Humphrey. "Nous donnons notre appui à une intégration économique efficace parce qu'elle est indispensable au développement dans le cadre de l'Alliance pour le progrès. Nous lui donnons notre appui parce qu'une Amérique latine moderne que forgera une intégration efficace sera un partenaire plus efficace dans toutes les grandes tâches communes du monde auxquelles doivent faire face ceux qui partagent toutes les valeurs communes de la civilsation occidentale".

"Nous l'appuyons parce que, comme le démontre notre expérience de l'après-guerre, nous entretenons les relations commerciales et financières les plus fructueuses et les plus avantageuses avec les régions industrialisées et diversifiées. Et, finalement, nous lui donnons notre appui parce que l'intégration économique est partie fondamentale du programme de l'Alliance pour le progrès".

M. Humphrey a évoqué ensuite deux sujets auxquels il attache une grande importance : la création d'un mécanisme perfectionné pour la défense des gouvernements constitutionnels, et un système de contrôle de la course aux armements.

A propos de ce dernier sujet, M. Humphrey a dit : "Il est difficile de voir comment les aspirations économiques et sociales des peuples d'Amérique latine peuvent être atteintes si le nouveau monde se lance lui aussi dans la course aux armements. La croissance économique et le bien-être social doivent passer avant la prolifération des armes qui ne peut que convertir les amis en ennemis à travers une rivalité militaire coûteuse et dangereuse.

Finalement, le vice-président des Etats-Unis s'est solidarisé avec le président Eduardo Frei du Chili qui avait déclaré que la solution des problèmes actuels de l'Amérique latine peut être trouvée dans le cadre interaméricain. Il a ajouté cependant que cela ne pouvait d'aucune manière être interprété comme un désir d'exclure la coopération économique et culturelle des pays d'Europe.

La crise au Sud-Est asiatique occupe les chancelleries

Londres refuse de s'arrêter au refus de Pékin et Hanoï

NATIONS UNIES, N.Y. — Au cours de la conférence de presse qu'il a tenue mercredi soir à l'ONU, le premier ministre britannique a mis l'accent sur la persévérance avec laquelle son gouvernement compte poursuivre ses efforts en faveur de l'acheminement de la guerre du Vietnam vers un dénouement négocié : il a déclaré en effet que "dans cette sorte de jeu, il ne faut pas prendre une réponse négative pour une réponse".

Le premier ministre du Royaume-Uni avait usé de ce terme du langage anglais familier pour répondre aux questions relatives au refus du gouvernement chinois de recevoir M. Gordon Walker, l'ancien secrétaire au Foreign Office, qui voulait effectuer une mission de paix à Hanoï et à Pékin.

L'attitude de Pékin et de Hanoï nous a causé une profonde déception, a dit M. Harold Wilson, mais les efforts britanniques ne s'en poursuivront pas moins. C'est ainsi que le premier ministre britannique a déclaré aux journalistes de l'ONU qu'il ne tenait pas pour définitive la fin de non recevoir que l'URSS a opposée à l'initiative prise par la Grande-Bretagne, en tant que co-président de la conférence de Genève, en faveur de l'ouverture de négociations de paix.

M. Harold Wilson a réitéré l'appui que son gouvernement avait apporté aux propositions contenues dans le discours de Baltimore de jeudi dernier du président Lyndon Johnson. L'offre américaine de discussions sans préalable est capable, dit-il, de "briser le cercle vicieux" qui a empêché jusqu'ici l'amorce de pourparlers. Il appartient maintenant "aux autres parties" de lui donner suite et cela pourrait déboucher, selon M. Wilson, à un règlement négocié d'une solution pacifique et durable de la crise au Sud-Est asiatique. "J'insiste sur le mot durable," a précisé M. Wilson.

Washington rejette la thèse de Hanoï

WASHINGTON. — L'administration Johnson considère comme étant inacceptable la proposition en quatre points que vient de formuler le premier ministre du Nord-Vietnam, Tham Van Dong en vue de trouver une solution éventuelle à la crise en Asie du Sud-Est. Ce point de vue a été exprimé mercredi par une personnalité de l'administration qui garde l'anonymat.

Officiellement le département d'Etat se montre pour l'instant beaucoup moins catégorique en se bornant à dire, par le truchement de son porte-parole : "Nous étudions le compte rendu de cette déclaration du premier ministre tel qu'il est paru dans la presse, tout comme nous étudions l'ensemble des informations de ce genre".

La proposition de M. Tham Van Dong, telle qu'elle a été rendue publique par l'agence Chine nouvelle, préconise notamment le retrait des forces militaires américaines du Vietnam. Elle demande également que soit reconnue l'intégrité territoriale du Vietnam dans son ensemble et que la question de la réunification du pays soit réglée par les Vietnamiens eux-mêmes à l'abri de toute ingérence étrangère.

Ces conditions, souligne-t-on dans les milieux officiels, ne peuvent en aucune façon être considérées comme une base de négociation acceptable.

Il semble toutefois qu'il faille s'attendre dans les semaines à venir à une intensification importante à la fois des opérations militaires au Sud-Vietnam et des raids aériens américano-sud-vietnamiens des deux côtés du 17ème parallèle.

Les personnalités du gouvernement qui se sont adressées aux directeurs de journaux pour leur faire le point de la situation ont déclaré que la destruction systématique de divers objectifs et installations militaires au Nord-Vietnam était susceptible de forcer la main de la RDVN et d'obliger Hanoï à accepter, à son tour, le principe de discussions sans conditions préalables.

Saïgon estime que Washington et Paris se sont rapprochés

PARIS — "Depuis le discours du président Johnson (proposant une solution négociée du problème vietnamien), la position des Etats-Unis et celle de la France ne sont plus opposées" a déclaré hier dans une interview qu'il a accordée à l'AFP, M. Tran Van Tuyen, vice-président du gouvernement sud-vietnamien.

M. Tran Van Tuyen a en outre indiqué que le gouvernement des Etats-Unis avait consulté Saïgon avant la publication du discours de M. Lyndon Johnson qui fut bien accueilli dans la capitale sud-vietnamienne.

Interrogé sur l'issue du conflit, le vice-président sud-vietnamien a déclaré: "Il faudra bien arriver à une solution. Nous ne rejetons aucun moyen pour arriver à une paix qui maintiendra notre indépendance et notre liberté". Il s'est néanmoins déclaré absolument hostile à toute discussion avec le Front de libération opérant au Sud-Vietnam. "Pour nous, a-t-il expliqué, il est une émanation du communisme international et plus particulièrement de Hanoï, mais c'est avec Hanoï directement qu'il faut discuter. Le problème posé par la place d'un mouvement d'extrême gauche dans la nation est un problème politique et il se posera dans un cadre démocratique quand la paix sera revenue. Il ne peut en aucun cas être lié à l'action terroriste actuelle."

"Tous les Vietnamiens aspirent à la réunification de leur pays, a encore indiqué M. Tran Van Tuyen, mais elle ne peut se faire immédiatement, car il est impossible de concilier un régime communiste, comme celui du Nord, avec un régime libéral, comme celui du Sud." Cela ne sera possible que dans dix ou quinze ans, a précisé M. Tran Van Tuyen, "quand, avec l'évolution du communisme international, le régime de Hanoï se démocratisera et que le nôtre, devenant toujours plus social, s'en rapprochera."

RÉCOMPENSE DE $25,000

pour tout renseignement conduisant à l'arrestation et à la condamnation du ou des auteurs du vol commis à la succursale de la Banque Royale du Canada située au Centre d'achats Van Horne, Montréal, durant la fin de semaine du 10 avril et / ou à la récupération des titres volés et des objets personnels. Veuillez communiquer avec le Bureau des Enquêtes Criminelles de la Sûreté de Montréal, téléphone 872-5597; ou Bureau de la Sécurité, Banque Royale, Montréal, téléphone 845-3118.

EATON

BOLEX P-3 pour des films plus réalistes!



319.95

15.55 par mois (24 mensualités)

2 caractéristiques font de cette cinéca-méra BOLEX P-3 8mm un appareil exceptionnel. Tout d'abord la lentille "Zoom" Pan Cinor actionnée électriquement permet des changements de plans très souples, sans décalages (contrôle manuel aussi). De plus un télémètre couplé au viseur vous assurera des prises de vue d'une grande netteté. Vous n'avez qu'à centrer votre sujet et presser sur le déclencheur, le tout d'une seule main ! C'est un appareil de choix protégé par l'immuable garantie EATON: "Argent remis si la marchandise ne satisfait pas". Films "Optinachromé I", ASA-10 25' doubles. Spécial vendredi **2.49**

EATON — Centre des appareils photographiques (rayon 512), au rez-de-chaussée

Ontario: projet de création d'un service d'aide juridique pour tout citoyen qui en ferait la demande, devant n'importe quel tribunal

TORONTO — La Législature ontarienne a ajourné hier ses travaux au 27 avril. La journée d'hier était la 58e de la présente session. Avant l'ajournement, les députés ont adopté en troisième lecture 46 projets de loi du gouvernement, dont à peine quelques-uns sont dignes de mention. Les législations les plus importantes seront soumises après les vacances pascales, ce qui porte à croire que la session, qui a commencé le 20 janvier, sera la plus longue dans l'histoire du parlement ontarien.

Le plus important des projets de loi adoptés jusqu'à maintenant pourrait être la loi rendant obligatoire l'arbitrage dans les conflits ouvriers d'hôpitaux. Les autres sont l'adoption d'un drapeau distinctif pour l'Ontario — le Red Ensign avec l'emblème de la province — et la hausse de l'indemnité des députés, de $4,000 ou $5,000, selon la région qu'ils habitent.

La Chambre devra, après Pâques, étudier une proposition extrêmement importante contenue dans un rapport soumis au gouvernement par la commission conjointe du procureur général et des sociétés judiciaires sur l'aide juridique. La commission recommande la création d'un service d'aide juridique à la disposition de tout citoyen ontarien en difficultés devant les tribunaux, fût-ce la Cour municipale ou la Cour suprême.

Le rapport suggère que le service soit administré par la Société judiciaire du Haut-Canada. Le gouvernement provincial en assumerait le coût.

D'après le système présentement en vigueur, il faut, pour qu'une personne soit éligible au service d'aide juridique, qu'elle ait un revenu annuel inférieur à $1,200 si elle est célibataire et inférieure à $2,500 si elle est mariée et sans enfant.

Le système préconisé rendrait le service d'aide juridique disponible à toute personne qui en ferait la demande et qui aurait à subir un procès devant jury.

Pour les accusations moins graves, c'est à dire les causes qui peuvent être entendues devant un magistrat ou un juge sans jury, l'aide juridique ne serait offerte qu'aux personnes passibles de longues peines d'emprisonnement ou de lourdes amendes.

LES HONORAIRES

La commission conjointe, présidée par M. William Common, ancien adjoint du procureur général, recommande que les avocats retenus par le service d'aide juridique touchent 75 pour cent des honoraires qu'ils recevraient normalement.

Ceux qui demanderaient le service d'aide juridique seraient appelés à contribuer dans la mesure de leurs moyens aux frais de leur cause. Dans les causes criminelles, les tests d'éligibilité au service d'aide ne seraient cependant conduits qu'après que l'aide aurait été fournie.

Pour les avocats, leur participation au service d'aide juridique serait sur une base volontaire. Ils pourraient préciser s'ils sont intéressés à fournir leurs services dans les causes civiles ou criminelles. Les personnes ayant besoin d'aide juridique seraient libres de choisir leur avocat à même le groupe de ceux qui auraient offert leurs services.

Dans les causes civiles, le service d'aide juridique s'étendrait à la Cour de division, à la Cour familiale, aux tribunaux administratifs, à ceux de la banqueroute, des affaires domestiques et des causes matrimoniales.

Dans les causes d'appel, le service d'aide s'étendrait aux requêtes de cassation de jugements ou de décisions, d'habeas corpus et de prohibition — et ce jusqu'à la Cour suprême du Canada, si nécessaire.

Le procureur général, M. Arthur Wishart, a déclaré que le projet inscrit au feuilleton de la législature servira de base à la législation du gouvernement dans cette matière; il a cependant omis de dire si le projet de loi lui-même sera présenté au cours de la présente législature.

La commission Laurendeau-Dunton siégera à Vancouver en mai, à Québec et Halifax en juin

OTTAWA — La commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme tiendra des séances publiques dans cinq villes en mai et en juin pour discuter des mémoires présentés par des sociétés ou des particuliers.

Un porte-parole de la commission a annoncé mercredi que ces séances avaient été ainsi fixées:

11 et 12 mai, Vancouver, salle de bal de l'hôtel Georgia.

17 au 19 mai, Winnipeg, salle 254 de la législature.

9 et 10 juin, Québec, salle de bal du Château Frontenac.

14 juin, Halifax, Citadel Inn.

16 juin, Moncton, hôtel Brunswick.

La première série des audiences de la commission eut lieu en mars à Ottawa, Montréal et Toronto. La commission se propose de retourner dans ces trois villes à l'automne pour prendre connaissance des mémoires retardataires. Aucune date n'a été fixée pour ces séances.

Des audiences publiques seront aussi tenues à l'automne en Saskatchewan et en Alberta. La commission a reçu de nouveaux mémoires de l'Ile-du-Prince-Edouard et de Terre-Neuve. Il n'est pas question pour le moment d'audiences publiques dans ces deux provinces.

Il se peut que la commission tienne des séances privées à Saint-Jean et Charlottetown à l'automne pour recevoir les mémoires de Terre-Neuve et de l'Ile-du-Prince-Edouard.

La commission a été saisie de 340 mémoires venant de toutes les parties du pays. Elle s'atend d'en recevoir 40 autres.

Jean Boucher est nommé directeur du Conseil des arts du Canada

OTTAWA. — M. Jean Boucher, membre de la commission de la fonction publique et ancien directeur du service de la citoyenneté a été nommé directeur du Conseil des arts du Canada, a annoncé hier le premier ministre Pearson.

Il succède à M. W. W. Trueman, qui a donné sa démission en vue d'assumer les fonctions de principal du University College de l'Université de London, en Ontario. M. Boucher est âgé de 45 ans.

M. Pearson a également annoncé que M. Peter Dwyer, qui était directeur associé de la section des arts devient directeur associé du Conseil en remplacement de M. Eugène Bussière, qui a été nommé consul général canadien à Marseille, France. M. Dwyer est âgé de 50 ans.

La nouvelle émanant du cabinet du premier ministre déclare que M. Pearson endosse la lettre que le secrétaire d'Etat, M. Maurice Lamontagne a adressée à M. Trueman et dans laquelle "Il le remercie notamment pour les services inestimables qu'il a rendus au Canada". La lettre ajoutait:

"En créant les rouages administratifs du Conseil, vous avez mis sur pied un organisme aux dimensions modestes en fonction de ses lourdes responsabilités, organisme qui a gagné le respect et l'admiration de tous ceux qui ont transigé avec lui ou qui sont au fait de son activité.

"L'acceptation unanime du Conseil dans toutes les parties du Canada est attribuable dans une large mesure à votre administration sage et éclairée".

M. Trueman était directeur du Conseil des arts depuis sa fondation en 1957, alors que le parlement avait réservé des crédits de $100 millions à cette fin.

M. Dwyer est né en Angleterre et y a fait ses études.

Depuis son arrivée au Canada en 1950, il a rempli des fonctions administratives au Conseil national de recherches et au comité du Conseil privé. Il est attaché au Conseil des Arts depuis 1958.

Les compagnies
TRUST ROYAL
et
NIAGARA
consentent maintenant des
HYPOTHÈQUES
de 87½%

Pour achat, vente ou réparation d'habitations.

Coût modique: taux d'intérêt raisonnables.

Pour vous renseigner: écrivez ou téléphonez au plus proche bureau de prêts hypothécaires du Trust Royal ou de la Niagara.

TRUST ROYAL
630 ouest, boul. Dorchester—849-4741
PLAN D'HYPOTHÈQUE COMBINÉE
NIAGARA MORTGAGE & LOAN COMPANY LIMITED
Suite 1120, 615 ouest, boul. Dorchester
866-1946

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE
L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC
THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC
— Etabli en 1880 —
C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif
Edifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue Lagauchetière — Tél.: 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND, BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE
Comptables agréés
159 e., rue Craig. 861-1491

ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS
Comptables agréés
3785 ouest, Jean-Talon
RE. 1-7601
Ville Mont-Royal

AUDET, POUPART & CIE
Comptables agréés
R. Audet, B.A., L.Sc. Com., C.A.
G. Poupart, B.A., B.Sc. Com., C.A.
7073 St-Denis Montréal 10
272-8751

BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS
Comptables agréés
R.J. Bastien, C.A. R. Barrière, C.A.
G. Borduas, C.A. B. Pellerin, C.A.
Yvon Joyal, C.A.
620 ouest, boul. Dorchester
Montréal 866-5886

LORENZO BÉLANGER & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Nineteen Eighty Sherbrooke West Building
WE. 7-4238

CAMILLE BENOIT & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Camille Benoit, C.A.
Claude Denis, C.A.
Jean Claude Gagnon, C.A.
Yves Després, C.A.
80 Place Crémazie, Suite 419
381-5621

PAUL E. BONNIER
Comptable agréé
360, St-Jacques Montréal 1
842-4691 842-2761

CLARKSON, GORDON & CIE
Comptables agréés
R. V. Barnett, C.A. J. B. Gick, C.A.
H. E. Bell, C.A. A. W. Gilmour, C.A.
A.M. Camirand, C.A. G.P. Keeping, C.A.
H. M. Caron, C.A. K. MacKenzie, C.A.
J.J. Carrière, C.A. J. Morrison, C.A.
D. J. Finley, C.A. D. C. Scott, C.A.
Associés-résidents
800 ouest, rue St-Jacques, Montréal,
Québec, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Regina, Calgary, Edmonton, Vancouver.

COURTOIS, FREDETTE, CHARETTE & CIE
Comptables agréés
R. Courtois, C.A. P. Fredette, C.A.
G. Charette, C.A. R. Poupart, C.A.
M. Lajeunesse, C.A. L. Robillard, C.A.
M. Mercier, C.A. G. Vary, C.A.
J.-C. Racette, C.A. L. Bellefleur, C.A.
G. Pausse, C.A. H. Mercier, C.A.
507 Place d'Armes
Tél.: 842-8621

DeCARUFEL, DeCARUFEL & L'ESPÉRANCE
Comptables agréés
310 e., boul. Henri-Bourassa
331-1210
80 Place Crémazie, Suite 1010

DENIS, DESMARAIS HOULE & CIE
Comptables agréés
J.-P. Denis, B.A., B.S.A., L.S.C., C.A.
Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A.
Olivier Sasseville, B.A., L.S.C., C.A.
Germain Desmarais, C.A.
Duncan Mooney, C.A.
87 ouest, Saint-Jacques
Vi. 5-5208

DESCHAMPS & GROTHÉ
Comptables agréés
J.-Arthur Deschamps, C.A.
René-P. Grothé, C.A.
1411 Crescent, Montréal 25
Vi. 5-3248

GALARNEAU, DESMARAIS, CARON & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Aimé Galarneau, L.S.C., C.A.
Jacques Desmarais, L.S.C., C.A.
Gilles Caron, C.A.
237 ouest, boul. Saint-Joseph
Tél.: 274-2534 Montréal 8

GAUVIN, DUCHARME, ROULEAU PRENOVOST, DUMAIS, BRAULT & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Roger Gauvin, C.A.
J.-Omer Ducharme, C.A.
Jean-Paul Rouleau, C.A.
Georges Prenovost, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Louis-P. Brault, C.A.
Pierre Lajoie, C.A.
561 est, boulevard Crémazie
Montréal 11 Tél.: 381-8011

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables agréés
1015 Côte Beaver Hall
866-8563

GÉRARD LABELLE
Comptable agréé
80 est, boul. Henri-Bourassa
384-9945

LACHANCE, BROSSEAU, ALLARD & CIE
Comptables agréés
Bernard F. Lachance, C.A.
Pierre Y. Brosseau, C.A.
Denis Allard, C.A.
Roger Morin, C.A.
Georges Gagnon, C.A.
6902 Côte des Neiges
RE. 1-3371

LAFONTAINE, BÉDARD & BERTRAND
Comptables agréés
Gaston Bédard, C.A.
Réal Bertrand, C.A.
Georges Lafontaine, L.S.C., C.A.
7070, Chemin de la Côte-des-Neiges
MONTREAL 16 — Tél.: RE. 1-1491

LAVALLÉE, BÉDARD, LYONNAIS, GASCON, LUSSIER, NOISEUX, SÉNÉCAL
Comptables agréés
H. Lavallée, C.A. R. Bédard, C.A.
R. Lyonnais, C.A. L. Gascon, C.A.
J. Lussier, C.A. P. Noiseux, C.A.
R. Sénécal, C.A. P. Bédard, C.A.
M. St-Louis, C.A. D. Crockett, C.A.
M. Demers, C.A. A. Lussier, C.A.
Paul Hébert, C.A., Syndic
215, rue St-Jacques, Montréal
Tél.: 849-7791
Sherbrooke - Trois-Rivières

LEBLANC & GAGNON
Comptables agréés
Fernand-E. Leblanc, L.S.C., C.A.
Claude Gagnon, C.A.
435 est, rue Laurier
MONTREAL
276-2638

LEMIRE, ROULEAU & CIE
Comptables agréés
R. Lemire, C.A. R. M. Rouleau, C.A.
33 ouest, St-Jacques, ch. 505
Tél. 844-3475

MAHEU, NOËL & CIE
Comptables agréés
J. E. Maheu, C.A. A. Noël, C.A.
R. Maheu, C.A. B. Robert, C.A.
A.R. Fagglolo, C.A. M. Hurtubise, C.A.
G. Amideneau, C.A. G. Landry, C.A.
L. Jerry, C.A. R. Tremblay, C.A.
M. LeTellier, C.A. Y. Lazalme, C.A.
A. Herel, C.A. J. Côté, C.A.
G. Normandeau, C.A. A. Gaudette, C.A.
G. Yergeau, C.A.
507 Place d'Armes
Montréal Tél.: 842-6631

MALLETTE, CÔTÉ, NORMANDIN & CIE
et
RENÉ DE COTRET, OSTIGUY, HÉBERT, ST-ARNAUD, GOSSELIN, VERRIER, BEAUCHEMIN & CIE
Y. Normandin, C.A. J. R. de Cotret, C.A.
P.-E. Mallette, C.A. J. Ostiguy, C.A.
A. Côté, C.A. C. Hébert, C.A.
G. Normandin, C.A. P. R. de Cotret, C.A.
A. Roussel, C.A. A. St-Arnaud, C.A.
J.-J. Lecavalier, C.A. C. Gosselin, C.A.
A. Massé, C.A. R. Verrier, C.A.
G. Lefebvre, C.A. L. Beauchemin, C.A.
1440 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal — 866-2891
Drummondville, Tracy, Trois-Rivières, Nicolet

McDONALD, CURRIE & CO. COOPERS & LYBRAND
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester
875-5140
Montréal, Québec, Ottawa, Toronto, Saint John, Halifax, Rimouski, Sept-Iles, Sherbrooke, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Edmonton, Calgary, Vancouver

GILLES MÉNARD,
Comptable agréé
3310, avenue Maplewood
Appartement 9
Montréal, Qué. RE. 7-9725

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER, SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
Roger Messier, C.A.
Robert Jacques, C.A.
Régent Gauthier, C.A.
Marcel Saint-Denis, C.A.
Jacques Martin, C.A.
(Associé Jollette)
360 O., St-Jacques, local 1225
842-9131

MESSIER, GUY, POIRIER, BOURGEOIS, GUÉNETTE
Comptables agréés
Jacques Bourgeois, L.S.C., C.A.
Guy Guénette, C.A.
Pierre-Paul Guy, L.S.C., C.A.
Guy Messier, L.S.C., C.A.
Raymond A. Poirier, C.A.
50 Place Crémazie — Suite 422
Montréal 11 387-6422

NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables agréés
Jacques R. Nadeau, C.A.
Réal Mainville, C.A.
Gilles Blondin, C.A.
Michel Guérin, C.A.
E.G.M. Mulligan, C.A.
1420 ouest, Sherbrooke, ch. 850
842-6812

NADON, NADON & ASSOCIÉS
Comptables agréés
J. Emilien Nadon, C.A.
André Nadon, C.A.
André Lanctot, C.A.
Robert Dagenais, C.A.
Robert Nadon, C.A.
215 ouest, rue St-Jacques
845-8051

PRICE WATERHOUSE & CO.
Comptables agréés
606 rue Cathcart 866-9701
Montréal, Ottawa, Halifax, Toronto, Hamilton, Windsor, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria

PROULX, D'ORSONNENS & CIE
Comptables agréés
René Proulx, B.A., C.A.
Guy D'Orsonnens, B.A., C.A.
360 ouest, Saint-Jacques
Suite 2004
Vi. 4-3017

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & CIE
Comptables agréés
J. Raymond, C.A. G. Chabot, C.A.
G. Martin, C.A. J. Paré, C.A.
P. Paquin, C.A. J. Brissette, C.A.
P. Rondeau, C.A. J. Girard, C.A.
J.-P. Roy, C.A. D. Bilodeau, C.A.
C. St-Denis, C.A. P.-Y. Laporte, C.A.
132 ouest rue St-Jacques
842-3811

ROBERT SAINT-DENIS & CIE
Comptables agréés
7000 Ave. du Parc, Suite 301
Montréal 15 CR. 4-2797

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX & ASSOCIÉS
E. H. KNIGHT & CO.
Comptables agréés
MONTRÉAL
QUÉBEC — RIMOUSKI

TOUCHE, ROSS, BAILEY & SMART
ET
CHABOT, FORTIER & NAWEY
Comptables agréés
Edifice de la Banque Royale
Place Ville-Marie - 861-8531
Halifax, Saint-Jean, Québec, Cap de la Madeleine, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Winnipeg, Regina, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria, Nassau, Bahamas, Etats-Unis, Grande-Bretagne et autres pays du monde

THORNE, MULHOLLAND, HOWSON & McPHERSON
ET
MIDDLETON HOPE & CO.
Comptables agréés
R.J.P. Dawson, C.A. J.P. Lewis, C.A.
C.A. Poissant, C.A. W.G. Hogg, C.A.
A.C. Shackell, C.A. H. Garbacz, C.A.
Millar Chase, C.A.
G. St-Georges, C.A.
Associés-résidents
Halifax, St. John, Kingston, Toronto, Galt, Kitchener, London, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver, Nassau-Bahamas

LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS
Comptables agréés
C.A. Desroches, C.A.
Fernand Rheault, C.A.
210 e., b. Crémazie DU. 8-9251

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
L.-D. Viau, C.A. Lionel Robin, C.A.
Jacques R. Chadillon, C.A.
Armand H. Viau, C.A.
J. Serge Gervais, C.A.
4926 Ave. Verdun, Verdun
PO. 9-3871

Si l'une des raisons suivantes vous empêche de nous retourner votre déclaration d'impôt, nous pouvons peut-être vous aider.

1.
Vous avez perdu votre formule?



Rendez-vous au plus proche bureau de poste. Vous y trouverez toutes les formules T1 nécessaires.

2.
Votre adresse est rayée?



L'explication est simple. Votre formule d'impôt personnelle avait d'abord été envoyée à votre ancienne adresse. Le service des postes l'a donc biffée avant de la réexpédier à votre nouvelle adresse. Remarquez qu'il y a de la place, sur l'étiquette, pour y inscrire la nouvelle adresse (et, pour les nouvelles mariées, leur nouveau nom).

3.
Quelque chose vous tracasse?



Téléphonez ou rendez-vous au bureau de district de l'impôt. Vous le trouverez dans l'annuaire téléphonique sous la rubrique "Gouvernement du Canada" au chapitre "Revenu national". On se fera un plaisir de vous renseigner.

4.
Vous oubliez constamment de poster votre déclaration?



Essayez ceci. Ce soir, mettez votre déclaration dans une enveloppe affranchie; au moyen d'un ruban gommé, collez cette enveloppe sur votre porte d'entrée à l'intérieur à la hauteur de vos yeux. Le lendemain, en sortant, prenez l'enveloppe et tenez-la dans votre main jusqu'à la boîte aux lettres la plus proche.

5.
Votre déclaration est prête, mais vous avez à verser une petite somme et vous êtes à court d'argent?



Ne vous en faites pas. Il arrive que l'impôt à payer soit un peu plus élevé que ce que l'on avait prévu. Postez votre déclaration quand même dès maintenant, en l'accompagnant d'un chèque postdaté au 30 avril 1965.

Votre coopération nous est précieuse: elle facilite beaucoup notre travail et nous vous en remercions sincèrement.

MINISTÈRE DU REVENU NATIONAL
L'Hon. E. J. Benson, ministre

LE DEVOIR

MONTRÉAL, JEUDI 15 AVRIL 1965 CAHIER No 2 / pages 11-20

Le doyen de la faculté de médecine de Sherbrooke :

La médecine doit s'ouvrir aux réalités humaines et sociales

par Jean FRANCOEUR

SHERBROOKE. — Les sciences humaines sont appelées à jouer un rôle croissant dans la formation du futur médecin, a soutenu le nouveau doyen de la faculté de médecine de l'université de Sherbrooke, le Dr Gérard LaSalle. Les conditions de la pratique médicale dans un monde en pleine explosion scientifique sont l'objet de modifications profondes, a-t-il expliqué. En outre le médecin, dans le contexte d'une socialisation de plus en plus poussée, ne peut faire abstraction des réalités humaines et sociales qui sous-tendent l'exercice de son art.

Voilà pourquoi, a ajouté le Dr LaSalle, la nouvelle faculté en voie d'établissement, en plus de reposer sur des instituts fondamentaux de biologie et de sciences appliquées, comportera un institut de médecine sociale où les praticiens de demain pourront s'initier aux implications sociologiques, psychologiques et même économiques de leur art.

Le nouveau doyen avait réuni les journalistes pour annoncer qu'une fondation américaine venait d'accorder à la faculté une subvention de $325,000 qui lui permettrait d'entrer dans une nouvelle phase grâce à l'engagement d'une première équipe de professeurs.

Le Dr LaSalle en a profité pour guider les représentants de la presse dans "un tour du propriétaire" sur les chantiers de la nouvelle école.

Il faut certes un peu d'imagination et tout l'enthousiasme du nouveau doyen pour distinguer, dans ce décor de piliers de béton et l'enchevêtrement des multiples réseaux de canalisation, ce que sera l'aménagement définitif de cet édifice de 10 étages en forme de "Y".

Une des ailes abritera l'école de médecine proprement dite, l'autre sera réservée à l'hôpital universitaire, tandis que la partie avant comportera des locaux pour l'enseignement du nursing et de diverses autres disciplines para-médicales.

Mais de là-haut, l'emplacement est magnifique.

Précisons ici que, par suite d'un concours de circonstances, la nouvelle faculté n'est pas située sur le campus lui-même de l'université de Sherbrooke, mais tout à fait à l'opposé à quelque deux milles des limites de la ville.

La faculté sera en effet logée dans un édifice, mis en chantier en 1960 dans des circonstances dont le mystère, qui a longtemps défrayé la chronique locale, n'a jamais été tout à fait élucidé.

Originellement l'édifice devait abriter un asile d'aliénés. Le projet fut abandonné par la suite, apparemment parce que les plans ne correspondaient pas aux nouvelles conceptions qui président à l'établissement des hôpitaux psychiatriques.

Cet isolement du reste de la vie universitaire peut certes être considéré comme un handicap, mais l'école y gagne par la beauté de l'emplacement et les possibilités d'aménagement qu'il comporte.

La nouvelle faculté, dont la fondation remonte à 1961, est donc en train de s'ériger au milieu d'un domaine de deux milles de longueur sur un demi-mille de largeur, magnifiquement pourvu de tous les agréments géographiques, collines, ruisseaux forêts.

Le Dr LaSalle y voit déjà pour sa part les résidences des professeurs dans les bocages ainsi que les quartiers réservés aux étudiants. On aura soin d'éviter les grandes concentrations mais on favorisera plutôt des pavillons modestes disposés de façon à favoriser la vie communautaire.

Le doyen entretient ensuite ses invités des données de base qui orientent la conception de l'école.

L'université contemporaine, a-t-il dit, est actuellement le siège d'un affrontement formidable entre la recherche d'une part et l'enseignement de l'autre.

Les professeurs sont eux-mêmes happés dans le cercle infernal du "publish or perish".

Sans négliger la fonction de recherche qui est indispensable à toute faculté universitaire, on se propose à Sherbrooke d'accorder une attention spéciale à cette fonction qu'est l'enseignement.

Dans un monde où le champ des connaissances scientifiques va jusqu'à doubler tous les sept ans, il est particulièrement important d'apprendre aux étudiants à travailler par eux-mêmes et d'accroître leur capacité de s'adapter aux changements, a souligné le Dr La Salle.

La faculté de médecine de l'université de Sherbrooke comportera donc une section spéciale de l'enseignement dont le but sera de préparer les médecins à leur fonction de professeurs.

Mais y a-t-il place au Québec pour une nouvelle école de médecine?

Là-dessus le Dr La Salle est catégorique: Nous manquons de médecins.

Le total des gradués des trois facultés existantes donne à la province une proportion de 114 médecins par 100,000 habitants. Aux Etats-Unis cette proportion dépasse 140", a-t-il précisé.

Il y a donc accord sur l'urgence d'une nouvelle école. La commission royale d'enquête sur les services de santé, rappelle le doyen, en recommandait d'ailleurs la création au plus tôt.

Il faut en outre songer aux effets de l'application éventuelle d'un régime d'assurance-santé qui accroîtra sensiblement la demande de services médicaux.

Sherbrooke, qui se trouve au centre d'une région comprenant plus d'un demi-million d'habitants, constitue selon lui l'emplacement idéal pour un tel développement.

Les conclusions du rapport Parent, recommandant de limiter le développement des universités établies hors de deux grands centres de Montréal et Québec, ne changeront rien aux plans déjà prévus.

C'est le premier ministre lui-même qui a précisé, lors de la conférence de presse où ce rapport a été rendu public, que la faculté de médecine de Sherbrooke ferait exception à la règle.

L'ouverture de la nouvelle école n'est pas pour autant pour demain.

En mettant les choses au mieux, on peut prévoir que les étudiants prendront possession des lieux en septembre 1966. On estime à environ 700 à 800 le nombre des étudiants de diverses disciplines médicales et para-médicales que pourra recevoir la nouvelle faculté.

Dans l'immédiat la première tâche qui attend le doyen est le recrutement d'une équipe de professeurs.

Le Dr La Salle estime cependant que, dans le contexte somme toute avantageux d'avoir à construire dans du neuf sans le poids des habitudes acquises, est de nature à attirer les jeunes spécialistes dont on a besoin.

Restera à planifier les programmes, à choisir l'équipement nécessaire à l'enseignement, ainsi qu'à résoudre divers problèmes d'organisation.

La subvention de la Fondation Kellogg, qui a déjà contribué à l'établissement de l'Ecole d'administration hospitalière et de l'Ecole d'art dentaire de l'université de Montréal, arrive donc à point.



LES PRETS ETUDIANTS ARTISANS — Au nom du maire de Montréal, M. Fernand Alie allume le flambeau symbolique de la lumière de la connaissance, au lancement de la campagne des Prêts Etudiants Artisans, à l'hôtel-de-ville de Montréal. Le produit de cette souscription est remis en prêts sans intérêt aux étudiants de la localité où les dons ont été recueillis. Sur la photo, de gauche à droite, Mme Pierrette Champoux, présidente régionale (section noms spéciaux); M. Alie; M. Raymond Charette, président régional (section noms spéciaux et vice-président de l'Union canadienne des journalistes de langue française); Me René Paré, président de La Société des Artisans. La campagne se poursuit jusqu'au 30 avril.

Informations syndicales

Les employés de la CTP en conciliation

Le syndicat des employés de la Compagnie de Transport Provincial (CSN) vient de demander l'intervention d'un conciliateur du ministère du travail afin de tenter un règlement de l'impasse où se trouvent présentement leurs négociations en cours depuis le début de mars. Les parties en sont arrivées à une impasse lorsqu'elles ont abordé les clauses monétaires de la convention, précise un communiqué du syndicat. Au sujet la rumeur qui circulait ces derniers jours au sujet de l'imminence de grève à la CTP, le communiqué syndical ajoute "que les employés prendront les décisions qui s'imposent en temps opportun".

Un règlement à la Consumer Glass

Le président du Syndicat national des employés du verre de Ville St-Pierre (CSN) a déclaré hier que la convention qui vient d'être signée à la Consumer Glass est "le meilleur contrat de travail pour les employés du verre au Canada". Parmi les avantages prévus dans cette convention d'une durée de trois ans, M. Arthur Champagne a souligné des augmentations générales de salaires allant jusqu'à 34 cents l'heure. A l'expiration du contrat, le salaire horaire du manoeuvre dans cette usine aura atteint $1.95. Les employés toucheront en outre des montants de $88 à $130, soit pleine rétroactivité des augmentations de salaires au 30 novembre dernier.

Caouette et Turpin, solidaires de la Noranda?

Le chef du ralliement des créditistes, M. Réal Caouette, et le député du comté de Rouyn-Noranda, M. Edgar Turpin, veulent-ils se rendre "solidaires de la boucherie sociale provoquée par la Noranda Mines"? a demandé le directeur québécois des Métallurgistes-unis d'Amérique, M. Jean Gérin-Lajoie, dans un communiqué à la presse. Le chef syndical répondait ainsi aux déclarations des deux hommes politiques appuyant la conduite de cette compagnie. Ces déclarations, a dit M. Gérin-Lajoie, constituent une nouvelle preuve de "l'attitude anti-syndicale et moyenâgeuse de la Noranda Mines" qui, a-t-il ajouté, "a toujours tenté de se servir des grèves de ses employés pour exterminer la présence des syndicats dans ses usines."

Les effectifs du CTC s'accroissent de 27,000

Quelque 27,000 travailleurs joindront bientôt les rangs du Congrès du Travail du Canada, ce qui portera à 1,177,000 le nombre des membres de cette centrale syndicale. Les demandes d'affiliation qui viennent d'être approuvées par la CTC comprennent: la Fédération des travailleurs du téléphone de la Colombie-Britannique (4,500), les syndicats internationaux des lithograveurs et photograveurs (4,000), le Conseil des employés de Loblaw (5,000). Le comité exécutif de la centrale a aussi approuvé le principe de la réintégration des 13,500 de l'Union internationale des mécaniciens de machines fixes.

Le différend au CN devant la Cour supérieure

L'instruction d'une requête visant à empêcher une union américaine de percevoir les cotisations d'un groupe de ses membres canadiens se poursuit cette semaine en Cour supérieure devant le juge George Reid. Le différend implique la Fraternité internationale des mécaniciens de locomotives (CTC).

Insatisfaits du dernier contrat signé par leurs représentants syndicaux, les mécaniciens à l'emploi des Chemins de fer nationaux ont refusé de payer leur cotisation à l'union-mère dont le siège social est aux Etats-Unis, ce qui, aux termes du contrat, pouvait entraîner leur congédiement.

Navigation dangereuse dans les eaux canadiennes

La navigation dans les eaux canadiennes est la tâche la plus dangereuse soutient le Syndicat international des marins du Canada à la suite de la collision de deux cargos au cours de laquelle trois hommes ont perdu la vie et 11 autres ont été blessés en fin de semaine. Le SIM a fait cette déclaration lors de sa demande ministre, M. Pearson, sur les conditions de sécurité dans les voies navigables canadiennes. Les statistiques compilées par le service de recherche du syndicat démontrent que cette navigation fait "plus de victimes, à bord des navires canadiens, toutes proportions gardées, qu'une grande guerre."

Règlement intervenu à la Chambly-Transport

Le différend qui opposait la compagnie Chambly-Transport et la Fraternité canadienne des cheminots et employés de transport (CTC) vient d'être réglé à la satisfaction des parties à la suite d'une réunion convoquée par le sous-ministre du Travail, M. Donat Quimper. Le règlement accorde une augmentation de 34 cents l'heure, répartie sur trois ans, aux employés qui touchaient jusqu'ici $1.66 l'heure. Le nouveau contrat touche 92 chauffeurs d'autobus qui assurent le service de la rive sud.

D'UN OCEAN A L'AUTRE

Peine de mort

OTTAWA. — Les délégués à la conférence des employés de pénitenciers ont recommandé hier que la peine de mort soit conservée pour les personnes convaincues du meurtre d'un policier ou d'un employé de pénitencier.

La conférence convoquée pour protester contre l'insuffisance des augmentations de salaires récemment accordées ne s'est pas prononcée sur le principe général de l'abolition de la peine capitale.

Salaires dans l'industrie

OTTAWA — Le salaire hebdomadaire moyen dans l'industrie manufacturière canadienne était de $85.36 en janvier comparativement à $80.65 en décembre, d'après des chiffres communiqués hier par le Bureau fédéral de la statistique. Dans le secteur des biens durables, comme l'acier et l'automobile, le salaire hebdomadaire moyen était de $93.92, comparativement à $87.77 en décembre, alors que dans le secteur des biens périssables, la moyenne était de $76.47 en janvier et $73.36 en décembre.

Société royale

OTTAWA. — La Société royale du Canada a annoncé qu'elle acceptait en ses rangs 25 nouveaux membres. Parmi les humanistes et les savants canadiens qui ont été choisis, se trouvent six représentants de la province de Québec.

Ce sont: M. Philippe Garigue et le Dr J.M. Maranda, de l'université de Montréal; Mgr Alphonse Marie Parent et M. Emile Simard, de l'université Laval; M. R.H. Common, de l'université McGill, et M. Jacques Genest, de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Cette société, qui compte présentement 600 membres, a été fondée en 1882 par le marquis de Lorne, alors gouverneur général du Canada.

Information

OTTAWA — Le député néo-démocrate Barry Mather a déposé aux Communes un projet de loi qui autoriserait la Cour de l'échiquier à obliger le gouvernement fédéral à communiquer tous dossiers et renseignements requis par les intéressés.

Le bill, qui sera probablement débattu au cours de la présente session, exigerait que toute commission administrative, ou ministérielle, pouvoir public et autorité, mette ses archives et ses informations concernant ses agissements à la disposition de toute personne à la demande de celle-ci, d'une manière et dans un laps de temps raisonnable.

Il serait fait exception pour les documents affectant la sécurité nationale, les questions considérées comme secrètes par une loi spéciale, les secrets de métier ou l'information commerciale obtenue confidentiellement de particuliers et les questions d'intérêt privé dans la mesure où le droit au secret personnel exclut l'intérêt public.

Indice des prix

OTTAWA. — L'indice des prix aux consommateurs a augmenté en mars dans quatre des 10 villes régionales du Canada.

L'indice a augmenté de .4 p.c. à Vancouver (134.8), de .2 p.c. à Saint-Jean, T.-N. (122.7), à Saint-Jean, N.-B. — 135.9, et à Winnipeg.

Il est demeuré inchangé à Halifax 133, à Montréal 136.4, à Ottawa 137.2, à Toronto 138.6, à Saskatoon - Regina 130.8 et à Vancouver 134.8. L'indice a par contre baissé de .2 p.c. à 128.8 dans la région d'Edmonton-Calgary.

L'alcool et la route

OTTAWA — Le Barreau canadien prie le gouvernement fédéral d'amender le code criminel de façon à rendre obligatoires pour tous les conducteurs soupçonnés d'intoxication les tests de l'haleine.

Le groupe d'avocats a annoncé mardi qu'il a demandé l'établissement de nouvelles lois rendant automatiquement passible de poursuite devant les tribunaux, pour délit contraventionnel, toute personne prise au volant d'une automobile et qui aurait plus que .08 pour cent d'alcool dans son sang.

Les personnes refusant sans raison de se soumettre au test de l'haleine commettraient également un délit.

Les coupables en vertu de ces nouvelles lois seraient passibles d'amendes allant jusqu'à $500, ou d'une peine d'emprisonnement jusqu'à concurrence de trois mois ou de la suspension de leur permis de conduire pour une période allant jusqu'à trois ans. Aucune peine minimum ne serait spécifiée dans la loi, laissant ainsi plus de discrétion aux magistrats.

A Grosse Isle, une station de quarantaine pour le bétail importé

WASHINGTON — Les autorités sanitaires américaines et canadiennes se sont entendues sur les conditions techniques d'une station de quarantaine située à Grosse Isle sur le Saint-Laurent en face de Montmagny et destinée au bétail importé d'Europe ou d'autres régions suspectes de fièvre aphteuse et destiné éventuellement au marché américain. Dans ces conditions une fin de non-recevoir a pu être opposée à la demande d'embargo sur les importations de bétail en provenance du Canada qui avait été formulée en février par l'Association nationale des éleveurs américains à l'occasion de son assemblée générale à Portland (Oregon). L'association avait envisagé l'embargo comme un dernier recours au cas où le gouvernement canadien aurait refusé, sur la prière de Washington, de renoncer à ce projet. Celui-ci devrait permettre en principe aux éleveurs français de Charolais, notamment, d'échapper à l'embargo de fait qui leur était imposé par le Département américain de l'agriculture pour des raisons sanitaires. L'agence gouvernementale américaine avait notamment protesté, il y a plusieurs mois, contre le projet des éleveurs de Charolais d'organiser à Saint-Pierre et Miquelon une station de quarantaine en vue de l'exportation ultérieure de ce bétail vers le Canada ou les Etats-Unis.

Les importations américaines de bovins sur pied en provenance du Canada ont porté en 1964 sur 197,000 têtes contre 248,000 en 1963.

En Europe sur les ailes d'un zéphyr ce printemps!

PAN AM

AVANTAGEUX TARIFS PAN AM POUR L'EUROPE

ALLER-RETOUR DE MONTRÉAL À	TARIF ÉCONOMIQUE 14-21 JOURS	ALLER-RETOUR DE MONTRÉAL À	TARIF ÉCONOMIQUE 14-21 JOURS
AMSTERDAM	$370	ISTANBUL	$667
ATHÈNES*	640	LISBONNE	324
BARCELONE	396	LONDRES	324
BELGRADE	533	MADRID	370
BERLIN	444	MUNICH	419
BRUXELLES	370	NICE	437
COLOGNE	411	OSLO	411
COPENHAGUE	411	PARIS	370
DUSSELDORF	411	ROME	482
FRANCFORT	411	SHANNON	285
GLASGOW	294	STOCKHOLM	473
HAMBOURG	411	STUTTGART	411
HELSINKI	520	VIENNE	462

Tous les tarifs comprennent les vols de correspondance requis.
*Via correspondance par Olympia Airways.

Faites-en l'essai.

Partez n'importe quel jour du lundi au jeudi, ce printemps, et vous pourrez profiter de nos bas tarifs économiques pour un voyage par jet de 14 à 21 jours.

Ces tarifs comprennent la pratique correspondance par New-York, où vous pourrez faire une pause pour vous divertir. Projetez par exemple de visiter la Foire de New-York, en route pour l'Europe. (Elle ouvre le 21 avril.)

Vous n'avez pas à débourser immédiatement le plein tarif. Déposez seulement 10% ou faites débiter le prix du passage à votre compte, au moyen de votre carte de crédit American Express. D'une manière ou d'une autre, vous pouvez prendre plusieurs mois pour payer.

Nous faciliterons aussi votre voyage. Vous pouvez vous rendre directement jusqu'à n'importe laquelle de 26 villes européennes. (Deux fois plus que toute autre ligne aérienne.) Cet été, nous aurons jusqu'à 13 départs de jets par jour. (Plus que toute autre compagnie aérienne.) Examinez notre programme de vacances spéciales. (Informez-vous des Vacances 400 Pan Am.)

Prêt à partir? Où que vous alliez, vous aurez l'assurance de voyager avec la meilleure compagnie au monde.

Cela procure une agréable sensation.

Voyez votre agent de voyages Pan Am ou appelez Pan Am à 845-5172.
Bureau des ventes et réservations: 1450 rue City Councillors, Montréal.

La compagnie aérienne la plus expérimentée du monde

PREMIÈRE SUR L'ATLANTIQUE
PREMIÈRE SUR LE PACIFIQUE
PREMIÈRE EN AMÉRIQUE LATINE
PREMIÈRE AUTOUR DU MONDE



Une tradition bien de chez nous

Une fois l'an, au Québec, on aime bien se sucrer le bec! C'est une vieille tradition bien de chez nous... un peu comme le gros gin CROIX D'OR que l'on préfère partout.



LES DISTILLERIES MELCHERS LIMITÉE
Berthierville, Qué.
La distillerie canadienne-française au service du Québec depuis 1898





Un directeur de choeur juge inacceptable la Messe de l'assemblée

M. Claude Ryan, directeur,
Journal "Le Devoir",
Montréal, P.Q.

M. le directeur,

Au moment même où l'on touche à un point très sensible du renouveau musical dans notre liturgie, permettez-moi d'exposer devant l'opinion publique les arguments qui expliquent notre (je dirige un choeur) rejet complet et absolu de la nouvelle messe dite messe de l'assemblée. La "promotion du laïcat" nous fait désormais un devoir de dialoguer, pour autant que le sujet n'échappe pas à notre compétence.

Pour ce qui est de la messe de l'assemblée, il est inconcevable de constater, chez un compositeur (?), un résultat aussi médiocre dans son ensemble, qui démontre un manque total d'imagination et de savoir faire ainsi que l'absence d'esprit créateur. On voudrait dire quelque chose qu'on ne saurait même pas comment l'écrire ou l'exprimer.

Prenons l'exemple du Kyrie et de l'Agnus Dei. Les parties qui les constituent imposent clairement, par le texte, la forme ternaire: i.e. exposition, développement, récapitulation. Je constate que cela cadre très mal avec le thème au rythme de "valse triste", et qui va servir, dit-on, "pour l'utilité des fidèles".

Le Gloria est une sorte de plain-chant mesuré, comme tout le reste d'ailleurs. C'est une torture que de rythmer, de corser la mélodie à un point aussi étouffant pour l'imposer à un texte qui n'en a pas la pointure. Une expérience au cours d'une répétition avec un groupe "enrôlé" a prouvé que l'on se bute à un manque d'élasticité, de souplesse, à l'obstacle de syllabes indûment élargies. C'est une pièce incohérente, disproportionnée, par conséquent sans signification.

Le Credo est décadent en son entier et d'allure bien naïve, un récitatif de table de travail impropre au chant collectif.

Le Sanctus est d'un bien maigre développement alors qu'il devrait atteindre le point culminant du grand rythme dans l'ensemble des pièces de cette messe.

L'ensemble de cette messe donne l'expression générale d'un genre faux: ni traditionnel, ni moderne, ni plain chant, ni musique, "musiquette à bon marché" qui dénote un sens artistique en veilleuse. Je dirai aussi avec Maritain que l'absence d'émotion musicale, une fois de plus, "blesse le sentiment chrétien".

Il me semble que la Commission liturgique se donne comme mission de réformer à vive allure la musique liturgique. Or, le temps ne respecte pas ce que l'on fait sans lui. On a l'impression qu'un auteur pressé voudrait faire passer son texte avant tout autre concurrent. Il faut se demander si vraiment des musiciens ont été appelés à se prononcer sur cette production et si, dans un domaine qui relève de leur stricte compétence, leur voix a été entendue et considérée à sa pleine valeur. Nous nous permettons d'en douter. Faut-il signaler, également, l'espèce de pression, voisine du chantage, avec laquelle ici ou là, on veut imposer ces textes, non seulement à notre exécution, mais même à notre appréciation aveugle et soumise de laïcs dont, par ailleurs, on affirme solennellement la promotion.

Pour le dire franchement, un renouveau (le terme de "réforme" qui déplaît implique autre chose) liturgique au plan artistique ne pourra jamais se faire dans la camisole de force d'impositions et de directives venant toutes de l'argument discutable et vieilli d'autorité dont se drapent les derniers venus. Le goût ne s'impose pas, l'enthousiasme non plus. Pour décider s'il faut mettre quatre ou deux cierges sur l'autel, un commandement suffit, mais pour juger de la beauté d'une oeuvre intégrée à la fonction liturgique, pour constater si elle touche et élève le peuple chrétien, seule l'expérience est valable, une expérience qui ne triche pas avec le temps, une expérience tentée dans une atmosphère de réelle liberté créatrice.

Mme Marie-Paule Simoneau,
B.M., Mait.M., D.C.G.
et D. Harm. P.C.

Informations religieuses

Le pape n'ira pas aux Philippines

MANILLE — Le pape Paul VI a adressé au président Diosdado Macapagal une lettre officielle dans laquelle il déclare qu'en raison de la situation internationale actuelle "si pleine de tension et de péril", il serait inopportun pour lui de quitter le Vatican pour assister aux fêtes du quatrième centenaire de l'évangélisation des Philippines.

Dans cette lettre qui est une réponse à deux invitations officielles du gouvernement philippin aux cérémonies du 25 avril, le souverain pontife souligne d'autre part qu'il est retenu par la lourde tâche de préparation de la dernière session du concile oecuménique qui, ajoute-t-il, "Nous préoccupe continuellement".

L'abbé Blais et les "confusions" au Québec

SHERBROOKE. — L'abbé Gérard Blais a brossé à Sherbrooke, un tableau "des confusions" qui existent au Québec.

Il adressait la parole devant les anciens retraitants à la villa St-Alphonse.

L'abbé Blais a accusé les agnostiques de s'être infiltrés dans le journalisme et d'avoir noyauté les organes d'information.

Selon lui, la presse parlée et écrite ne reflète pas toujours la vérité. Les dialogues sont maintenant des monologues "effrénés".

Il a ajouté que les agnostiques essaient par tous les moyens d'imposer l'école neutre à la majorité des catholiques de la province.

L'abbé Blais a souligné qu'une infime minorité tente de déconfessionnaliser les institutions du Québec.

"Certains professeurs de l'université de Montréal propagent l'agnosticisme", a-t-il dit.

Le conférencier a affirmé qu'on a même tenté de "déconfessionnaliser" la société St-Jean-Baptiste.

Paul VI a reçu le socialiste Nenni

CITE DU VATICAN — L'audience que le pape a accordé à M. Pietro Nenni, vice-président du conseil et leader du parti socialiste italien, fait l'objet dans "l'Osservatore Romano" du communiqué officiel suivant:

"Dans l'après-midi d'hier lundi, le Saint Père a reçu en audience privée M. Pietro Nenni, qui lui a parlé de la conférence qu'il a faite à New-York au cours de la rencontre organisée pour l'étude de l'encyclique "Pacem in Terris" ainsi que des problèmes touchant cette question. Le pape s'est entretenu cordialement pendant une heure environ avec l'illustre visiteur, qui, à la fin de l'audience, lui a présenté son conseiller diplomatique, Norberto Behmann".

Concert sacré, à l'Oratoire St-Joseph

Le maire de Montréal et Mme Jean Drapeau ont accordé leur patronage au concert sacré qui sera présenté à l'Oratoire St-Joseph, le vendredi saint à 8h.30 p.m., à l'occasion des fêtes de Pâques.

Pour ceux qui désirent chanter "les sept paroles du Christ"

Charles Goulet invite tous les chanteurs et chanteuses, aimant à exécuter les 7 paroles du Christ, à se joindre à lui, au jubé de St-Louis-de-France, angle des rues Roy et St-Hubert, le Vendredi Saint — 16 avril 1965, à 8 heures p.m.

Pas de répétition. Que chacun apporte sa partition, si possible.

L'existence d'êtres extra-terrestres pose un problème religieux mais pas de difficultés théologiques majeures

PARIS. — Que le rayonnement de C.T.A.-102 soit ou non le fait d'une activité consciente, l'existence d'éventuels êtres extra-terrestres pose un problème religieux. Les principales religions estiment que cette possibilité peut être admise sans soulever de difficultés théologiques majeures.

En vérité, un contact entre l'humanité et des êtres conscients existant sur un autre monde ne serait pas sans rappeler la première rencontre des habitants de l'ancien monde avec les Indiens d'Amérique. A l'époque également, le problème théologique avait été soulevé dans la mesure où ces êtres avaient vécu complètement en marge du reste de l'humanité. Certains conquistadors prétendaient même leur refuser la qualité d'êtres humains, affirmant en particulier que, ne descendant d'aucun des fils de Noé, ils ne pouvaient pas être liés par filiation directe avec Adam et Eve. L'Eglise avait alors très nettement tranché en reconnaissant aux Indiens leur qualité d'homme, et par conséquent leur rachat par le Christ et leur vocation à recevoir l'Evangile.

Aujourd'hui, les astronomes sont quasi unanimes à estimer probable l'existence de certaine forme de vie dans l'univers. Trois arguments principaux militent en faveur de cette hypothèse.

Tout d'abord l'étude de la vie sur terre a conduit les savants à estimer qu'elle tend naturellement à évoluer depuis des formes élémentaires vers des formes supérieures d'organisation. Ainsi, si les premières manifestations vitales avaient pu apparaître sur d'autres mondes, elles auraient eu la possibilité, dans certaines circonstances favorables, d'évoluer vers des êtres supérieurs.

Précisément, de nombreuses expériences faites en laboratoire semblent montrer que ces premières manifestations biologiques, telles que les acides nucléiques et les protéines notamment, pourraient apparaître spontanément dans certaines circonstances favorables".

Or, le nombre des systèmes planétaires semble être tellement élevé dans un univers comptant des millions de galaxies, formées chacune d'une centaine de milliards d'étoiles, que les circonstances propices à l'éclosion de la vie et à son évolution ont vraisemblablement pu se produire un certain nombre de fois. Ainsi, l'existence d'êtres extra-terrestres évolués apparaît à la science contemporaine comme une hypothèse parfaitement vraisemblable.

Le problème le plus brûlant que puisse poser cette éventualité sur le plan théologique, serait évidemment celui de la rédemption dans le cadre de la religion catholique. Les extra-terrestres ont-ils commis le péché originel? Le Christ les a-t-il rachetés?

Les théologiens interrogés sur ce point répondent que l'incarnation du Christ avait une valeur universelle, c'est-à-dire qu'il assumait, aux yeux de son père, toutes les créatures conscientes quelles qu'elles soient.

Pour ce qui est de la rédemption, les théologiens considèrent que la question ne peut être résolue, puisqu'on en ignore les termes. En l'absence de toute connaissance sur ces hypothétiques créatures, il est en effet totalement impossible de savoir si elles avaient ou non besoin d'être rachetées par le Christ. Mais, précisent les théologiens, la rédemption a une valeur universelle, quand bien même les créatures qui en bénéficieraient l'auraient ignorée, ainsi que ce fut le cas d'ailleurs pour de très nombreux hommes."

L'Osservatore Romano rappelle que Jean XXIII avait fait appel aux hommes de bonne volonté...

CITE DU VATICAN. — Le deuxième anniversaire de l'encyclique "Pacem in Terris" de Jean XXIII inspire à l'Osservatore Romano un commentaire sur l'actualité permanente de ce document.

Après avoir relevé que la situation internationale est toujours aussi sombre, le journal souligne que le pape avait alors adressé un appel à tous les hommes de bonne volonté. Il fait valoir ensuite qu'il n'est pas possible de dire que l'on approuve l'oeuvre de paix de l'Eglise "si l'on repousse la doctrine morale chrétienne qui est à la base des valeurs naturelles et qui est essentiellement à une paix réritable". Il n'en faut pas moins accueillir avec faveur toute preuve de bonne volonté en vue du bien commun ajoute le journal.

"C'est à ce bien commun que Jean XXIII pensait, poursuit l'Osservatore Romano, lorsqu'il encourageait une rencontre avec les hommes, pourvu que cela ne soit pas en contradiction avec la conscience".

Le journal rappelle enfin les paroles de ce pape contenues dans un appel en faveur de la négociation pour la paix, ainsi que celles du président Kennedy disant: "Mieux vaut une rencontre au sommet qu'au bord de la catastrophe", et celles, toutes récentes de Paul VI: "La paix est possible si le Christ est accueilli par nous, si son évangile devient le code de la civilisation de la vie".

Le cardinal Liénart et la crise économique du nord de la France

LILLE. — "La crise économique que traverse en ce moment notre région est trop grave, en elle-même et dans ses conséquences, pour qu'aucun d'entre nous puisse y demeurer indifférent", déclare dans un message à ses diocésains, le cardinal Liénart, évêque de Lille, qui poursuit:

"Il ne m'appartient pas d'intervenir dans la question sur le plan économique. Celui-ci est du ressort des professionnels eux-mêmes et leurs organismes syndicaux, qui doivent pouvoir compter sur l'appui des pouvoirs publics pour les aider à remédier à une situation aussi mauvaise. Mais au point de vue humain et moral, je dois demander à tous de prendre vivement conscience du devoir de solidarité qui s'impose en présence d'un tel état de choses. Pour aller au plus pressé, je souhaite que les appels si opportunément adressés par les organismes les plus qualifiés, afin de rendre un emploi aux travailleurs, victimes des fermetures d'usines ou de licenciements, soient entendus par tous les employeurs qui le peuvent et qu'ainsi les foyers menacés retrouvent l'espérance. Et je demande que les pouvoirs publics interviennent, si c'est nécessaire, pour que ceux-ci soient indemnisés sans tarder des dommages qu'ils ont subis.

M. REAL CHARBONNEAU, DEVANT UN GROUPE DE DIRIGEANTS DE L'A.C.:

"On parle beaucoup de droits mais peu de responsabilités"

Dans une conférence, qu'il prononçait récemment à la rencontre de l'Action Catholique Diocésaine, M. Réal Charbonneau a exposé les responsabilités qui incombent au laïc chrétien dans le contexte actuel. Le conférencier s'adressait à une centaine de dirigeants diocésains des divers mouvements apostoliques du diocèse. Ceux-ci avaient auparavant travaillé en commission sur les responsabilités du laïc face à l'éducation. C'est pourquoi le conférencier fit plusieurs applications à ce domaine précis au cours de son exposé.

"Il nous est facile de constater, a dit M. Charbonneau, que la société temporelle évolue depuis quelques années avec un dynamisme qui lui est propre. Ceci amène une distinction entre le domaine religieux et le domaine temporel. Il est heureux que les deux ordres, non pas se séparent sans aucune communication entre eux, mais se distinguent dissipant ainsi toute confusion. D'autre part, l'Eglise est à repenser sa mission dans le monde moderne et à approfondir sa réalité propre. Ainsi Vatican II vient de promulguer une constitution dogmatique sur l'Eglise. A l'intérieur de cette constitution nous trouvons la définition du statut du laïc. Ceci ne peut que nous réjouir maintenant que nos droits sont établis il est souverainement important que nous assumions nos responsabilités comme laïc. Car trop souvent dans quelque domaine que ce soit, nous parlons beaucoup de droits mais trop peu de responsabilités.

"Les responsabilités du laïc chrétien se prendront principalement dans le monde profane, dans ses activités de tous les jours. Qu'est-ce que le laïc doit apporter au monde?"

Le conférencier répond à cette question de la manière suivante: Il doit d'abord apporter une vision chrétienne de l'homme et du monde. Cette conception se traduit dans les réalités concrètes auxquelles il est mêlé et les éclaire. Pour cela, le laïc doit rester en relation avec l'enseignement de l'Eglise. Le laïc a la responsabilité de promouvoir les grandes valeurs dont le monde contemporain a soif: justice, liberté, vérité, fraternité, démocratie, paix, etc. Ces valeurs peuvent se définir assez précisément en théorie, mais dans le concret, elles ne se présentent pas toujours à l'état pur. Avons-nous le souci de les déceler partout où elles se trouvent? Enfin, le laïc chrétien à la responsabilité d'aller plus loin que les valeurs humaines, et doit participer à l'annonce de la Bonne Nouvelle. Ceux qui nous regardent vivre reconnaissent-ils chez nous la charité et l'espérance qu'apporte la Bonne Nouvelle?

"Ces responsabilités qui nous incombent comme laïcs chrétiens, dit-il, nous ne pourrons les remplir qu'à la condition de répondre à certaines exigences bien concrètes. Il y a d'abord l'exigence de la compétence. Sinon nous n'aurons aucune influence. L'exigence de l'engagement social devient de plus en plus forte dans une société qui s'organise devant la complexité de la vie. Aujourd'hui le devoir d'état ne se limite plus au travail et à la famille, il comporte la participation à la société. Le laïc chrétien qui veut apporter le message de l'Eglise au monde devra l'intégrer dans les groupements et y être actif.

"De plus, poursuit-il, il est urgent que nous développions certaines aptitudes si nous voulons jouer vraiment notre rôle: aptitude à agir pour notre propre compte, à être autonome, ne plus attendre des directives mais développer la capacité d'agir par nous-mêmes; aptitude à collaborer avec d'autres personnes qui ne partagent pas nos idées, cesser de nous présenter comme des possesseurs de vérité, ne pas fermer la porte du dialogue, mais chercher; aptitude à déceler la relation qu'il y a entre les événements temporels et le plan de Dieu, nous sommes trop habitués à cloisonner notre foi et notre vie quotidienne, pourtant Dieu se révèle aussi dans les événements de tous les jours.

Quelle est la tâche de l'Action Catholique dans cette prise de responsabilité du laïcat. Brièvement le conférencier précisa cette tâche ainsi: L'Action Catholique doit inviter les laïques à prendre leurs responsabilités telles que présentées plus haut. Dans ses équipes, elle doit donner aux laïques l'occasion de prendre conscience de leur rôle. Cela suppose que les équipes soient animées d'un véritable esprit missionnaire. L'Action Catholique a un travail d'éducation à faire pour nous donner une vision chrétienne du monde. Il est très important aussi dans le contexte actuel, que l'Action Catholique apporte sa contribution à une opinion publique bien informée.

Cours et conférences du père Liégé à l'Ecole de pastorale

Le père André Liégé, dominicain, donnera une série de cours sur la pastorale de la communauté ecclésiale à l'Ecole dominicaine de pastorale et communauté chrétienne, à compter du 20 avril jusqu'au 6 mai. Ces cours seront dispensés tous les mardis, mercredis et jeudis, de 9 h. à 11 h. 30 du matin. Ils s'adressent non seulement aux prêtres mais aussi aux religieux et aux laïcs. Ils seront particulièrement utiles à tous ceux qui sont engagés dans un secteur ou l'autre de l'activité pastorale.

Le père Liégé donnera également une série de conférences sur l'éducation chrétienne de la liberté, cette fois de 4 h. 45 à 5 h. 45, tous les mercredis et jeudis, du 21 avril au 6 mai. Ces conférences s'adressent particulièrement aux éducateurs, laïcs et religieux.

Le père Liégé est à Montréal pour une cinquième année consécutive. Comme l'an dernier, il donnera cette année des cours à l'Institut de catéchèse de l'université de Montréal D'abord professeur de théologie fondamentale puis de théologie pastorale et de prédication au Saulchoir, il enseigne depuis 1950 à l'Institut supérieur catéchétique de Paris. Ses cours portent sur la pastorale et la théologie missionnaire, la catéchèse et le catéchuménat, l'éducation de la foi chez les jeunes. Agé de 44 ans, il a déjà publié plusieurs ouvrages:

Initiation théologique (ouvrage en collaboration), Ed. du Cerf, 1955, tome I: **Aux sources de la foi chrétienne;** tome III: **La foi;** tome IV: **Le Mystère de l'Eglise.**

Essai sur Dieu, l'Homme et l'Univers (ouvrage en collaboration), Ed. de La Colombe, 1957, chap. XI: **L'Eglise chrétienne, catholique-romaine.**

Adultes dans le Christ, Ed. de La Pensée Catholique, Bruxelles, 1958.

Jeune Homme, lève-toi! Ed. du Cerf, 1959.

Réflexions théologiques sur le miracle, dans Recherches et Débats 4, Fayard.

Vivre en chrétien, Fayard, 1960.

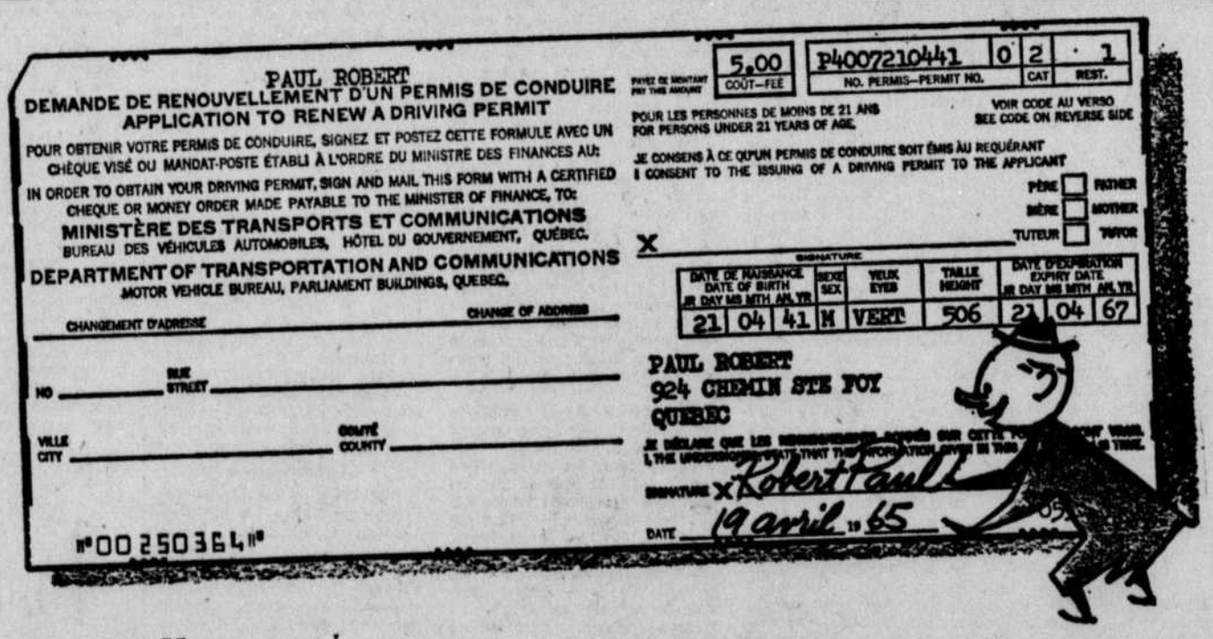
L'Ecole dominicaine de pastorale est située au 2715 du chemin de la Côte Sainte-Catherine, à Montréal.

Le renouvellement de votre PERMIS de CONDUIRE:



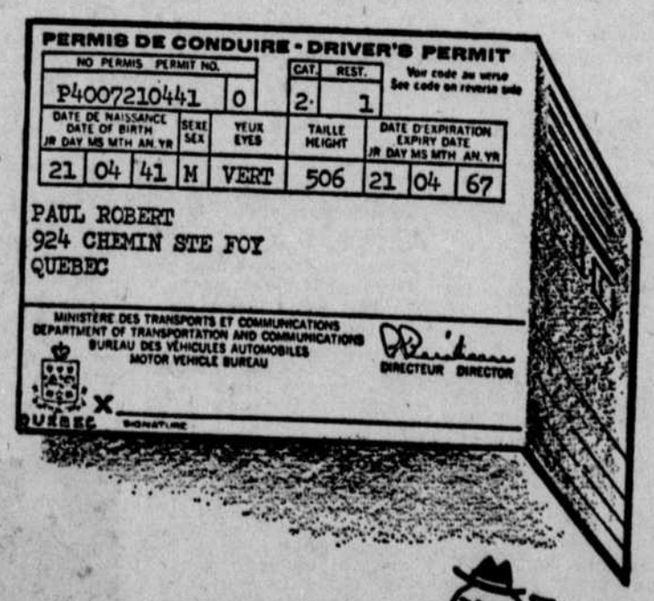
c'est aussi simple que ça!

TOUS LES PERMIS DE CONDUIRE DOIVENT ÊTRE RENOUVELÉS AVANT LE 1er JUIN PROCHAIN.



renouvellement

Vous recevrez par la poste une formule de renouvellement. (Vous l'avez peut-être déjà en main). Remplissez-la en suivant les instructions qui l'accompagnent et retournez le tout immédiatement par la poste. (Si vous n'aviez pas reçu votre formule le 20 avril, veuillez en faire la demande au Bureau des Véhicules Automobiles le plus rapproché).



innovations!

Tous les permis de conduire seront livrés par la poste. Votre nouveau permis sera valide jusqu'à votre anniversaire de naissance en 1967 et sera renouvelable tous les deux ans le jour de votre anniversaire. Si vous changez d'adresse, vous n'aurez plus à vous rendre au bureau d'émission; vous n'aurez qu'à remplir le talon détachable de votre permis et le faire parvenir au Bureau Central des Véhicules Automobiles à Québec. Vous inscrivez vous-même votre nouvelle adresse à l'endroit indiqué à l'endos de votre nouveau permis.

IMPORTANT: Ne détachez pas le talon du permis à moins de changement d'adresse.



et en 1967?

Vous recevrez une formule de renouvellement environ un mois avant votre anniversaire de naissance et il en sera ainsi à tous les deux ans.
MAIS n'oubliez pas que vous devez renouveler votre permis actuel avant le 1er juin prochain. N'attendez pas à la dernière minute. Remplissez et retournez immédiatement votre formule de renouvellement.



MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS DU QUÉBEC

Claire Kirkland-Casgrain, Ministre.
Jacques Verreault, Sous-ministre.
Roland Beribeau, Directeur du Bureau des Véhicules Automobiles

Jésus décrucifié:

par l'abbé Denis DUVAL

L'agence Reuters transmettait récemment les supposées conclusions d'un groupe de recherches et l'hypothèse d'un médecin anglais touchant la mort de Jésus. Si le communiqué est exact, ces messieurs prétendaient que Jésus n'est pas mort sur la croix. Les recherchistes n'ont pas trouvé les indices qu'ils exigeaient, et l'anesthésiste a suggéré pour Jésus une simple perte de conscience.

L'absence d'appui sérieux permet de rejeter sans plus un tel jugement, ce que la plupart des chrétiens ont fait. La perplexité de certains et l'exultation de quelques "évolués" suggèrent d'y regarder d'un peu plus près. "Jésus n'est pas mort, plus besoin de vraie résurrection, à mort apparente, résurrection apparente, la vieille foi des chrétiens s'écroule!" Affirmations plus bruyantes que solides; il est ironique de constater avec quelle candeur des non-croyants intrépides dégustent une thèse et des arguments aussi indigents que ressassés. La foi en Dieu est drôlement remplacée par la crédulité aux plus faibles avancés.

Les prétentions en question sont une reprise, la dernière à cette date, d'un scepticisme qui réapparaît périodiquement et qui tend à escamoter le fait de la résurrection en offrant des explications naturelles. D'un siècle à l'autre le scénario est remanié, on y change quelques accessoires et l'on rejoue la même pièce. Assez tôt, la pièce tombe à l'eau, on fait relâche jusqu'à la prochaine nouveauté. Cette fois-ci, c'est l'analyse physico-chimique qui fournit l'ambiance du vieux sketch.

Pour des esprits modernes, la science-technique jouit d'une présomption favorable. "Si un savant dit qu'il voit, à son microscope ou sur son spectre lumineux, que le Christ n'est pas mort sur la croix, ça doit être ainsi." Est-il hors de propos de rappeler la faillibilité des scientifiques et des médecins? Qui peut leur reprocher de laisser partir parfois des patients dont les maladies avaient refusé de s'inscrire sur leurs graphiques ou dans leurs synthèses?

Qu'est-ce que le saint suaire!

Les conclusions catégoriques du groupe de recherche Berna s'appuient sur une pièce d'étoffe appelée "le suaire de Turin". Il s'agit du linceul probable du corps de Jésus lors de la mise au tombeau, pièce vénérable, d'une étude difficile, et qui n'a jamais été un fondement de la foi des chrétiens. Une existence de deux mille ans est longue pour un tissu à base végétale, et les invraisemblables odyssées dont le suaire a été l'objet ont beaucoup embrouillé les pistes et abîmé le document.

Au-delà de l'année 436, on n'en sait rien; son enfouissement dans quelque catacombe durant les persécutions est l'hypothèse la plus reçue. L'histoire subséquente est fantastique. Caché, transmis, subtilisé, restitué, ce morceau de linge, d'environ huit pieds de long, a même dû survivre, non sans dommages, à deux incendies des lieux où il était déposé. Il a subi d'étranges épreuves d'authenticité, on l'a notamment fait bouillir dans l'huile et lessiver plusieurs fois. Il aboutit enfin à Turin en 1578, déposé en la cathédrale où on le montre rarement. A partir de 1931 une infinité de photographies scientifiques en ont été prises, multipliées, agrandies et répandues. La relique est précieuse, mais pitoyable serait la foi qui en dépendrait.

Une littérature assez considérable et des travaux scientifiques importants ont suivi la parution des photos officielles. En conclusion, le suaire serait authentique et d'une valeur inestimable, des concordances nombreuses et frappantes sont vérifiées, en dépit de l'ancienneté et de la difficulté de lecture qui s'ensuit. Une vingtaine d'années de travaux contrôlés ont fait du Dr Pierre Barbet le spécialiste reconnu de la question. Son livre "La Passion de N.S.J.C. selon le chirurgien", 228 pages, 24 planches, paru chez Dillen en 1950, reprend l'ensemble de son oeuvre.

Une foule de résultats paraissent vraisemblablement acquis; la question des traces sanguines n'occupe pas moins d'une soixantaine de pages constituant un exposé précis des difficultés de la tâche. La présence d'empreintes sanguines est longuement commentée, y compris le fait de la double coulée sanguine à partir des poignets et dépendant de l'alternance des positions affaissée et exhaussée auxquelles le supplicié était forcé pour éviter l'asphyxie.

Le groupe Berna n'aurait pas relevé de façon sûre ces traces sanguines. Les traitements qu'a subis le suaire suggèrent qu'il n'est pas étonnant que des éléments physico-chimiques sanguins n'aient plus été là pour impressionner les plaques photographiques de façon catégorique. De très vieux décalques sont forcément d'une bien piètre intensité à comparer avec ce que présentent les linges qui enveloppent les membres sanguinolents d'un estropié.

Imaginons une nappe une fois tachée de vin rouge; faites lessiver plusieurs fois et demandez au chimiste ou au radiologiste d'identifier la sorte de vin qui a causé les cernes presque effacés. Mais laissons ces aspects, la vérité a aussi des dimensions de contexte et d'histoire.

Si un homme de l'an 3000 allait se pencher sur la mort de W. Coffin, avant d'affirmer qu'il est mort d'une piqûre ou d'un poison, parce qu'il croirait avoir remarqué un léger indice, ne serait-il pas avisé de s'enquérir de la façon dont les condamnés étaient exécutés au Canada vers le milieu du XXe siècle, et de compulser les archives, les journaux et les relations de l'époque? L'archéologie est onéreuse mais elle évite de parler en l'air. S'il allait ainsi retrouver les usages du temps, la sentence prononcée, sa formulation, la constatation officielle du décès et le récit des témoins, il serait gêné avec son petit indice d'affirmer: "moi, à mille ans de distance, je sais mieux ce qui s'est passé que ceux qui étaient là et qui, à des titres divers, ont consigné leurs dépositions".

Le Dr Barbet s'est longuement donné ce trouble archéologique d'étudier les différents instruments de crucifixion et de fixation (enclouage et encordage), les formalités et les modalités de la mise à mort. Les documents sont nombreux, convergents et nets qui explicitent et commentent les usages courants. On y apprend notamment la pratique du brisement des jambes et du coup de lance au coeur quand on avait jugé que l'agonie des crucifiés avait assez duré et qu'il fallait en finir. Le supplicié pouvait résister à l'asphyxie, qui devait forcément l'emporter à cause de la difficulté à inspirer dans la position suspendue, en se redressant quelque peu sur ses jambes pour aspirer un peu d'air. Le brisement des jambes coupait radicalement cette ultime possibilité et plongeait en asphyxie totale. Quant au coup de lance ou de javelot, il donnait toute sécurité sur la mort réelle du condamné... et au besoin la provoquait. Ce coup était étudié et pratiqué dans l'escrime des armées romaines. Geste réglementaire, précis, qui devait être accompli pour que le corps puisse être livré à la sépulture.

Les hypothèses naturalistes, à la recherche d'une voie pour évacuer le miracle de la résurrection, se succèdent et meurent des absurdités et des contradictions auxquelles elles acculent. Imaginons un instant les ennemis forcenés de Jésus, soupçonneux au point de demander à Pilate de faire surveiller le tombeau pour parer à toute éventualité, ces mêmes ennemis mortels auraient été assez insouciants pour se désintéresser de l'exécution complète de leurs homicides desseins!

Passons cette énormité, Jésus épuisé, laissé pour mort, est enseveli avec les kilos de myrrhe et d'aloès de Joseph dArimathie, non seulement il en réchappe, ce qui serait considérable, mais il rassemble assez de forces pour mouvoir une pierre tombale dont les trois femmes du matin de Pâques appréhendent la lourdeur. C'est pas mal beaucoup! Il ne reste plus qu'à se défaire des gardes militaires et le tour est joué! Une telle performance dépasse notoirement les capacités d'un mort-apparent et de n'importe lequel bien-portant. On remplace le miracle par Mandrake le Surhomme ou l'homme invisible!

"Oui, mais les apôtres...?" Parlons-en. Voit-on des gens assister au décès d'un être très cher s'empresser de l'expédier en vitesse sans attendre et sans tenter l'infinitésimale chance d'un souffle de vie? Il faut avoir vu la prolongation de la respiration artificielle et de l'oxygène, la pratique du massage cardiaque, alors même que la partie est finie, pour n'accepter pas que Marie, Jean et les autres aient pu disposer de Jésus à la légère. Autre invraisemblance!

Au surplus, pour demeurer dans cette sotte hypothèse, si les apôtres avaient été les témoins-complices d'une imposture en vue d'autoriser une légende de résurrection, comment expliquer leur défaitisme immédiat et leur extraordinaire courage ultérieur? Des gars assez rusés pour participer à un stratagème fantastique et assez benêts pour y croire et y sacrifier leur vie et leur mort! Car c'est justement de la mort et de la résurrection de Jésus qu'ils devaient témoigner indéfectiblement, inlassablement et unanimement. Pour ce que ça devait leur rapporter de leur vivant!

"Je crois les témoins qui se font égorger" disait Pascal. On accepte ou non les Ecritures; il est indéfendable et malhonnête d'y opérer un découpage ou un tri à sa convenance. "Les Evangiles sont vrais en ce que j'admets, ils sont faux en ce que je refuse." Belle position, aussi bien tout mettre au panier. Le Nouveau Testament et tout le christianisme supposent nettement une intervention du mystère dans la trame de l'histoire qui oblige à admettre la transcendance divine. On y consent ou on se récuse; on prendre et en laisser n'est ni chrétien, ni honnête, ni logique.

Les chefs spirituels de Montréal demandent de sympathiser avec tous ceux qui souffrent

A l'occasion de la Semaine Sainte, les chefs spirituels des principales Eglises chrétiennes de Montréal ont adressé un message commun à leurs fidèles pour leur demander de sympathiser avec tous ceux qui souffrent dans le monde et leur rappeler que Jésus-Christ, par sa passion et sa résurrection, donne à la souffrance humaine un sens et une valeur.

VOICI LE TEXTE INTEGRAL DE CE MESSAGE

A l'approche des journées où nous revivons les Saints Mystères de la Passion et de la Résurrection de notre Christ Sauveur le Seigneur, notre regard s'arrête sur la Croix du Vendredi Saint. Portant l'immense poids des péchés et des souffranc . du monde, Jésus a vécu des heures de si totale amertume qu'il a pu dire à son Père "Père, sauve-moi de cette heure". "Père que ce calice s'éloigne de moi". "Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné?".

Mais en la personne des disciples, à Gethsémani, il nous a demandé de veiller et de prier avec Lui. Il nous a assuré qu'élevé de terre, il attirerait tous les hommes à Lui.

Aujourd'hui des centaines de millions d'adultes, de jeunes, d'enfants ont faim. Des nations entières s'entredéchirent et semblent perdre tout espoir. Certains chrétiens ne reconnaissent pas le visage de Jésus-Christ dans les frères d'autres races, d'autres cultures, d'autres religions. Des Eglises sont contraintes à vivre dans le style des catacombes. Dans nos quartiers, dans nos immeubles, dans nos familles, des coeurs saignent, blessés par la lassitude, l'incompréhension, l'isolement le vide spirituel; des corps souffrent par le travail, la maladie, la vieillesse: des foyers sont désespérés dans leur amour ou dans la sécurité du pain du jour, des jeunes connaissent l'angoisse d'un avenir incertain et parfois l'expérience de l'homme révolté!

Chrétiens de toutes nos Eglises, nous vous demandons de vous ouvrir à la grâce de Jésus-Christ en ce Vendredi Saint 1965. Avec le Christ, nous entrerons dans la prière selon les intentions de son Amour rédempteur. Avec Lui, nous vivrons cette journée dans la repentance pour le péché qui déchire le monde et nos vies, dans la charité fraternelle qui réalise en nous un coeur ouvert à l'accueil de n'importe quelle souffrance.

(Signé)

Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, de l'Eglise catholique.

Le Très Révérend R. Kenneth Maguire, évêque de Montréal, de l'Eglise anglicane du Canada.

Le Révérend Victor Rose, modérateur du Consistoire de Montréal, de l'Eglise-Unie du Canada.

Le Révérend Charles C. Cocrane, modérateur du Consistoire de Montréal, de l'Eglise presbytérienne du Canada.

Le Révérend Pierre Popescu, président de l'Association des prêtres orthodoxes de la province de Québec.

Le Pasteur Daniel Pourchot, Pastor primarius pour l'Eglise évangélique-luthérienne et représentant du clergé luthérien de Montréal.

Le Révérend Emrys M. Jenkins, modérateur de l'Association de l'Est pour les Eglises de la Convention baptiste de l'Ontario et du Québec.

Charles est confirmé

WINDSOR, Angleterre — L'archevêque de Cantorbéry a conféré le sacrement de confirmation au prince Charles qui devient ainsi membre complet de l'Eglise d'Angleterre.

Son père et sa mère, la reine Elizabeth et le prince Philip, sa grand-mère, la reine Elizabeth, ainsi que sa tante, la princesse Margaret ont assisté à la cérémonie religieuse. La princesse Anne et le prince Andrew, soeur et frère du confirmé, ont également vu le prélat imposer ses mains sur la tête de leur frère aîné âgé de 16 ans.



SIX CARDINAUX, DONT LE CARDINAL LEGER, SONT PRESENTS

Les funérailles du cardinal Meyer, célébrées selon la nouvelle liturgie

CHICAGO — Les autorités ecclésiastiques et civiles remplissaient mardi la cathédrale du Saint Nom de Jésus pour les funérailles du cardinal Albert Meyer, dont le rôle joué lors du Concile du Vatican, lui avait acquis une renommée tardive mais méritée. La cathédrale remplie à capacité contenait une foule de 2,000 personnes alors qu'autant de personnes attendaient à l'extérieur.

Mgr Cletus F. O'Donnell, administrateur de l'archidiocèse de Chicago, le plus vaste des Etats-Unis, a célébré solennellement une messe pontificale de requiem.

Six cardinaux, dont son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, prenaient place dans le choeur sous des dais rouge et or. Le sanctuaire était rempli des archevêques et des évêques de la région en tenue épiscopale, tandis que la nef était bondée de soeurs, de frères, de prêtres et de laïcs dans une multitude de costumes.

Parmi les laïcs, prenaient place les représentants des gouvernements fédéral, de l'Etat et de la ville, des membres du conseil municipal et de la Législature de l'Etat ainsi que des représentants de plusieurs autres religions.

Oraison

Mgr William E. Cousins, qui succéda au cardinal défunt au siège de l'archidiocèse de Milwaukee en 1958, après le départ du cardinal Meyer pour Chicago, a prononcé l'oraison funèbre.

Il a déclaré que le cardinal était devenu un ami intime du pape Paul VI lors du deuxième Concile du Vatican. Il a fait remarquer que le cardinal Meyer était reconnu comme le leader du groupe libéral quoiqu'il ait toujours prétendu être un modéré.

"Pour lui l'Eglise était un facteur trop important dans le salut d'un homme pour ne pas progresser avec les besoins du siècle," a-t-il dit.

Les autres cardinaux qui assistaient au service funèbre étaient les cardinaux Francis Spellman, de New York; James McIntyre, de Los Angeles; Joseph Ritter, de St. Louis; Lawrence Shenan, de Baltimore, et Giuseppe Ferretto, d'Italie.

Ils faisaient face aux fidèles, qui jusqu'à dernièrement ne pouvaient voir que le profil des prélats alors que ceux-ci regardaient vers l'autel. Dans la nouvelle liturgie, le prêtre officiant au sacrifice fait aussi face à l'auditoire à un autel près de la balustrade. Les trônes des cardinaux avaient été tournés vers les fidèles.

Primeur

C'était la première fois aux Etats-Unis que la liturgie anglaise-latine, entrée en usage dernièrement, servait pour les funérailles d'un cardinal.

Le cardinal Meyer, qui a succombé vendredi à un cancer du cerveau, a été inhumé sur le domaine du séminaire de Ste-Marie-du-Lac, à Mundelein, dans la banlieue de Chicago.



M. Paul Vaillancourt, gérant de la Guaranty Trust
427 St-Jacques, ouest, Montréal
déclare à ses nouveaux clients:

"Pourquoi ouvrir un compte-épargne chez nous? Parce que—un compte-épargne Guaranty Trust rapporte 4% d'intérêt—et de plus, nos bureaux sont ouverts de 9 à 5 heures du soir—même plus tard, les jours de magasinage".

Il est probable que votre compte d'épargne actuel vous rapporte seulement 3%.

Mais vos épargnes peuvent rapporter un intérêt de 4% avec Guaranty Trust.

Vous avez aussi la possibilité d'écrire des chèques. Et, sur demande, nous pouvons vous retourner chaque mois les chèques payés, sans frais.

(Vous pouvez toucher un intérêt de 5¼% avec un certificat d'Investissement Guaranty Trust—un nouveau moyen d'épargne que nous vous expliquerons lors de votre prochaine visite.)

Et de plus, nous ne fermons pas nos portes à 3h. de l'après-midi. Nos employés sont tous les jours à leurs guichets de 9 à 5 heures.

Voici les heures exactes d'ouverture de nos bureaux: du lundi au jeudi, de 9h. à 5h. du soir, le vendredi, de 9h. du matin à 6h. du soir.

Heures d'ouverture plus longues et intérêt plus élevé.

Deux raisons qui font de Guaranty Trust un endroit idéal pour épargner.

Pourquoi ne pas ouvrir un compte avec nous dès aujourd'hui?

Vous avez tout à y gagner.

COMPAGNIE GUARANTY TRUST DU CANADA
427 St-Jacques, ouest, Montréal
(849-5705)

AVIS
DERNIERE SEMAINE DE
NOTRE VENTE MEMORABLE
DE PEINTURES A L'HUILE
$99.

Maintenant vous pouvez vous procurer votre "COLLECTION D'ART PRIVEE"

ou bien en ajouter aux pièces que vous avez déjà. Afin de faire place à une série d'Expositions d'ARTISTES CANADIENS, nous offrons le restant de nos toiles d'ARTISTES EUROPEENS, que nous avons choisies minutieusement par les années passées et qui se détaillent à des prix allant jusqu'à $375.00. Naturellement toute vente est finale à ces prix réduits. VISITEZ-NOUS SOUVENT, car des toiles différentes sont montrées chaque jour durant cette vente.

GALERIE ROYALE
1420 ouest, rue Sherbrooke
Téléphone : 845-4383

HEURES :
Cette semaine seulement : Lun. à ven. : 9 h. a.m. – 9 h. p.m.
Dernier jour de vente : Samedi 9 h. a.m. – 6 h. p.m.

Les conservateurs

(Suite de la première page)

fédéralisme canadien. D'une part, exposés constamment à la dénonciation, ils parlent avec circonspection. D'autre part, ils n'ont pas d'objectifs précis, immédiats, sinon celui de préserver l'unité de la confédération et d'établir un ordre social, économique et politique répondant mieux aux aspirations de tous. Essentiellement pragmatiques, ils préfèrent aborder les questions une à une dans la perspective de cet idéal et ne pas se tracer de ligne de conduite trop rigoureuse.

C'est pourquoi ils combattent avec fermeté l'orientation que MM. Diefenbaker et Nielsen cherchent à imprimer au parti. Ils sont cependant fortement minoritaires, ne formant qu'environ 25 à 30 p.c. de la députation, et il ne fait pas de doute que si le chef et ses collaborateurs voulaient forcer le parti à adopter leurs vues, ils n'auraient pas de peine à le faire. Mais en agissant ainsi, M. Diefenbaker risquerait d'être désavoué par le conseil national des conservateurs, à l'intérieur duquel son groupe est beaucoup plus faible, peut être même minoritaire.

Ainsi, il apparait douteux que le manifeste de M. Nielsen devienne jamais le programme officiel de la députation conservatrice. Mais, est-ce vraiment nécessaire?

Sa communication du premier mars à la députation et ses deux mémoires subséquents ont déjà inspiré plus d'un discours de M. Diefenbaker et des membres de son entourage. Qu'ils reçoivent ou non l'imprimatur officiel de la députation ne leur donnera pas plus de poids. En principe, nul homme n'est plus apte à exprimer la politique d'un parti que son chef et aussi longtemps que M. Diefenbaker demeurera le chef des conservateurs, on peut considérer que ses discours reflètent davantage la pensée du parti que les résolutions des congrès ou du conseil national.

Le pari des modérés

Le départ de M. Diefenbaker devient donc la condition du renouvellement de la politique conservatrice et les modérés le savent qui font aujourd'hui porter tous leurs efforts vers ce but. Ils sont confiants d'y arriver, stimulés d'ailleurs par la décision récente de M. Davie Fulton de rentrer dans la politique fédérale, mais la lutte qu'il leur faudra livrer sera encore longue et pénible.

La députation se partage en trois groupes: 1) Les partisans indéfectibles de M. Diefenbaker; 2) les adversaires du chef et 3) les partisans de la "retraite honorable".

Les premiers ne lâcheront pas aussi longtemps que M. Diefenbaker lui-même ne lâchera pas, dit-on, mais conservateurs d'abord, ils seront prêts à suivre aussi aveuglément n'importe qui lui succédera. Les derniers ne dédaigneraient pas que M. Diefenbaker cède sa place à un homme plus jeune, mais ils résisteront à un départ forcé. Ils souhaiteraient qu'il démissionne de son propre chef et qu'on lui rende tout l'hommage qu'il mérite pour avoir été le premier chef conservateur à conduire son parti au pouvoir depuis un quart de siècle.

Les seconds sont convaincus que M. Diefenbaker abandonnera de son propre gre "avant trois ou quatre mois", mais ils confessent candidement que cette conviction ne se fonde sur aucun signe extérieur. Elle n'est qu'un pressentiment.

Une théorie qui a cours au parlement laisse croire qu'ils pechent par excès d'optimisme. Cette théorie veut que M. Diefenbaker entretienne délibérément un climat d'agitation à l'intérieur du parti afin d'éviter que les partisans de "la retraite honorable" l'invitent à partir. Il s'efforce d'autre part de les rassurer quant à ses intentions en leur donnant lecture, chaque fois qu'ils s'inquiètent, d'une lettre de démission — sans date — qu'il conserve dans le premier tiroir de son bureau.

Des négociations au Vietnam

(Suite de la première page)

du Sud-Vietnam, mais à l'adoption par le peuple vietnamien d'une "formule intermédiaire".

"Les principaux progrès qui ont été marqués jusqu'ici par le camp communiste concernent les pays où l'on a, sous prétexte d'anticommunisme, contrarié des mouvements populaires: les pays où l'on a sous prétexte d'anticommunisme imposé des gouvernements impopulaires".

POSER "L'ACTE DE LA PAIX"

"Il a fallu plus d'héroïsme encore au général de Gaulle pour traiter en 1862 avec la rébellion algérienne, qu'il ne lui en avait fallu en 1940 pour maintenir, seul, le drapeau d'une nation irréductible", a déclaré M. Faure.

"Pour passer de la volonté de paix à l'acte de paix, il faudra au peuple américain beaucoup d'abnégation: mais tout ce que nous savons de lui nous conduit à penser que cette vertu historique ne lui a pas été refusée".

Au cours de cette conférence, M. Faure a également défendu la décision française, à laquelle il a contribué, de reconnaître la Chine populaire, en soulignant que l'ostracisme auquel ce pays était soumis affectait profondement sa politique.

"Si l'on se plaint, et parfois à juste titre, de l'agressivité chinoise, il ne faut pas oublier que l'on entretient cette agressivité chaque jour, en en prolongeant la cause principale", a-t-il déclaré.

Faibles profits de Ford-Canada

OAKVILLE. — Les profits de Ford Motor Co. du Canada n'augmentent pas; ils ont subi un déclin en 1964. Il faudra attendre l'effet du nivellement des prix qui résultera de l'accord entre les E.-U. et le Canada sur la libération du commerce des automobiles; le coût de l'expansion générale des affaires de Ford aura également une certaine influence, avant de prévoir des profits plus élevés. Selon le président de Ford du Canada, M. Karl E. Scott, les Canadiens achèteront 3 p.c. de plus d'autos Ford qu'en 1964. Les profits de Ford du Canada ont fléchi à $7,351,496, soit $4.43 l'action; un an auparavant, ces profits étaient de $24,401,134 ou $14.71 l'action.

Yvon Dupuis

(Suite de la première page)

rait sûrement suscité ma curiosité. Il est catégorique: il n'a jamais entendu parler d'une telle "garantie".

Le dernier témoin de la journée fut un expert en écriture de la Gendarmerie royale, le sergent Gérard de La Durantaye, qui a fait part de ses expertises de plusieurs lettres écrites sur deux dactylos. Toutes ces lettres sont datées du printemps 1961, mais M. Deslauriers a affirmé précédemment qu'elles ont été écrites en décembre dernier, chez M. Dupuis, dans le but de présenter un dossier complet au premier ministre Pearson et, de la sorte, laver de tout soupçon le député de St-Jean.

Le témoin a déclaré que quatre de ces missives, signées par M. Deslauriers, avaient "fort probablement" été tapées sur un dactylo Royal Safari, et que deux autres l'avaient fort probablement été sur un appareil Olympia.

Il estime, en se basant sur le numéro de série, que le Safari a été fabriqué en 1964.

Me Raymond Daoust admet d'autre part, pour les fins de l'enquête, que l'Olympia est la propriété du prévenu, M. Dupuis.

Plus tôt, M. Michel Godin, employé d'un magasin d'ameublement de bureau de St-Jean, avait rappelé, à l'aide d'un registre, que le 16 décembre 1964 M. Deslauriers avait emprunté un dactylo, de marque Safari. Le registre dit que la machine a été prêtée à M. Yvon Dupuis par l'entremise de Roch Deslauriers.

Elle fut rapportée le lendemain par Mme Deslauriers.

Le ruban était en fort mauvais état, de dire M. Godin, et la dactylo était maculée d'encre. Elle dut être envoyée à l'atelier de réparation, ce qui était anormal parce qu'il s'agissait d'un dactylo neuf.

M. Roger L. Lanoue, hôtelier de St-Jean, a déclaré qu'il avait fortement déconseillé à son frère Guy, dimanche le 7 mai 1961, de se mêler de quelque façon que ce soit au projet d'hippodrome. Son frère venait de lui dire que Deslauriers et ses amis (dont il était) avaient besoin d'une somme totale de $10,000, qui devait être remise incessamment à M. Dupuis.

M. Lanoue dit que selon lui ce projet d'hippodrome était illusoire, que les personnes qui s'en occupaient n'avaient pas la maturité voulue et ne mesuraient pas tout ce qu'un tel projet impliquait, y compris le député Dupuis.

Quant à moi de dire M. Lanoue, je ne voulais pas entendre parler de cette histoire à laquelle je ne croyais pas et j'ai recommandé à mon frère d'en faire autant, et même de se dégager de ses engagements en ce sens, s'il en avait.

Ce témoignage a soulevé une autre discussion entre le représentant du ministère public, Me Jean Bienvenue, et ceux de M. Dupuis, MM. Daoust et Roland Blais. Selon eux, la Couronne devrait faire savoir immédiatement quelles sont les personnes inconnues qui, selon l'acte de dénonciation de la Gendarmerie, auraient conspiré avec MM. Dupuis et Delauriers, au cours des six premiers mois de 1961; ceci afin de permettre au prévenu de préparer une défense adéquate.

Le magistrat a donné raison à la Couronne, qui a fait savoir que les co-conspirateurs, s'il en est, seront énumérés dans l'acte d'accusation, au stade de l'examen volontaire, alors que la défense peut présenter une défense.

Mme Juliette Poissant, de Napierville, a confirmé les propos de son gendre, M. Deslauriers, voulant qu'elle lui ait prêté une somme de $2,400 le 8 mai 1961, pour une affaire urgente, importante et prometteuse. Ce n'est que quelques jours plus tard que M. Deslauriers lui dit qu'il avait remis $10,000 à M. Dupuis, en vue d'accélérer l'émission d'un permis de piste de courses.

Le gérant de la compagnie de téléphone Bell à Otawa a produit des fiches d'appels interurbains émanant du bureau parlementaire de M. Dupuis dans la capitale fédérale. L'une, datée du 8 mai 1961, était adressée au Dr Deslaurier à St-Jean; cet appel débuta à 8h.45 du soir, et il dura 10 minutes et 52 secondes. Trois autres, émanant du même bureau, et logés le 9 mai, étaient aussi dirigés vers St-Jean, par une personne se nommant elle-même Dupuis.

Le témoin produit également, en liasse, trois fiches d'appels provenant du bureau de M. Dupuis, à Ottawa, adressées à M. Deslauriers, à St-Jean, et datées des 19 et 23 juin.

M. Ernest Lemieux, adjoint de l'agent en chef au bureau du trésor de la chambre des Communes, a confirmé qu'en vertu d'un transport de créance les chèques mensuels représentant l'indemnité parlementaire de M. Dupuis au cours de 1961 ($8,000, moins l'impôt et le fonds de pension) étaient directement déposés à la Banque Canadienne Nationale de St-Jean. Cette année-là, ces chèques étaient de l'ordre de $533. En plus, M. Dupuis recevait une fois l'an, en décembre, une allocation de dépenses, non imposable, de $2,000.

Elu député en 1958, M. Dupuis a été nommé ministre d'Etat en 1963, alors qu'il était âgé de 36 ans. Il a démissionné de son poste de membre du cabinet, le 20 janvier, à la demande du premier ministre Pearson.

Montréal

(Suite de la première page)

croître les effectifs de ce service de près de 300 policiers au cours du prochain exercice. En cinq ans, le service de la police de Montréal, à qui nous voulons donner tous les moyens, signale M. Saulnier, aura vu ses effectifs passer de quelque 2,850 à plus de 3,500 hommes.

Pour sa part, le budget du service de la voie publique enregistre une augmentation de $1,222,995 pour atteindre la somme de $21,699,994. Des provisions sont faites pour assurer l'exécution de la première partie d'un vaste programme de deux ans de réfection de pavages et de trottoirs en vue de l'Exposition de 1967.

La ville, signale M. Saulnier, recevra comme compensation de la taxe de vente, des sommes qu'elle versera comme subsides au fonds du Conseil des arts de Montréal et à la Régie de la Place des arts. Les montants prévus à ces deux fins sont respectivement de $304,305 et de $750,000.

M. Saulnier note ensuite que le service de la dette s'accroit de $4,546,323 et tient compte de la part prise par le métro, estimée pour l'an prochain à plus de $8 millions. Ceci signifie, dit-il, que, le métro mis à part, la ville de Montréal a réussi, en dépit de tous les autres grands travaux réalisés et entrepris, à réduire son service annuel de dette.

Et le président du comité exécutif ajoute: "Je pense que ceux qui ont cherché à répandre au cours des derniers mois le mythe que la ville était en difficultés financières se trouveront ici proprement confondus. Le budget tient aussi compte d'un programme de $55,000,000 d'emprunts projetés pour 1965-1966."

L'impasse est complète à la Joliette Steel

JOLIETTE — L'impasse est complète dans les négociations entre les Métallurgistes-unis d'Amérique (CTC-FTQ) et l'acierie Joliette Steel. Il n'y aura plus qu'une séance de conciliation entre les deux parties d'ici le 8 mai, date d'expiration des délais légaux permettant un arrêt de travail. Le représentant du syndicat a expliqué que les métallos de Joliette ne demandaient pas encore la parité des salaires avec les travailleurs américains mais qu'ils considéraient juste et équitable d'obtenir des salaires comparables à ceux payés aux employés municipaux de Joliette dont le salaire de base est d'environ $2.00 l'heure. Le refus catégorique de la compagnie laisse prévoir un arrêt de travail, a dit le chef syndical.

Remaniement

(Suite de la première page)

M. Kierans pourra abattre excessivement de besogne au sein du ministère de la santé.

L'annonce de la formation d'un comité chargé d'étudier tout ce qui se rapporte à l'assurance-santé, et d'en faire ensuite rapport à l'Assemblée législative, semble être un autre atout favorisant la nomination de M. Kierans à la santé. M. Kierans est l'ancien président de la Bourse canadienne et de la Bourse de Montréal.

Le ministre actuel de la santé, le Dr Alphonse Couturier, 61 ans, a eu passablement de pain sur la planche au cours des 4 dernières années avec l'instauration du plan d'assurance-hospitalisation. Député de Rivière-du-Loup depuis 1936, il est militant de la Fédération libérale du Québec et de la Fédération libérale canadienne depuis nombre d'années, ce qui en fait un candidat sérieux au sénat.

M. Richard Hyde

Par contre, le président de la chambre, M. Richard Hyde, député de Westmount, accéderait au poste laissé vacant par le départ de M. Kierans et continuerait la tâche commencée par son prédécesseur.

M. Hyde est président de la chambre depuis 1962 et l'on croit que le premier ministre songerait sérieusement à lui confier le portefeuille du revenu.

On prévoit que d'autres ministères seront touchés par le remaniement ministériel, bien que, comme à l'accoutumée, M. Lesage n'ait aucunement exprimé ses intentions à ce sujet.

Ainsi, le premier ministre songerait à soulager le leader de la chambre, M. Pierre Laporte, qui détient en plus deux ministères, soit ceux des Affaires municipales et des Affaires culturelles.

On a suggéré le nom de M. Guy Lechasseur, adjoint parlementaire au secrétaire de la province, pour accéder au portefeuille des Affaires culturelles.

M. Emilien Lafrance

D'un autre côté, il est possible qu'on enregistre une vacance au sein du conseil si le procureur général donne suite à son projet d'abolir le repas obligatoire du dimanche pour l'achat de boissons alcoolisées.

M. Emilien Lafrance, le titulaire du ministère de la famille et du bien-être, a déclaré à maintes reprises, même pendant la session actuellement en cours, qu'il démissionnerait si le repas obligatoire était aboli.

Cete loi du repas obligatoire du dimanche a été largement critiquée et on se plaint, un peu partout à travers la province, qu'elle est inapplicable.

Chasse et pêche

L'adjoint parlementaire de M. Lafrance est M. Gérard Harvey, député de Jonquière, et il reste dans le domaine du possible qu'il accède au poste de ministre.

Cette possibilité se trouve renforcée du fait qu'il n'y a aucun ministre dans les régions du Saguenay, du Lac-St-Jean et de la Côte Nord du Québec.

Certains employés civils ont également exprimé l'opinion que le ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche, dont M. Gérard Cournoyer est le titulaire, couvre un champ beaucoup trop vaste et cette idée a été partagée par l'assistant parlementaire de M. Cournoyer, le député de Hull, M. Oswald Parent.

On n'a cependant pas parlé de l'introduction, au cours de la présente session, d'une loi visant à diviser ce ministère.

Les artistes

(Suite de la première page)

Il parait évident que les deux consignes sont incompatibles et l'on peut interpréter l'attitude du syndicat américain comme une nouvelle menace de boycottage.

Le communiqué de l'Actors' Equity poursuit en effet que "le contrat de l'Union des artistes est illégal" que le syndicat n'a "nullement l'intention de le respecter".

Dans une sorte de défi, la porte-parole de l'Equity ajoute: "Si l'Union des artistes veut empêcher des artistes de réputation mondiale de se produire à la Place des Arts, qu'elle aille de l'avant et qu'elle tente de le faire."

Si telles sont les visées de l'Actors' Equity, il faudrait conclure que les parties n'ont pas progressé d'un seul pouce depuis le début de leurs négociations et que le différend est ramené à son point de départ.

L'Actors' Equity ajoute cependant que même si le travail de médiation du juge François Chevalier a pris fin, elle est prête "a entreprendre des négociations et à régler le différend à la satisfaction de toutes les parties en cause".

C'est cette partie de la déclaration de M. McCance qui a provoqué l'interrogation de l'Union des artistes à savoir si, oui ou non, la médiation du juge Chevalier était terminée.

UNIVERSITE de MONTREAL

INSCRIPTIONS

POUR L'ANNÉE ACADEMIQUE 1965-66

Tous les nouveaux étudiants qui désirent s'inscrire dans une faculté ou école constituante de l'Université doivent présenter leur demande d'admission

AVANT LES DATES LIMITES SUIVANTES

1er mai 1965 — Droit, médecine, sciences, chirurgie dentaire, pharmacie, nursing, architecture, hygiène (éducation physique), diététique et nutrition, psychologie.

1er juillet — Philosophie, lettres, sciences sociales, bibliothéconomie, technologie médicale, réhabilitation.

1er août — Musique, sciences religieuses, hygiène (hygiène publique et administration hospitalière), art (B.A. adultes).

On obtient les bulletins de demande d'admission accompagnés des feuillets d'instructions en s'adressant au secrétaire de la faculté ou de l'école concernée, case postale 6128, Montréal 3.

C

VOUS ÊTES INVITE...

Montreal Trust Company vous annonce avec plaisir que vous pouvez, dès maintenant, visiter les appartements modèles du luxueux Le Cartier.

Pour prendre rendez-vous, veuillez signaler 845-0422

LE CARTIER

APPARTEMENTS DE LUXE

COIN DES RUES SHERBROOKE ET PEEL A MONTREAL

Bureau de location sur les lieux

de nouveau...



5.25% si détenues jusqu'à échéance.
5¼% au cours des 3 années suivantes
5½% au cours des 4 dernières années
Rendement moyen:
5.25% si détenues jusqu'à échéance.

EN VENTE CHEZ:

A. E. Ames & Co. Limited
Annett & Company Limited
Bache & Co. Incorporated
Baker, Weeks & Co.
Bankers Bond Corporation Limited
Bélanger Inc.
Bell, Gouinlock & Company, Limited
Bouchard & Leblond Inc.
Brault, Guy, Chaput Inc.
Bulman, Evans & Co. Limited
Burns Bros. and Denton Limited
Casgrain & Compagnie Limitée
Cochran, Murray & Co., Limited
Collier, Norris & Quinlan Limited
D. D. Creighton & Company Limited
R. A. Daly & Company Limited
Davidson & Company
Doherty Roadhouse & McCuaig Bros.
Dominion Securities Corporation Limited
Equitable Securities Canada Limited
Forget & Forget Limitée
Gairdner & Company Limited
Geoffrion, Robert & Gélinas, Inc.
Graham, Armstrong Securities Ltd.
John Graham & Company Limited
Grant Johnston & Co. Limited
Greenshields Incorporated
Harris & Partners Limited
Hickey, Dow & Muir
C. J. Hodgson & Co. Inc.
Holland, Andrews Investments Ltd.
Jackson, McFadyen Securities Limited
Jones Heward Securities Limited
Kippen & Company Inc.
René-T. Leclerc, Incorporée
J. L. Lévesque & L. G. Beaubien Ltée
MacTier & Co. Limited
Florido Matteau Inc.
McLeod, Young, Weir & Company Limited
McNeil, Mantha, Inc.
Mead & Co. Limited
Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith Inc.
Midland-Osler Securities Limited
Mills, Spence & Co. Limited
Morgan, Ostiguy & Hudon Ltée
Nesbitt, Thomson et Compagnie, Limitée
O'Brien & Williams
W. C. Pitfield & Company, Limited
James Richardson & Sons
Royal Securities Corporation Limited
Société de Placements Ltée
J. R. Timmins & Co.
Turcot Wood Power & Cundill Ltd.
Wood, Gundy & Company Limited

MEMBRES DE:

L'ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIERS EN VALEURS MOBILIÈRES

la vie universitaire

Les APM de Montréal

Mme Evelyn Bilodeau, de Montréal, a été élue présidente du Conseil diocésain des associations parents-maîtres de Montréal, lors de la réunion générale annuelle de l'organisme. Le nouvel exécutif comprend également : M. Jimmy Ferrari, de Ville d'Anjou, 1er vice-président; M. Jean Durocher, de Montréal, 2e vice-président; Mme Lyse Goyette, de Montréal, secrétaire; et M. Guy Hogue, de Chomedey, trésorier. Six nouveaux membres ont été élus au conseil d'administration : Mmes Rolland Beaudry, de St-Vincent-de-Paul, et Lyse Goyette, ainsi que MM. Louis Bouchard, de Montréal, Sylvio Gascon, de Montréal, Rolland Larose, de Fabreville et Jacques Olivier, de Montréal-Nord ; sept des 15 postes de directeurs étaient ouverts.

Le cancer à McGill

L'université McGill devient le 5e université canadienne à se doter d'un institut de recherches sur le cancer. McGill et la Société canadienne du cancer fourniront les fonds nécessaires à l'administration de ce centre dont la direction est confiée à M. P.G. Scholefield ; âgé de 39 ans, M. Scholefield est professeur de biochimie à McGill et il se spécialise depuis 16 ans dans les recherches sur le cancer. Les autres organismes du genre sont attachés aux universités de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et Western Ontario. Le nouvel institut sera logé dans le nouveau centre des sciences médicales de McGill. Il verra surtout à entraîner des étudiants diplômés dans la recherche sur le cancer et il tentera de trouver exactement ce qui se passe dans la multiplication des cellules d'une tumeur. Tant que nous ne saurons pas cela, a affirmé M. Scholefield, nous ne pourrons trouver ce qui cause le cancer ni ce qui pourrait le guérir.

Réadaptation à Laval

QUEBEC. — L'université Laval ouvrira en septembre une Ecole de réadaptation qui accueillera de 16 à 18 élèves ; elle devrait en compter 30 en septembre 1966, avec l'arrivée de deux professeurs à plein temps. La nouvelle école sera logée dans l'hôpital Laval ; des subventions des gouvernements fédéral et provincial permettront d'effectuer les transformations requises dans l'hôpital Laval, d'acheter de l'équipement et de payer des professeurs. Au début, l'école n'aura qu'une section : celle de physiothérapie. Elle compte inaugurer, dans un avenir assez rapproché, une section d'ergothérapie et une section d'orthophonie et d'audiologie. L'Ecole de réhabilitation de l'université de Montréal, qui est dirigée par le Dr Gustave Gingras, — il est également directeur intérimaire de l'école québécoise, — fournira pendant deux ans une aide technique à la nouvelle école dans les domaines de l'administration et de l'enseignement.

Informatique scolaire

QUEBEC — Le ministère de l'éducation du Québec sera l'hôte du Comité des ministres de l'éducation sur l'information statistique en matière d'éducation, qui tiendra une réunion à Québec, les 6, 7 et 8 mai. Les ministères de l'éducation des dix provinces, de même que le Bureau fédéral de la statistique, y seront représentés. La réunion portera sur le traitement de l'information en matière d'éducation et le principal sujet à l'étude sera l'uniformisation des contenus statistiques en cette matière. La réunion sera sous la présidence de M. R.W.B. Jackson, directeur du département de recherche en éducation à l'université de Toronto. Le ministre de l'éducation du Québec, M. Paul Gerin-Lajoie, fera alors part au comité des projets de son ministère en matière d'information. Depuis le mois de décembre dernier, le ministère de l'éducation du Québec procède à la mise en place d'un service d'information propre à lui fournir les renseignements de base nécessaires à l'élaboration et à l'exécution de ses politiques.

Deux bourses du CP

Le Canadien Pacifique offrira de nouveau cette année deux bourses d'études à des jeunes gens et jeunes filles de langue française qui sont au nombre de ses employés permanents ou qui sont des enfants de ses employés. La première bourse comprendra un cours de quatre ou cinq ans — selon l'âge et les diplômes des candidats — à l'Ecole polytechnique de Montréal; l'autre comprendra un cours de trois ou quatre mois à l'Ecole des hautes études commerciales.

Mandat prolongé

QUEBEC — Le gouvernement provincial vient de prolonger de trois mois, soit jusqu'au 31 mai 1965, le mandat de la Commission Morcel qui a été instituée le 19 mars 1963 afin d'enquêter sur les commissions scolaires catholiques de Jacques-Cartier, Verdun et Alma. Son premier rapport, qui a porté sur Jacques-Cartier, a été rendu public le 30 janvier 1964 et son deuxième (sur Verdun), le 9 décembre 1964. Les trois commissaires sont MM. Raymond Morcel, comptable agréé, Jacques St-Laurent, économiste, et Jean-Yves Drolet, professeur à l'université Laval. M. Maurice Lanoix agit comme secrétaire et Me Marc Brière, comme conseiller juridique.

Gaspésie : deux écoles

QUEBEC. — Le gouvernement provincial vient d'autoriser la mise en chantier d'une école polyvalente, à Causapscal, dans le comté de Matapédia. La construction de cette école, qui pourra accueillir 600 élèves, sera terminée au début de décembre 1965. Le contrat, au montant de $955,206, a été accordé au plus bas soumissionnaire, Turbide et Fiset, entrepreneurs généraux de Causapscal.

Le gouvernement a également autorisé la mise en chantier immédiate d'une école de métiers à Bonaventure. Cette école pourra accueillir 350 élèves. Les travaux de construction seront terminés en décembre 1965. Les entrepreneurs généraux Pelletier et Martin Ltée, de la Pocatière, qui avaient présenté la plus basse soumission, ont obtenu le contrat, au montant de $906,700.

Nouvelles facultés

PARIS. — La section permanente du Conseil de l'enseignement supérieur a approuvé la création d'une faculté de droit et des sciences économiques à Nantes, d'une faculté des sciences à Orléans et de deux facultés des lettres et sciences humaines à Rouen et Tours.

Les ingénieurs réclament plus de français

"Les ingénieurs du Québec ont le droit de s'attendre à pouvoir trouver des publications gouvernementales en français, a déclaré M. Daniel Wermenlinger, nouveau président de la Corporation des ingénieurs du Québec.

Parmi les nombreuses résolutions adoptées par l'assemblée générale de la CIQ, il faut signaler celle demandant à certains organismes fédéraux d'utiliser la langue française dans la publication de leurs ouvrages.

"Les membres de la CIQ, a précisé le nouveau président, ont adopté une résolution dans ce sens qui vise tout spécialement le bureau fédéral de la statistique, le ministère des affaires du nord et des ressources nationales et le Conseil national de recherches."

Parlant du 46e congrès annuel qui s'est tenu dans la métropole, M. Wermenlinger a souligné que "les profondes modifications du climat économique et social du Québec sont dues en grande partie à l'action des douze mille ingénieurs que compte la province". M. Wermenlinger a précisé que "l'avenir du Québec est intimement lié à la profession d'ingénieur et s'exprime par les nombreux travaux gigantesques qui sillonnent notre province".

M. Wermenlinger a fait connaître la composition du nouveau conseil de la CIQ, qui groupe MM. D. L. Mordell, John H. Dinsmore, R. D. Boyd, W. H. Beaton, Claude Senneville, George W. Joly, J. L. Corneille, Harry Krashinsky, Charles Laferrière, tous de Montréal, et J. B. Delage et Jean-Paul Dick, tous deux de Québec; Roland Dugré, pour la région des Cantons de l'Est; P.-R. Brais, représentant le Lac-St-Jean; Jean R. Côté, pour la région du nord-ouest; Charles Lafontaine, pour le St-Maurice, et J. A. Stewart, qui fut élu par acclamation pour la région de l'Outaouais.

Les nouveaux élus siégeront avec MM. Bernard-R. Lachapelle, président sortant, Maurice d'Amours, Paul Begin et Charles Blais.

Frais de scolarité abolis à l'Assomption

A compter de septembre 1965, tous les élèves du territoire de la **Commission scolaire régionale de Lanaudière** (Joliette) qui s'inscriront au cours secondaire classique au collège de l'Assomption, n'auront plus à payer de frais de scolarité. Une entente entre les deux autorités en cause vient d'être conclue à ce sujet, pour l'année académique 1965-1966.

La FAGECCQ s'élève contre le renvoi de M. Gérard Pelletier

La Fédération des associations générales des étudiants des collèges classiques, après plusieurs autres organismes, s'élève dans un communiqué contre le renvoi de M. Gérard Pelletier, comme rédacteur en chef de La Presse. Voici le texte de ce communiqué :

L'exécutif de la Fédération des associations générales des étudiants des collèges classiques du Québec (FAGECCQ) dénonce avec force le renvoi du rédacteur en chef de la Presse, M. Gérard Pelletier. L'exécutif de FAGECCQ qualifie d'arbitraire et de sans motif valable le geste posé par le conseil d'administration "du plus grand quotidien français d'Amérique".

FAGECCQ pose ce geste dans le même esprit qui l'a inspiré lorsqu'elle a organisé la Semaine du dollar de la liberté dans les collèges classiques en octobre dernier lors du "lock-out" de la Presse. A l'heure où la liberté d'expression commençait à avoir une place de choix parmi les valeurs chères à la nation québécoise, le geste posé par les administrateurs de la Presse et les raisons qu'ils ont invoquées pour le justifier sont inacceptables.

Si la Presse est "une institution qui traite tout le monde avec justice, protège les petits contre les forts, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales" telle qu'elle le précise quotidiennement dans sa page éditoriale, que ses administrateurs adhèrent à ces principes et expliquent à toute la population en quoi leur ancien rédacteur en chef a manqué.

Tout aussi longtemps que la lumière ne sera pas faite sur ce renvoi par les administrateurs de la Presse, FAGECCQ considérera comme arbitraire la décision qu'ils ont prise.

Par ailleurs, l'exécutif a envoyé une lettre de félicitations et d'appui moral à MM. Jean-V. Dufresne et Michel Van Schaendel qui ont remis leur démission à la direction par solidarité pour M. Gérard Pelletier. Dans sa lettre à M. Dufresne, le président de FAGECCQ, M. Jean-Jacques Barbeau, félicite celui-ci pour avoir lutté jusqu'au bout pour la liberté d'information : "Vous avez été un des piliers au cours des heures sombres que vous et vos confrères avez dû vivre pendant plus de six mois, vous avez lutté pour un droit de toute la population, la liberté d'information."

A M. Van Schaendel, M. Jean-Jacques Barbeau mentionne : "La démission que vous avez remise est un geste courageux et franc et nous déplorons que ceux que vous avez laissés n'aient pas jugé bon de dénoncer le geste posé par la direction."

AVIS de DÉCÈS

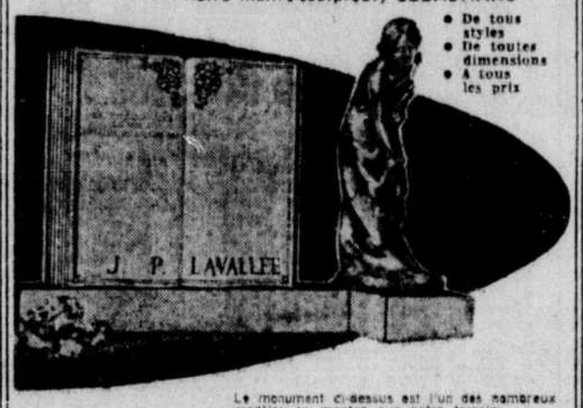
BERTRAND. — A Montréal, le 12 avril 1965, à l'âge de 94 ans, est décédée Mme Come Damien Bertrand, née Antoinette Demers, demeurant à 4042 Dorion. Les funérailles auront lieu samedi le 17 avril, à 10 h. où un Libera sera chanté. Le convoi funèbre partira des Salons de la Société Coopérative, No 4842, rue Papineau, à 8.45 heures, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré jeudi le 22 à 9 h.

GIGUERE. — A l'âge de 81 ans, est décédée Mme Georges Giguère, née Albia Payette. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Jacques & Frères de Lac Mégantic. Les funérailles auront lieu samedi à 9 h. à l'église Ste-Agnès du même endroit. — Fils: Joseph, de Granby, Rosaire, de Fitchburg, Raoul, de Cornwall, Ontario, Léon, de Duvernay, Jean et Roger, de Lac Mégantic. Filles : Mme Fred Kilmer (Béatrice), de Niagara Falls, New York, Mme Eugène Nadeau (Annette), de Sherbrooke, Mme Gérard Guérin (Simone) de Farnham.

RÉSIDENCES FUNÉRAIRES
Magnus Poirier Inc.
4823 BOUL. ST-LAURENT
6520, ST-DENIS
10.256, ST-LAURENT
Tél.: 277-5700

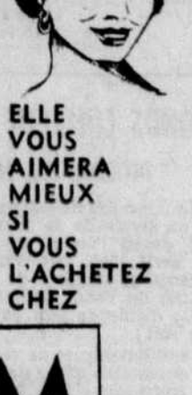
Prenez le plus court chemin vers la
MEILLEURE TRANSACTION
pour la spectaculaire
Rambler 65
MOUSSETTE
AUTOMOBILES LTÉE
4747 est, Jean-Talon - 729-5287
L'entreprise dont le service jouit d'une réputation d'or
BOUL. METROPOLITAIN
VIAU
JEAN-TALON EST

SEBASTIANO AIELLO
Monuments dessinés en exclusivité par notre maître-sculpteur, SEBASTIANO
• De tous styles
• De toutes dimensions
• A tous les prix



Le monument ci-dessus est l'un des nombreux modèles en montre sur notre terrain.
Signalez CL. 9-6917 dès aujourd'hui
Liquidation de marchandise
Profitez de nos bas prix d'hiver
Faites la comparaison et vous constaterez par vous-même que nous avons des modèles que vous ne verrez pas ailleurs, tout en bénéficiant de prix beaucoup plus bas.
Nous livrons par tout le Canada • Pamphlet gratuit sur demande
Terrain d'exposition: 6811 est, Sherbrooke
Bureau: 6776 est, Sherbrooke CL. 9-6917
Situé à côté du cimetière de l'Est
Ouvert tous les jours de 9 a.m. jusqu'à 9 p.m. Sam. et dim. jusqu'à 5h.

QUELLE QUE SOIT LA
Rambler
DE VOTRE CHOIX



ELLE VOUS AIMERA MIEUX SI VOUS L'ACHETEZ CHEZ
MODEL AUTO SALES INC.
6995 Boul. St-Laurent
Tél.: 272-5761

COMPTABLES AGRÉÉS
Lucien Dahmé, C.A. — Comptable agréé — 132 ouest, rue St-Jacques — Chambre 813 — 849-2071
Gilles Ménard, C.A. — Comptable agréé — 3310, ave Maplewood, appt 9 — Montréal, Qué. — RE. 7-9725
PROVOST & PROVOST — Comptables agréés — ROGER PROVOST, C.A., Syndic Licencié — ROLAND PROVOST, C.A. — 2596, boul. Rosemont — RA. 2-1109
VIAU & ROBIN — Comptables agréés — LUCIEN D. VIAU, C.A. — H. LIONEL ROBIN, C.A. — JACQUES R. CHADILON, C.A. — ARMAND H. VIAU, C.A. — L. SERGE GERVAIS, C.A. — PO. 9-3871 * — 4926, ave Verdun — Verdun
Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés
E. H. Knight & Co.
Comptables agréés
Maurice Samson, O.B.E., C.A. — Léon Côté, C.A. — Hansley Bourgouin, C.A. — Percy Auger, C.A. — Marcel Imbeau, C.A. — Vianney Pergel, C.A. — Pierre Barry, C.A. — Adrien Côté, C.A. — Marthe Gauthier, C.A. — Pierre David, C.A. — Robert Garièpy, C.A. — Jean-Paul Barbeau, C.A. — Roland Truchon, C.A. — Roland Lévesque, C.A. — Jean Favreau, C.A. — Jean-Claude Lemay, C.A. — Paul-E. Bonnier, C.A. — Conseils : M. Chartré, C.A.
Lucien P. Bélair, C.A. — Jean Lacroix, C.A. — Dollard Huet, C.A. — Albert Garneau, C.A. — Benoît Sylvain, C.A. — Dennis Bell, C.A. — Raymond Couillard, C.A. — Marcel Ducharme, C.A. — Bernard Lachapelle, C.A. — Réal Auger, C.A. — Roland Prenette, C.A. — Robert Ladouceur, C.A. — Denis Schmouth, C.A. — Emile Portin, C.A. — Gaston Boucher, C.A. — Roger Gélinas, C.A. — Paul Genthier, C.A. — A.E. Beauvais, C.A.
E.H. Knight, C.A. — Lionel Roussin, C.A. — Raymond Fortier, C.A. — Clément Primeau, C.A. — Pierre Lesage, C.A. — Pierre Cheulnard, C.A. — Gilles Trahan, C.A. — Marcel Mercier, C.A. — Jean-Paul Boyer, C.A. — Emile Mallette, C.A. — Gilles Levesque, C.A. — Pierre Pharand, C.A. — Emilien Gauthier, C.A. — Jean-Guy Denis, C.A. — Gérald Lafontaine, C.A. — Georges A. Roussin, C.A. — G. Marceau, C.A.
MONTREAL — QUEBEC — RIMOUSKI
132 OUEST, ST-JACQUES, MONTREAL 842-4691

Elle ne voulait rien savoir lorsque nous parlions de silencieux à revêtement de céramique, de bain complet anti-rouille, de construction monocoque entièrement soudée, de sièges inclinables, de toit insonorisé et de freins à double sécurité.



Pourtant, nous avons réussi à l'intéresser.



Elle nous écoute maintenant.
La 2ème étape de la révolution Rambler a ajouté quelque chose de nouveau à toutes les caractéristiques ci-dessus, quelque chose qu'elle-même peut voir au premier coup d'oeil. Prenez l'Ambassador: une ligne nouvelle, prestigieuse—plus luxueusement habitable—une grosse voiture avec la fameuse garantie de qualité Rambler. Plus longue, la nouvelle Ambassador peut être équipée d'une grande variété d'options hors-pair (il y en a 72) dont: freins à disque, sièges baquets inclinables et un moteur de haut-rendement, un V8 de 327 po. cu. (tant qu'on n'a pas vu le prix, on a du mal à croire qu'il s'agit d'une Rambler). On peut choisir, maintenant, parmi un plus grand nombre de modèles: conduites intérieures, wagonettes, "hardtops" et, bien sûr, décapotables. Rien d'étonnant à ce que l'Ambassador ait tellement attiré les regards ces derniers temps. Si vous êtes un de ceux que nous n'intéressions pas, avant, venez nous voir, maintenant.
Ambassador
Rambler
UN PRODUIT DE L'AMERICAN MOTORS (CANADA) LIMITED
Voyez le Rambler American, le Classic de taille moyenne et la luxueuse Ambassador chez votre concessionnaire Rambler, dès aujourd'hui.

MONTREAL WEST AUTOMOBILE LTD. — 11 Avenue Westminster Sud — HU. 4-1101
MOUSSETTE AUTOMOBILE LTEE — 4747 est, rue Jean-Talon — 729-5287 — St-Léonard-de-Port-Maurice
COOKE TOLEDO MOTORS LIMITED — 7134 ouest, rue Ste-Catherine — WE. 7-3561
GARAGE LAVAL LTEE — 2230 rue Viau — 254-9475
LAKESHORE MOTORS LIMITED — 660 Lakeshore Drive — 631-9891 — Dorval
MODEL AUTO SALES INC. — 6995 boul. St-Laurent — CR. 7-5761
ARBOUR AUTOMOBILE LTEE — 10305 avenue Papineau — DU. 1-2318
VIAU RAMBLER LTD. — 1072 boul. des Laurentides — 387-9514 et 669-3691 — Pont-Viau
ANDRE LAPIERRE AUTOMOBILE LTEE — 853 rue Notre-Dame, R. R. no 2 — Repentigny — 581-5780, 581-5781, 581-5782
LAVAL AUTO INC. — 4600, 60e Rue — NA. 7-2748 — Laval-Ouest
CHALET MOTORS LTD. — 3110 boul. Décarie (en bas de Sherbrooke) — 481-0161
MAURICE HEROUX AUTOMOBILE Limitée — 3995 avenue Bannantyne — PO. 6-4123 — Verdun
A MA BAIE AUTOMOBILE INC. — 9490 boul. Lalonde — 624-6400 — Ville de Pierrefonds
LEROUX AUTOMOBILES INC. — 16 Rabastalière — 653-2500, 653-2464 — Saint-Bruno
ST-LAMBERT AUTOMOBILE LTD. — 860 boul. Taschereau (voisin de Towers) — Greenfield Park — 676-7901

Forano Limitée a traversé en 1964 "l'année la plus fructueuse encore vue"

potins financiers

En dépit des prises de profits, la Bourse de N.Y. a fait bonne figure, hier, et l'indice de 30 industriels, compilé par DJ, clôtura 4.85 point plus haut, à 912.86. Sur les Bourses de Montréal et Toronto, il y avait accalmie à cause du long congé de 3 jours, à l'occasion du Vendredi Saint. Sur la Bourse de Londres, le ton paraissait plus ferme.

-O-

Il faut s'attendre à bien des réalisations, aujourd'hui, de la part des spéculateurs, canadiens comme américains, de peur de surprises au Vietnam et ailleurs au cours de cette longue période de congé (trois jours).

-O-

Le chairman Henry Ford II annonce la nomination de MM. John S. Andrew, William D. Innes et F.G. Secrest, comme vice-président de The Ford Motor Co.

-O-

Nous apprenons que M. Henri Paul Lemay, C.R. vient d'être élu membre du comité exécutif de la Canadian Tax Foundation, à sa récente assemblée annuelle, tenue à Toronto. C'est une belle nomination, d'autant plus que M. H. P. Lemay est reconnu pour sa maîtrise des choses de l'impôt.

-O-

$110,000,000 de bons du Trésor ont été vendus hier pour rapporter 3.64% vs 3.61 p.c. la semaine dernière.

-O-

Hiram Walker-Goodherham and Worts Ltd a gagné $1.02 l'action durant les 6 mois terminés le 28 février vs 93 cts durant la même période l'an dernier.

-O-

La Banque Toronto-Dominion a établi sa 1ère succursale ces jours-ci à T.-N.

-O-

Hudson's Bay Co. a vu ses ventes au détail augmenter de 7.2% à $287,526,000 pour l'exercice clos le 31 janvier 65. Les bénéfices ont augmenté de $500,000 à $11,277,000.

-O-

Les rédacteurs financiers des principales villes du Canada iront à New-York aujourd'hui pour assister aux manifestations du 1er anniversaire de la Mustang, qui sera exposée au pavillon Ford de la foire dans la grande Métropole américaine. Le voyage se fera aller et retour dans la journée M.D.N. Frey, directeur général de la division Ford et maints autres dirigeants de la compagnie viendront de Dearborn, dans le Michigan, prendre part à la conférence de presse qui aura lieu à N.-Y.

C'est le 13 mai que les actionnaires de Crown Life Insurance Co. seront appelés à se prononcer sur le fractionnement du capital sur la base de 10 pour 1. Nous en reparlerons dans le temps.

-O-

La Sécurité, compagnie d'assurances générales du Canada, tiendra son assemblée le 31 avril à 11 heures à son siège social.

-O-

C'est aujourd'hui que le paiement des taxes est dû aux E.-U., et cela explique bien des ventes à Wall Street depuis quelque temps.

-O-

C'est hier qu'eut lieu à 10h. 30 a.m., l'assemblée annuelle des actionnaires de l'Imperial Tobacco Company of Canada Limited, à son siège social, rue St-Antoine.

-O-

Viau Limitée réunira ses actionnaires en assemblée annuelle à son siège social le 27 courant.

-O-

Les détenteurs d'actions ordinaires de Dominion Lime Limited, inscrits le 14 mai 1965, auront le droit de souscrire à des actions ordinaires additionnelles, à raison de 1 nouvelle action pour chaque 5 actions détenues, au prix de $5.00 chacune. Les droits expireront à midi le 1er juin 1965 sur la Bourse de Montréal.

-O-

Les entreprises suivantes tiendront leur assemblée annuelle respective aujourd'hui: Can. Malting, Toronto, Discovery Mines, Toronto, DuPont of Can., Montréal; Gt. Lakes Paper, Toronto, Hallnor Mines, Toronto, Maclaren P.P., Québec, Pamour Porcupine, Toronto.

-O-

Les entreprises suivantes paieront aujourd'hui à leurs actionnaires les dividendes suivants :

Aluminium pfd.	.43
Anthes Imp. A	.11
Biltm. Hats	.10
Biltm. Hats A	.25
Calgary Power	.15
Can. Iron. pfd.	1.06¼
C.I.L. pfd.	.93¾
Craig Bit.	.02
Crush Int.	.06
Denison Mines	.50
Dom. Glass	.15
Dom. Textile	.45
Freiman, A.J.	.05
Int. Bronze	.20
John Labatt	.15
W.M. Lowney	.25
Power Corp. 4½% pfd.	.56

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Accord de souscription et d'option conclu par Dolsan Mines

W. D. Latimer Co. Limited, au nom de clients, s'est engagée à prendre 800,000 actions de Dolsan Mines Limited, à des prix variant entre 30 cts et 45 cts chacune, en vertu de l'accord en date du 23 mars 1965 et sous réserve d'enregistrement d'un accord en date du 12 avril 1965, avec la Commission des valeurs mobilières de Québec. W. D. Latimer Co. Limited, au nom de clients et en son propre nom, a souscrit ferme 200,000 actions à 50 cts chacune, payables sur-le-champ et elle s'est vu consentir des options sur un total de 800,000 actions à des prix variant entre 75 cts et $1.50 l'action, susceptibles d'être exercées dans les 12 mois. Le produit servira à développer la propriété de la compagnie dans le Maine, ainsi que pour ses besoins généraux et corporatifs, de même que pour le fonds de roulement.

Bon 1er trimestre pour l'Imperial Tobacco of Canada Ltd

Lors de la 53ième assemblée annuelle de l'Imperial Tobacco Co of Canada Ltd, M. John M. Keith, président, a prédit que les résultats de l'entreprise seraient meilleurs en 1965, "Les conditions ont été difficiles dans l'industrie depuis quelque temps, tant à cause de la vive concurrence qu'à cause des déclarations médicales, des taxes trop onéreuses, etc. Durant le 1er trimestre du présent exercice, on note toutefois, une augmentation de 16 p.c. par rapport à l'an dernier. Un laboratoire d'un coût de $1,000,000 est en voie d'être érigé, afin de faciliter les recherches techniques. La direction portera aussi plus d'attention cette année aux possibilités du domaine des cigares. L'acquisition de Canada Foils Ltd, Grower's Wine Co et Welland Winery Ltd s'est révélée des placements profitables, tout en permettant, à notre opinion, une heureuse diversification.

International Bibis Tin Mines Limited a conclu des accords miniers

International Bibis Tin Mines Limited a donné avis à la Bourse Canadienne qu'elle vient de conclure un nouvel accord de souscription et d'option, tel qu'il appert ci-dessous. Il stipule que Waite, Reid & Company Ltd, au nom de Pancar Securities Limited, a souscrit 100,000 actions à $1.25, payables sur-le-champ et elle s'est vu consentir des options sur 700,000 actions, susceptibles d'être exercées comme suit; 100,000 actions à $1.25 chacune dans les 3 mois; 200,000 actions à $1.50 chacune dans les 6 mois; 200,000 actions à $1.75 chacune dans les 9 mois; 200,000 actions à $2.00 chacune dans les 12 mois. Cornish Explorations Limited, dont la compagnie détient 200 actions sur les 250 émises, a négocié un accord avec Richard Powning, de Pendarves Farm, Camborne, Cornwall, Angleterre. En voici les clauses; 1) Cornish a le droit, sur paiement de 12,000 livres sterling à Richard Powning, de creuser un puits d'exploration dans la région connue comme Little Pendarves, sous réserve d'en obtenir la permission du Bureau local, de planification. La somme de 12,000 livres sera déposée en fiducie dans une banque locale immédiatement et si la permission du Bureau précité ne peut être obtenue dans les 2 ans, le dépôt sera remis à Cornish. Le creusage du puits d'exploration comporte le droit d'effectuer autant de travaux souterrains qu'il est nécessaire de faire à des fins d'exploration. Si le succès couronne le puits d'exploration, Cornish aura l'option d'acheter 28 acres, comprenant Little Pendarves, pour la somme de 7,500 livres sterling ainsi qu'une royauté d'un trentième du produit brut sur la vente de tout l'étant, provenant de la propriété. 2) — En ce qui concerne la propriété principale Pendarves, connue comme le Home Farm, comprenant 200 acres environ, Powning s'est engagé à consentir à Cornish des droits de travaux à la surface. Ces droits seront adjugés aux fins de creuser un puits de ventilation pour la somme de 10,000 livres sterling, si, sur la terre ferme, ou pour 2,000 livres sterling, si dans les bois. Lorsque la production commencera et que l'on exploitera du minerai souterrain sur la Home Farm, une redevance de 1 trentième du produit brut provenant de la vente de tout le minerai d'étain, extrait de la propriété, sera payable à Powning. 3) Un dépôt de 1,000 livres sterling sera effectué par Cornish, comme garantie pour dommages aux récoltes et pour les droits de surface. 4) L'exécution de tout l'accord a été garanti par International Bibis Tin Mines Limited.

Marcel CLEMENT

Bourse de New York

Les industries aérospatiales, en vedette à Wall Street

NEW YORK — Le marché a atteint un niveau record hier au milieu d'une forte activité. Les sidérurgiques et les aérospatiales ont pris la vedette.

Le virement a été de 6,560,000 actions au regard de 6,700,000 mardi.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a gagné 4.85 à 912.86. La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a gagné .3 à 339.5.

General Dynamics a été la valeur la plus active, accusant un gain de 2 1-4 à 42 1-8 sur un déplacement de 136,300 actions.

General oMtors s'est hissé à un nouveau sommet à la faveur d'un gain de 3-4.

Aux valeurs canadiennes, International Nickel a gagné 7-8 et Dome Mines 1-2 cependant que Hudson Bay Mining a cédé 2 points et McIntyre Porcupine 1-2.

La Bourse Américaine présentait une allure irrégulière. Banff Oil a gagné 5-16 à 6 3-8 et Scurry Rainbow Oil 1-4 cependant que Brazilian Traction et Canadian Marconi ont cédé 1-4.

À noter...

Les actions de la Banque Provinciale se vendront aujourd'hui ex-dividende 35 cts l'action et celle de Dominion Bridge, ex-dividende 15 cts l'action.

-O-

Les positions des intérêts à découvert sur les Bourses de Montréal et Canadienne sont rendues publiques 2 jours après le 15 de chaque mois et le dernier jour du mois.

-O-

Copper-Man Mines Limited a soumis à la Bourse Canadienne un état amendé dans lequel il est divulgué ce qui suit; en vertu d'un accord en date du 5 avril 1965, la compagnie a acquis de Michaël K. Duggan, de Ste-Geneviève, P. Q., un groupe de 25 claims dans le canton projeté 2314 du territoire de Mistassini, P. Q. pour $12,500 comptant et 300,000 actions de la compagnie, dont 90% devront être entiercées, sous réserve de leur mise en liberté sur les consentements des Bourses de Toronto et Canadienne.

Rapport du C. N. R., de nouveau amélioré

Pour la 4ième année consécutive

OTTAWA. — La situation financière du Canadien National s'est améliorée une quatrième année consécutive. Le rapport annuel déposé hier aux Communes démontre que les revenus du Canadien National ont atteint un niveau sans précédent, en 1964.

Les recettes brutes sont de $864,200,000, soit une augmentation de $64,200,000. Les dépenses d'exploitation sont de l'ordre de $775,200,000, une hausse de $55,000,000.

L'exercice se solde par un excédent de $23,900,000, déduction faite de l'amortissement. Le service de la dette entraîne tout de même un déficit de $38,700,000, en dépit des progrès accomplis dans l'ensemble des recettes d'exploitation; le résultat global affiche une amélioration de $4,300,000 sur celui de 1963.

L'intérêt sur la dette s'est élevé à $62,600,000 en 1964.

L'expansion de l'économie nationale a favorisé d'excellents résultats d'exploitation des services du Canadien National. Pour peu que se maintienne l'accroissement du produit national brut, il était de huit pour cent en 1964, l'activité ferroviaire sera particulièrement en évidence. L'accroissement du volume des affaires a surtout provoqué la hausse de 7.6 p.c. des dépenses d'exploitation ferroviaire qui s'élève à $775,200,000.

Les revenus du service des marchandises ont atteint $620,600,000, soit une augmentation de 8.2 p.c. Le transport des marchandises en wagons complets constitue la majeure partie des revenus du Canadien National et sa principale activité. Les revenus du service "piggyback" se sont accrus de 27.3 p.c.

Le service des messageries affiche également un progrès sensible.

Les résultats ont été très encourageants en 1964 dans le domaine du transport des voyageurs; les revenus ont augmenté d'environ 17 p.c. et atteignent $51,800,000. Le rapport financier du Canadien National conclut "qu'un service de transport des voyageurs, bien organisé et sagement administré peut être rentable".

Le Canadien National dispose des moyens techniques dont il a besoin pour faire face à la concurrence qui caractérise l'industrie moderne des transports, souligne le rapport annuel.

Il se termine sur une note optimiste quant à l'avenir immédiat. "Le Canadien National a fait porter ses efforts sur l'efficacité et la rentabilité de son exploitation, visant à tenir la place qui lui revient dans un réseau national de transport bien équilibré, ou s'exerce une vive concurrence. Il n'a pour objectif que de continuer dans la même voie," conclut le rapport.

Ventes de $11,259,000.00

Dans le rapport du président, M. Paul M. Forand, aux actionnaires de Forano Limitée, il est dit en partie ce qui suit;

"Il me fait plaisir, au nom du Conseil d'Administration, de vous soumettre le 91ième rapport des opérations de votre société pour l'exercice financier terminé le 30 novembre 1964.

Cette année a été la plus fructueuse dans l'histoire de votre compagnie; en effet, les ventes ont augmenté de 31% pour atteindre un record de $11,259,000. et les profits après impôts se sont chiffrés à près de $294,000., soit une augmentation de 123% sur l'exercice précédent.

Il est intéressant de noter que grâce à la diligence de notre personnel et à l'efficacité augmentation substantielle de nos ventes s'est effectuée d'une façon relativement normale, sans causer de problèmes majeurs et de retards indus dans nos livraisons à notre clientèle.

Dans le domaine technique nous avons maintenu notre avance par l'addition de nouvelles machines-outils, par le perfectionnement de nos méthodes de fabrication et par l'obtention de plusieurs nouveaux brevets. L'installation récente d'un système de mécanographie nous assurera un contrôle plus efficace et plus rapide de nos opérations

En plus de l'addition de produits nouveaux, nous avons grandement amélioré notre réseau de distribution, particulièrement dans le Québec et dans la Colombie Canadienne.

Au cours de février 1965, des lettres patentes supplémentaires ont été émises pour augmenter le capital autorisé de Forano Limitée. Une émission de capital actions ordinaires au montant de $502,500. a été souscrite et payée; la plus grande partie de cette émission a été acquise par la Société Générale de Financement qui détient maintenant 95% des actions ordinaires de la compagnie. Cette mise de capital augmentera le fonds de roulement pour faire face à l'accroissement rapide de notre chiffre d'affaires.

Les perspectives pour les prochains mois sont encourageantes. Nous comptons bien obtenir notre part des projets importants qui sont présentement à l'étude.

Comme on sait, cette entreprise est contrôlée par la Société Générale de Financement. L'actif de Forano figure au bilan à $9,070,262.00 dont $6,612,174. constituent les disponibilités et $4,146,455, les exigibilités, d'o.. une excellente position financière pour l'entreprise.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
ACF Ind	3900	88	86½	87⅛	+⅛
Address	6000	52⅜	51¼	51⅝	
Allegany	3500	11¼	11⅛	11⅛	
Allis Ch	9900	24⅜	23⅞	24	— ¼
Alum Ltd	15200	28⅛	27⅝	28	+ ¼
Amerada	7800	73¾	73¼	73¾	+ ⅛
Am Can	18000	45½	45	45⅜	+ ⅛
Am Cyan	3700	77	76½	76⅞	
Am Home	5800	72½	71⅝	71¾	— ⅝
Am Mot	13700	14⅜	14⅛	14⅛	
Am Smelt	4400	58½	56¾	57½	+ ⅝
Am Std	3700	$21⅜	21	21⅛	
Am Sugar	7700	20⅞	20⅜	20⅞	+ ½
Am T Tel	55200	69¾	69½	69⅝	— ⅛
Am Tob	32100	38⅛	37½	38	+ ⅜
Amsted	2800	47	46½	46⅝	+ ⅛
Ancnda	33000	65½	63¾	65½	+1⅜
Armco Stl	5600	69⅝	68⅞	68⅞	— ⅛
Armstg Ck	2600	70½	69⅜	70½	+1¼
Avco Corp	9300	25	24½	24½	— ⅜
Babcock	5100	40¾	40⅛	40⅜	+ ⅜
Bait Ohio	200	36	36	36	— ⅜
Bell How	5600	33¼	32⅝	32⅞	
Beth Steel	28800	39¼	38⅝	38⅞	+ ¼
Boeing	37600	71¾	69½	71½	+2
Borden	1800	87⅜	87½	87½	— ⅛
Borg War	3200	51⅞	51½	51¾	— ⅛
Bos Edison	1800	49	47¾	49	+1¼
Brunswk	35700	10¼	9⅞	9⅞	
Bucy Erie	4300	43⅜	43⅛	43⅜	+ ¼
Budd Co	5900	18½	18⅛	18¼	
Burl Ind	7500	67½	66	67½	+1⅞
Burrghs	13800	37½	37⅛	37½	— ⅛
Calumet	11900	26¼	25⅝	26	— ⅛
Campb RI	3400	21	20½	20½	+ ⅜
Camp Soup	5200	37¾	36¾	37	
Can Dry	1300	39¼	38⅝	38¾	— ⅜
Cdn Brew	700	9⅛	9	9⅛	+ ⅛
CPR	1800	62⅝	62⅜	62⅝	— ⅛
Case JI	10500	17⅞	17	17⅞	+ ⅞
Cater T xd	18000	41¼	40⅜	41	+1
Celanese	3400	89¼	88⅜	89	
Ches Ohio	1800	70½	69	69	— ⅜
Chrysler	40400	56¼	55⅜	55¾	— ⅛
Cities Sv	2900	75⅞	75⅜	75⅝	— ¼
Clevite	2800	47⅜	46⅜	47	+ ⅛
Coca Cola	2100	78¾	78¼	78½	+ ⅜
CBS	69600	39¾	39¼	39¾	+ ⅜
Col S Oh	1300	47½	45¾	45¾	—2
Comi Solv	1100	36⅜	36¼	36⅜	
Com Sat	14400	61⅞	60¼	60¼	—1½
Con Edis	12400	47¼	46½	47¼	+ ¾
Container	2000	33	32⅝	33¼	+ ⅛
Cont Can	4900	53⅞	53⅜	53⅞	+ ⅜
Cont Oil	3300	69	68⅛	68¾	— ½
Contr Data	12100	56¼	54	56	+ ¾
Contr Am	1600	24	23½	24	— ⅛
Copw Stl	1400	66⅜	63½	66⅜	+2⅜
Corn Pd	19700	54⅞	54⅛	54⅜	— ⅛
Crane Co	s 200	58¼	18⅛	58⅛	
Cr Zell	3300	57⅜	57	57½	+ ⅛
Curtiss Wr	3500	19½	19⅛	19⅜	
Deere	5200	47¼	46⅝	46⅝	— ½
Det Stl Cp	14300	16	15⅞	15⅞	+ ⅛
Dist Seag	1000	38¼	38¼	38¼	+ ¼
Dome M	3100	37	36½	36⅝	+ ½
Douglas	21400	40¼	39⅜	39⅜	+ ⅛
Dow Chem	5700	77⅜	76¼	76¾	— ½
Du Pont	3500	241	240	240½	— ⅜
East Kod	5200	154⅞	153⅜	154⅝	+ ⅜
Eaton Mfg	2500	51¾	11⅜	51¾	+ ⅜
El Stor B	900	53	52¾	53	+ ¼
El Paso NG	7300	21⅛	21⅜	21⅜	— ⅛
Evershp	14400	26	25½	25⅝	+ ⅛
Firesjn	7200	49½	48⅝	48¾	
Ford Mot	27700	57½	56⅝	56⅞	— ⅝
Frueh Tra	21800	32½	31¾	31¾	— ⅜
Gen Dyn	136300	42¼	40⅝	42⅛	+2¼
Gen Elec	11300	103	102½	103¼	+ ¼
Gen Fds	10700	85⅜	84	85	+ ⅜
Gen Instru	8300	17⅜	16⅞	16⅞	— ⅜
Gen Mills	3700	61¼	59½	61	+1⅜
GMC	48000	108½	107½	108⅛	+ ⅝
Gen P Cem	7200	20⅛	19⅞	20⅛	— ⅛
Gen Tire	13200	21¾	21⅜	21¾	+ ⅛
Ga Pac Cp	3200	65⅛	64¾	64¾	
Glidden	600	58⅝	57¾	58⅝	+1
Goodrich	3100	64⅞	64½	64½	
Goodyear	4600	53⅛	52¾	53⅛	— ⅛
Granby	300	16⅝	16¼	16⅜	— ⅛
Grand Un	4400	28¾	28⅛	28¾	+ ⅝
Gt A P	5700	41	40½	40¾	— ¼
Gt Nor Ry	4100	55¾	55¼	55½	— ⅛
Gulf Oil	17000	52¾	52½	52½	— ⅛
Heinz	2200	46⅝	45¼	45¼	—1¼
Homstk	1800	50	49⅝	49¾	+ ⅜
Honeywl	15300	72⅝	72	72¾	+ ⅜
Hud B M	1500	72	70½	70½	—2
Ing Rand	18400	46½	44⅝	46⅛	+1½
Interlk Stl	16800	41¾	40½	41¾	+1¾
IBM	9100	475	468½	472½	+3½
Int Nick	5900	89	87⅝	88⅝	+ ⅞
Int Pap	25400	33⅞	33¼	33¾	+ ¼
Int Tel T	10200	58¾	58	58⅛	— ⅜
ITE C Brk	4200	49½	48	49	+1⅛
Johns M	8400	62⅛	61¼	61⅞	+ ⅝
Kays Roth	11900	30¾	29⅝	30	+ ⅛
Kellogg	1000	51⅞	51½	51⅞	— ⅛
Kennecot	3400	104⅜	103¼	103¼	
Korvette	10900	46¾	45⅞	46⅛	— ⅛
Kresge	4900	64	63¼	63¼	— ⅜
Kroehler	500	29⅞	29⅜	29¾	— ⅛
Lib McN L	3000	14⅝	14⅜	14⅜	— ⅛
Link Belt	500	67⅜	66⅞	67⅜	+ ¼
Litton Ind	4800	88⅜	87¾	88⅛	
Lock Alrc	26300	43⅝	42¾	43¼	+ ⅜
Loew's	7600	21¼	20⅝	20⅞	+ ⅛
Mad S Gar	5700	2⅜	2⅜	2⅜	— ⅛
Mallory	2800	33⅜	33	33⅜	+ ¼
Marath Oil	6400	s56⅜	55⅜	55⅝	+ ⅛
Marine Mid	1600	33½	32⅞	33½	+ ⅝
Marq Cem	2800	30¼	29⅞	30	— ⅛
Marsh Fld	2900	54½	53¾	54¼	+ ⅜
Martin M	24800	22	21⅞	22	+ ⅛
McIntyre	100	70¼	70¼	70¼	— ½
McKee	200	32⅜	32⅜	32⅜	
Merck	9800	55	54¼	55	+ ½
Minn MM	11700	64⅞	64⅜	64⅝	+ ⅜
Mohasco	33200	19⅜	18¾	19¼	+ ⅝
Monsanto	11100	91½	90½	91½	+ ⅛
Mont Ward	9200	37	36½	36¾	— ⅛
Nat Aviat	500	29	28¾	29	
Nat Cash	7700	80¾	79	79¾	+ ⅛
Nat Dairy	900	91¾	91	91¼	— ⅜
Nat Dist	9000	31⅞	31⅜	31⅜	
Nat Gyps	8800	41⅜	41⅛	41⅜	
NY Cent	4400	56⅞	56¼	56½	+ ⅛
Nor Pac	2600	49⅞	49⅜	49⅝	— ⅛
Outb Mar	23400	17⅜	17	17⅜	+ ⅛
Pac Pete	5700	11⅛	10⅝	10⅞	— ⅛
Pan Am	29400	31⅜	30¾	30¾	— ⅝
Parke Da	16400	34¼	33⅜	34¼	+ ⅜
Penn RR	7600	47⅛	46⅞	47	— ⅛
Pepsi Cola	3200	78¾	78¼	78⅝	+ ⅛
Pfizer	6000	56⅞	56⅜	56⅞	+ ⅜
Philip Mor	2500	86⅜	86	86	— ¼
Phelps D	5700	71⅜	71	71⅜	+ ¼
Pitney Bow	2600	48	47⅞	48	+ ⅛
Pit Plate	2800	79	78¼	78¼	— ½
Polaroid	24600	60	59	59	— ½
Pro Gam	19100	72⅜	71⅞	72¼	— ⅛
Pullman	4300	45⅞	45½	45½	— ⅛
RCA	68100	35⅞	35¼	35½	— ¼
Ralston	3900	37¼	37	37¼	+ ¼
Repub Stl	12100	45⅜	44⅝	45¼	+ ⅜
Rex Drug	9900	38	37⅜	37⅜	— ⅛
Rey Tob	26800	40½	39½	40⅜	+ ⅛
Rich Merell	1700	72½	72	72⅜	— ⅛
Royal Dut	82500	40¾	40⅛	40¼	— ¼
Rubbrmd	600	29⅛	29	29	
Schenly xd	27300	33⅞	33	33	— ⅜
Scott Pap	10700	37½	37	37¼	
Shell Oil	2400	60	59¼	59¼	— ½
Sears R	31900	65¾	64⅜	65¼	+ ¼
Sinclair	5000	53⅞	53¼	53¼	— ⅜
Sheraton	14900	9⅞	9⅜	9⅝	+ ⅛
Socony	15000	84¼	83½	83⅞	— ⅛
South Pac	6600	38¾	38⅜	38½	
Sperry R	34600	13⅝	13⅜	13½	
Std Brand	800	81½	80½	81½	+ ⅛
Std O Ind	25300	41½	41	41¼	— ⅛
Std O NJ	32700	77⅞	77⅜	77⅞	+ ⅜
Std O Cal	11400	70⅛	69¼	69⅝	+ ⅜
Studebak	87900	6⅛	5⅞	5⅞	
Sun Oil	1100	64⅝	64⅛	64⅝	
Swift	5700	56	55	55⅞	+1¼
Texaco	38500	73¾	72⅞	73⅜	+ ⅜
Tex G Sul	67200	71¼	c70	70⅝	— ⅛
Textron	6200	64⅛	63	64⅛	+1½
Thiokol	11800	15⅞	15	15⅛	— ⅛
Tidewt O	6700	38⅞	38⅛	38¾	+ ⅜
Timken	4300	88½	87½	88½	+ ⅜
Twent C	6800	29	28½	28⅝	— ⅛
Un Carb	10600	131⅞	129⅜	131¼	+2¼
Un Tank C	4200	56⅜	55⅜	55⅝	— ¼
Utd Alrc	19500	76¼	74½	76	+2
Utd Corp	4200	8⅜	8⅛	8⅜	
Untd Frult	6100	19	18⅞	19	
US Freight	6000	55	53½	55	+1⅜
US Gyps	9200	82½	81¼	82½	+ ½
US Rubb	2000	67¾	67¼	67¼	— ½
US Steel	51600	55½	54⅜	55	+ ⅝
Vanada Co	4200	23	22⅝	23	+ ⅛
Walkers	100	36⅜	36⅜	36⅜	+ ¼
Warn Lam	5800	37⅜	37	37	+ ⅛
W Un Tel	23400	43⅜	42	42¾	—1⅛
Wesths El	48500	52¼	51⅛	51½	+ ⅛
Woolwth	33600	30⅝	30⅛	30⅜	— ¼
Xerox Cp	10700	129¾	128¾	129	— ⅞

TOTAL DES VENTES: 2,250,000

Fonds mutuels

Cours fournis par Francis I. DUPONT & Co. 630 ouest, boul. Dorchester

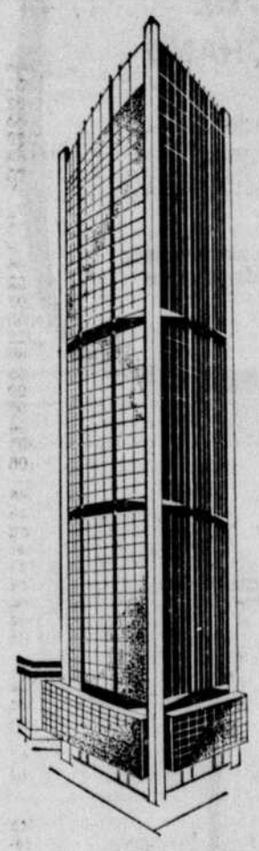
	Offre	Dem
Adanac Mutual Funds	3.13	3.42
Andreea Equity	3.03	3.31
All. Canadian Com.	6.74	7.39
All. Canadian Div.	8.95	9.81
American Growth Fund	11.86	12.96
Beaubran Corp.	42.96	46.64
Canada Growth Fund	6.22	6.80
Canada Security Fund	5.05	5.55
Can. Gas & Energ. Fund Ffd.	9.31	10.20
Can. Investment Fund	4.34	4.76
Can. Trusteed Inc. Fund	5.01	5.48
Canafund Co. Ltd	56.20	59.01
Champ. Mut. Fund of Cda	7.66	8.33
Collective Mutual Fund	6.30	6.86
Commonwealth Intl.	11.03	12.09
C. I. Leverage	10.16	11.13
Corporate Investors	6.12	6.68
Diversified Inc. Sh. Ser. "A"	31.30	—
Diversified Inc. Sh Ser. "B"	6.26	6.88
Dominion Compound Fund	4.58	4.92
Dom. Comp. Fund (non-res)	4.42	4.75
Dominion Dividend Fund	3.62	3.89
Dynamic Fund	12.99	13.12
Dyn. Equity Inv. Ltd.	23.75	24.26
DyEuropean Growth Fund	6.21	6.90
Federated Growth	6.46	7.06
First oil & Gas	5.54	6.06
Founds Collectiv "A"	7.49	8.14
Fonds Collectiv "B"	5.63	5.99
Fonds Collectiv "C"	8.50	9.24
Fonds Mutuel Adanac	3.13	3.42
The Fraser Fund Ltd.	9.79	9.79
Group Inc.	4.41	4.82
Growth Oil & Gas	12.27	—
Guardian Growth Fund	4.51	4.80
Incorporated Investors	7.74	8.46
Investors Growth	8.97	9.75
Investors Intl. Mutual	5.43	5.90
Investors Mutual of Cda	5.13	5.58
Mutual Bond	8.33	8.73
Mutual Accumulating Fund	5.13	5.58
Mutual B I F	5.82	6.10
Mutual Income Fund	6.58	7.20
One William Street Fund	16.10	—
Pret & Revenue Mutuel	7.66	8.38
Provident Mutual Fund	6.16	6.70
Radisson R. I.	5.29	5.81
Regent Fund Ltd.	7.77	8.49
Sav. Inv. Mut. of Cda	7.66	8.38
1962 Exec. Fund of Cda Ltd	7.12	7.42
Timed Investment Fund	7.32	8.04
Western Growth Fund Ltd.	6.16	6.73
— EN ARGENT AMERICAIN —		
Affiliated Fund Inc. Com.	9.17	9.92
American Business Shares	4.30	4.65
Boston Fund Ltd	10.64	11.63
Bullock Fund Ltd	15.46	16.95
Dividend Shares	3.86	4.24
Dreyfus Fund Inc.	22.14	24.07
Incorporated Investors	7.74	8.46
Keystone Custodian S-1	26.74	29.17
Keystone Custodian S-4	5.81	6.35
Keystone Custodian K-2	6.32	6.91
Mass. Invest. Trust	17.45	19.07
Mass. Invest. Growth Stocks	9.70	10.60
Putnam Growth Fund	10.80	11.80
Research Investing Corp.	14.95	16.34
Television Electronics	8.84	9.63
Wellington Fund Inc.	15.36	16.74

Indices des Obligations à New-York

	20rt	10in	10ut	10trn	10ty
Mercredi	83.6	102.1	88.5	94.5	93.9
Mardi	83.6	102.0	88.6	94.4	93.9
Sem. pass.	83.5	101.7	88.6	94.4	93.8
Mois. pass.	83.5	102.1	88.5	94.8	94.1
Ann. pass.	81.3	101.1	87.6	90.5	93.1
1965 haut	83.7	102.4	88.9

ici s'érige et s'oriente l'avenir

Soyez les bienvenus!



Ce qui sera bientôt le coeur d'une métropole en pleine expansion est d'ores et déjà le point de mire des chefs d'entreprise. Bienvenue à Place Victoria, dans l'imposant gratte-ciel de 47 étages...au carrefour de la finance et de l'industrie où logeront bientôt la Bourse de Montréal et la Bourse Canadienne.

Nos représentants seront heureux de parler avenir avec vous. Communiquez avec

Robert Champagne
Walter Kent
Bruce McKellar

Téléphone: 875-5170

Place Victoria—St. Jacques Co. Inc.

LA TOUR DE LA BOURSE

PLACE VICTORIA
MONTRÉAL

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Abitibi	1935	$13	12⅞	13	
Algoma	800	$81	79½	81	+1¾
Alumin	4195	$30¾	29⅞	30¼	+ ⅛
Alum 4¼ pr	175	$41⅝	41¼	41⅝	+ ⅛
Alcan 2 pr	450	$49	48⅝	49	+ ⅜
Ang 4½ pr	145	$45	45	45	+ ⅛
Arg 2.50 pr	25	$52½	52½	52½	
Arg 2.70 pr	175	$50½	50½	50½	
Arg C pr	100	$15	15	15	— ⅛
Asbestos	2581	$29	28⅛	28¾	+ ⅜
Atl Sug	300	$18	18	18	— ⅛
Bank Mont	410	$65¾	65½	65½	— ⅛
Bank NS	100	$78⅜	78⅜	78¾	— ⅜
Banq CN	585	$76	75¾	75¾	
Banq PC	305	$54⅞	54	54	
Bath P	765	$28¼	27½	28¼	+ ⅜
Bath P A	25	$63	62	63	
Bell Phone	1639	$61	60¾	60¾	+ ⅛
Bowater	50	$6	6	6	— ⅛
Brazil	622	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅛
BA Oil	165	$31⅛	31⅛	31⅝	— ⅛
BC Forest	50	$30¾	30¾	30¾	+ ⅛
BC Phone	625	$68	68	68	
Brinco	12135	$6½	6¼	6⅜	
Brockvl pr	200	$7	7	7	
Brown	303	$15	15	15	
Cal Pow	250	$21⅜	21⅜	21⅜	— ⅛
Can Cem	320	$58	57½	58	+ ½
C Dom Sug	200	$24½	24½	24½	— ⅛
Can Iron	35	$53¾	53¾	53¾	— ⅛
CSL	510	$33	33	33	+ ½
CSL pr	900	$6⅝	6⅝	6⅝	+ ⅛
CAE	1850	$17¼	17	17⅛	
Cdn Brew	4385	$9¾	9⅝	9¾	— ⅛
C Brew B pr	100	$34	34	34	+ ½
C Chem wt	200	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅛
C Imp Bk C	1175	$68½	68	68½	— ⅜
CIL	4040	$23¾	23½	23¾	+ ⅛
CI Pow	7075	$28¼	27¾	28¼	+ ¾
CI Pow pr	180	$50	50	50	
C Marconi	460	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅛
CIL Rts	6442	50	48	49	—1
CPR	1962	$67½	67	67¼	— ¼
Cdn P Fina	1150	$14⅝	14½	14⅝	
C Refractor	250	$18	18	18	— ⅛
Cent Del	975	950	950	950	—25
Chemcell	385	$19½	19½	19½	
Coghlin	2600	$16¾	16¾	16¾	+ ⅛
Col Cell	200	$10¾	10½	10¾	
Con MS	3105	$46⅛	45½	46	+ ⅛
Con Paper	645	$46	45⅛	45¼	— ⅛
Con Text	400	$29	28½	29	+ ½
C Glass	400	$10	10	10	
Coronation	300	495	495	495	—5
Crain RL	511	$24½	24⅜	24⅜	
Cr Zell A	25	$36	36	36	+ ⅛
Crush Int	1400	$15⅝	15⅝	15⅝	— ⅛
Denison	400	$27¼	27¼	27¼	
Dist Seag	1800	$41½	41¼	41⅜	+ ⅛
D Bridge	5323	$29¾	28⅝	29½	+ ⅛
Dofasco	3625	$28⅜	28	28¼	
D Glass	300	$16	15⅞	16	
D Lime	1400	$6¼	6¼	6¼	
Dosco	665	$16¼	16	16¼	+⅛
D Stores	100	$24¼	24¼	24¼	
Dom Tar	4265	$23¼	22⅞	23¼	+ ⅜
Dom Text	775	$39¼	39	39¼	
Donohue	240	$9½	9½	9½	+ ⅛
Du Pont	825	$54	53¾	53¾	— ⅛
Electrolux	400	$53¾	53¾	53¾	+ ½
Falcon	430	$96	96	96	+1¾
Fam Play	175	$24¼	24¼	24¼	+ ¼
Fleetwood	350	$21⅜	21⅛	21⅜	+ ⅛
Fraser	1105	$32	32	32	
G Dynam	355	$45¼	45	45¼	+2
GMC	25	$116	116	116	+4
GL Paper	2525	$22½	22¼	22½	
Hawk Sid	675	$6⅝	6⅝	6⅝	
Hollinger	100	$31⅜	31⅜	31⅜	+ ⅞
Home A	292	$21⅜	21⅜	21⅜	+ ⅛
Home B	133	$23¼	23¼	23¼	+ ¼
Hud Bay	472	$75½	74¾	75½	— ½
HBC	1025	$13¼	13⅛	13⅛	— ⅛
Husky Oil	4550	$13½	13⅜	13½	+ ⅛
Imp Oil	838	$56½	56⅜	56½	
Imp Tob	1500	$14⅜	14½	14⅜	+ ⅛
Ind Accept	1765	$24⅜	24¼	24⅜	+ ⅛
Int Nickel	1626	$95¾	94½	95⅜	+ 1⅛
Int Pap	370	$36¼	36	36¼	
Int Util	800	$32½	31¾	32	+ ⅛
Inter PL	1220	$90½	89¾	90½	+ ½
Jamaica PS	150	$13¼	13¼	13¼	+ ⅛
Labrador	100	$10	10	10	— ⅛
Laur Fin	400	$18½	18½	18½	
Loblaw A	1100	$10	10	10	— ⅛
Loblaw B	750	$10⅝	10½	10⅝	+ ⅛
Loeb M	500	$14⅜	14½	14⅜	+ ⅛
Maclean H	105	$26¾	26¾	26¾	+ 1½
MB and PR	1066	$38	37½	37½	— ⅛
Maritm Tel	660	$22¾	22¾	22¾	
Mass Fer	2040	$34	33¾	34	
Met Stores	100	$10	10	10	
Miron 6 pc	1225	$14	14	14	
Mitch R A	100	$10½	10½	10½	— ¼
Molson A	200	$40	39	39	— ¾
Moore Corp	1200	$71	70¼	70¾	+ ½
Morse R A	400	$16⅜	16¼	16⅜	+ ⅛
Nat Drug	100	$13	13	13	+ ⅛
Nfld Light	700	$10¼	10⅛	10¼	
Noranda	1575	$56¼	56	56¼	+ ⅛
N Ont N Gas	500	$28	28	28	
NS LP	40	$30¾	30¾	30¾	+ ¼
Ogilvie	200	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ¼
Ont Steel	350	$35½	35½	35½	
Pac Pete	1735	$12	12	12	+ ¼
Placer	100	$25½	25½	25½	—1
Pow Corp	425	$16	15⅞	16	
Price Br	675	$43	42⅞	43	+ ⅛
QN Gas	370	$11½	11¼	11½	+ ⅛
Rio Algom	4380	$16½	16⅛	16⅜	— ¼
Rolland A	550	$11½	11¼	11½	+ ¼
Ronalds F	775	$13	13	13	
Royal Bk	145	$79½	79½	79½	— ¼
StL Cem A	100	$38	38	38	
Salada-F	855	$13¾	13¼	13⅜	
Scott Las	300	$15½	15½	15½	— ¼
Shell Can	200	$18	18	18	+ ⅛
Simp Sear	100	$19½	19½	19½	+ ½
Shop Save	460	$18	17⅞	18	+ ¾
Sicard	150	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ⅛
Simpsons	5050	$27¾	27	27¾	+ ⅛
S Gen D Fin	150	$7½	7½	7½	— ½
Southam	325	$34¾	34½	34⅝	+ ⅛
Steel Frac	23	95	95	95	
Steel Can	4795	$33⅜	33	33¼	+ ½
Steinbg A	1194	$46¾	46½	46¾	+ ¾
Texaco Can	100	$54½	54½	54½	+ ½
Tor-Dom	160	$65¾	65½	65¾	— ⅛
T Fin A	1600	$15⅝	15⅝	15⅝	+ ⅛
Tr C Corp	22550	$12⅛	12	12	
Tr Can PPL	235	$37	37	37	+ ¼
Tr Mt PPL	750	$21¼	21	21¼	+ ¼
Un Carbide	490	$29¾	29⅝	29¾	+ ¼
Viau	300	$13¼	13¼	13¼	+ ¼
Walk GW	1090	$39½	39	39½	+ ½
Weston A	600	$21⅜	21⅜	21⅜	— ⅜
Weston B	200	$22½	22½	22½	
Zellers	200	$15½	15½	15½	

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Ajax	8000	13	13	13	+ ½
Alsof	1500	14½	14½	14½	
Ang B Bel	104566	29	25	29	
Anthonian	9500	13	11	11½	—2½
Arno	1200	5	5	5	+ ½
Augustus	500	32	32	32	
Baker	1000	9	9	9	
Band Ore	1000	18	18	18	+1
Barvallee	2000	5	5	5	—1
Bateman	2500	6½	6	6½	+1
Beth Cop	2200	735	730	730	—30
Black Hk	1100	283	275	280	
Black Riv	36300	24	22	23	— ½
Blue Bon	7850	385	370	380	
Bluewtr	2000	31	30	30	—3
Bornite	10000	6½	6½	6½	— ½
Bruce Pre	2000	18	17½	17½	+ ½
Br Con Oil	300	30	30	30	
Bruneau	3500	26	25	26	+1
Burnt Hill	4000	30	29	30	
Camflo	1400	315	315	315	
Cl Inv Tr	52	$37	37	37	
C Secur A	1600	165	150	155	
Cessland	1650	465	460	465	
Chemaloy	1500	205	175	205	+21
Chipman	43500	24	22	24	+1
Com O Gas	7000	43	41	43	+2
Comodore	2420	$10¾	10¼	10¾	— ⅛
Cmodor A w	150	$6¼	6¼	6¼	— ¼
Cominga	8000	19	18	19	+1
C Canore	1000	42	42	42	
C Manitou	1300	44	44	44	
C Virginia	21000	50	45	46	—4
Copstrm	4000	15	14	15	+2
Couvrette A	535	835	34½	35	+ ¼
Crbridge	19725	50	45	45	—4
Crusade	7000	12	10	12	—1
Delta Min	17525	33	32	32	—1
Dolsan	89925	57	54	56	—1
D Explorer	1000	12½	12½	12½	
D Oilcloth	375	$34	33¼	34	+ ¼
Dumont	8500	30	28	28	
East Sull	900	650	640	650	
E Ventures	500	$33½	33½	33½	
Equity	1609600	79	45	67	—11
Fab	23500	25	23½	24½	— ½
Fano	4000	12	10½	11	
Flint Rock	1500	52	49	49	—7
Fl Relianc	3500	43	41	42	+1
Fox Lake	375600	38	25	31	—8
Frigistors	2000	48	47	47	+1
Futurity	7000	45	44	45	+5
Garney	500	43	43	43	
G Autofrn	200	210	205	210	
Ghislau	17500	34	30	31	—3
Glen Lake	3700	166	155	166	+1
Inspiratn	100	205	205	205	+5
Int Atlas	300	135	130	135	
Int Dredg	12000	20	20	20	—1
Israel	1000	8½	8½	8½	
James Bay	6000	60	58	60	—2
Jubilee	6420	205	204	205	—1
K Desmond	500	53	53	53	—1
Kiena	1100	305	305	305	—5
Kodiak P	6025	235	225	235	+5
Lab Accept	400	$10¾	10¾	10¾	
Leclerc A	100	$10¾	10¾	10¾	— ¼
Lith Corp	1700	11	10	10	—2½
Louanna	8500	21	20	20½	— ½
M Hygrade	4000	26½	25	25	—1
Melch pr	551	$5½	5½	5½	
Mer Chip	6400	12	11½	11½	—2½
Midepsa	900	255	253	255	
Mistange	6000	25	24½	25	
Molyb	3100	65	63	63	
Mt Pleasnt	6750	100	100	100	
Mt Wright	2000	59	59	59	
Native M	1750	14	13	13	
N Formia	10000	7	7	7	
N Impri	8100	245	238	245	+8
Newrich	1500	22	20	20	
NW Amulet	2000	6½	6½	6½	
Nocana	2200	8	8	8	
NA Rare	4500	32	30	32	
North Expl	1900	185	180	180	—5
Opem Expl	2000	14½	14½	14½	+ ½
Pat Silver	9500	21	20½	21	—1½
Paudash	2200	12½	12	12	
Peace River	600	450	450	450	
Pennbec	41500	14½	14	14½	+ ½
Peso Silver	800	150	145	150	
Porcpine	80350	44	41	42	—2
Que Ind M	1000	33	33	33	
Que Smelt	4500	24	24	24	+ ½
RA Pete B	500	68	68	68	—2
Ruby Foo	3000	400	395	400	
StL Colum	350	295	295	295	—5
St Lucie	7500	15	15	15	— ½
Sapawe	7500	33½	32	32	+2
Select Fin	1900	5¾	5¼	5¼	
Silver S	11000	20	19	20	+1
Silver T	4000	20	19	19	+1
Soca	11000	33	31	32	+2
S Dufault	2000	8½	8	8½	— ½
Sparfan	800	61	56	61	+3
Spartan wts	300	8	8	8	
Stairs Ex	65950	183	177	183	+4
Std Gold	9000	12	12	12	
Sullivan	900	425	420	420	—10
Talisman	1900	79	75	79	
Tazin	3000	8	8	8	
Tib Expl	44500	9	8	9	+1
Titan	1000	9	9	9	+1½
Transter	3000	54	53	53	
U Town El	410	$15¾	15½	15¾	+ ¼
Val Mar	100	500	500	500	
Vanguard	10000	6½	6½	6½	
Westfeel	575	$17¾	17¾	17¾	+ ⅛
West Tin	4500	56	54	54	—3
Westville	22000	43	40	43	+2½
White Star	1000	38	38	38	

TOTAL DES VENTES:
INDUSTRIELS: 217,500
MINES et HUILES: 2,939,600

Bourse de Montréal

La liste locale, passablement résistante

MONTREAL — Contrairement à la tendance générale, les banques et les services publics se sont effrités hier en Place locale.

Equity Explorations a cédé 11 cents à 67 sur un déplacement de 1,609,600 actions.

Le virement industriel a été de 217,500 actions et celui des mines et pétrolières de 2,939,-600.

L'indice composé a gagné 0.7 à 164.6.

Aux industrielles, Asbestos a gagné ½ à 28 7-8, Canada Cement ½ à 58 et Moore Corp. ½ à 70 3-4.

Parmi les papeteries, Dominion Tar a gagné 3-8 à 23 1-4 et Price Bros 1-8 à 43 cependant que MacMillan Bloedel a cédé 1-8 à 37½.

Dans le secteur des services publics, CPR a cédé 1-4 à 67¼ et Calgary Power 1-8 à 21 7-8 cependant que Bell Telephone a gagné 1-8 à 60 3-4.

Parmi les banques, Canadienne Impériale de Commerce a cédé 5-8 à 68 1-4, Nouvelle-Ecosse 5-8 à 78 1-4 et Royale 1-4 à 79½.

Texaco a haussé de ½ à 54½ cependant que Home et Shell ont gagné 1-8 à 21 5-8 et 18 aux pétrolières.

Dans le secteur des métaux non ferreux, Falconbridge a gagné 1 3-4 à 96 et International Nickel 1 1-8 à 95 5-8. D'autre part, Algoma a haussé de 1 3-4 à 81 et Steel of Canada de ½ à 33 1-4.

Dans le compartiment des valeurs spéculatives, Chemalloy a gagné 21 cents à $2.05 et Inspiration 5 cents à $2.05 cependant que Fox Lake a cédé 8 cents à 31 et Northern Explorations 5 cents à $1.85.

INDICES à MONTREAL

	65in	13ut	7ba	85co	8pa
Mercredi	171.7	154.2	131.2	164.6	146.5
Mardi	170.7	154.3	131.8	163.9	146.3
Sem. ds.	168.3	153.2	131.3	162.0	144.5
M. pas.	170.7	157.3	136.6	164.8	145.5
1965 haut	170.7	161.8	138.6	165.1	146.9
1965 bas	161.3	151.7	131.3	156.9	133.1
1964 haut	166.7	153.5	134.8	160.9	150.8
1964 bas	131.9	121.6	118.9	129.7	118.2

Indice Dow Jones

	65in	13ut	7ba	85co	8pa
30 Inds.	908.96	916.51	905.96	912.86	+4.85
20 C.fer	214.53	215.47	212.83	213.44	—1.24
15 utilit	162.69	163.68	162.20	163.16	+0.80
65 Stcks	318.86	321.05	317.44	319.36	+0.75

INDICES à NEW-YORK

	30in	15rt	15ut	60stks
Mercredi	490.0	174.1	176.9	339.5
Mardi	488.2	175.5	176.7	339.2
Sem. pass.	480.4	173.0	174.4	334.0
Mois pass.	481.6	174.1	173.5	334.9
Ann. pass.	438.6	163.8	151.6	305.2
1965 haut	488.2	177.8	176.9	339.5
1965 bas	462.8	169.3	167.2	322.8
1964 haut	475.8	189.6	167.2	332.6
1964 bas	406.6	150.7	148.9	286.7

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Abacon	1000	95	94	95	+5
Abitibi	5105	$13	12⅞	13	
Acklnd pr	125	$25	25	25	
Alta Gas xd	650	$38½	38¼	38½	— ⅛
Alta Gaspxd	20	$106	106	106	
Alta Gas w	450	$13⅜	13⅜	13⅜	— ⅛
Alta Nat	720	$19	19	19	
Alg Cen	300	$9⅛	9	9	— ⅛
Alg Cen w	100	485	485	485	—10
Algoma	2271	$81	79½	80⅝	+1¼
Alumini	9090	$30¾	29⅞	30¼	+ ⅛
Alum 4¼pr	225	$41½	41⅜	41⅜	— ⅛
Alum 2p 4½	300	$49	49	49	
Analog	2210	$6¼	6⅛	6⅛	
Analog w	400	95	90	90	—10
Ang CP 4½	100	$27½	27½	27½	+ ¼
Anthes A	550	$20⅜	20⅜	20⅜	+ ⅛
Anthes Cpr	165	$104½	104½	104½	+ ⅛
Argus	120	$19¾	19¾	19¾	
Arg Bpr	80	$51	51	51	+ ⅛
Arg CP pr	1616	$15¼	15	15⅛	— ⅛
Arg 250 pr	210	$52½	52¼	52¼	— ½
Atl Sugar	2250	$18⅜	17½	17½	— ⅜
Atl Sug A	260	$23⅜	23⅜	23⅜	— ⅜
Auto El	400	455	455	455	—5
Bank Mont	1114	$65¾	65½	65½	
Bank NS	684	$79½	78½	78½	— ⅞
Bath P	255	$28	27½	28	— ⅛
Bath P A	50	$63	63	65	
Bath P W	50	$13¾	13¾	13¾	+ ⅛
Bay Mills	150	$5¾	5¾	5¾	
Beatty N	100	$13½	13½	13½	
Beav Lum	75	$42½	42½	42½	+ ⅜
Bell Phone	4693	$61	60¾	60¾	— ⅛
Bicks	100	$10⅞	10⅞	10⅞	— ⅛
Biltmore	305	$9½	9½	9½	
Bow Valley	100	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
Bow-M pr	210	$51	51	51	
Bowater	600	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅛
Bramalea	810	$9½	9½	9½	
Brazil	2230	$6⅝	6½	6½	— ⅛
Br Tnk	225	360	360	360	
BA Oil	1990	$34⅞	34⅜	34⅝	
BC Forest	16990	$31	30	30¾	
BC Pack B	230	$21½	21½	21½	
BC Phone	200	$68⅜	68⅛	68⅛	+ ⅜
BC Ph 6¼ pr	115	$105½	105½	105½	
BCPh 4¾ pr	210	$95	95	9½	
Brockville	250	$7¼	7¼	7¼	
Bruck A	25	$33	33	33	
Bulolo	220	$6¾	6¾	6¾	
Burns	400	$25	24⅞	25	+ ⅛
Bint Fin A	245	$11⅛	11⅜	11⅜	+ ⅛
Cabot	580	25	25	25	—5
Cal Pow	1685	$21½	21¼	21⅜	
Can Bread	150	$13½	13½	13½	
Can Cem	202	$58	57⅞	58	+ ⅛
Can Cempr	202	$28½	28½	28½	+ ⅛
CD Sug	390	$24⅜	24½	24⅜	+ ⅛
Can Foils	55	$43¼	43¼	43¼	+1¼
CI Fndry	135	$53¾	53¾	53¾	— ⅛
C I F 4¼	210	$96½	95½	96½	
Can Malt	129	$24⅝	24⅜	24⅝	+ ⅛
Calvert	200	210	210	210	+10
Can Perm	120	$76¾	76¾	76¾	
C Safe 4pr	25	$99¼	99¼	99¼	
CSL	100	$33	33	33	
CAE	1155	$17¼	17	17¼	
C Brew	16292	9⅝	9⅜	9⅝	— ⅛
C Brew Apr	535	$46½	46	46½	+ ½
C Brew Bpr	270	$54	53¾	54	+ ¼
C B Alm A	210	$16½	16½	16½	
C B Al A w	15	405	405	405	+15
C B Al B w	275	420	420	420	
Cdn CanA	210	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
Can Prm rt	5217	195	185	190	+5
C Chem w	900	$11⅛	11⅛	11⅛	
C Colli 43pr	255	$19¾	19½	19½	
CCurt w	2100	60	57	60	
C Dredge	500	325	325	325	—5
C Found pr	245	$18	18	18	
CGE pr	30	$49½	49½	49½	
Cdn G Inv	30	$62½	62½	62½	+ ½
C Hydro	50	$29⅜	29⅜	29⅜	+ ⅜
C Ice M	100	$15½	15½	15½	+ ¾
C Imp BkC	2095	$68½	67¾	68⅛	— ⅜
C Ind Gas	4106	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅜
C Ind Gasp	150	$15⅞	15⅞	15⅞	— ⅛
CIL	6232	$23⅞	23½	23¾	+ ⅛
CPR	4982	$67⅜	66⅞	67¼	
Cdn Pet	1255	$14⅜	14⅜	14⅜	+ ⅛
C Refract	225	$18⅛	18⅛	18⅛	
Cdn Tire	25	$48	48	48	— ⅛
C Tire A	2285	$45½	44¾	45	+ ⅛
C Vickers	250	$24	23	23	
C Ind Gas	1306	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅛
CIL rts	9954	50	48	48	—1
CWN Gas	200	$19⅛	19⅛	19⅛	+ ⅛
C Westng	200	$7⅝	7¼	7½	+ ⅛
CW Prop	100	$5	5	5	— ¼
Cap Bldg	700	120	120	120	—5
Chemcell	1885	$19⅜	19¼	19⅜	— ⅛
Chrysler	220	$60½	60½	60½	+1½
Clairtone w	150	375	375	375	
Col Cell	1280	$10½	10⅜	10⅜	— ⅛
Computing	420	$24¼	24	24¼	+ ⅛
Conduits	600	$7½	7½	7½	
Con Bldg	200	$7	7	7	
Con Bld pr	120	$8¼	8¼	8¼	
Con M S	3965	$46¼	45½	45⅝	+ ¼
Con Paper	660	$46	45½	45⅝	
Con Gas	5042	$13⅜	13⅛	13⅜	
Corby vt	130	$21¼	21¼	21¼	+ ¼
Coronation	1395	495	490	495	
C Saving rt	200	50	50	50	
Coron 120p	225	$19	19	19	
Coron 2 w	100	105	105	105	—8
Cosmos	100	$14½	14½	14½	
Crain RL	635	$25	25	25	+ ⅛
Creatbrk	275	$7⅝	7	7	
Crow's N	1100	$17	16¾	17	
Crush Int	540	$15¾	15¾	15¾	
Cygnus A	4298	450	435	450	+18
Cygnus B	4539	$6	5¾	6	+ ⅛
Cygnus pr	250	$24½	24½	24½	
Dale Ross	125	$13¼	13¼	13¼	
Dale RA p	100	$10	10	10	
Dist Seag	2668	$41½	41⅛	41¼	+ ⅛
D Bridge	8601	30⅜	28¾	29½	+ ⅝
D Can Gen	30	$115	115	115	+5
Dofasco	4981	$28¾	28⅛	28¼	+ ⅜
Dom Glass	100	$15⅞	15⅞	15⅞	
D Glass pr	250	$17¼	17¼	17¼	
Dom Lime	100	$6¼	6¼	6¼	
Dom Scot	500	$15	15	15	
Dosco	204	$16	16	16	— ⅛
Dom Stores	600	$24½	24¼	24¼	— ¼
Dom Tar	6547	$23¼	22⅞	23¼	+ ⅛
Dom Text	565	$39¼	39	39¼	
Du Pont	1153	$54	53¾	53¾	— ⅛
East Ch Tr	220	$50½	50½	50½	
Eddy Mtch	50	$44	44	44	
Emco	200	$26	25¾	25¾	
Emp Life	66	$570	569	569	—1
Erie A	100	$6	6	6	
Erie B	21	$110	110	110	
Exquisite	200	$11	11	11	+ ⅛
Exquite Aw	2100	220	220	220	
Falcon	5822	$96½	95½	96	+1
Fam Play	940	$24⅛	24⅛	24⅛	
Fanny F	281	$46½	46	46½	+2½
Fed Farms	400	415	405	415	+10
Fed Grain	600	$6¾	6½	6¾	
Fleet Mfg	2100	74	70	71	—3
Ford US	220	$61½	61½	61½	
Ford Cda	100	$161	161	161	+ ⅞
FPE-P A	275	$12½	12½	12½	
FPE-Pion pr	55	$57⅜	57	57	— ⅜
Fraser	4170	$32	32	32	
Freiman	100	$5½	5½	5½	
Frosst A	3000	$23½	23½	23½	+ ⅛
Gen Bake	100	$8½	8½

Picard restera peut-être sur le carreau

Les stratèges pensent à une formule magique pendant que les joueurs visitent leur famille

Les Canadiens de Montréal, vainqueurs des Leafs de Toronto, se sont reposés hier, tandis que les stratèges de l'équipe songent à un remplaçant pour Jacques Laperrière, dont les services sont perdus pour le reste des séries, par suite d'une fracture à une cheville.

Laperrière, qui a été le premier choix de la première moitié de la saison, pour faire partie de l'équipe d'étoile, s'est blessé à la troisième période de la rencontre de mardi, à Toronto.

Les Canadiens ont défait les Leafs au pointage de 4-3, en surtemps, pour éliminer ainsi les champions de la Coupe Stanley de l'année dernière en six parties.

C'est la première fois que les Canadiens se rendent en finale depuis 1960. L'équipe tentera de remporter la Coupe Stanley pour la sixième fois, sous la tutelle de l'instructeur Tos Blake et pour la 11e fois dans sa pittoresque histoire.

Laperrière, qui a contribué un but à la seconde période de la partie victorieuse de mardi, a recueilli 84 voix, sur un total possible de 90, comme meilleur joueur de défense de la Ligue Nationale, pour la première moitié de la saison. L'année dernière, il avait remporté le trophée Calder décerné à la meilleure recrue de la LNH.

PLUSIEURS RESPONSABILITES

Blake a déclaré qu'il ne sait pas encore ce qu'il fera pour remplacer le solide joueur de 23 ans, de Rouyn. Plusieurs possibilités s'offrent à lui.

La plus plausible serait d'utiliser Jean-Guy Talbot comme quatrième joueur de défense régulier, en compagnie de Jean-Clyaude Tremblay, Ted Harris et Terry Harper. Talbot, un vétéran versatile, qui a été utilisé principalement comme "tueur" de temps, durant les punitions, dans les rencontres contre les Leafs, a joué régulièrement à la défense mardi et a fourni un bel effort.

Pour remplir la vacance créée par l'absence de Laperrière, Blake pourrait aussi utiliser Noël Picard, un géant et recrue qui a joué durant les quelques dernières parties de la saison régulière, mais qui n'a pas endossé l'uniforme jusqu'ici, pour les finales. Ou encore, il pourrait profiter des règlements des finales et rappeler un visage nouveau de l'une des équipes fermes de Montréal.

Picard a patiné au Forum hier, en compagnie du gardien Charlie Hodge, immobilisé depuis une blessure à l'aine, subie dans la seconde partie des semi-finales, et avec le joueur dutilité Gary Peters, qui joue à l'avant. Le reste de l'équipe s'est reposé toute la journée. La plupart sont retournés dans leur famille.

"Picard n'est pas en très bonne condition parce qu'il n'a pas eu l'occasion de jouer", a dit Blake. "Je l'ai laissé à Montréal pour pratiquer, plutôt que de le faire asseoir à Toronto à surveiller la partie."

L'instructeur du Montréal a refusé de commenter la possibilité que Picard soit inscrit dans l'alignement, pour la série finale contre les Red Wings de Détroit, ou les Black Hawks de Chicago. Les finales débuteront soit à Montréal samedi, soit à Détroit dimanche.

Blake n'a eu que des éloges pour le combportement de ses gendarmes à la ligne bleue, contre Toronto.

"Tous ont bien joué.... J.-C. a connu une magnifique série", a dit Blake.

"Naturellement, nous allons manquer Jacques... nous sommes chanceux que les autres aient joué aussi bien et peut-être pourront-ils combler le vide."

"Harris a fait du bon travail pour nous", a-t-il ajouté. "Talbot a fait double emploi jusqu'ici et il a bien travaillé."

Blake a utilisé Talbot comme tueur de temps, durant les punitions, comme joueur de défense et à l'occasion, il l'a envoyé à l'aile gauche pour renforcir la défense, durant la série contre Toronto.

Harper est demeuré sur le banc durant la seconde période de la partie de mardi mais il a mérité, lui aussi, les éloges de Blake.

"Terry ne connaissait pas une bonne soirée, je l'ai donc laissé sur le banc", a dit l'instructeur. "Mais quand il s'est rendu compte qu'il avait un travail à accomplir, après la blessure de Jacques, il a sauté sur la glace et il l'a fait ce travail. C'est le genre de besogne que cette défense est capable d'accomplir".

Alors que la série Détroit-Chicago se poursuit, Blake a dit que les Canadiens reprendront les pratiques régulières aujourd'hui.

Il a ajouté que l'équipe retournera dans les Laurentides, entre les pratiques.

Giants 5
Phillies 2

San Francisco 0002 100 200—5 14 3
Philadelphie 000 002 000—2 2 1

Perry, Shaw (7) et Bailey; Bunning, Culp (4) Roebuck (7) Duren (8) et Dalrymple.
G-Perry (1-0) P-Bunning (0-1)
Circuits:
San Francisco — Mays (2)
Philadelphie — Covington (1)

BASEBALL

HIER

LIGUE NATIONALE
St-Louis 3 Chicago 7
Houston 7 New York 6
San Francisco 5 Philadelphie 2
Los Angeles à Pittsburgh (soir)

LIGUE AMERICANNE
Chicago 0 Baltimore 6
Boston 4 Washington 6
Détroit à Minnesota (pluie)
Cleveland à Kansas City (soir)
New York à Los Angeles (soir)

AUJOURD'HUI

LIGUE NATIONALE
Houston à New York
Chicago à Milwaukee
San Francisco à Philadelphie (s)
Los Angeles à Pittsburgh (s)
Cincinnati à St-Louis (soir)

LIGUE AMERICAINE
Washington à Chicago
Détroit à Minnesota
Cleveland à Kansas City (soir)
New York à Los Angeles (soi)

CLASSEMENT
LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Chicago	2	0	1.000	—
Pittsburgh	2	0	1.000	—
Los Angeles	1	0	1.000	½
Philadelphie	1	0	1.000	½
Cincinnati	1	1	.500	1
Houston	1	1	.500	1
Milwaukee	1	1	.500	1
New York	0	2	.000	2
St-Louis	0	2	.000	2
San Francisco	0	2	.000	2

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Detroit	2	0	1.000	—
Cleveland	1	0	1.000	½
Minnesota	1	0	1.000	½
Baltimore	1	1	.500	1
Boston	1	1	.500	1
Chicago	1	1	.500	1
Washington	1	1	.500	1
Los Angeles	0	1	.000	1½
New York	0	1	.000	1½
Kansas City	0	2	.000	2

St-Louis n'a pas encore décroché une victoire

CHICAGO. — Deux circuits par Ron Santo et un autre par George Altman ont aidé les Cubs de Chicago à remporter hier une victoire de 7-3 sur les Cardinaux de St-Louis.

Roberto Penna a brisé la glace en faisant compter son cinquième point en trois parties. Santo a frappé son premier circuit de la saison contre Ray Sadecki à la quatrième et son second coup de quatre buts à la huitième manche. St-Louis a compté une première fois grâce à un circuit de Lou Brock, à la sixième, mais Altman claquait son circuit, à la septième contre le lanceur de relève Ron Taylor. Ce dernier fut touché pour deux doubles consécutifs de Ernie Banks et Doug Clemens et il quitta le jeu avec les buts remplis sans avoir retiré un seul frappeur. Un simple par Glenn Beckert fit compter deux autres points. Dick Ellsworth a lancé toute la partie, donnant quatre coups sûrs à ses adversaires, dont quatre à Ken Boyer. St-Louis a croisé le marbre deux fois à la neuvième manche.

Milt Pappas lance bien et Baltimore gagne, 6-0

BALTIMORE. — Milt Pappas a lancé une partie de six coups sûrs, hier, alors que les Orioles de Baltimore ont blanchi les White Sox de Chicago au compte de 6-0. Il n'a jamais permis à plus d'un frappeur de se rendre sur les buts, à chaque manche, et il a été aidé par trois doubles jeux. Il a aussi cogné un double au début de la troisième manche. Les Orioles ont terminé la partie avec trois recrues dans leur alignement, à cause de blessures à Sam Bowens et Jerry Adair. Pappas a retiré quatre frappeurs au bâton et il n'a pas donné un seul but sur balles.

A BALTIMORE

CHICAGO	AB	P	CS	PP
McCraw, CG	4	0	2	0
Buford, 2B	4	0	0	0
F. Robinson, CD	3	0	2	0
Ward 3B	4	0	0	0
Romano, R	3	0	0	0
Skowron, 1B	3	0	2	0
Hansen, AC	3	0	0	0
Berrx, CC	3	0	0	0
Horlen, L	2	0	0	0
Burgess, FR	1	0	0	0
TOTAUX	29	0	6	0

BALTIMORE	AB	P	CS	PP
Blair, CC	4	0	2	1
Aparicio, AC	4	0	0	0
Powell, CG	4	1	1	0
Brandt, CG	0	0	0	0
B. Robinson, 3B	4	1	1	0
Siebern, 1B	3	1	2	2
Bowens, CD	2	0	0	0
Blefary, CD	2	0	1	1
Snyder, CD	0	0	0	0
Orsino, R	3	2	3	0
Adair, 2B	2	0	1	1
D. Johnson, 2B	1	0	0	0
Pappas, L	3	1	1	0
TOTAUX	32	6	11	5

CHICAGO 000 000 000—0
BALTIMORE 001 011 12x—6
E- F. Robinson. DJ- Chicago 1, Baltimore 4. LSB- Chicago 2, Baltimore 4.

2B- F. Robinson, Siebern 2, Pappas, Powell, B. Robinson, Blefary. 3B- Orsino. BV- Blair, Orsino. BS- Siebern.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Horlen (P 0-1)	6	6	3	3	1	2
Locker	2	5	3	3	0	1
Pappas (G 1-0)	9	6	0	0	0	4

T- 1:50, A- 4,248.

Les Mets s'écroulent à la 11ème manche et donnent un gain de 7 à 6 aux Astros

NEW-YORK — Les Astros de Houston ont battu de justesse hier les Mets de New-York, au compte de 7-6. Joe Christopher avait égalisé le pointage à 3-3, à la neuvième, pour sortir le vétéran Warren Spahn d'une impasse et d'une défaite éventuelle. Mais à la 11ème manche, les Astros ont tiré profit de deux erreurs, deux mauvais lancers, trois buts sur balles, un simple et un vol du marbre pour compter quatre fois.

Dans leur moitié de cette 11ème manche, les Mets se sont réveillés au bâton, mais ils n'ont pu compter que trois points. Ils les ont réussi sur un circuit de la recrue Ron Swoboda, trois simples et un mauvais lancer.

A NEW YORK

HOUSTON	AB	P	CS	PP
Lillis, AC	6	0	1	0
Morgan, 2B	5	0	0	0
Wynn, CC	4	1	1	0
Bond, 1B	5	2	1	0
Aspromonte, 3B	4	1	0	0
Beauchamps, CG	3	1	2	1
Staub, CD	1	1	0	1
Gaines, CD	3	0	1	0
Sapngler, CG	1	1	1	0
Brand, R	3	0	2	3
Farrell, L	4	0	0	0
TOTAUX	41	7	9	5

NEW YORK	AB	P	CS	PP
Klaus, 2B	5	0	0	0
McMillan, AC	4	0	1	0
Swoboda, FR	1	1	1	1
Lewis, CD	4	0	1	0
Napoleon, FR	1	1	1	0
Christopher, CG	5	3	3	1
Kranepool, 1B	5	1	1	2
Jones, CC	5	0	1	2
Smith, 3B	5	0	0	0
Canizzaro, R	2	0	1	0
Gonder, R	3	0	0	0
Spahn, L	3	0	1	0
Cowan, LR	0	0	0	0
Hickman, FR	1	0	0	0
TOTAUX	43	6	10	6

HOUSTON 000 000 300 04—7
NEW YORK 000 200 001 03—6
E-Bond, Klaus, McMillan, Smith. LSB- Houston 6, New York 4.
2B- Wynn, Spahn. Clr.- Kranepool (1), Christopher (1), Swoboda (1). BV- Spangler, Brand.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Farrell (G 1-0)	10⅓	7	4	4	0	8
Woodeshick	⅓	3	2	2	0	0
Owens	⅓	0	0	0	0	1
Spahn	8	7	3	3	1	3
Ribant	2	1	0	0	0	1
Bearnarth (P 0-1)	⅔	0	4	0	3	0
Cisco	⅓	1	0	0	1	0

ML- Bearnarth 2, Woodeshick. T- 3:03, A- 7,277.

Washington 6
Boston 4

WASHINGTON. — Un triple par Don Blasingame au-dessus de la tête de Lennie Green, à la septième manche, a déclenché un ralliement de trois points qui a conduit les Sénateurs de Washington à une victoire de 6-4, hier, sur les Red Sox de Boston et Dick Radatz, l'artiste de la relève.

Les 2 lanceurs débutants, Earl Wilson pour Boston, et Buster Narum pour Washington, ont chacun cogné un coup de circuit. Il n'y eut aucun autre coup de 4 buts durant la rencontre.

RESULTATS A B.B.

PREMIERE COURSE

Gay Rhapsody	49.50	14.40	7.20
Sherbrooke Way		4.70	3.90
Incorporator			3.60

Temps 2:11
DEUXIEME COURSE

Bill Johnston	39.90	10.50	5.50
Analda Adios		4. 40	3.20
Direct Mir			3.90

Temps 2:09.4
Pari double: $701.40
TROISIEME COURSE

Primrose Pete	5.50	2.70	2.60
Cherry Gold		2.70	2.50
Hilltop Sue			3.40

Temps 2:08.2
QUATRIEME COURSE

Princelike Jr	5.40	3.70	3.50
Nobleman		4.70	3.90
Miss Royal Peters			13.40

Temps 2:12.1
Quinella: $13.30
CINQUIEME COURSE

Direct Johnny	2.60	2.70	2.60
Mr Cricket		4.80	3.20
Mighty Rich			3.00

Temps 2:08.1
SIXIEME COURSE

Del Mar Va	15.30	6.80	4.70
Irish Bud		8.70	3.80
Dean Prince			3.10

Temps 2:11.4
SEPTIEME COURSE

Wishfull	3.00	2.80	2.70
Miss Alma Mir		4.50	3.50
Czar Vonian			3.70

Temps 2:09.4
Quinella: $12.20
HUITIEME COURSE

Sargas Pick	42.00	11.60	5.30
Breeze Abbe		3.90	2.80
Money Down			7.10

Temps 2:10.3
NEUVIEME COURSE

Doctor Kirk	12.00	6.10	3.40
Speedy Sam		7.20	4.00
Adios Mike			2.70

Temps: 2:08 1-5.
DIXIEME COURSE

Tuffy Johnston	9.50	3.40	2.70
Uncle Davis		3.00	2.50
Silver's Bullet			8.20

Temps: 2:08 3-5.
Exacta: $22.70.



Les chaussures McHale sont faites de veau français importé

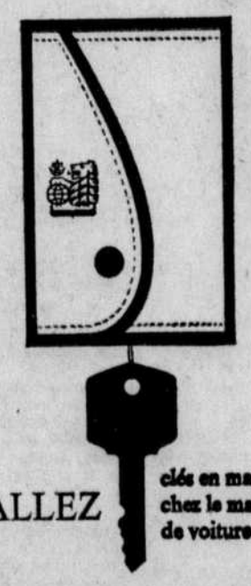
Les chaussures à la mode d'aujourd'hui faites avec l'art d'autrefois... Supérieures en élégance — Supérieures en confort — Supérieures en durée — Les chaussures McHale... à partir de $22.95

McHale

SERVEZ-VOUS DU PLAN D'ACHAT IAC DE VOTRE MARCHAND

- Commode
- Peu coûteux
- Avec assurance-vie

IAC INDUSTRIAL ACCEPTANCE CORPORATION LIMITED



ALLEZ clés en main chez le marchand de voiture

financez-la d'avance à bon compte avec un prêt plan-à-Terme de la Banque Royale

Quand vous envisagez un achat important — voiture, meubles, réfrigérateur, machine à laver, sécheuse — commencez par emprunter la somme qu'il vous faut. Les prêts plan-à-Terme de la Banque Royale sont économiques, vous procurent d'avance le montant nécessaire, et vous mettent en mesure d'obtenir de meilleures conditions. Vous n'avez pas à payer d'intérêts *avant* d'avoir employé l'argent. Il est facile d'obtenir un prêt plan-à-Terme; les formalités sont rapides (souvent moins de 24 heures) et confidentielles. Une assurance-vie protège votre succession. Enfin, il n'est pas nécessaire d'être client de la Banque Royale.

Comparez les prêts plan-à-Terme à ce que vous offrent d'autres organismes de prêt, et voyez comme ils sont avantageux!

Exemples de prêts:	*Remboursement en:*	*Mensualité*
$ 500.00	12 mois	$ 43.93
$2,000.00	30 mois	$ 75.44
$3,600.00	36 mois	$115.73

BANQUE ROYALE

Adressez-vous aujourd'hui même à la plus proche succursale de la Banque Royale: il y en a une près de chez vous.

SANS TAMBOUR NI TROMPETTE

par Roger LABONTE

TORONTO. — Torchy Peden, sans doute le plus grand des pistards de tous les temps, fera une rentrée triomphale à Toronto, dans les six jours qui s'y dérouleront, du 2 au 8 mai prochain, au Maple Leaf Garden. Il n'y sera cependant, qu'à titre d'observateur, mais combien sérieux, puisque toutes les chances sont contre lui. Son fameux record de 38 victoires, dans pareilles compétitions, pourrait être battu par nul autre que Rick van Stenbergern, dont le palmarès atteint maintenant 37 gains.

René Cyr, qui séjourne dans la ville reine depuis plus d'un mois, abat un travail phénoménal sur tous les plans, pour réimplanter, avec autant de succès qu'à Montréal il y a déjà une quinzaine de mois, ces compétitions sur piste intérieure, dont le spectaculaire n'a d'égal que l'étonnante condition physique des athlètes en présence.

C'est entre deux appels téléphoniques que Cyr nous a reçu à son quartier général. Son enthousiasme quant au succès escompté du retour des six jours à Toronto, après environ 25 années d'absence, nous a quelque peu surpris, au début de l'entretien, mais au fur et à mesure que s'écoulaient les minutes, on ne pouvait qu'estimer à l'avance avec lui, que l'accueil des Torontois, particulièrement de la colonie italienne, évaluée sommairement à 250,000 âmes, en serait un qui ne permettrait plus de douter des succès à venir.

Arguments de poids

L'un des arguments les plus frappants employés par Cyr, a trait à la connaissance du milieu qu'a toujours eue la direction du Garden, Stafford Smythe en tête. On connaît bien les réactions de la masse torontoise, et ce n'est pas le simple fait du hasard si on s'est employé à n'ouvrir le bal qu'au début de la soirée dominicale, le 2 mai. Un règlement provincial fort discutable d'ailleurs, prive cette cité anglo-saxonne de plusieurs genres de divertissements qui ont cours dans des villes de la province de Québec, le jour du dimanche, ce qui est un facteur important et favorable au lancement de cette classique d'envergure, laquelle s'inscrit dans le cadre de la "renaissance" du cyclisme, à Toronto.

La publicité de cet événement à venir se fait sur plusieurs plans à la fois. Mais René Cyr insiste pour souligner l'excellente compréhension dont ont fait preuve, jusqu'ici, tous les scribes de la ville reine. Il est certain que dans tous les journaux, on tente présentement d'assurer la meilleure information possible à tout ce qui se rattache au hockey, puisque le temps est aux séries éliminatoires; mais Cyr a noté que plusieurs journaux et postes de radio et télévision ont néanmoins parlé, avec assez d'abondance, des prochains six jours, et que la plus importante promotion est encore à venir.

Au cours de la série finale de hockey, les promoteurs des six jours qui sont en réalité : René Cyr et René Paquin, présenteront une émission d'information d'une durée d'une quinzaine de minutes sur les ondes du réseau CBC, ce qui n'est pas pour nuire certainement à leur soirée d'ouverture du 2 mai.

Les grands noms

Sur le plan des athlètes qui feront les frais de la classique, on retrouvera à Toronto sensiblement la même sélection qui avait été faite à l'occasion du retour à Montréal, de la compétition sur piste intérieure.

Parmi ces pistards, mentionnons les Redossi, Faggin, Gilen, Lelangue, Terruzzi, Palle Lykke, Emile Severyns, Heins Raynald, Dick Cortright. A eux s'ajoute évidemment le plus célèbre de tous, le Belge Rick van Stenbergen.

Ainsi donc, les six jours vont revivre à Toronto, à l'exemple de la métropole canadienne. D'ores et déjà, on peut lancer un bravo à René Cyr, pour le travail accompli, et lui dire l'admiration qu'il suscite dans les milieux du cyclisme.

Ce fut un grand jour pour Lorne Worsley

TORONTO — Gump Worsley a enfin atteint la finale de la coupe Stanley mardi soir. Après avoir alloué trois buts rapides au début du match, Gump a retrouvé ses réflexes et a ensuite repoussé tous les lancers des Leafs de Toronto.

"C'est merveilleux, cela vaut toutes les peines et les misères endurées", a dit Worsley dans le vestiaire des vainqueurs.

Ces peines et ces misères remontent à 1952 alors que Worsley a fait ses débuts avec les Rangers de New York. Il est ensuite passé ici et là avant d'atteindre son plus bas niveau l'an dernier quand les Canadiens l'ont offert au repêchage pour $20,000. A défaut d'acquéreur, il est demeuré la propriété des Habitants.

Qu'en pense maintenant le pilote Toe Blake?

"Ce Worsley est le gars qui donne confiance aux Canadiens. Il n'abandonne jamais.

"Vous savez, a ajouté Blake, j'ai toujours dit que le vainqueur de cette série remporterait la coupe Stanley. Cette équipe n'a jamais lâché et je crois que nous avons de bonnes chances".

Laperrière

Blake était toutefois inquiet de la perte de Jacques Laperrière. On a confirmé que ce dernier avait une fracture à la cheville gauche.

Blake n'a pas vu l'accident. Laperrière semble avoir glissé sur quelque chose sur la glace avant de s'écraser sur la rampe, mais il n'en reste pas moins qu'il ne sera pas facile à remplacer.

Par ailleurs, Blake était heureux du repos que ses hommes allaient prendre avant la série finale, "car je crois qu'il nous sera très profitable".

Après avoir d'abord dit qu'il n'avait aucune préférence en finale, Blake a ajouté:

"N'oubliez pas que Détroit nous a dominés pendant toute la saison; de plus, si nous affrontons Chicago, nous aurons une partie de plus sur notre patinoire".

Enfin, Terry Harper prétendait que l'avance de 3-1 des Leafs avait été bonne pour les Canadiens et mauvaise pour les Torontois.

"C'est toujours ainsi, a dit Harper. Quand vous prenez l'avance, vous prenez votre temps et finissez toujours par perdre".

La série Red Wings - Chicago n'a rien d'un jeu de salon

CHICAGO. — Le pilote Billy Reay, des Hawks de Chicago, était plus pessimiste qu'enthousiaste après que ses Hawks eurent égalé la série semi-finale A de la coupe Stanley à 3-3 avec les Wings de Detroit.

"Nous avons déjà joué une couple de parties aussi bonnes que celle-ci à Detroit et avons perdu, si bien que nous devrons afficher encore une meilleure tenue pour triompher."

On sait que la septième partie décisive sera disputée à l'Olympia de Detroit ce soir, le vainqueur affrontant les Canadiens en finale.

Phil Esposito, absent lors de la deuxième partie de la série, s'est dit "en bonne santé pour la première fois". On sait qu'il a porté le compte 2-0 dans la troisième période.

Selon le pilote Sid Abel, du Detroit, "la partie aurait pu aller à n'importe quelle équipe jusque là, mais après ce deuxième but, nos chances étaient nulles."

Les Wings admettaient que la perte de Doug Barkley, victime d'une commotion cérébrale dimanche soir, s'était avérée un facteur important dans le gain des Hawks.

Par ailleurs, Abel semblait assuré du retour de son gros joueur de défense ce soir.

On comptait quelques meurtrissures dans les deux camps après le rude match.

Ainsi, Bobby Hull arborait une coupure à la lèvre supérieure, tandis que Marcel Pronovost, des Wings, affichait neuf points de suture à la bouche, après avoir reçu un lancer de Chico Maki en plein visage.

Pour sa part, le gardien Roger Crozier était d'avis que ses défenses avaient bien joué en dépit de l'absence de Barkley. Il a ajouté que les longs lancers de Hull, tenu en échec pour la première fois dans la série, ne l'avaient embarrassé.

Coupe Sanley

SERIE A:	G	P
Chicago 4 — Détroit 3 (Série égale, 3-3)		
Détroit	3	3
Chicago	3	3
Prochaine partie: jeudi à Détroit		
SERIE B:	**G**	**P**
Montréal 4 — Toronto 3 (Montréal remporte la série)		
Montréal	4	2
Toronto	2	4

Décarie, à la défense de la boxe amateur

MONTREAL — Al Decarie, président de l'Union athlétique amateur du Canada, a réagi énergiquement en apprenant que le Conseil national de la Santé physique avait retardé, et non rejeté, la demande de l'Union pour un subside.

"Retardé, qu'est-ce que cela veut dire? Quant à moi, on nous l'a refusé".

L'Union se préparait à lutter "à mort contre le Conseil au sujet des subsides de transport pour les boxeurs amateurs.

L'Union avait révélé auparavant que le Conseil avait rejeté la demande de $11,619 dans le but d'aider les boxeurs amateurs canadiens.

Toutefois, G. A. Lahaie, assistant de Roger Dion, directeur du Conseil, a déclaré à Ottawa hier que le subside n'avait pas été refusé, mais retardé jusqu'à ce qu'on obtienne des informations supplémentaires sur les championnats nationaux.

"Nous avons obtenu les subsides au cours des quatre ou cinq dernières années, alors pourquoi les questions maintenant?", a dit Decarie.

Avant cette première réponse du Conseil, Decarie avait déclaré que le manque de support de la part du gouvernement pourrait porter le coup de grâce à la boxe amateur.

Enfin, on a appris du président de l'Association olympique canadienne, de Toronto, que l'aide financière en vue d'envoyer les boxeurs amateurs aux championnats canadiens de Calgary le mois prochain était "déjà en chemin".

Les compteurs des séries

	B	A	Pts
B. Hull, Chicago	7	4	11
Ullman, Détroit	5	4	9
Richard, Canadien	4	4	8
Rousseau, Canadien	4	3	7
Maki, Chicago	2	5	7
Béliveau, Canadien	3	3	6
Provost, Canadien	2	4	6
Kelly, Toronto	3	2	5
Mikita, Chicago	2	3	5
Howe, Détroit	3	1	4
Esposito, Chicago	2	2	4
Keon, Toronto	2	2	4
Wharram, Chicago	1	3	4
Tremblay, Canadien	0	4	4

Liston promet d'avancer la date de la retraite du champion Clay

DENVER. — Cassius Clay voltige peut-être comme un papillon et pique comme une abeille, mais un Sonny Liston vengeur a juré : "Je garderai en retour" quand nous nous affronterons en vue du championnat mondial des poids lourds le 25 mai.

Toute la suite de Liston est d'avis que l'ex-champion vengera la défaite qu'il a encaissée aux mains de Clay en février 1964.

"Clay songe à la retraite après le match", a dit Liston. "Eh bien, je vais l'aider, car j'ai un plan de retraite tout prêt pour lui".

Tout en refusant de prédire la ronde où il disposera de Clay, Liston a assuré que le combat ne se rendra pas à la limite.

Il a révélé que le malaise à l'épaule, qui l'avait obligé à céder le titre à Clay, était complètement disparu.

Joe Louis, ancien champion poids lourd et conseiller de Liston, prétend n'avoir jamais vu Liston en aussi grande forme physique, mais a retardé toute prédiction sur l'issue du match après une visite au camp de Clay.

Il n'y aura pas de courses demain soir à Blue Bonnets

La piste Blue oBnnets présentera un programme de courses, ce soir, jeudi, par exception, à cause de la semaine Sainte. Demain, Vendredi Saint, par respect pour ce jour la direction a annulé son programme habituel. Pour ce qui paraît être le seul jeudi de course du meeting, Blue oBnnets fera honneur aux trotteurs et distribuera ce soir $15,000 en bourses.

Quelques troteurs bien connus du public feront leur début ce soir, se disputant un enjeu de $3,500. Des sept trotteurs inscrits, deux seulement ont pris le départ à B.B. Il s'agit de Riddell Volo et de Kilter, tous deux négligés d'ailleurs à 6 et 7 contre 1. Le favori, du moins celui du handicapeur Bill Slack, s'est porté sur Curly Lambert, le numéro "1". C'est un cheval de 12 ans, qui, en 64, a remporté 8 victoires et accumulé $22,554. Curly Lambert a reçu une cote matinale de 5-2. Mais Van Counsel qui a gagné $26,371 apparaît comme un candidat logique. Il est coté à 3 contre 1.

La course ramènera le populaire conducteur Claude St-Jacques qui sera dans le sulky de Hi Jet. Lucknow's Prince et Kindle compléteront la liste des concurrents.

Dans une autre épreuve, l'ambleur F.W. Adios qui a permis récemment à Réal Bardier d'enregistrer sa première victoire de l'année, prendra le départ contre forte compagnie. Il sera opposé à Uncle Duck, qui semble se spécialiser comme deuxième, Baron Adios, très à redouter, Admiral Herbert, qui a surpris dimanche dernier, Empire's Haven, qui fera son début en 65, Le Montrealer, qui termine bien ses courses, Flying Raid, malchanceux à son dernier départ et enfin The Dreamer, qui n'est pas à dédaigner.

Le titre de J. Durelle sera en jeu

MONTREAL. — Joey Durelle mettra son titre canadien des mi-moyens à l'enjeu dans un match de 12 rounds le 4 mai, lors d'un match-revanche avec Armand Savoie.

Les deux boxeurs en seront à leur troisième rencontre. Le champion Durelle a remporté les deux premiers par décision. Quant à Savoie, âgé de 35 ans et effectuant un retour, il aura sa deuxième chance au titre de Durelle.

Paulsonn ranimé après huit mois

ANGELHOLM, Suède. — Un conducteur d'auto de course qui avait reçu des blessures graves l'été dernier au cours d'un accident est sorti de la léthargie complète dans laquelle il se trouvait depuis huit mois.

Les médecins, qui ont qualifié de sensationnel ce retour à la vie consciente, ont dit que le malade allait probablement être rétabli en tout point d'ici un an.

Ernst Nenne Paulsonn, 25 ans, était l'un des meilleurs coureurs de Suède. Au cours d'une course non loin d'Angelholm, son auto entra en collision avec une autre et capota. Les médecins avaient tout fait en leur pouvoir pour réparer les dommages sérieux causés à son cerveau mais il était demeuré dans une inconscience totale.

Les inscrits de B.B.

PREMIERE COURSE
TROT — (conditions) — $1,100

1 Merris Meander	C. Pelletier	3-1
3 Sue Express	H. Filion	7-2
7 Cheland Key	A. Bédard	9-2
4 Wildwood Ruby	R. Coutu	4-1
2 Queen's Ronald	JP Charron	6-1
5 Dana Doon	J. Gram	8-1
6 Newport Key	G. Hess	8-1
8 Marty's Last B	P. Caldwell	12-1

Aussi éligible:
Dandy Aver. A. Vanderpaelt

DEUXIEME COURSE
AMBLE — (à réclamer) — $1,100

4 Knightie Knight	Y. Pelchat	7-2
5 Major's Fairy	P. Laframb.	3-1
2 Joey Johnston	R. Bouthill.	9-2
3 Gypsy Baron	R. Filion	5-1
6 Star Riggs	J.P. Gauthier	6-1
8 Gait Way Express	H. Filion	8-1
1 Dickie Dean	pas choisi	8-1
7 Our Chance	P. Caldwell	12-1

Aussi éligible:
Chief's Royal G. Lachance

TROISIEME COURSE
AMBLE — (conditions) — $1,100

6 Borderview May	G Lachanc.	3-1
3 Snippy Sir	W. Bourgon	4-1
2 Sir Royal Volom.	M. Bouvr.	9-2
4 Northwood Billie	pas choisi	6-1
5 Flemington W.	A. Hanna	6-1
1 Lenawee	R. Caldwell	8-1
8 Mark Purdue	J. Doherty	8-1
7 Judith Demus	R. Savignac	10-1

QUATRIEME COURSE
AMBLE — (conditions) — $1,000

2 Comte Richelieu	J. Doherty	3-1
7 Shady Adios	M. Gingras	7-2
8 Road Runner	M. Turcotte	4-1
5 Kokomo Star	R. Coutu	5-1
1 May Queen	J. R. Filion	6-1
3 W.C. Scott	M. Brosseau	8-1
6 Ganderette	R. Curran	8-1
4 Parading Star	J. Fearneley	10-1

CINQUIEME COURSE
AMBLE — (conditions) — $1,700

3 Senator Pick	Y. Plouffe	3-1
1 Esquire Queen	M. Héroux	7-2
4 Dreadnaught	R. Curran	9-2
5 Malcolm Hart	P. Dussault	6-1
6 Regal Yates	H. Filion	6-1
2 Michelle C.	C. Pelletier	8-1
8 Gary Johnston	R. Ponton	8-1
7 Marv Hanover	A. Bédard	12-1

SIXIEME COURSE
AMBLE — (conditions) — $1,200

5 Detonator	L. Lapage	3-1
3 G.M. See	P. Robillard	4-1
2 Candy Mountain	P. Baise	9-2
4 Little Dandy	P. Grenier	8-1
1 Senator Erio	J. Jodoin	6-1
6 Eleanor Atom	W. Plourde	8-1
8 Brown Hope	D. Cameron	8-1
7 Allen Creed	R. Berry	12-1

Aussi éligible:
Calling Key B. Obie

SEPTIEME COURSE
AMBLE — (à réclamer) — $900

4 Cap Direct	A. Vanderpaelt	3-1
2 Lady Camden	H. Filion	4-1
5 Miss Alice Maj.	G. Ouimet	9-2
1 Count Newport	G. Lachance	5-1
3 Penny Lind	E. Bradette	6-1
6 Sure Direct M	J.G. Brosseau	8-1
8 Bay Township	P. Caldwell	8-1
7 Dannybee	C. Rocheleau	10-1

Aussi éligible:
McElkington Y. Plouffe

HUITIEME COURSE
AMBLE — (conditions) — $2,500

5 F.W. Adios	R. Bardier	3-1
2 Baron Adio	M. Munroe	4-1
1 Uncle Duck	G. Poulin	9-2
3 Admiral Herb.	G. Lachance	5-1
6 The Dreamer	H. Filion	6-1
4 Empire's Haven	J.L. Viland.	8-1
7 Flying Raid	R. White	8-1
8 Le Montrealer	F. Leboeuf	12-1

Aussi éligible:
Ocilos P. Lacoste

NEUVIEME COURSE
TROT — (conditions) — $3,500

1 Curly Lambert	H. Filion	5-2
2 Van Counsel	C. Watters	3-1
4 Hi Jet	C. Jacques	4-1
7 Riddell Volo	A. Bédard	6-1
3 Kilter	A. Hanna	7-1
5 Kindle	R. White	8-1
6 Lucknow's Prin.	M. Gingras	10-1

DIXIEME COURSE
AMBLE — (conditions) — $1,000

2 Scott Express	G. Horton	3-1
8 The Mighty C.	Y. Pelchat	7-2
3 Volo Tide	P. Sauvé	4-1
1 Valleyfield Star	pas choisi	5-1
8 Rock Chief	J.P. Gauthier	8-1
4 Danny Hal	C. Miville	8-1
7 Melody Adam	F. Leboeuf	8-1
6 D. Johnston	J.P. Couchène	10-1

Aussi éligible:
Skipper Jay R. Babbin

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES

JEAN GAGNON & CIE. LTÉE — COURTIERS D'ASSURANCES — MONTRÉAL

Etablie en 1929
276 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal

AVOCATS

RIEL, Le DAIN, BISSONNETTE, VERMETTE & RYAN
Avocats et Procureurs
360 ouest, rue St-Jacques
Montréal, Qué.
Maurice Riel, CR Gérald Le Dain, CR
A. L. Bissonnette, Clermont Vermette
Gérald J. Ryan, Jaime W. Dunton
Jean-Louis Tétrault
Tél. : 849-4585
Adresse télégraphique : RIVERDIN

BOHÉMIER & CHÉNARD
Avocats et Procureurs
5174 Côte-des-Neiges
Montréal, Qué.
Albert Bohémier, L.L.L. D.E.S.
Marc Chénard, L.L.L.
Tél.: 733-3669

BREVETS D'INVENTION

BREVETS D'INVENTION
MARQUES de COMMERCE
ROBIC & BASTIEN
ci-devant
Marion, Marion, Robic & Bastien
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL 25
288-2152

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montre sont déménagés à 914 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG. Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montage spacieuses de meubles de bureau, etc., etc., en somme
TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
STATIONNEMENT
Notez notre nouveau téléphone :
861-5771

ELECTRICIEN

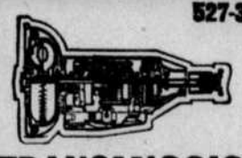
Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien — Réparations
RA. 1-9630
6305, 25e ave Rosemont

Encouragez nos annonceurs

ASSURANCES

ASSURANCES GENERALES • PLAN DE PENSION
ASSURANCES COLLECTIVES
Horace Labrecque & Fils Ltée
1411, rue CRESCENT
Plus de 50 années d'expérience
MONTREAL — VI. 9-2371

527-3641



N'ECHANGEZ PAS VOTRE AUTO
FAITES RÉPARER
VOTRE TRANSMISSION
TRANSMISSION SPECIALTY
6320 UPPER LACHINE ROAD – 5529 PAPINEAU LTD.
2 ENDROITS pour votre INSPECTION
2 ENDROITS pour votre SERVICE
2 ENDROITS pour votre GARANTIE
Estimé gratuit avant réparation
remorquage gratuit
garantie 100%
Ouvert 24 heures par jour 7 jours par semaine
TS TRANSMISSION SPECIALTY
TERMES FACILES — JUSQU'A 24 MOIS POUR PAYER

LE NOUVEAU
Park Lane 10
Le vrai whisky Canadien de Corby doux et moelleux. Mûri pendant dix ans dans des fûts de chêne. Maintenant disponible. Digne compagnon du whisky Park Lane Corby, de 15 ans.
H. Corby Distillery Limited, Montréal

De retour...
toute la saveur d'une belle époque



La bière Black Horse est de retour...comme autrefois, mûrie lentement... vieillie à point. Faites-en l'essai... faites-en la preuve. Prenez le temps de la savourer.

BIÈRE BLACK HORSE
UN AUTRE PRODUIT DE DOW LES MAÎTRES-BRASSEURS

Bilan de trois mois de session – II

Figure dominante Maurice Bellemare

par Marcel THIVIERGE

QUEBEC. — Avocat, il aurait été premier ministre. Serre-frein, il demeure, dans le domaine parlementaire, le député le plus studieux et le plus efficace. Sans le député de Champlain, l'opposition perdrait les trois quarts de sa force de frappe.

Maurice Bellemare est de toutes les batailles. A l'exception du premier ministre, qui, par sa fonction, doit être au courant de tous les projets de loi jusqu'en leurs moindres détails, le député de Champlain est le plus documenté des membres de l'Assemblée législative. Sa passion favorite : découper journaux et revues, constituer des dossiers où règne un ordre impeccable. D'un tempérament plus calme et plus instruit — il a terminé ses études en septième année, — il aurait été l'archiviste idéal.

C'est à M. Bellemare que l'opposition a confié le travail le plus ardu qui a marqué les trois premiers mois de la session : la critique des projets de loi des mines et des droits miniers. Au comité restreint de la Chambre où s'est déroulée l'étude article par article de ces projets, le député de Champlain a abattu une besogne de géant qui lui a valu les sincères et enthousiastes félicitations du ministre des richesses naturelles, M. René Lévesque.

On savait que M. Bellemare pouvait vous débiter en Chambre, durant des heures, des extraits de journaux; mais on a appris qu'il pouvait également assimiler des problèmes ardus, les disséquer à fond et discuter d'égal à égal avec des experts, il l'a prouvé durant l'étude des crédits de nombreux ministères, plus particulièrement ceux du travail et de la voirie.

Si quelques jeunes députés de l'Union nationale mettaient de côté leur paresse naturelle pour suivre l'exemple du représentant de Champlain, l'opposition deviendrait plus vigoureuse. De plus, leur participation active déchargerait quelque peu le chef de l'opposition de la tâche surhumaine qu'il doit abattre avec l'aide de MM. Paul Dozois et Jean-Jacques Bertrand et... Maurice Bellemare.

Cependant M. Daniel Johnson ne se plaint pas. Il vit à l'Assemblée législative comme un poisson dans l'eau. On sent qu'en dehors de cet élément, il ne pourrait pas survivre longtemps. Il aime parler. Devant un texte, il est mal à l'aise. Contrairement au premier ministre qui peut "parler" un texte avec inflexions et pauses dignes d'un comédien de grande classe.

M. Johnson excelle dans l'improvisation et la répartie. Son intuition d'ailleurs le sert admirablement bien. Il saute avec aisance d'un sujet à l'autre, fait parfois des bonds prodigieux pour retomber sur ses pieds, jongle avec les mots, passe de l'humour à la colère. Le premier ministre, en ces moments-là, dit que le chef de l'opposition patine. Patinage de fantaisie, jonglerie ou éloquence, c'est tout un spectacle!

C'est quand il a l'air de s'amuser que M. Johnson lance ses flèches les plus meurtrières vers le gouvernement.

Sa maîtrise en Chambre, son succès dans sa campagne contre la formule Favreau-Fulton et le vote de confiance que lui a accordé le congrès de son parti, font de M. Johnson le chef incontesté de l'Union nationale, ce qui constitue un excellent ressort psychologique qui ne peut que le stimuler dans son ingrate besogne de chef de l'opposition.



M. LESAGE



M. JOHNSON



M. LAPORTE



M. WAGNER



M. BERTRAND



M. LEVESQUE

Dans cette distribution de palmes, on ne saurait oublier MM. Jean-Jacques Bertrand et Paul Dozois. Le premier excelle dans les questions constitutionnelles, le second dans les problèmes municipaux et le labyrinthe des finances. Le député de Montréal-St-Jacques s'est signalé lors du débat sur le projet de loi de la fusion volontaire des municipalités. A la rentrée parlementaire, il aura la lourde tâche de trouver des failles dans le discours du budget.

Du côté ministériel il faut admettre que les députés ont moins l'occasion de briller que dans l'opposition. A preuve : Au pouvoir, M. Bellemare était un député bien ordinaire. C'est dans l'opposition qu'il s'est révélé. En sens inverse, les Lapalme, Courcy, Hamel, Lafrance, Pinard, Cournoyer et les autres de redoutables qu'ils étaient dans l'opposition sont devenus des écoliers modèles au pouvoir.

Par sa connaissance de la législation et son tempérament de jouteur parlementaire, le premier ministre domine les débats chez les ministériels. Il partage avec M. Bellemare le titre de député le plus bouillant de l'Assemblée Législative. L'un et l'autre s'emportent parfois, mais tout cela fait partie du décor, sinon du décorum.

Il faut remarquer cependant que depuis le début de la présente session, M. Lesage a cédé sa tâche de leader de la chambre au ministre des affaires municipales. Il ne pouvait mieux choisir. En effet, M. Pierre Laporte, après avoir été quinze ans courriériste parlementaire, connaît ses règlements comme pas un. Et c'est avec un rare acharnement qu'il voit à leur application. Le chef de l'opposition le taquine parfois en le qualifiant de "frère directeur"; mais on doit rendre à M. Laporte le témoignage qu'il s'acquitte consciencieusement et efficacement de sa tâche.

De plus, il a l'art des exposés clairs. Il l'a prouvé particulièrement en défendant le projet de fusion volontaire des municipalités.

Quant à René Lévesque, il garde toujours le secret de ce style sans queue ni tête, à force d'avoir trop de corps. La forme est un défi perpétuel aux règles les plus élémentaires de la ponctuation. Alors que le fond est fait d'une sincérité qui désarme l'opposition. Son exposé général lors du débat en deuxième lecture du projet de refonte de la loi des mines était un chef-d'oeuvre du genre.

S'il fallait décerner un prix d'assiduité en Chambre parmi les ministériels, à l'exception du leader, c'est sans doute au procureur général qu'il irait. ... En effet, M. Claude Wagner est toujours présent. Sauf erreur, il n'a pris qu'une séance de repos et cela est fort mal tombé; c'était le soir de l'évasion de Lucien Rivard. Le procureur général a appris la nouvelle à la radio chez lui. Inutile de dire que le repos fut de courte durée.

M. Wagner s'amuse parfois du spectacle de la chambre; mais la plupart du temps, il a l'air de s'embêter royalement — cet adverbe lui va très bien depuis un certain rapport! Il ne perd rien à attendre, l'opposition lui promettrait une lutte sans merci lors de la discussion des crédits du ministère de la justice. ... ...



M. MAURICE BELLEMARE

Que sont les chantiers dominicains ?

L'oeuvre des "chantiers" est née en 1961, du besoin de chaleur humaine chez les familles nécessiteuses. La famille pauvre, ne pouvant atteindre le niveau de vie nécessaire à son épanouissement, a d'autant plus besoin de support amical et très souvent de directives concernant ses activités quotidiennes.

Devant l'isolement des familles moins fortunées, des gens se sont groupés pour fournir un appui moral d'abord. Le premier but n'est pas de pourvoir aux besoins matériels, mais d'apporter une compréhension, un encouragement, une présence amicale. Il s'agit ensuite d'aider la famille à se débrouiller seule, à vivre selon les normes répondant aux exigences de la personne humaine; normes concernant l'hygiène, l'entretien de la maison, l'alimentation, le travail, l'administration du budget, l'éducation et l'instruction des enfants. Dans la plupart des cas, le travail est préventif, c'est-à-dire qu'il vise à éduquer les enfants et les adolescents, afin qu'ils puissent vivre plus tard, non aux dépens de la société mais incorporés à elle en se suffisant à eux-mêmes.

Une vingtaine de familles demandent avec urgence l'aide des "chantiers", mais ceux-ci ne peuvent pas répondre à cet appel: ils se butent à un obstacle, celui des besoins matériels. Quand une famille n'a pas ses trois repas complets par jour, il est inutile d'essayer d'inculquer l'idée d'un budget bien réparti, d'une nutrition adéquate, de la nécessité de poursuivre l'instruction. Les sociétés distributrices de biens, comme la Saint-Vincent-de-Paul et le département du Bien-être du gouvernement municipal, ne peuvent suffire à toutes les demandes. Les "chantiers" se voient obligés de chercher ailleurs les moyens pour combler ces besoins premiers. C'est ainsi que, sans solliciter de dons, ils offrent des activités culturelles, telles que concerts, conférences, et caetera. (On peut les aider en répondant à leurs invitations périodiques).

Le directeur régional de la CSN demande à M. Gérard Lévesque de préciser sa politique économique

"L'annonce de la création, par l'entremise du gouvernement de Québec, de "conseils d'industriels" composés exclusivement de représentants de la finance et des employeurs suscitent plusieurs questions qui demandent des réponses," a déclaré M. Robert Sauvé, directeur de la région de Montréal pour la Confédération des Syndicats nationaux (CSN).

M. Sauvé commentait la déclaration de M. Gérard Lévesque qui annonçait récemment la création d'un conseil industriel pour la région de Montréal composé exclusivement de représentants et de conseillers patronaux.

"Il faudrait que le gouvernement et le Conseil d'orientation économique nous disent où se situent les "conseils industriels" dans le cadre des projets de planification économique à l'étude depuis près de cinq années."

"Il faudrait savoir qui et comment on est arrivé à identifier quatorze régions économiques".

Quand le ministre nous dit (selon les rapports publiés par les journaux) que l'on a fait "l'inventaire de chaque région, à distinguer sa vocation propre et à lui donner les moyens de s'épanouir", les travailleurs et les citoyens en général seraient intéressés à connaître le résultat de cet inventaire qui les concerne directement.

S'agit-il tout simplement d'un Comité de "promotion industrielle"? Si tel est le cas le gouvernement devrait le préciser.

Quand M. Lévesque parle de "politique générale sur tous les fronts contre le chômage", nous aimerions également prendre connaissance du texte dans lequel est contenu cette "politique générale sur tous les fronts. Car jusqu'ici nous ne savions pas qu'il existait une politique générale d'emploi au Québec. Du moins aucun rapport ou débat n'a eu lieu à l'Assemblée législative sur cette question.

Quoique depuis quelque temps le premier ministre et M. Laporte aient l'audace de laisser entendre à la population qu'elle n'est pas en mesure de comprendre les questions qui intéressent d'abord les citoyens du Québec, formule de rapatriement et le référendum, il ne faudrait pas se laisser emporter par l'enthousiasme et prétendre que le gouvernement dispose d'une politique générale d'emploi. C'est là un sujet trop grave pour qu'on le traite à la légère, déclare le directeur régional de la CSN.

Le Conseil industriel de Montréal n'est, en pratique, qu'un instrument de plus entre les mains du patronat. Il pourra servir à unifier les politiques des propriétaires du capital et des dirigeants des entreprises, ce qui ne veut pas dire — loin de là — que le Conseil pourra s'attaquer au chômage et y apporter des solutions. Si c'est là la conception du gouvernement sur la planification et les moyens d'instaurer une politique de plein emploi, nous saurons qu'il ne veut pas en faire.

Les journalistes parlementaires vont déménager

OTTAWA — Le président de la Chambre, M. Macnaughton, a fait savoir aux journalistes de la tribune parlementaire qu'ils devront évacuer les locaux qu'ils occupent présentement à proximité de la Chambre, d'ici le premier juillet.

Le principal problème vient de ce qu'une partie des journalistes parlementaires occupent un étroit corridor attenant entre les deux Chambres, barrant l'accès à une sortie d'urgence pour les cas d'incendie. Le ministre des travaux publics a fait savoir qu'il ne pouvait plus tolérer d'autre part le risque d'incendie que constitue un espace surchargé de bureaux, de classeurs et de papiers.

Les courriéristes occupent les mêmes locaux qu'en 1917, alors qu'ils étaient une trentaine en période de session et une douzaine en temps normal. Ils sont aujourd'hui 128 et une cinquantaine d'entre eux ne disposent d'aucun bureau à la tribune.

Diverses formules de rechange ont été évoquées, mais toutes prévoient qu'à l'avenir les locaux des courriéristes seront à la charge des journaux plutôt que du parlement. La Chambre continuera de mettre les locaux actuels à la disposition des journalistes pour les travaux d'urgence.

On nous connaît mal aux antipodes

VANCOUVER — Les Australiens et les Néo-Zélandais croient que la plupart des Canadiens désirent que le pays se retire du Commonwealth, a déclaré M. William J. Borrie, homme d'affaires qui a dirigé une mission économique de Vancouver en Australie et en Nouvelle-Zélande. Dans une interview lundi lors de son retour ici, il a expliqué que c'est ce qu'ils ont compris à la suite des rapports sur la question du drapeau et sur le séparatisme du Québec.

"L'hostilité déployée envers la reine au cours de sa visite à Québec a été terriblement exploitée en Australie et en Nouvelle-Zélande et beaucoup de personnes étaient furieuses," a déclaré M. Borrie.

Un message à nos amis canadiens...



Salut à tous;

Avec l'arrivée du printemps, nous à Forest Hill, regardons anxieusement vers le Nord, l'arrivée de nos amis canadiens. J'invite personnellement tous mes clients canadiens à venir visiter avec moi "FOREST HILL FACTORY OUTLET" à Winooski, au Vermont.

Mon équipe d'acheteurs a été très occupée à marchander dans les régions de New York et de Boston et mes étagères débordent de nouveautés printanières. Un département nouveau en ce qui concerne les articles de ménage et un autre agrandi en ce qui a trait à l'ameublement de la maison, ont été pourvus du dernier cri pour votre plus grand choix de décorations. Sur tout le territoire qu'elle dessert, la chaîne de magasins de Forest Hill est apte à remplir tous les besoins de la famille, de grand-père à bébé.

Auto-service complet, stationnement gratuit, spacieux, restaurant à la page, commis bilingues, et l'atmosphère amicale de Forest Hill Factory Outlet, ouvert de 9.00 a.m. à 10.00 p.m. du lundi au samedi ainsi que les jours fériés canadiens, sont des raisons de plus pour votre famille, d'entreprendre ce voyage pour la fête de Pâques...

Venez visiter, magasiner et nous dire "Bonjour"; je serai enchanté de vous souhaiter la Bienvenue...

Sincèrement,
Edouard J. Leblanc,
Gérant général



DANS VOTRE CHAPEAU de PÂQUES



$2.95

- Dans notre Grand Salon Buffet spécial de Pâques
- Salle à manger
  - Jambon cuit glacé
  - Dinde rôtie avec farce
  - Steak Halibut grillé

(Enfants $1.50)

RAMADA INN Luxe pour moins
6110 Côte de Liesse
Pour réservations: 748-7771

DECORATEUR
LAURENT LAMY
DECORATEUR-ENSEMBLIER
788, Wilder
Montréal 8 — 737-1955

ARCHITECTES

BEAULIEU, LAMBERT, TREMBLAY
ARCHITECTES
3480 C. de la Côte des Neiges
Montréal - 937-9324

DAVID, BAROTT, BOULVA
ARCHITECTES
3 Place Ville-Marie
MONTREAL - 866-9854

DUPUIS & MATHIEU
ARCHITECTES
MONTREAL 24 — 526-1654

LAROSE, LAROSE, LALIBERTÉ & PETRUCCI
ARCHITECTES
1255, boulevard Laird
Ville Mont-Royal
Suite 280 — RE. 1-9611

JEAN MICHAUD
ARCHITECTE
59 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL 1 — 844-1775

SARRA - BOURNET & AUDET
ARCHITECTES
159, rue Principale
HULL, P.Q. — 777-4994
110, rue York,
OTTAWA, Ont. — 232-3913

PAUL-O. TRÉPANIER
ARCHITECTE
GRANBY — 372-5888
MONTREAL — 276-6013

Les architectes
Longpré, Marchand, Goudreau
Debush, Stewart, Bourke
506 est, rue Sainte-Catherine
Montréal 24 - 842-9528

Pour un merveilleux dîner de Pâques

RESTAURANT Les 4 Saisons
DANS LE MARTINIQUE MOTOR INN
3005 GUY — AU SUD DE DORCHESTER



As-tu vu mon vieux? Quoi? Notre restaurant français existe encore! Lequel? CHEZ PIERRE. Les travaux de la rue n'ont pas entravé sa renommée. Toujours la même cuisine bourgeoise et même atmosphère.

LICENCE COMPLETE
12h. a.m. à 11h. p.m.

chez PIERRE

Fermé le dimanche

1263, rue Labelle — 842-1590